Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13126 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 11 AVRIL 1987

Quel soutien pour Madagascar ?

« Ce voyage n'est pas une fuite. » En éprouvant le besoin de faire cette mise au point le jeudi 9 avril, juste avant son départ pour la France, le président de la République malgache, M. Didier Ratsiraka, a implicitement confirmé que la crise dont souffre son pays est si grave qu'elle peut poser la question de son maintien au pouvoir. Protégé en permanence par une garde prétorienne dirigée par des Nord-Coréens, il vit dans la hantise d'un coup d'Etat. Lorsque la situation à Tananarive devient incertaine, il quitte sa résidence et rejoint la base militaire d'Andrakaka, contrôlée par les Soviétiques, située au nord de Diégo-Suarez. Il l'a fait notamment au moment des émeutes dirigées contre la communauté indo-pakistanaise (les karanas) qui ont ravagé plusieurs grandes villes malgaches, lors de l'agitation universitaire et des diverses manifestations de mécontentement que connaît la Grande Ile.

Sur le chemin de Pyongyang, M. Ratsiraka effectue une escale impromptue à Paris, pour rencontrer M. Mitterrand. Il aura également des entretiens sur le chemin du retour, le 21 avril, avec M. Chirac. Bien que le président malgache soit déjà venu à deux reprises dans la capitale en 1986, les autorités françaises ne sont qu'à moitié surprises d'avoir été de nouveau sollicitées.

Rompues en 1972, reprises en 1981, avec l'arrivée au pouvoir de la gauche française, les relations franco-malgaches se sont encore réchauffées lors du sommet de la francophonie de février 1986. Si l'on juge à Paris que la situation de Madagascar est « catastrophique » et le bilan de M. Ratsiraka « désastreux », on reconnaît cependant au président malgache une qualité, le pragmatisme.

Devant la détérioration continue de la situation économique de son pays depuis l'indépendance, M. Ratsiraka semble avoir tiré la conclusion que ses alliances privilégiées avec les pays du bloc socialiste ne suffisaient pas à lui fournir l'aide indispensable. Au bord du gouffre, Madagascar se retourne vers l'ancienne puissance coloniale et multiplie les gestes de bonne volonté, par exemple en développant fortement l'enseignement de notre langue. La France a répondu favorablement à ces sollicitations et son aide a dépassé 650 millions de francs en 1986, à la fois en raison de l'idée qu'elle se fait de ses « devoirs historiques » et parce qu'il n'est pas sans intérêt de contrer l'influence soviétique à Madagascar et dans l'océan Indien.

S'il n'est donc pas question de remettre en cause cette coopération ni, bien entendu, de demander des « comptes » au président malgache, Paris s'inquiète aujourd'hui de l'incapacité de M. Ratsiraka à apporter d'autres réponses que la répression aux revendications de la population de la Grande Ile, et s'interroge sur la permanence de son soutien à un régime discrédité.

De ce point de vue, il paraît peu probable que M. Mitterrand accepte d'apporter une caution politique à M. Ratsiraka en se rendant en visite officielle à Madagascar. On ne méconnaît pas, à Paris, les efforts de Tananarive, en concertation avec le Fonds monétaire international, pour redresser la situation économique ni les tentatives de M. Ratsiraka d'échapper à l'influence de Moscou, mais on commence à se demander s'il est l'homme idoine pour négocier un tel « virage ».

Chaleureusement accueilli par la population

M. Gorbatchev vante à Prague les « expériences soviétiques »

Chaleureusement accueilli, jeudi 9 avril, par la population de Prague, M. Gorbatchev – qui devait prononcer, vendredi soir, un important discours – a déclaré qu'il serait « heureux si les expériences soviétiques pouvaient être utiles » à la Tchécoslovaquie. Pour sa part, le chef du PC et de l'Etat tchécoslovaques, M. Husak, a fait l'éloge de la nouvelle politique de Moscou, insistant toutefois sur les « conditions » propres à son pays.



(Lire nos informations page 3.)

La guerre commerciale nippo-américaine

Le dollar a atteint à Tokyo son cours le plus bas depuis 1945

Les déclarations pessimistes sur le commerce extérieur américain de M. Baker, secrétaire au Trésor, devant le comité intérimaire du Fonds monétaire international, le jeudi 9 avril à Washington, ont fait plonger le dollar à Tokyo, où il est tombé à 142,75 yens, le niveau le plus bas depuis la guerre. Depuis l'accord du Louvre, le 22 février, le billet vert a perdu 7 % par rapport au yen. A Paris, le dollar s'est inscrit, le vendredi 10 avril, à 6,02 F.

Qu'a donc déclaré de si explosif M. Baker ? Tout simplement ceci. Admettant que la forte baisse du dollar, depuis deux ans, avait *« amélioré les perspectives »* pour une réduction des grands déséquilibres commerciaux dans le monde (essentiellement le déficit américain) et que *« les importants mouvements des taux de change ont maintenant amené les monnaies dans des marges à peu près compatibles avec les données économiques fondamentales »*, M. Baker a immédiatement exprimé ses inquiétudes. Pour lui, personne ne sait encore si *« une expansion de la demande intérieure dans les pays à excédent commercial sera suffisante pour assurer une réduction durable des déséquilibres extérieurs »*. *« Sans doute*, reconnaît le secrétaire au Trésor, *les volumes commerciaux au Japon et en RFA, ainsi qu'aux Etats-Unis, ont commencé à répondre »* à ces mouvements des taux de change. En 1987, le déficit commercial des Etats-Unis, qui avait atteint l'année dernière le record de 170 milliards de dollars, devrait se réduire *« d'environ 15 milliards »* malgré la hausse des cours du pétrole, a-t-il prédit, en estimant que ce mouvement devrait se poursuivre en 1988. Mais ce déficit *« devrait continuer à être important en 1988 et même au-delà »*.

Par ailleurs, M. Baker a dressé un tableau optimiste de la croissance économique mondiale en 1987, constat ensuite nuancé par plusieurs des partenaires des Etats-Unis devant le comité intérimaire, la plus haute instance du FMI.

(Lire la suite page 28.)

La fuite de sodium au surgénérateur de Creys-Malville

Superphénix, prototype ou fin de série ?

La fuite de sodium survenue au mois de mars dans le réacteur surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère) est plus grave qu'on ne le pensait. Elle concerne en effet, non pas les tuyauteries, mais l'enveloppe principale du réservoir-barillet. L'information a été donnée vendredi 10 avril par M. Gilbert Labate, directeur de la centrale. Les délais de réparation seraient de plusieurs mois. Mais on ne sait pas encore si le surgénérateur devra être arrêté.

Superphénix fuit. Du sodium liquide s'écoule hors d'un réservoir. Un incident qui n'affecte ni la sécurité ni même le fonctionnement, mais interdit de remplacer le combustible, opération qui ne devait intervenir que cet été.

Néanmoins, la panne est grave. Elle touche un symbole de la technologie nucléaire, le prototype d'une nouvelle génération de réacteurs, qui devaient un jour supplanter les autres.

La réparation sera difficile et demandera des mois. Ce délai augmentera le prix d'une électricité que Superphénix, centrale expérimentale, produit déjà à un coût trop élevé : 100 % plus cher que celui des centrales nucléaires de la filière REP (réacteurs à eau pressurisée), estime-t-on à EDF. On juge aussi que, si Superphénix n'était pas un prototype, si on le reconstruisait maintenant en tirant parti de l'expérience acquise, il resterait pour le courant produit un surcoût de 50 %. *On n'est donc pas pressé de voir* construire un second Superphénix, et la panne actuelle oblige à se demander si ce second exemplaire verra le jour.

Juillet 1974. Electricité de France, Ente nazionale per l'energia elettrica (Italie) et Rheinisch Westfalisches Elektrisitatswerk Aktiengesellschaft (RFA) créent la société NERSA, qui doit, selon le communiqué d'EDF, construire *« la centrale qui sera implantée à Creys-Malville, sur le Rhône, et qui sera le premier prototype industriel de grande puissance (1 200 mégawatts) utilisant un réacteur surgénérateur à neutrons rapides refroidi au sodium »*. L'accord prévoit la formation prochaine par les mêmes partenaires d'une société de droit allemand, qui réaliserait en RFA un second prototype industriel relevant de la même filière ; ladite société est effectivement fondée trois mois plus tard.

La création de la NERSA concrétise toute une série d'accords signés entre organismes de recherches et sociétés industrielles des trois pays. Comme l'explique alors M. André Giraud, *à l'époque administrateur général* délégué du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), *« l'objectif ne consistait pas à construire le premier prototype (...), mais essentiellement à industrialiser la filière »*.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 10.)

« Bras de fer », de Menahem Golan

Stallone parle...

***Bras de fer (Over the top)*, avec Sylvester Stallone, vient de sortir sur les écrans. Le robuste interprète de *Rambo* et de *Rocky* est, en général, avare d'entretiens. Mais à l'occasion de son dernier film, il a accepté de recevoir quelques journalistes.**

Avec un film de Stallone, on sait ce qu'on va voir : un type tout seul, des muscles, du courage, du cœur, l'œil triste sous la paupière tombante, et qui va se battre comme un lion, se suspendre aux arbres, se faire tabasser, plonger dans la boue, traverser toute sorte de dangers, faire triompher la vertu. Dans *Bras de fer (Over the Top)*, de Menahem Golan, Sylvester Stallone est conducteur de poids lourds. Il a abandonné son *fils en bas âge et ne s'en est* jamais remis. Avant de mourir, son ex-femme lui demande de reprendre l'enfant, qui d'abord le méprise. Pour le conquérir, pour qu'on le lui confie, il faudra qu'il gagne un match de bras de fer, ce qui lui rapportera un camion flambant neuf. Grâce à quoi il travaillera mieux, pourra élever décemment le petit, qui le respectera comme enfin il se respectera lui-même.

Rencontrer Sylvester Stallone est une aventure qui ressemble à un film de Stallone. Vous allez à Los Angeles, vous entrez dans le hall d'un palace, vous appuyez sur le bouton de l'ascenseur. Deux paires d'yeux sur deux fois 100 kilos de muscles vous dévisagent comme si vous aviez une tête de terroriste : ce sont deux gardes du corps. Certes, le corps à garder est précieux, il résulte d'un boulot si intense !

Au dernier étage, deux autres gardes (110 kilos chacun) vous attendent sur le palier. Puis encore deux autres (120 kilos) qui arpentent le couloir. Par la porte ouverte d'une suite, vous apercevez Rick Zumwalt, champion du monde de bras de fer. Il est en train de raconter à un groupe de journalistes scandinaves que *« Sly fera pour le bras de fer le même bien que Rocky pour la boxe »*. (Et que Rambo pour le Vietnam ?)

Deux mastodontes sont postés devant la porte de « la » suite. Vous entrez – c'est carrément l'académie militaire, ou la salle Wagram un soir de match. Au fond, sur un sofa, vêtu d'un polo crocheté vieux rose (le même sur toutes les photos), Sylvester Stallone, dit Sly. Après ce prologue musclé, vous êtes tout surpris de voir qu'il ressemble à un être humain.

Il est souriant, plaisant, affable, pratique l'humour à froid et même l'autodérision. Il est aussi terriblement astucieux. Il connaît à fond la pratique de l'interview. Il semble disposé à répondre à toutes vos questions quelles qu'elles soient. Mais il sait très bien qu'en 30 minutes – juste le temps accordé – vous ne pourrez pas aller bien loin.

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR.

(Lire la suite page 21.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,76 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Etranger

EGYPTE : la percée islamiste aux élections

Le fils du fondateur des Frères musulmans entre au Parlement

Avec 75 % des sièges de l'Assemblée du peuple, le Parti national démocrate (PND) du président Moubarak s'est assuré de la majorité absolue au sein du Parlement. Il a obtenu, lors du scrutin de lundi dernier, trois cent trente-huit sièges sur les quatre cent quarante-huit à pourvoir, selon les chiffres fournis jeudi 9 avril par le ministère de l'intérieur. C'est la première fois depuis la réintroduction des élections pluripartistes en 1976 (1) que la majorité descend sous le seuil de 80 % des sièges. Lors des élections de mai 1984, le PND avait réalisé son meilleur score avec 87 % des sièges de l'Assemblée.

LE CAIRE,
de notre correspondant

Ce qui compte aujourd'hui, ce n'est pas la cinquantaine de sièges perdus par le PND mais la quarantaine de sièges remportés par les islamistes. Le Parti socialiste du travail (PST), qui rassemblait sous sa bannière la confrérie des Frères musulmans et le minuscule parti des libéraux socialistes (LS), a en effet obtenu soixante sièges, dont plus de la moitié sont échus aux candidats islamistes. Ces derniers constituaient non seulement 60 % des candidats de la coalition mais une bonne partie d'entre eux figuraient en tête de liste. Il est intéressant de noter à cet égard que la coalition a réalisé son meilleur score (sept sièges sur vingt-quatre) a Minieh, fief islamiste de Haute-Egypte.

Les tenants de l'application de la Charia, la législation islamique, deviennent donc le groupe le plus important au sein de l'opposition. Ils disposeront dans l'hémicycle de personnages illustres, notamment Ahmad Seif El Islam Hassan El Banna, le fils du fondateur de la confrérie des Frères musulmans.

Les résultats des élections ont ainsi illustré la continuelle progression du mouvement islamiste. On estime à un demi-million les électeurs qui ont donné leur voix aux islamistes, soit un électeur sur dix. C'est une indiscutable démonstration de force.

Autre preuve de la percée islamiste : le cheikh Youssef El Badri a été le seul candidat de l'opposition à ravir un siège individuel à un membre du cabinet, réussissant l'exploit de battre à Hélouan, banlieue industrielle du Caire où sont notamment concentrées les usines d'armement, M. Gamal El Sayed, le ministre d'Etat pour la production militaire.

Le grand perdant de ces élections est, comme prévu, le parti libéral néo-Wafd qui était la seule formation de l'opposition représentée dans l'assemblée sortante avec 13 % des sièges. Le Wafd, qui fut le parti du nationalisme égyptien, n'a obtenu que 11 % des voix et trente-six sièges (8 %). Ce recul est principalement dû à l'incapacité du parti à se renouveler, et aussi à son divorce avec les Frères musulmans.

Des résultats contestés

Un autre perdant est le rassemblement progressiste unioniste (RPU, marxiste nassérien), qui passe de 4 % des voix à 2 %. Malgré ses efforts, la gauche n'a pas réussi à faire passer son idéologie dans un pays où la religion ne fait que progresser, sans compter le fait que nombre de ses sympathisants ont préféré voter utile. Il était évident que le RPU avait peu de chance de passer la barre des 8 % des voix valides au niveau national, condition *sine qua non* pour qu'un parti soit représenté au Parlement.

Si les résultats des élections sont d'ores et déjà contestés par l'opposition, il n'en demeure pas moins que ce scrutin a connu un taux de participation élevé pour l'Egypte (50 %). Lors des dernières élections législatives, il n'était que de 43 %.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Trois tribunes (gauche, droite et centre) avaient été constituées en 1976 au sein du parti unique, l'Union socialiste arabe. Elles allaient rapidement se transformer en parti après les élections.

● **Visite du président éthiopien.** – Le président éthiopien, M. Mengistu Hailé Mariam, est arrivé, jeudi 9 avril, au Caire, pour une visite officielle de quatre jours en Egypte.

LIBAN

Nouveau raid aérien israélien sur un camp palestinien

Israël a lancé, jeudi 9 avril, un raid aérien, le neuvième depuis le début de l'année, contre des positions palestiniennes au Liban sud. Quatre hélicoptères de combat ont tiré huit roquettes téléguidées sur trois bâtiments du camp de réfugiés palestiniens d'Aïn-el-Héloué, près de Saïda : en l'occurrence, un fortin du Fath de Yasser Arafat (principale composante de l'OLP), où deux combattants ont été tués, le bâtiment du Front de lutte populaire palestinien (prosyrien) et un autre des dissidents du Fath (groupe d'Abou Moussa). Trois civils ont également été blessés.

Selon un porte-parole militaire israélien à Tel-Aviv, les hélicoptères ont pu regagner Israël sans problèmes ; mais, à Beyrouth, la radio d'Etat, confirmant le raid, a indiqué qu'un des appareils avait été abattu. La radio sunnite Voix de la patrie a affirmé pour sa part que l'appareil se serait abîmé en mer.

L'Organisation des opprimés sur la terre a d'autre part menacé, jeudi à Beyrouth, d'exécuter un des otages juifs libanais qu'elle détient si Israël poursuivait *« ses agressions contre la population opprimée du Liban sud »*. L'organisation a affirmé qu'elle hâterait *« l'exécution du grand espion israélien Isaac Sassoun »*. Président du Conseil supérieur de la communauté juive libanaise, M. Sassoun est accusé par ses ravisseurs d'être le responsable d'un réseau d'espionnage du Mossad (services de renseignement israéliens).

A Beyrouth enfin, quarante-sept blessés du camp de Bourj-Barajneh, assiégé depuis cent soixante-trois jours par la milice chiite Amal, ont pu être évacués jeudi. Cette évacuation était inscrite dans l'accord intervenu dimanche 5 avril entre les organisations prosyriennes (le Front de salut national palestinien et Amal). Cet accord a permis un cessez-le-feu général, le ravitaillement du camp de Chatila (également assiégé), l'évacuation de vingt-trois blessés de ce camp et la mise en place de postes de contrôle syriens autour des camps. La presse syrienne estime que l'installation de ces postes de contrôle met fin au *« complot ourdi par l'OLP »* et que *« les habitants des camps palestiniens vivront désormais dans la sécurité, à l'abri des bandes arafatistes »*. – *(AFP, Reuter.)*

La fin de la visite de M. Herzog en RFA et la réunion de l'Internationale socialiste

Le président d'Israël lance à l'Union soviétique un vibrant appel au « dialogue »

Le président israélien, M. Haïm Herzog, a lancé, jeudi 9 avril à Berlin-Ouest, un vibrant appel au « dialogue » à l'URSS, au cours du discours de clôture de son voyage officiel en RFA. *« Je voudrais adresser d'ici un appel aux dirigeants de l'Union soviétique et à son peuple pour que nous inaugurions un nouveau chapitre de l'histoire de nos relations (...). Cessons de raconter des choses l'un sur l'autre et commençons à nous parler, même si nous avons des vues différentes sur les problèmes du monde, y compris ceux du Proche-Orient »*, a dit M. Herzog.

***« Un vent nouveau souffle sur l'URSS,* a-t-il poursuivi ; *je prie pour que la première* amorce [de ce changement] *soit l'ouverture des portes de l'URSS à ceux de notre peuple* [qui désirent émigrer]. »**

D'autre part, dans un rajout de dernière minute à son discours, il a fait part du mécontentement d'Israël après les récentes déclarations du chef du gouvernement bavarois, M. Franz Josef Strauss, en faveur de livraisons d'armes ouest-allemandes à l'Arabie saoudite. – *(AFP.)*

« Le nombre de niet a diminué »

estime M. Pérès

ROME
de notre envoyé spécial

La réunion du conseil de l'Internationale socialiste (IS), sur le thème « Paix, démocratie et droits de l'homme en Méditerranée », qui s'est terminée, le jeudi 9 avril, à Rome, a été largement dominée par les conversations palestino-soviéto-israéliennes, notamment à propos de l'organisation d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient (*le Monde* du 9 avril).

M. Shimon Pérès, qui avait accepté, dans une conjoncture de politique intérieure délicate, de consacrer trois jours à la réunion de Rome, y a fait, selon l'expression de l'un des participants, un véritable *« show Pérès »*. Au terme de plusieurs heures d'entretien – en commission et en privé – avec les deux invités soviétiques de haut niveau, MM. Karen Brutens et Zotov, ainsi qu'avec MM. Hana Siniora et Faiz Abu Rahme, deux personnalités palestiniennes proches de l'OLP, le ministre israélien des affaires étrangères a affirmé publiquement, jeudi, qu'il avait eu avec les Soviétiques un *« dialogue sérieux »* qu'il entend *« poursuivre »*. M. Pérès a précisé qu'il a abordé avec ses interlocuteurs soviétiques *« tous les problèmes »* et notamment celui de l'émigration des juifs d'URSS, qu'il juge *« de la plus grande importance »*.

Lors de la séance de clôture du conseil, qui s'est tenue jeudi, à huis clos, sous la présidence de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS français, M. Pérès a affirmé, à propos des conditions de l'organisation d'une conférence internationale de la paix, que, du côté soviétique, *« le nombre de niet a diminué »*, mais qu'il reste des *« points de suspension »*. Plusieurs participants à la réunion de Rome soulignent, au demeurant, la souplesse d'esprit et la *« flexibilité »* avec laquelle les Soviétiques ont abordé les travaux du comité Proche-Orient de l'Internationale – où ils avaient été conviés à titre d'observateurs.



Tout en se défendant de poser des conditions, M. Pérès, au long des trois jours de la réunion, a souligné les points qui, selon lui, font encore problème pour l'organisation d'une telle conférence. A ce titre, le ministre israélien a évoqué la question des juifs soviétiques.

A propos de la représentation palestinienne dans cette éventuelle conférence, M. Pérès a remarqué que l'OLP est contestée non seulement par Israël, mais aussi par la Syrie et par la Jordanie. Il a donc souhaité des délégués non-membres de l'OLP mais représentatifs, à l'intérieur d'une délégation jordano-palestinienne ou arabe commune. Le délégué du PSP libanais de M. Walid Joumblatt, M. Doureid Yaghi, a fait valoir que les Palestiniens doivent choisir eux-mêmes leurs propres représentants.

Troisième obstacle, la question des relations diplomatiques entre Israël, la Chine populaire et surtout l'URSS. Ces deux pays sont membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec Israël. M. Pérès a affirmé, en substance, à ce propos : qu'ils fassent d'abord la paix avec nous, avant de vouloir faire la paix entre Israéliens et Arabes. Certains des participants à la réunion ont, toutefois, le sentiment que M. Pérès, dans la perspective de l'organisation d'une conférence internationale, a une vision plutôt ouverte et pragmatique de cette question.

Prudence soviétique

De son côté, M. Brutens n'a fait publiquement aucune avancée sur le rétablissement de relations diplomatiques entre son pays et Israël, mais il s'est déclaré favorable à *« tout pas pratique »* dans la voie d'un règlement.

Parmi les problèmes en suspens, M. Pérès a, enfin, évoqué la question de la durée de la conférence. A travers ce problème, il s'agit, pour le ministre israélien, de rappeler qu'une conférence internationale ne pourrait être qu'un cadre de travail non contraignant et qui ne se substituerait pas à des négociations directes entre Israël et les pays arabes.

En dépit des divergences de fond qui persistent entre les deux parties, M. Pérès a fait observer qu'il était, avec les Soviétiques, d'accord pour être en désaccord sur le passé, mais d'accord aussi pour aborder l'avenir dans un esprit d'ouverture.

Ce dialogue israélo-soviétique a quelque peu éclipsé la participation à certaines de ces conversations des deux représentants palestiniens officieux invités, deux notables des territoires occupés. Ceux-ci souhaitaient d'ailleurs que le conseil de l'IS adopte une résolution en faveur de l'organisation d'une conférence internationale comparable à celle qu'ont adoptée récemment les Douze européens (*le Monde* du 25 février), ce qui n'a pas été le cas (1).

Le conseil de l'Internationale socialiste, en revanche, a adopté plusieurs autres résolutions sur l'Amérique latine et une sur le désarmement. Le PS français s'est abstenu sur le passage envisageant la création d'un corridor central dénucléarisé en Europe.

M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, a clôturé les travaux par une conférence de presse plus rituelle que dense. Il avait auparavant informé les dirigeants des partis de l'IS, lors du « dîner des leaders », le mardi 7, qu'en accord avec son parti (le SPD ouest-allemand, dont il doit bientôt abandonner la présidence), il restait président de l'IS.

Pour la petite histoire, on notera que, les talents de chanteur de M. Jospin ayant été divulgués par quelque indiscrétion, le premier secrétaire du PS français a dû, le mercredi, lors d'un dîner musical dans un théâtre offert aux délégués, céder à la pression de ses amis et chanter *les Feuilles mortes*, comme il l'avait fait à la télévision française...

JEAN-LOUIS ANDREANI.

(1) L'IS a décidé d'envoyer une mission dans la région en septembre.

La guerre du Golfe

L'Iran lance une nouvelle offensive au centre du front

L'Iran a annoncé que ses troupes avaient lancé jeudi 9 avril, à l'aube, une nouvelle offensive – dite Kerbala 9 – dans le secteur central du front. Selon Radio-Téhéran, l'opération, menée par l'armée régulière, s'est déroulée au nord-est de la bourgade iranienne frontalière de Qasr-e-shrin.

Les premiers communiqués militaires font état de cinq cents morts dans les rangs du 2e corps d'armée irakien, de la *« libération »* de 18 kilomètres carrés de territoire iranien, d'un poste frontière iranien du nom de Baba-Hadi, ainsi que de quatre hauteurs occupées par l'Irak dès le début du conflit en septembre 1980.

Cette nouvelle opération survient trois jours après le déclenchement de Kerbala 8, dans le secteur sud du front, qui vise les fortifications du port irakien de Bassorah.

Les autorités irakiennes n'avaient pas encore fait de commentaire vendredi sur la nouvelle offensive iranienne. On assure, en revanche, à Bagdad, que les troupes irakiennes ont lancé des contre-attaques victorieuses dans le secteur sud du front, infligeant de très lourdes pertes aux soldats de Téhéran. Selon l'agence de presse irakienne, plus de sept mille Iraniens ont été tués ou blessés à l'est de Bassorah, où *« des milliers de corps jonchent le terrain des combats »*.

A Washington, le département d'Etat a estimé que Kerbala 8 n'était pas *« une offensive importante »* et que l'opération n'avait guère permis aux Iraniens d'avancer. – *(AFP, Reuter.)*

La préparation du Conseil national palestinien

Pourparlers et tractations à Alger

ALGER
de notre correspondant

Alger vit à l'heure palestinienne : même si la réunion préparatoire au Conseil national palestinien (CNP – le « Parlement » de l'OLP), prévue pour le 10 avril, a été différée de quelques jours pour des raisons pratiques, plusieurs délégations palestiniennes ont déjà gagné la capitale algérienne. De nombreux policiers ont pris position près des hôtels, et il faut montrer patte blanche pour accéder aux boutiques-souvenirs ou aux échoppes de marchands de journaux généralement mieux pourvus en presse étrangère que les kiosques du centre-ville. Toutes les identités sont scrupuleusement relevées sur d'épais registres, qui, bientôt, seront pleins.

Les hôtels où les chefs de fraction négocient et préparent le CNP, qui doit avoir lieu le 20 avril, sont transformés en forteresses inexpugnables.

Les tractations vont bon train. Trois rencontres ont déjà eu lieu entre des délégations du Fath de M. Yasser Arafat et du FPLP de M. Georges Habache. Il ne semble pas qu'elles aient permis d'aboutir à un quelconque accord. Mais elles doivent se poursuivre, et peut-être déboucher sur l'entrevue attendue depuis trois ans entre Yasser Arafat et Georges Habache, dont la formation doit participer à la réunion préparatoire.

En revanche, sa participation au CNP proprement dit n'est pas encore officiellement acquise. Elle dépend de l'abrogation par M. Arafat de l'accord d'Amman et de la rupture des relations du Fath avec l'Egypte.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE				
	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE				
	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS				
	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE				
	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

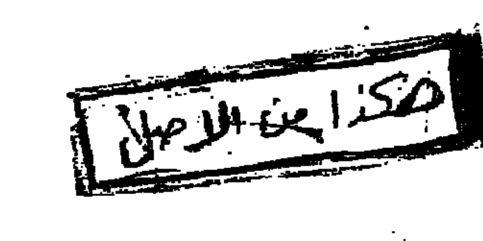
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

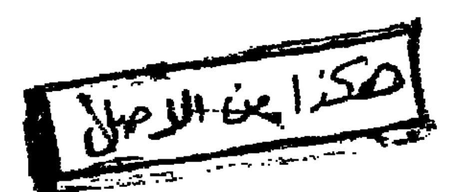
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE : la visite du numéro un soviétique

La population de Prague a chaleureusement accueilli M. Gorbatchev

VIENNE
de notre correspondante

L'accueil — retransmis par la télévision — réservé à M. Gorbatchev et son épouse Raïssa, à leur arrivée à l'aéroport et devant le château de Prague, le Hradcany, siège de la présidence de la République, contrastait singulièrement avec le scénario, habituel dans les pays socialistes, d'ovations organisées et de défilés d'écoliers et d'ouvriers. Une foule nombreuse criant *« Druzba »* (amitiés) et *« Bienvenue au camarade Gorbatchev »*, devant des calicots portant l'inscription *« Oui à Glasnost »* (transparence), a chaudement applaudi les hôtes soviétiques.

La rencontre a été en revanche un peu moins chaleureuse entre M. Gustav Husak, chef de l'Etat et du parti tchécoslovaques, âgé de soixante-quatorze ans, et M. Gorbatchev, de dix-huit ans son cadet. Les deux hommes ont renoncé à s'embrasser comme il est de coutume entre les dirigeants communistes et se sont simplement serré la main.

Avant d'entrer au château de Prague pour y entamer ses premiers entretiens avec M. Husak, le numéro un soviétique, apparemment très détendu, entouré de ses gardes du corps, n'a pas hésité à faire ce qu'il avait projeté — contrairement, paraît-il, au vœu de ses hôtes : — il s'approcha des barrières de sécurité pour parler directement aux gens. Selon l'agence officielle CTK, M. Gorbatchev a notamment déclaré à cette occasion : *« Je crois que les yeux et les visages sont ce qu'il y a de plus vrai et je peux y lire vos sentiments. »* Il a remercié les Praguois de leur accueil et leur a donné cette assurance : *« Nous sommes de bons amis et nous réfléchirons ensemble sur ce qu'il faudra faire pour nous rapprocher l'un de l'autre. »*

La visite de M. Gorbatchev à Prague, en ce printemps 1987, évoque beaucoup de souvenirs d'un autre printemps, celui de 1968, et de ses amorces prometteuses de réforme et de démocratisation de la société. Mais il a réveillé des espoirs en Tchécoslovaquie. Le nouveau chef du Kremlin réussira-t-il à convaincre des dirigeants réticents de suivre l'exemple de sa politique d'ouverture, notamment en matière économique ? M. Zdenek Mlynar, ancien secrétaire du comité central du PC tchécoslovaque à l'ère Dubcek, en exil à Vienne depuis 1968, et qui fut le condisciple de M. Gorbatchev à l'Académie du parti à Moscou, est optimiste. *« Je constate surtout une nouvelle façon de penser au sein de la direction politique soviétique. Ce qui se passe actuellement en Union soviétique inspire de l'espoir. »* M. Mlynar est convaincu que le chef du Kremlin apportera *« du vent frais »* dans l'appareil sclérosé du PC tchécoslovaque. *« Si M. Gorbatchev était membre du PC tchécoslovaque, on l'aurait exclu pour ses idées réformatrices »*, estime-t-il non sans ironie. Mais il ne s'agit pas, selon M. Mlynar, de réhabiliter les idées et les réformateurs de 1968, mais d'arriver *« à des solutions des problèmes actuels avec une nouvelle équipe »*.

« Une source d'inspiration »

En dépit de fortes réticences au sein de l'équipe dirigeante, les idées de réforme semblent cependant gagner du terrain. Après le discours de M. Husak devant le comité central du parti en mars dernier, les critiques ont été réduits au silence. L'organe du parti *Rude Pravo* a salué M. Gorbatchev comme *« un homme politique qui a des idées nouvelles »*. A la veille de l'arrivée du chef du Kremlin, M. Jaromir Matejka, vice-secrétaire du comité gouvernemental du Plan, a annoncé un *« changement fondamental dans les méthodes de gestion économique et un renforcement de l'indépendance et des responsabilités des entreprises »*, tout en préconisant une *« plus grande ouverture de l'économie du pays »*.

Dans l'allocution qu'il a prononcée jeudi soir au dîner offert pour ses hôtes soviétiques, le président Husak a réaffirmé que la Tchécoslovaquie considère la nouvelle politique soviétique comme une *« source d'inspiration »* et comme un *« stimulateur signifiant »*. Il est allé jusqu'à qualifier de *« grandioses »* les idées de réformes de M. Gorbatchev, ajoutant : *« Nous aussi, dans le cadre de nos propres conditions, nous considérons que la reconstruction du système économique et d'autres domaines, la consolidation de la démocratie socialiste, le développement de la participation des gens à la direction et à la gestion, une meilleure information du public »* constituent l'*« orientation principale »* du PCT.

Le secrétaire général du PC soviétique, de son côté, a accueilli avec *« compréhension »* les décisions du dernier plénum du PC tchécoslovaque, ajoutant qu'il serait *« heureux si les expériences soviétiques pouvaient être utiles »* à la Tchécoslovaquie.

L'absence de réformes et des structures industrielles souvent obsolètes ont conduit la Tchécoslovaquie à une stagnation se traduisant par un niveau de vie en baisse, menaçant l'équilibre subtil qui s'est institué entre le pouvoir et une société encore profondément marquée par le traumatisme de 1968.

Malgré ses retards, la Tchécoslovaquie est parmi les pays du Comecon l'un des plus industrialisés, et un meilleur développement de son économie serait du plus grand intérêt pour Moscou.

Selon des rumeurs non confirmées mais qui circulent dans les milieux occidentaux, M. Gorbatchev pourrait annoncer à Prague un retrait partiel des troupes soviétiques de la Tchécoslovaquie. Un tel geste, sans réelle importance militaire, ne manquerait pas de le rendre populaire auprès de l'opinion tchécoslovaque. Depuis l'invasion militaire en 1968, l'URSS a stationné en permanence en Tchécoslovaquie cinq divisions, totalisant 85 000 hommes, 1500 chars, 300 avions et 50 fusées nucléaires. Dans son toast de jeudi soir, M. Gorbatchev a de nouveau rejeté la conception de l'équilibre de la terreur nucléaire, en réclamant *« une nouvelle approche politique du problème et la reconnaissance de la possibilité de créer un monde sans armes nucléaires »*.

Après une série d'entretiens avec les leaders tchécoslovaques vendredi à Prague, M. Gorbatchev se rendra samedi à Bratislava pour y rencontrer les dirigeants du PC slovaque.

WALTRAUD BARYLL

ESPAGNE : l'extension de l'agitation sociale

L'opposition reste entière entre le gouvernement et les syndicats

MADRID
de notre correspondant

La difficile situation sociale à laquelle sont actuellement confrontés les dirigeants socialistes espagnols pourrait s'intituler « Chronique de grèves annoncées ». En effet, au lendemain des dernières élections syndicales, étalées d'octobre à décembre, la grande centrale syndicale communiste, Commissions ouvrières, avait averti le pouvoir : *« Nous n'avons peut-être pas la majorité, mais nous contrôlons toujours la plupart des très grandes entreprises publiques. »* Le syndicat socialiste UGT, l'Union générale des travailleurs, avait remporté le plus grand nombre de délégués au niveau national, mais essentiellement dans les petites et moyennes entreprises.

Le résultat est là : durant toute cette semaine, le bâtiment a débrayé province par province, Iberia et la compagnie intérieure sont à nouveau en grève vendredi 10 avril, et les chemins de fer (RENFE) en font autant. Au total, les Commissions ouvrières disent avoir réuni près d'un million de travailleurs dans ces divers mouvements qui perturbent sérieusement le pays au moment où la saison touristique commence avec les vacances de Pâques.

La liste des grèves de la semaine est encore longue : Renault (dans ses trois usines de Valladolid, Séville et Palencia), General Motors, le métro madrilène, les autobus de Barcelone, les hôpitaux publics, les étudiants en médecine. On parle aussi de mouvements dans l'hôtellerie la semaine prochaine.

En trois mois, le nombre de grévistes recensés est presque aussi élevé que pour toute l'année 1986, selon des chiffres du patronat : 1,45 million contre 1,79 million. Selon la même étude, on a déjà dénombré huit cent cinquante grèves de janvier à mars. Si le rythme se maintient, 1987 sera, et de loin, l'année la plus conflictuelle de l'ère socialiste.

Menaces sur l'emploi

« Le cœur des Espagnols est avec les grévistes, mais leur raison est avec le gouvernement », estimait mercredi le secrétaire d'Etat au commerce, qui se dit convaincu que la population comprend la nécessité de la politique économique actuelle et commence à être lasse des grèves. *« Si la grève dure deux jours, le travailleur perd déjà de l'argent, et, finalement, préfère obtenir un accord avec un demi-point* [de hausse salariale] *de moins* [que la hausse revendiquée]. » En d'autres termes : ne pas perdre son emploi.

Même message à la direction des chemins de fer : trop de grèves pourraient conduire à des suppressions d'emplois. Quant au patronat, il commence sérieusement à s'inquiéter de la situation,qui, selon lui, risque de miner le climat de confiance qui s'est installé en 1986 chez les chefs d'entreprise, année importante,puisque c'est la première pour l'Espagne au sein de la CEE.

Pour le patron des patrons, M. José Maria Cuevas, la grogne actuelle n'a pas que des motifs économiques, et le train social pourrait bien en cacher un autre, uniquement politique (on est à deux mois d'importantes élections municipales). *« On ne peut pas justifier la vague de conflits actuelle par un point ou un demi-point »* de hausse de salaires, a-t-il lancé.

Ce n'est visiblement pas l'opinion des Commissions ouvrières et de l'UGT, qui sont décidées à se battre à Iberia, Aviaco ou RENFE, précisément pour obtenir un point ou deux. Ce n'est pas ça qui va mettre en péril l'objectif du gouvernement des 5 % d'inflation en 1987, estime l'UGT, qui réclame chaque jour avec plus d'insistance la tête du ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga. Un ministre que M. Felipe Gonzalez a, jusqu'à présent, défendu contre vents et marées.

Le 24 février encore, lors du traditionnel discours sur l'état de la nation, il avait encore tranché en sa faveur face à ceux qui réclament un peu plus de socialisme et un peu moins de pragmatisme. Le gouvernement est, certes, préoccupé, mais pas inquiet de cette situation, dont finalement l'un des grands enjeux est à plus long terme l'amélioration des relations, qui se sont fortement dégradées entre le Parti socialiste et les « camarades » de l'UGT, dont l'appui est essentiel à la paix sociale et lors d'élections.

(Intérim.)

● **Attentat à Barcelone contre une banque française.** — Une voiture piégée a explosé jeudi 9 avril, devant la Société générale de banque, faisant deux blessés légers. Un incendie s'est aussitôt déclaré, détruisant partiellement l'établissement. Cet attentat (le troisième dans la capitale catalane en deux semaines) s'inscrit dans la *« campagne contre les intérêts français en Espagne »*, menée par l'ETA en réponse aux expulsions par la France de militants de l'organisation séparatiste basque. Paris a d'ailleurs expulsé vers l'Espagne, ce même jeudi, un membre présumé des Commandos anticapitalistes autonomes, M. Francisco Haya Zulaika. *(AFP.)*

ITALIE : la démission de M. Craxi

Démocrates-chrétiens et socialistes n'ont pu surmonter leur conflit

Le quarante-cinquième gouvernement italien de l'après-guerre a vécu. A 20 heures, le jeudi 9 avril, M. Bettino Craxi s'est en effet rendu au palais du Quirinal pour remettre sa démission définitive au chef de l'Etat à l'issue d'un débat parlementaire qui n'a fait apparaître aucun rapprochement des points de vue entre démocrates-chrétiens et socialistes.

ROME
de notre correspondant

Le principal sujet d'opposition entre les deux grands « alliés » au sein du pentaparti (1) est l'organisation, le 14 juin, de référendums sur le nucléaire et la justice, et la dissension sur ce point ne paraît plus pouvoir être surmontée. Pour les démocrates-chrétiens, ces projets de consultations ont été « utilisés » par le PSI pour tester l'hypothèse d'une majorité alternative à la coalition à cinq ; ils estiment que des sujets aussi importants que le nucléaire et la justice doivent faire l'objet d'une politique coordonnée par la majorité. Les socialistes, pour leur part, accusent la DC de vouloir priver les citoyens de leur droit constitutionnel de s'exprimer sur des thèmes les intéressant au premier chef.

Le ministre démissionnaire des affaires étrangères, le démocrate-chrétien, M. Giulio Andreotti, lors de son « tour de piste » du 9 au 25 mars, avait tenté une synthèse en proposant au PSI l'hypothèse d'un référendum consultatif (2) sur le nucléaire. Les socialistes, par la voix d'un de leurs porte-parole, avaient estimé une telle formule *« digne de la Bulgarie »*.

C'est dire que les possibilités de reconduction d'une formule de gouvernement à cinq pour terminer la législature sont à présent pratiquement épuisées. Quoi qu'il en soit, M. Francesco Cossiga devra bien — et très rapidement après désormais trente-huit jours de crise — proposer le nom d'un futur président du conseil, ne serait-ce que pour diriger les affaires le temps des élections... et pour accueillir les participants du sommet des sept Grands pays industrialisés à Venise, début juin. Outre l'inévitable M. Andreotti, les favoris du « toto-ministro » étaient, vendredi, M. Fanfani, président du Sénat, autre « incontournable » (il a déjà été cinq fois chef du gouvernement) et M. Scalfaro, actuel ministre de l'intérieur, une personnalité démocrate-chrétienne unanimement reconnue pour mesurée et honnête, et qui présente l'avantage d'être déjà, ès fonctions, « responsable » des élections.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Outre la DC et le PSI, le pentaparti comprend les républicains, les libéraux et les sociaux-démocrates.

(2) La Constitution ne permet aujourd'hui que des référendums visant à abroger une loi existante.

Afrique

La tension en Afrique du Sud et l'occupation de la Namibie

Le gouvernement redoute des troubles lors des élections du 6 mai

Le gouvernement de Pretoria a demandé, jeudi 9 avril, aux pays occidentaux d'agir auprès des Etats d'Afrique noire voisins de l'Afrique du Sud pour que ceux-ci refusent toute aide aux maquisards de l'ANC (Congrès national africain) qui tenteraient de perturber les élections législatives sud-africaines (réservées au Blancs), prévues pour le 6 mai prochain.

Le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a convoqué à ce sujet les représentants diplomatiques des pays occidentaux en poste à Pretoria. De Lusaka (Zambie), l'ANC a démenti avoir regroupé des forces en territoire zambien pour provoquer des troubles lors de la campagne électorale sud-africaine. Le gouvernement de Lusaka a publié un démenti similaire.

L'ANC a, d'autre part, accusé les autorités de Pretoria d'être à l'origine de l'explosion d'une bombe à Gaborone, qui a fait trois morts (*Le Monde* du 10 avril), jeudi 9 avril. Cet engin explosif avait été placé dans une camionnette immatriculée en Afrique du Sud, où elle a sans doute été volée. Pour l'ANC, les déclarations de M. Botha *« visent à justifier à l'avance une agression armée contre les pays de la « ligne de front », qui a déjà commencé avec l'explosion de Gaborone »*.

A Maputo, le gouvernement mozambicain a tenu des propos semblables, indiquant notamment : *« Cette sorte de déclaration est habituellement le prélude à des attaques contre le Mozambique et d'autres Etats frontaliers de l'Afrique du Sud, et est destinée à justifier une agression aux yeux de l'opinion internationale. »* — *(AFP, Reuter.)*

● **SAHARA OCCIDENTAL : le Polisario revendique une attaque contre le mur marocain.** — Le Front Polisario a annoncé avoir lancé une « violente attaque », mercredi 8 avril, contre le mur de défense marocain, dans la région de Haouza, au nord-est du Sahara occidental, au cours de laquelle, selon le Polisario, cent cinquante-sept soldats marocains auraient été tués, et dix-sept faits prisonniers. — *(AFP).*

● **SÉNÉGAL : mise en liberté provisoire de séparatistes casamançais.** — Une centaine de prévenus, inculpés pour leur implication présumée dans les troubles de Casamance, ont été mis en liberté provisoire au début du mois, a-t-on appris, mercredi 8 avril, à Dakar, de source sûre. Ces mesures concernent quatre-vingt-douze détenus sur cent cinquante-deux personnes incarcérées et inculpées par la cour de sûreté de l'Etat. La plupart des arrestations avaient été opérées à la suite d'une réunion clandestine du MFDC (Mouvement des forces démocratiques de Casamance), le 22 octobre dernier, dans le village de Tionck-Essil. — *(AFP.)*

● **Trente-quatre mineurs tués dans une explosion.** — Trente-quatre mineurs sud-africains ont péri, jeudi soir 9 avril, lors d'une explosion due au gaz, dans une houillère près d'Ermelo, à 180 km à l'est de Johannesburg. Vingt-sept Noirs et trois Blancs, qui travaillaient à 110 m de profondeur, ont succombé à des émanations de monoxyde de carbone résultant d'une explosion de gaz méthane, a précisé la société exploitante, la Trans Natal Coal Corporation, deuxième mine en importance du pays, appartenant à Gencor. — *(AFP.)*

Le Conseil de sécurité s'oppose à des sanctions obligatoires contre Pretoria

NEW-YORK
(Nations unies)
de notre correspondant

Après un marathon oratoire de quatre jours, le Conseil de sécurité s'est séparé, jeudi 9 avril, sur un constat d'échec à propos de l'avenir de la Namibie. Proposée par le groupe africain, soutenue par la majorité des pays du tiers-monde et par le bloc de l'Est, la résolution a été rejetée en raison d'un double veto, américain et britannique. La France s'est abstenue, de même que l'Italie et le Japon, alors que l'Allemagne fédérale a voté contre le texte.

La résolution, qui condamnait *« avec force l'Afrique du Sud raciste pour l'occupation illégale de la Namibie »*, demandait que les Nations unies *« réaffirment leur responsabilité directe »* quant à l'avenir du territoire. Afin de faire pression sur Pretoria, les auteurs du texte exigeaient des sanctions *« globales et obligatoires »* à l'égard de l'Afrique du Sud. Ce sont ces trois mots de trop qui ont, une fois de plus, provoqué les votes négatifs et les abstentions.

Si tous les Occidentaux considèrent la présence sud-africaine en Namibie comme illégale ou injustifiable, ils refusent en revanche toute idée de sanctions obligatoires. Selon les Britanniques, celles-ci donneraient à Pretoria l'excuse pour *« s'entêter »* ; les Français estiment que le procédé de *« pressions progressives »* choisi par les Douze convient mieux au but poursuivi ; les Américains, enfin, pensent que l'avenir de la Namibie ne saurait être dissocié de celui de deux autres pays de la région : l'Afrique du Sud et l'Angola.

CHARLES LESCAUT.

TCHAD

Vers une rencontre Habré-Goukouni Oueddeï à Abidjan ?

Des rumeurs persistantes circulent depuis quarant-huit heures, dans les milieux diplomatiques d'Abidjan, sur la venue prochaine en Côte-d'Ivoire du président tchadien, M. Hissène Habré, où il pourrait rencontrer M. Goukouni Oueddeï, chef historique du GUNT. Celui-ci est arrivé dans la capitale économique ivoirienne lundi dernier, en provenance d'Alger, et il a été reçu, une seconde fois, jeudi 9 avril, par le président Houphouët-Boigny. Le président ivoirien avait laissé entendre, dans le passé, que, lorsque les circonstances le permettraient, il pourrait favoriser un « sommet de réconciliation » entre MM. Habré et Goukouni Oueddeï.

D'autre part, s'agissant du conflit entre le Tchad et la Libye, l'hebdomadaire britannique *Jane's Defense Weekly* indique que les forces tchadiennes se sont emparées d'un arsenal d'armes soviétiques pour une valeur estimée à 1 milliard de dollars, lors de leur offensive contre les bases libyennes situées dans le nord du Tchad. Cet arsenal, précise *Jane's*, comporte des pièces encore jamais examinées en Occident. — *(AFP.)*

Asie

JAPON : les élections locales des 12 et 26 avril

Un scrutin crucial pour M. Nakasone

Des élections locales doivent avoir lieu au Japon les 12 et 26 avril.

TOKYO
de notre correspondant

Lorsque M. Masaki Nakayama, secrétaire général de la Fédération libérale démocrate d'Osaka, proposa aux candidats se présentant à ces élections d'inviter M. Nakasone à venir soutenir leur campagne, il provoqua un tollé général. A Osaka comme ailleurs à travers le Japon, il n'a pas été question que le premier ministre, *« M. Taxe »*, prenne la parole au cours de la campagne électorale : *« Avec le boulet de la réforme fiscale au pied, M. Nakasone ne pouvait que desservir les candidats de son parti »*, commente un journaliste politique local.

Même à Tokyo, dont le gouverneur sortant est un indépendant soutenu par les conservateurs, le premier ministre, qui est aussi président du parti libéral démocrate (PLD), est resté silencieux. Expérience frustrante : l'impopularité de sa réforme fiscale a empêché M. Nakasone de mener son parti à la bataille, et cette tâche est revenue à son rival et éventuel successeur, M. Takeshita, secrétaire général du PLD.

Ces élections locales, dont l'enjeu est le maintien de l'avance obtenue par les conservateurs à la suite des doubles élections (générales et sénatoriales) de juillet dernier, concernent les conseillers généraux et municipaux de quarante-quatre préfectures et surtout les gouverneurs et les maires des treize principales villes du Japon. Elles ont pris un tour inhabituel en raison de la crise politique que connaît le Japon depuis la rentrée parlementaire (la Diète étant bloquée par la fronde de l'opposition).

Bien que la question de la réforme fiscale soit étrangère aux problèmes locaux, elle a dominé toute la campagne électorale, l'opposition en ayant fait son cheval de bataille. Le projet de réforme, qui prévoyait notamment l'introduction d'une TVA, a provoqué une levée de boucliers non seulement dans l'opposition mais aussi dans une partie de l'opinion publique, en particulier dans des couches sociales telles que les commerçants, traditionnellement favorables au PLD.

L'opposition désunie

Les candidats conservateurs, traumatisés par la défaite cuisante de leur parti lors de l'élection sénatoriale partielle dans la circonscription d'Iwata en mars dernier, ont cherché à persuader leurs électeurs qu'eux aussi étaient opposés à cette réforme. Plus d'un candidat conservateur a de ce fait poussé un soupir lorsque, la semaine dernière, le premier ministre a annoncé l'ajournement de la réforme.

Les électeurs n'en ont pas été pour autant plus éclairés dans leur choix. La focalisation de la campagne sur la question de la réforme fiscale ajoutée aux stratégies locales des partis, reposant sur des alliances le plus souvent en contradiction avec les positions prises au niveau national, n'ont fait que confondre définitivement les électeurs.

Ainsi, des candidats conservateurs en désaccord avec leur propre parti sur la réforme ont reçu le soutien de l'opposition, tandis que l'unité de celle-ci a volé en éclats lorsque des rivalités électorales sont entrées en jeu. Par exemple, à Osaka, M. Kishi, gouverneur conservateur sortant, épaulé par l'opposition (mais non par le Parti communiste), a promis aux électeurs de lutter contre la réforme. Mais à Tokyo, M. Suzuki, lui aussi soutenu par le PLD, bien que, à l'en croire, il soit farouchement opposé à la réforme fiscale, n'en a pas moins contre lui deux candidats (un socialiste et un communiste, car les deux partis n'ont pu s'entendre sur une candidature unique).

La partie la plus importante de ces élections locales, qui se dérouleront en deux temps (les 12 et 26 avril), se jouera dès le premier vote. C'est en effet le dimanche 12 que seront désignés les gouverneurs et les maires des principales villes du Japon. Le 26, ce sera le tour de trente-sept mille conseillers municipaux.

Deux circonscriptions seront un test pour le PLD : celles de Fukuoka et de l'Hokkaïdo. Ailleurs, les conservateurs devraient en effet conserver les sièges enlevés à l'opposition au cours des dix dernières années. Au début des années 70, les partis progressistes contrôlaient la plupart des grandes municipalités du Japon : ces *« mairies rouges »* avaient été la conséquence de la vague de protestations provoquée par les grands problèmes de pollution.

A Fukuoka, le gouverneur sortant, M. Okuta, avait été élu grâce à une alliance PC-PS : cas désormais unique. Il a contre lui un candidat soutenu par le PLD et les partis d'opposition modérés. En Hokkaïdo, la situation est moins tranchée, car le gouverneur sortant est issu de l'aile droite du PS et il ne bénéficie pas du soutien des communistes. Si non seulement le PLD ne récupère pas l'une de ces deux préfectures, mais aussi vient à perdre une des onze autres qu'il contrôle, M. Nakasone risque de se trouver en sérieuse difficulté.

PHILIPPE PONS.

PHILIPPINES

Suspension des pourparlers avec les rebelles musulmans

Manille. – Les pourparlers entre le gouvernement philippin et les rebelles musulmans du Front national de libération Moro (MNLF) en vue de l'obtention de l'autonomie du sud de l'archipel, qui avaient repris jeudi 9 avril, ont été aussitôt suspendus en raison d'une impasse survenue dans les discussions sur l'étendue des territoires devant bénéficier d'un nouveau statut et à la suite d'un affrontement meurtrier qui a opposé lundi dernier l'armée et les maquisards.

Dans un communiqué conjoint publié à Manille, où avaient repris les pourparlers entamés il y a deux mois, le gouvernement et le MNLF ont annoncé la création d'une commission d'enquête sur cet affrontement, qui s'est produit dans la province de Zamboanga-del-Sur (île méridionale de Mindanao), mettant fin à une trêve des combats de sept mois. Selon le MNLF, il y aurait eu huit morts. La reprise des pourparlers ne pourra intervenir qu'après que la commission aura présenté ses conclusions sur cet incident.

D'autre part, l'agence semi-officielle de presse PNA a confirmé, jeudi également, les aveux formulés par un jeune Philippin identifié sous le nom de Rachid Abubakar, âgé de dix-sept ans, qui a été arrêté et a indiqué avoir tué un touriste français, Richard Angelis, et blessé un Néo-Zélandais, M. Wate Fairly, à qui il servait de guide dans l'île de Sibacong, au sud des Philippines. Selon PNA, le fusil utilisé par le jeune homme avait été initialement attribué à un milicien. Le corps du Français n'a cependant pas été retrouvé. – *(AFP.)*

Tokyo dément avoir conclu un accord secret avec les Etats-Unis sur le transit d'armes nucléaires

Un porte-parole du ministère japonais des affaires étrangères a démenti, jeudi 9 avril, l'existence d'un accord secret conclu entre Tokyo et Washington sur l'introduction au Japon d'armements nucléaires (*le Monde* du 8 avril), mais indiqué que son gouvernement avait demandé aux Etats-Unis d'authentifier un document que le Parti communiste japonais a présenté comme une preuve d'un tel accord.

M. Yoshifumi Matsuda, qui, avant d'être porte-parole du ministère, y fut responsable des questions de sécurité, a déclaré qu'il avait connaissance de *« tous les documents »* afférents au traité de sécurité signé par le Japon avec les Etats-Unis et que Tokyo n'avait passé *« aucun accord confidentiel, de quelque nature que ce soit »*, sur le transit d'armements ou d'équipements nucléaires à bord d'avions ou de navires américains faisant escale au Japon.

Le document que Tokyo a demandé à Washington d'authentifier avait été rendu public, samedi 4 avril, par le Parti communiste. Il s'agit d'un télégramme que M. Dean Rusk, alors secrétaire d'Etat, aurait adressé, en 1966, à l'ambassade américaine au Japon au sujet d'une possible remise en cause d'*« arrangements confidentiels »* par lesquels le Japon aurait permis un tel transit. Le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, a lui aussi démenti qu'un tel accord ait été conclu. – *(AFP.)*

● **PAKISTAN : attentat.** – Un nouvel attentat à la voiture piégée a fait au moins dix morts et plusieurs dizaines de blessés, certains très grièvement, dans la soirée du jeudi 9 avril à Rawalpindi (nord du Pakistan), selon la police. Plusieurs bâtiments alentour ont été endommagés par l'explosion du véhicule. Des attentats commis de la même façon s'étaient déjà produits à Peshawar, près de la frontière avec l'Afghanistan, et la police pakistanaise en avait rendu responsables des agents des services secrets afghans. – *(AFP)*

● **CAMBODGE : appel.** – Deux cents Cambodgiens rescapés du régime kmer rouge, parmi lesquels le photographe Dith Pran, dont le drame avait inspiré le film *la Déchirure*, ont adressé, mardi 7 avril, une lettre à de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement, dont le président Reagan, pour que la Cour internationale de justice de La Haye soit saisie afin que l'existence d'un génocide au Cambodge soit reconnue et que les responsables du régime dirigé par M. Pol Pot de 1975 à 1979 soient poursuivis. Ils soulignent que l'invasion vietnamienne de leur pays, qu'ils condamnent, n'a pas éliminé le risque d'une reprise de ce génocide. Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix 1986, a apporté son soutien à cette démarche. – *(AFP.)*

BIRMANIE : la lutte contre les insurrections

Les combats se sont intensifiés en 1986

Six cent cinquante et un soldats gouvernementaux birmans ont trouvé la mort, et près de 2 000 autres ont été blessés, dans les combats contre les maquis des régions frontalières au cours de l'année écoulée, ont reconnu les autorités de Rangoun dans leur bilan annuel de la situation militaire. Selon ce bilan, diffusé par la radio officielle le 26 mars, les forces gouvernementales ont tué 2500 insurgés ; 1 200 maquisards ont été faits prisonniers ou se sont rendus. Dans une émission de leur propre station de radio clandestine, deux jours plus tard, les insurgés communistes ont, pour leur part, affirmé que 2 500 soldats birmans avaient été tués ou blessés depuis novembre dernier dans les offensives menées contre les bases du maquis maoïste, dans le nord-est de la Birmanie.

D'un côté comme de l'autre, ces bilans – invérifiables dans l'absolu – sont largement supérieurs à ceux de l'année dernière. Ils confirment l'intensité des combats qui se déroulent dans plusieurs régions montagneuses de l'est de la Birmanie, où les forces de Rangoun ont lancé des offensives énergiques et infligé de sérieux revers aux insurgés communistes et à plusieurs maquis ethniques autonomistes.

Le gouvernement birman avait promis, il y a trois ans, d'éliminer définitivement, à court terme, les maquis antigouvernementaux. Il semble avoir rencontré une résistance plus vigoureuse que prévu. Dans son discours annuel à l'occasion de la fête de l'armée, le 27 mars, le général Saw Maung, commandant en chef de l'état-major, s'est gardé de prédire une fin prochaine à cette guerre civile vieille de près de quarante ans. Il s'est contenté d'appeler la population et les militaires à *« continuer le combat en vue d'éradiquer l'insurrection »*, sans fixer de date limite pour y parvenir.

Les autorités de Rangoun font aussi état, ces derniers temps, d'attentats en nombre croissant commis par des insurgés contre des objectifs civils. Dans le dernier en date, rapporté par la presse officielle birmane, vingt personnes auraient été tuées et plus de cent blessées lors de l'explosion d'une bombe devant la pagode d'un village dans l'Etat Mon, sud-est de la Birmanie (*le Monde* du 1er avril). Le poseur de bombe, blessé dans l'explosion, a reconnu appartenir au Nouveau Parti de l'Etat Mon, un des plus petits maquis autonomistes du pays. Il est rare que de tels attentats puissent être confirmés de source indépendante, les régions en question étant inaccessibles aux étrangers.

La force des communistes

Bien que privés désormais de la plus grande part de l'assistance militaire qu'ils recevaient jadis de la Chine, les communistes restent la force la mieux organisé parmi les groupes armés s'opposant à Rangoun. Leur radio vient d'achever la diffusion, entreprise il y a un an, d'un rapport politique adopté lors du troisième congrès du Parti, tenu en septembre-octobre 1985 dans leur quartier général à la frontière chinoise.

La ligne politique réaffirmée avec force par l'insurrection communiste, qui compte quelque douze mille hommes en armes et reste la plus puissante d'Asie du Sud-Est après le maquis communiste des Philippines, est celle de la lutte à outrance contre le régime de Rangoun, modérée pour la forme par des propositions de négociations sur des bases inacceptables pour le gouvernement birman.

Loin d'avoir pris en compte les nouvelles options diplomatiques et idéologiques de la Chine, les communistes birmans restent fidèles à la « pensée Mao-Zedong » et à la révolution mondiale... La conclusion du rapport laisse entendre que des dissensions se sont fait jour ces derniers temps au sein du parti, avec l'émergence d'un *« déviationnisme de droite »* dont le congrès de 1985 semble avoir entériné la défaite.

Bien que le rapport ne fournisse pas de détail à ce sujet, il fait peu de doute que les désaccords aient porté sur la stratégie à adopter face à Rangoun après la suspension de l'aide chinoise, dont les communistes birmans étaient les derniers à bénéficier en Asie du Sud-Est par une sorte d'anachronisme contrastant avec le réchauffement des relations entre Rangoun et Pékin.

La vieille direction maoïste du parti a finalement été reconduite sous la présidence de Ba Thein Tin, son chef depuis la révolution culturelle chinoise des années 60. La fidélité au maoïsme qu'il incarne n'empêche pas les communistes birmans, selon tous les recoupements faits par les services spécialisés occidentaux, de prendre une part de plus en plus active dans le trafic de l'opium cultivé dans le Triangle d'or et de l'héroïne qu'ils raffinent eux-mêmes pour financer leur armée.

FRANCIS DERON.

Amériques

Le voyage du pape en Argentine

Jean-Paul II dans la banlieue ouvrière de Buenos-Aires

Jean-Paul II est rentré jeudi 9 avril à Buenos-Aires, après avoir visité les villes de Corrientes, à la frontière du Paraguay, et de Parana, capitale de la province d'Entre-Rios, sur le fleuve Parana. A Corrientes, sous une pluie torrentielle, le pape a notamment parlé des inégalités sociales. A Parana, où les communautés étrangères sont particulièrement nombreuses, il a demandé à l'Argentine de ne pas se fermer à l'immigration. Le gouvernement argentin a pris en effet depuis un an des dispositions pour limiter l'immigration « sauvage » en provenance des pays limitrophes, Bolivie, Paraguay et Chili.

BUENOS-AIRES
de nos envoyés spéciaux

Jean-Paul II devait, vendredi 10 avril dans l'après-midi, prononcer une allocution très attendue à l'occasion de sa rencontre avec le monde du travail de la capitale. Ce rendez-vous, qui a eu lieu au marché central de Buenos-Aires, situé dans la banlieue ouvrière La Mantaza, au sud-ouest de la grande métropole, est d'abord un test. L'affluence populaire à Buenos-Aires le jour de l'arrivée du pape a, en effet, été nettement inférieure aux prévisions. Vendredi, on attendait un million de personnes.

Dans un contexte social particulièrement tendu, le gouvernement pouvait redouter que cette manifestation ne prenne une tournure très politique. En raison de l'agressivité traditionnelle des péronistes et de la forte capacité de mobilisation de la CGT (Confédération générale du travail, centrale syndicale unique, péroniste), celle-ci avait suggéré à la conférence épiscopale, responsable exclusive de l'organisation du voyage pontifical, que son secrétaire général, M. Saul Ubaldini, puisse prendre la parole au marché central et qu'il remette au pape un véritable cahier de doléances des travailleurs argentins. L'Eglise s'est opposée à cette requête, faisant valoir que la visite de Jean-Paul II était strictement pastorale et non pas politique.

De son côté, le gouvernement Alfonsin a marqué un point important à quelques jours de l'arrivée du pape en remplaçant M. Hugo Barrionuevo par M. Carlos Alderete, au poste de ministre du travail.

M. Alderete, dirigeant du puissant syndicat de Luz et Fuerza, équivalent de l'EDF, a obtenu l'aval de la plupart des autres leaders des différentes branches de la CGT. Même M. Saul Ubaldini s'est rallié, du moins publiquement, à une nomination qui affaiblit pourtant son prestige personnel au sein de l'organisation syndicale. Un remaniement ministériel apparemment mineur, mais qui modifie le rapport des forces politiques et est largement commenté par la presse argentine.

M. Ubaldini était en effet fermement opposé au « pacte social » proposé par le gouvernement Alfonsin, qui souhaite définir clairement des règles du jeu entre les différents partenaires sociaux. A court terme, l'Argentine pourrait être épargnée par les grèves générales à répétition – sept depuis l'élection de M. Alfonsin en 1983 – décrétées par la puissante CGT.

CATHERINE DERIVERY et MARCEL NIEDERGANG.

EN BREF

● **BRÉSIL : fusillade à la gare centrale de Rio-de-Janeiro.** – Une fusillade, déclenchée par les gardiens de la gare centrale de Rio-de-Janeiro, a fait deux morts et quarante-six blessés, jeudi 9 avril, parmi les voyageurs révoltés par la paralysie des trains à la suite d'une grève des cheminots. Les gardes armés de la gare ont délibérément ouvert le feu avec leurs pistolets sur la foule lorsque des voyageurs ont commencé à se livrer à une déprédation des locaux. Une centaine de protestataires ont riposté à coup de pierres et ont complètement détruit l'un des terminaux avant d'incendier des voitures. Cinq heures après le début des affrontements, les soldats casqués de la police et de l'armée réussissaient à contrôler la situation après avoir pris position autour des locaux. – *(AFP.)*

● **PÉROU : trois morts lors d'une attaque à la bombe.** – Un officier de l'armée péruvienne et deux civils ont été tués dans un attentat commis le jeudi 9 avril dans un restaurant de Lima fréquenté principalement par des militaires basés dans une caserne voisine. Il s'agit de l'action terroriste la plus sanglante lancée contre des militaires depuis les premiers accrochages avec la guérilla, il y a maintenant sept ans. – *(AFP).*

● **ETATS-UNIS : nouvelle candidature démocrate à la présidentielle de 1988.** – Le sénateur démocrate Paul Simon (Illinois) a annoncé, jeudi 9 avril, sa candidature à l'élection présidentielle de 1988. Deux autres démocrates, M. Gephardt, représentant de l'Etat du Missouri, et M. Babbitt, ancien gouverneur de l'Arizona, se sont déjà officiellement mis sur les rangs. – *(AFP.)*

Après les incidents du parc O'Higgins à Santiago

La gauche chilienne dénonce une « provocation gouvernementale »

SANTIAGO
de notre correspondant

« C'est pas nous. » La totalité des organisations de gauche fait chorus depuis le 3 avril pour dénoncer la *« provocation gouvernementale »* du parc O'Higgins à Santiago et nier toute responsabilité dans les violents incidents qui ont éclaté ce jour-là en présence du pape. La coordination de la gauche, réunie d'urgence, a fait une déclaration dans laquelle elle affirme : *« La provocation aurait été le fait d'un groupe de pas plus de trois cents individus utilisant des techniques paramilitaires. »* Elle demande à l'Eglise la formation d'une commission d'enquête, avec laquelle elle s'engage à collaborer. *« La provocation du parc*, conclut-elle, *vise à justifier un redoublement de la répression. »*

Le MIR et le Parti communiste, mis en cause par la droite et les milieux officiels, ont abondé dans le même sens. Les communistes ont fait remarquer qu'il ne pouvait être de leur intérêt de provoquer de tels incidents quelques heures avant qu'un de leurs dirigeants soit reçu par Jean-Paul II en compagnie d'autres responsables politiques. Jaime Insunza, dirigeant du PC, a dénoncé la présence dans la foule d'un général des carabiniers en civil et s'est étonné que du matériel incendiaire ait pu être introduit, malgré les contrôles, sur le lieu du rassemblement.

L'Eglise a cependant durci le ton envers le mouvement démocratique populaire, Mgr Cox, président de la commission d'organisation de la visite papale, n'hésitant pas à accuser, le soir des échauffourées, *« ceux qui ont l'habitude de demander l'aide et la protection de l'Eglise »*. Une messe expiatoire sera dite par le cardinal Fresno le dimanche des Rameaux.

Le gouvernement a confié l'enquête à un juge d'instruction militaire qui, pour le moment, n'a présenté comme « preuve » que la photo de deux militants communistes mêlés à la foule, visiblement connus des services de sécurité. La photo ne montre aucune scène de violence.

Que s'est-il passé au parc O'Higgins ? Les témoignages sont si confus qu'il n'est guère facile de se faire une opinion. Plus qu'une seule et unique explication, il faut en chercher plusieurs. Il est incontestable qu'un petit groupe, quel qu'ait été son mobile ou sa filiation politique, était venu pour en découdre. Il est tout aussi vrai que certains membres de la garde papale ont eu une attitude violente pour contenir la foule, qui voulait être le plus près possible du pape. Les premiers heurts se sont produits entre civils dans la plus grande confusion.

Enfin, et surtout, l'intervention des carabiniers a transformé ce qui aurait pu n'être qu'un incident limité en une bataille rangée à laquelle participèrent 2 000 à 3 000 jeunes, motivés et unis davantage par la haine des « pacos » que par un programme politique précis. C'est dire combien la situation chilienne reste explosive, et combien la réconciliation prêchée par le pape semble lointaine.

GILLES BAUDIN.

Diplomatie

Pour surmonter l'opposition de la Cour suprême de Dublin

Les Irlandais devront approuver par référendum l'Acte unique européen

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Cour suprême d'Irlande vient de juger que la ratification de l'Acte unique européen par le Parlement de Dublin n'était pas conforme à la Constitution. La Cour a estimé que le titre III de ce texte – titre qui codifie la coopération des Douze en matière de politique étrangère – pourrait entraîner des abandons de souveraineté qui n'étaient pas prévus par le traité d'adhésion de l'Irlande à la CEE, signé, ratifié et approuvé massivement par référendum en 1972.

La Cour bloque ainsi le dépôt, par le gouvernement, des instruments de ratification qui constituent le dernier acte de la procédure. L'entrée en vigueur officielle de l'Acte unique se trouve donc retardée. De quelques semaines seulement, dit-on du côté irlandais. Le gouvernement, conformément aux pouvoirs que lui reconnaît la Constitution, va en effet organiser un référendum. M. Charles Haughey, premier ministre, a déjà annoncé jeudi son intention de faire vite. La Communauté et ses gouvernements, pris d'un intérêt subit pour les affaires de sécurité, et multipliant les déclarations ou initiatives sur ce thème, découvrent ainsi qu'on ne peut traiter avec désinvolture le problème de la neutralité irlandaise.

Les Irlandais créent la surprise. Certes, ils traînaient un peu, mais on imputait ce retard à l'agitation provoquée par les élections, et personne ne semblait douter qu'ils mèneraient à terme la procédure devant aboutir à l'approbation définitive de l'Acte unique. Le gouvernement l'avait signé, et les deux Chambres l'avaient ratifié ; il ne restait qu'à accomplir le dépôt formel des documents.

C'est un particulier, un économiste nommé Crotty, qui a joué les trouble-fête en demandant au tribunal de Dublin de constater que l'Acte unique était inconstitutionnel. Le tribunal ne l'a pas suivi, mais il a fait appel, et la Cour suprême vient donc de reconnaître que, effectivement, le titre III de l'Acte unique pouvait se traduire par des transferts de compétences allant au-delà de l'amendement à la Constitution approuvé par référendum en 1972.

La Cour a estimé que l'Acte unique ne pouvait être considéré comme un simple aménagement du traité de Rome, mais qu'il s'agissait bien d'un changement de nature, puisque la coopération en matière de politique étrangère, qui n'était jusque-là qu'un *« objectif vague »*, devenait une obligation imposée par le traité. Dans ces conditions, a-t-elle conclu, l'Acte unique ne peut être ratifié que moyennant un nouvel amendement à la Constitution.

Aussitôt le jugement connu, le premier ministre a immédiatement déclaré que l'intervention de la Cour ne mettait nullement en cause l'engagement de l'Irlande dans la Communauté. M. Haughey a annoncé son intention de soumettre dans les plus brefs délais aux deux Chambres du Parlement le projet de loi organisant le référendum.

En 1972, les électeurs s'étaient prononcés à plus de 75 % en faveur de l'adhésion de leur pays à la CEE. En dépit de quelques désillusions – ainsi, la réforme de la politique agricole commune est souvent perçue, ici plus qu'ailleurs, comme un rêve brisé, – la volonté d'appartenir à la Communauté demeure apparemment intacte.

Mais l'attachement à la neutralité, considérée comme une manifestation de l'indépendance nationale, est lui aussi très vif. Or, *« des initiatives comme celles qu'a récemment prises M. Delors en proposant, au nom de l'Acte unique, un sommet des Douze sur les problèmes de sécurité, correspond exactement à ce que nous voudrions éviter »*, commente un responsable irlandais à Bruxelles.

Le commissaire irlandais, M. Peter Sutherland, ancien ministre de la justice, a publié jeudi une déclaration dans laquelle on lit : *« L'appartenance à la Communauté est une dimension essentielle de la vie nationale. La ratification de l'Acte unique par l'Irlande apparaîtra comme la réaffirmation de cet engagement et de notre conviction que l'avenir du pays est lié à l'Europe. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

De Damas à Vienne

La mystérieuse carrière d'un chiffreur français agent du KGB

Le Quai d'Orsay a confirmé, jeudi soir 9 avril, une rumeur qui avait commencé de circuler dans la journée : le ministère des affaires étrangères a employé, jusqu'à sa mort en 1984, un agent du service du chiffre – chargé de coder et décoder les transmissions entre les postes diplomatiques et l'administration centrale à Paris – qui se serait rendu coupable de *« complicité avec une puissance étrangère pouvant porter atteinte aux intérêts de la France. »*

Si le nom de la puissance en question n'a pas davantage été prononcé que celui du fonctionnaire dont elle s'était aussi assuré les services, il ne fait aucun doute, selon les différentes « fuites » qui se sont produites depuis la révélation de cette affaire, qu'il s'agissait de l'Union soviétique.

On insiste, au Quai d'Orsay, sur le fait que cette affaire d'espionnage n'a aucun rapport avec la récente expulsion de six agents soviétiques en poste à Paris – dont trois ont déjà regagné Moscou, – et l'on rappelle qu'une instruction, ouverte en 1985 à la suite d'une enquête de la DST et confiée au juge Laroche, est toujours en cours.

Différentes précisions ont toutefois été données sur la carrière du chiffreur retourné par le KGB, au point qu'il semblerait *a priori* facile de percer le secret de son identité. Mais *a priori* seulement. Il était, par exemple, supposé être en poste à Damas en 1974, au moment où il a été « approché » avec succès par l'espionnage soviétique. Mais l'annuaire diplomatique ne fait figurer aucun nom de chiffreur à l'ambassade de France en Syrie pour cette période. Il serait mort en poste à Vienne en 1984, à l'âge de cinquante-sept ans, alors qu'il attendait son affectation à Londres.

Or le titulaire de la fonction, toujours selon l'annuaire diplomatique, était alors un jeune homme, qui a, depuis, poursuivi normalement sa carrière. Le chiffreur aurait, en outre, été classé « KR » au sein du KGB, autrement dit considéré comme un informateur important, alors que, du côté français, on assure ne pas voir à quels véritables secrets il aurait pu avoir accès (les télégrammes diplomatiques étant chiffrés bien plus souvent que ne l'exigerait leur contenu...)

L'irritation de la DST

Nouvel épisode de la « guerre des services » ? L'origine de ces indiscrétions pour le moins déroutantes, en tout cas, pourrait bien être la DST elle-même, irritée de ce que l'on considère souvent, dans ses rangs, comme le manque de sérieux des contrôles que la grande maison rivale, la DGSE, doit effectuer à la nomination des agents « sensibles », en particulier les chiffreurs. En l'occurrence, le « criblage » aurait été rien de moins qu'insuffisant.

Il est vrai qu'à côté des chiffreurs titulaires existent dans certains postes des chiffreurs adjoints, qui sont des agents contractuels de l'Etat, souvent choisis parmi les anciens sous-officiers des transmissions de la marine. Que la mystérieuse « taupe » du service du chiffre ait été recrutée par le Quai d'Orsay selon cette filière-là pourrait expliquer que cet agent ne figure pas dans la liste diplomatique.

B. B.

La « guerre des ambassades »

Moscou dénonce à son tour l'espionnage américain

En dépit du vote, jeudi 9 avril, d'une résolution par le Sénat américain demandant au secrétaire d'Etat, M. George Shultz, de renoncer à se rendre à Moscou en raison des affaires d'espionnage, ce dernier est toujours attendu, lundi 13 avril, dans la capitale soviétique. La visite a été confirmée, du côté soviétique, par M. Guerassimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Après avoir indiqué que l'Union avait été surprise par le scandale qui a éclaté à Washington au sujet de la sécurité de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, M. Guerassimov a affirmé : *« Nous voulons des relations normales avec les Etats-Unis. Nous voulons continuer à discuter. »*

A côté de ces paroles apaisantes, la partie soviétique a répliqué, jeudi, aux Américains sur le terrain choisi par ces derniers. Deux fonctionnaires, dont un expert des questions de sécurité, ont accusé les Etats-Unis d'utiliser des moyens ultra-sophistiqués pour espionner à l'intérieur des bureaux et des domiciles du personnel diplomatique soviétique à Washington, New-York et San-Francisco.

Du matériel saisi a été présenté à la presse à l'appui de ces accusations. Moscou a *« vivement protesté »* auprès de Washington après la découverte de ces systèmes d'écoute, a indiqué le ministère soviétique des affaires étrangères.

Dans le même ordre d'idées, les *Isvestia*, organe du gouvernement soviétique, ont affirmé, vendredi, que la *« santé »* des diplomates et fonctionnaires soviétiques en poste aux Etats-Unis était compromise par les moyens d'espionnage américains.

Selon les *Isvestia*, *« une prédisposition élevée aux maladies cancéreuses »* a été notée parmi les Soviétiques ayant travaillé aux Etats-Unis. Le journal incrimine des expositions à des radiations de laser, système utilisé par les Américains à des fins de surveillance.

Tout en se refusant à répondre aux accusations venant de Moscou, M. Reagan s'est une nouvelle fois indigné, jeudi, des agissements des services secrets soviétiques, qualifiant de *« scandaleuses »* les activités d'espionnage de l'ambassade américaine dans la capitale russe.

Le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Howard Baker, a toutefois estimé que l'actuelle polémique ne devrait pas nuire aux discussions de M. Shultz à Moscou. *« Des négociations couronnées de succès avec les Soviétiques n'ont jamais été et ne doivent certainement pas être fondées sur de bons sentiments, mais sur un âpre marchandage »*, a-t-il dit.

Au cours de ses discussions avec les responsables soviétiques – son homologue, M. Chevardnadze, et, vraisemblablement, le chef du parti, M. Gorbatchev – M. Shultz entend aborder, outre le désarmement et les droits de l'homme, les questions régionales, en particulier l'Afghanistan. Il a annoncé aussi son intention de participer à un dîner de la Pâque juive avec des dissidents juifs. – *(AFP, Reuter.)*

Etre ou ne pas être... candidat

M. Léotard sous pression

Etre ou ne pas être... candidat à l'Elysée. De semaine en semaine, M. François Léotard et les principaux responsables du Parti républicain continuent de se jouer à eux-mêmes un (mini) drame *léotardo-shakespearien* qui menace de tourner à la farce.

Sur la scène, M. Léotard s'emploie à entretenir un faux suspense en répétant devant chaque micro qui se présente qu'il se prononcera le moment venu. Mais en coulisse il cherche à convaincre ses amis qu'il ne prendra pas un tel risque, lequel aurait en outre pour effet de provoquer l'éclatement de l'UDF. Sur scène toujours, ses deux principaux acolytes, MM. Alain Madelin et Gérard Longuet mènent une offensive pour une candidature Léotard. Avec un temps de retard, M. Jacques Douffiagues, comme s'il agissait sur consigne, vient de leur emboîter le pas avec une déclaration qui, comme les précédentes, tient à la fois de la méthode Coué et de l'agit-prop. « *Si François Léotard n'est pas candidat*, a-t-il pronostiqué, *la majorité perdra l'élection présidentielle.* » MM. Madelin et Longuet affichent-ils tout à fait leur réelle conviction, ou ne tentent-ils pas plutôt, vis-à-vis de M. Léotard, de jouer les pousse-au-crime ? Dans la coulisse, les rapports entre ces deux hommes sont de plus en plus tendus : numéro deux du parti, M. Madelin se sent sérieusement talonné par M. Longuet qui réussit mieux que lui. Dès lors leur zèle peut cacher beaucoup d'arrière-pensées.

Sur scène encore, on a vu, le mercredi 8 avril, les quatre secrétaires généraux adjoints du PR, MM. Dominique Bussereau, Albert Mamy, Jean-Pierre Raffarin et Yves Verwaerde, prendre le relais de la surenchère léotardienne. « *Plus il y aura d'affrontements entre les barristes et les chiraquiens,* s'est même risqué à dire M. Verwaerde, *plus l'électorat se dégagera des deux et Léotard pourra récupérer des voix par paquets* ». Dans la coulisse, ces quatre lanciers du libéralisme se sont, quelques heures plus tard, fait rappeler à l'ordre par M. Léotard.

Sur scène, enfin et toujours, ces mêmes responsables annoncent que leur parti a l'intention d'ici peu de « *se mettre en ordre de campagne sur le plan national que départemental.* » Une campagne autonome (avec dans chaque département des structures reposant sur le trépied : élus, militants, socioprofessionnels) mais sans candidat, pour faire avancer les « *idées libérales* ». En coulisse, ce nouveau battage est surtout organisé pour tenter de réveiller des troupes qui ont tendance à s'assoupir. Depuis janvier, les forums républicains organisés en province n'ont guère été un succès, et, avant le rendez-vous de Fréjus du 6 juin prochain, il importe de se ressaisir.

Faire comme si... Telle semble être plus que jamais la devise du PR. Faire comme si M. Léotard avait la carrure d'un président, faire comme si tout allait bien dans le parti, cette tactique peut-elle durer longtemps ? Ils sont deux à espérer qu'elle se prolonge.

Le premier est M. Mitterrand. Trois candidats à droite, plus M. Le Pen, ce trop-plein serait bien accueilli par tout candidat socialiste. Peu flatteur jusqu'alors avec eux, le président de la République multiplie depuis quelque temps les politesses à l'égard de M. Léotard et à sa « bande » de ministres. Ces derniers s'y montrent sensibles.

Le second est M. Valéry Giscard d'Estaing. Son entourage fait certes valoir que l'ancien président est à cent lieues de toutes ces basses contingences « politiciennes ». Mais après que le fidèle Michel d'Ornano eut déclaré récemment que M. Léotard « *a parfaitement le droit de se présenter* », d'autres émissaires giscardiens se sont chargés de faire savoir que l'ancien président pourrait « *considérer avec bienveillance* » une candidature du secrétaire général du Parti républicain.

Dialogue de sourds

Bienveillance calculée : M. Léotard candidat, l'ancien chef de l'Etat se verrait dispenser d'avoir à choisir au premier tour entre deux de ses anciens premiers ministres. Les trois principaux dirigeants de la majorité impliqués dans la campagne présidentielle, ce serait, aussi, l'espoir pour lui de pouvoir, en cas de succès du candidat de la gauche, récupérer l'héritage de la défunte majorité.

Sur le dos de tous les autres, MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing se forgent de nouvelles connivences.

A trop vouloir rester dans le flou, M. Léotard court cependant quelques risques : apparaître comme un diviseur de la majorité et déstabiliser son parti. La réaction des sénateurs républicains indépendants est un premier signal. La réunion prévue le 16 avril entre les ministres, les cadres du parti et les parlementairespermettra de mieux apprécier cet écueil. Car M. Léotard prendra garde de ne pas ruiner ses chances de s'imposer un jour comme le chef naturel de l'UDF. « *François Léotard*, regrettent certains barristes, *est en train de dilapider son capital de compétence et de rassemblement.* » Pour l'heure, léotardiens et barristes se renvoient la balle. D'un côté, on attend quelques gestes ; de l'autre, on refuse officiellement de marchander. « *Si Barre voulait que Léotard se présente, il ne s'y prendrait pas autrement* », argue-t-on ici, « *M. Barre ne participera pas à une danse préélectorale*, répète-t-on là. *Barre veut en face de lui quelqu'un qui soit stable.* » Le dialogue de sourds est aussi un ressort de la comédie.

DANIEL CARTON.

Le gouvernement et la « durée »

M. Baudouin insiste sur la promesse de non-dissolution de l'Assemblée nationale

M. Jacques Chirac ayant constaté que certains députés avaient semblé sceptiques quant à l'utilité de l'engagement de responsabilité de son gouvernement, le mardi 7 avril, devant l'Assemblée nationale, il a jugé préférable de faire rappeler par son porte-parole les raisons qui l'avaient poussé à choisir cette épreuve. M. Denis Baudouin a donc expliqué, jeudi, que le discours du premier ministre était « *nécessaire* ». Il fallait, en effet, rappeler que, malgré les « *conditions un peu spéciales nées de la cohabitation* », le gouvernement, depuis un an, avait beaucoup travaillé et même « *chargé la barque* ».

Toutefois, le programme de la majorité contenu dans la plate-forme RPR-UDF et prévu pour la durée de la législature ne pouvait être réalisé en seulement deux ans. Deux années dont, de surcroît, les six derniers mois seront presque « neutralisés » par la préparation de l'élection présidentielle.

Pour M. Chirac, il fallait donc bien montrer, selon M. Baudouin, que la durée devait s'étendre au-delà de 1988. En conséquence « *ceux qui trouvent que le gouvernement, malgré des hauts et des bas, est engagé sur la bonne voie devront intégrer dans leur vote de 1988 cette notion de durée* ». Il y aura forcément après l'élection présidentielle un changement de gouvernement, mais il est essentiel pour assurer la continuité de l'action qu'il y ait « *une équipe majoritaire unique au sein de laquelle les gens se passent le témoin* ».

Et M. Baudouin ajoute, explicitant les propos du premier ministre à l'Assemblée nationale : « *M. Chirac pense que si la cohésion de la majorité se manifeste jusqu'au bout dans le dynamisme, il ne sera pas nécessaire que l'Assemblée actuelle doit dissoute avant son terme.* » Cet engagement de ne pas dissoudre l'Assemblée n'est, selon le porte-parole du premier ministre, « *ni un sucre d'orge ni une mise en garde* » adressée aux parlementaires mais le souci de bien indiquer l'enjeu de la prochaine élection présidentielle.

A. P.

Le débat parlementaire sur la Nouvelle-Calédonie

Le redoutable pari de M. Chirac

Recevant, le vendredi 10 avril, une délégation du RPCR conduite par M. Jacques Lafleur, député, M. François Mitterrand a, selon les indications de M. Lafleur, « *confirmé ses réserves* » quant au référendum prévue en Nouvelle-Calédonie.

C'est désormais une affaire entendue : le référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie décidé par le gouvernement aura bien lieu cet été. M. Jacques Chirac a tenu à le répéter lui-même, le jeudi 9 avril, en recevant à l'hôtel Matignon ses amis du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), présidé par M. Jacques Lafleur.

Fort de ses promesses passées, des certitudes affichées par son ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, qui ne doute pas de voir cette consultation controversée se dérouler dans le calme, et conforté dans sa détermination par la majorité conservatrice du territoire, impatiente de prendre une revanche politique sur le statut qui lui a été imposé par les gouvernements socialistes, le premier ministre fait donc fi de tous les avertissements qui lui ont été adressés.

M. Chirac passe outre au « désaccord » solennellement exprimé le 18 février par M. François Mitterrand, selon lequel « *une procédure démocratique n'a de chance de s'imposer qu'au sein d'une société elle-même démocratique, où les citoyens sont également respectés et les communautés également écoutées* », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, aux yeux du président de la République. Il ne tient pas compte non plus des réserves émises au sein de sa propre majorité par les dirigeants du CDS, par M. Raymond Barre et, au sein même de son propre entourage, par ceux de ses conseillers qui préconisaient, par précaution, de reporter cette consultation aléatoire au lendemain de l'élection présidentielle. Il brave aussi les menaces, à peine voilées, du chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, qui répète ces jours-ci que le processus enclenché par M. Pons est « *porteur de violence* ».

M. Chirac fait donc sien le pari risqué de son ministre des départements et territoires d'outre-mer. Car il est illusoire de prétendre que ce référendum permettra de « *mettre un terme à l'incertitude des Calédoniens sur leur propre avenir* ». Pour qu'une telle consultation ait valeur de clarification il faudrait que tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie y participent.

Même si la présence massive des forces armées déployées depuis un an autour des tribus canaques à de pacifiques fins de « *nomadisation* » produit les effets politiques de dissuasion escomptés par le gouvernement et se traduit par la participation au vote d'une minorité d'électeurs canaques l'évolution du territoire n'en sera pas, pour autant, moins bloquée. Faute d'un test électoral accepté par toutes les communautés le territoire demeurera aussi partagé qu'il l'est depuis toujours, politiquement, économiquement, socialement et culturellement, entre « *Nouméa la blanche* » et les zones de brousse, contrôlées par la communauté canaque dont le vote s'est confirmé à 80 % indépendantiste à l'issue du scrutin incontestable de septembre 1985. Aucune pression ne changera rien à ce constat. Ironisant sur le débat métropolitain autour d'un éventuel code de la nationalité, le numéro deux du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), M. Yeiwéné Yeiwéné résumait sans ambiguïté le point de vue de la majeure partie des Canaques indépendantistes en disant, jeudi soir, à Paris, au cours d'un « Meeting de soutien au peuple canaque » rassemblant un millier de militants de gauche et d'extrême gauche : « *On dit maintenant qu'il faut le vouloir pour devenir Français. Alors pourquoi nous forcer à l'être, nous les Canaques ? Nous ne sommes pas des Français, nous sommes les indigènes d'un autre pays !* » Propos révélateur des malentendus locaux...

L'adoption du projet de loi électorale examiné vendredi par l'Assemblée nationale sera ainsi une simple péripétie si le gouvernement se borne ensuite à préparer un scrutin au résultat acquis d'avance, et campe sur des positions intransigeantes qui faisaient dire au président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, vendredi matin, sur RMC : « *La seule explication que l'on peut donner à l'entêtement incroyable du gouvernement Chirac sur cette affaire est qu'il a passé un accord avec le Front national* »...

Tout espoir d'une perspective moins inquiétante n'apparaît pas exclu, toutefois, si l'on en juge par la volonté de dialogue exprimée de part et d'autre. Quand M. Chirac affirme son souci de « *donner à chacun la place qui lui revient* » au lendemain du référendum et lorsqu'il se déclare d'accord pour que la définition des futures institutions du territoire « *fasse l'objet au préalable de discussions ouvertes et approfondies* », il semble rejoindre M. Barre, qui souhaite qu'au terme de la consultation « *un dialogue constructif s'engage de manière à mettre en œuvre les mesures permettant d'assurer en Nouvelle-Calédonie le développement économique, la promotion sociale et l'exercice équilibré des responsabilités dans le respect des droits et des intérêts fondamentaux de chacune des communautés.* »

Cette porte entrouverte par le premier ministre va également au-devant des vœux du FLNKS qui souhaite négocier l'après-référendum.

Les conditions d'une « table ronde » paraîtraient donc réunies si, d'une part, la politique régionale menée par le gouvernement depuis un an dans le territoire n'avait déjà démenti les bonnes intentions manifestées aujourd'hui par le premier ministre à l'égard des élus canaques et si, d'autre part, les chefs du FLNKS n'étaient avant tout préoccupés de rejeter sur M. Chirac et ses partisans la responsabilité d'une rupture lourde de conséquences.

ALAIN ROLLAT.

● **M. STASI : « *L'explosion de la cohabitation.* »** — Dans une interview parue dans *Paris-Match*, M. Bernard Stasi, vice-président du CDS estime que la Nouvelle-Calédonie constitue « *le seul problème qui pourrait faire exploser la cohabitation avant 1988* ». « *Si les vainqueurs du référendum ne savent pas dominer leur victoire et humilient les vaincus, alors la situation sera explosive* », déclare le député de la Marne. « *Si la situation dégénérait, elle serait exploitée par le président de la République et l'opposition. C'est pourquoi le gouvernement doit faire preuve d'une grande sagesse.* »

● **Congrès de la Ligue communiste révolutionnaire en mai.** — La Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), tiendra son huitième congrès du 28 au 31 mai prochain à la Bourse du travail de Saint-Denis. Le congrès débattra notamment du « *renforcement* » de la LCR (qui revendique environ deux mille adhérents) et de ses relations avec les « rénovateurs » du PCF. A propos de la préparation de l'élection présidentielle, M. Krivine a indiqué que son mouvement souhaite « *une candidature unie de tous les révolutionnaires* ».

● **Décès de Frédéric Longuet, arrière-petit-fils de Marx.** — Onze jours après Robert-Jean Longuet (*le Monde* du 24 mars), un second arrière-petit-fils de Karl Marx, Frédéric Longuet, est mort. Cousin germain de Robert-Jean, Frédéric Longuet s'est éteint le 30 mars à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) dans sa quatre-vingt-troisième année, et a été enterré le 3 avril à Vitry-sur-Seine, sa commune de résidence. Artiste peintre, auteur de paysages d'eau néo-réalistes, il avait exposé ses tableaux à partir de la fin des années 40 en France et dans les pays socialistes, notamment en URSS en 1964.

La controverse sur la composition du corps électoral

Y a-t-il un modèle « ligure » ?

Au moment même où est discuté à l'Assemblée nationale le projet de loi organisant la future consultation électorale en Nouvelle-Calédonie, les indépendantistes viennent-ils de recevoir, dans ce débat épineux, le renfort inattendu de l'histoire... franco-italienne ?

L'une des plus importantes sources de polémique engendrée par le référendum à venir concerne les conditions d'accès au scrutin. Qui votera dans un territoire caractérisé à la fois par la succession de vagues de peuplement venues de France ou des terres voisines du Caillou et par la présence de fonctionnaires ou de forces de maintien de l'ordre qui n'ont vocation à y séjourner que temporairement ?

Le projet de loi organisant le référendum prévoit que « *participent à la consultation les électeurs inscrits sur les listes électorales du territoire à la date de la consultation et résidant depuis au moins trois ans au 28 février 1987 en Nouvelle-Calédonie et dépendances* ».

La règle retenue est identique à celle qui avait été fixée pour la consultation de la population de Djibouti en mai 1977. D'autres volontés ou opinions ont bien sûr été émises à ce sujet. Au sein du gouvernement socialiste avant le 16 mars 1986, certains « maximalistes » avaient songé un moment à porter ce délai à six ans lorsque la question fut soulevée.

Les indépendantistes du FLNKS soutiennent généralement un point de vue plus radical. Seuls les Calédoniens dont les parents sont nés sur le territoire devraient pouvoir prendre part au vote, estiment la plupart d'entre eux. Ils ont abandonné une position antérieure plus modérée, qui prévoyait le droit de vote pour les Calédoniens dont l'un des deux parents était né en Nouvelle-Calédonie.

Or ces indépendantistes néo-calédoniens, en quête d'arguments à fournir à l'appui de leurs prétentions, viennent de s'entendre « souffler », au cours de la tournée de consultations qu'ils accomplissent en ce moment en métropole, le rappel d'un précédent qui les intéresse au plus haut point.

Après la seconde guerre mondiale, le traité de paix signé avec l'Italie, le 10 février 1947, avait entraîné des modifications de frontières qui provoquaient le rattachement à la France d'un certain nombre de territoires des vallées supérieures de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya.

Mais la Constitution du 27 octobre 1946 prévoyait (article 27) que « *nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des population intéressées* ».

En conséquence fut organisée une consultation électorale des populations concernées par le traité. Le vote eu lieu le 12 octobre 1947, et 91 % des 2845 électeurs consultés dans les cinq communes (en particulier Tende et La Brigue) ou portions de communes concernées approuvèrent leur rattachement à la France.

Ces électeurs n'étaient pas... n'importe qui. Une loi du 16 septembre 1947 (examinée sans discussions et votée le 1er septembre 1947 en cinq minutes), prévoyant l'organisation de la consultation, avait, en effet, précisé : « *Seront appelées à prendre part à la consultation toutes les personnes sans distinction de sexe, âgées de dix-huit ans révolus à la date de leur inscription sur les listes prévues pour la consultation et répondant aux conditions ci-après :*

» *a) Les personnes nées dans le territoire rattaché et qui y sont domiciliées au moment de la consultation ;*

» *b) Les personnes nées dans le territoire rattaché d'un père ou d'une mère qui y est né quel que soit le lieu actuel de leur domicile ;*

» *c) Les personnes nées en dehors du territoire rattaché qui, y ayant établi leur domicile avant le 28 octobre 1922, l'ont conservé jusqu'à la date de la consultation.* »

Le délai de résidence exigé pour avoir droit de voter fut donc alors de vingt-cinq ans pour tous ceux qui n'étaient pas nés ou fils et fille d'une personne née sur place ! Transposées au cas de la Nouvelle-Calédonie, ces modalités, que ne manqueront pas d'invoquer les indépendantistes, réduiraient et modifieraient dans des proportions considérables la composition du corps électoral. Il est même plus que probable qu'elles auraient pour conséquence d'inverser le résultat prévisible du référendum au détriment des partisans du maintien dans le territoire français de la Nouvelle-Calédonie.

Les indépendantistes auront donc de bonnes raisons de brandir cette évocation. Mais le Caillou ne se compare pas évidemment à quelques fragments de territoire franco-italien. Et les réalités historiques, politiques et constitutionnelles offrent d'un cas à l'autre infiniment plus de différences que de ressemblances.

Reste la singularité de cette intrusion d'un point d'histoire oublié et le probable trait commun qui risque de relier les alentours ligures de la vallée d'Aoste d'après-guerre à la Nouvelle-Calédonie de 1987 : le déchaînement des passions antagonistes.

MICHEL KAJMAN.

Surenchères dans le territoire

Le RPCR confronté à une double dissidence

NOUMÉA
de notre correspondant

Le RPCR devra-t-il se battre sur un deuxième front en Nouvelle-Calédonie ? Parallèlement à son offensive contre le FLNKS, le parti de M. Jacques Lafleur, député RPR, doit maintenant faire face à de sérieuses dissensions internes. Grogne de son aile droite, mauvaise humeur de son courant modéré : le flottement qui gagne le mouvement loyaliste alimente bien des spéculations à Nouméa sur le visage politique de l'après-référendum.

La récente exclusion du RPCR de M. Justin Guillemard, élu de la région du Centre et animateur du Comité d'action patriotique (branche de l'extrême droite) vient, en effet, de porter un coup dur à la cohésion du parti. M. Guillemard avait été sanctionné, le 21 mars dernier, pour avoir publiquement exprimé, à l'occasion d'une séance au congrès du territoire, son opposition au projet de loi gouvernemental sur le référendum.

Tout en reconnaissant que « *MM. Chirac et Pons font un effort considérable en faveur de la Nouvelle-Calédonie* », il s'était élevé contre la restriction du corps électoral (le délai de résidence de trois ans requis pour pouvoir voter) et la perspective d'un statut d'autonomie interne auquel il préfère la formule de la départementalisation. Il rejoignait en cela les griefs déjà formulés par les deux partis d'extrême droite calédoniens, le Front national et le Front calédonien, hostiles à de telles « *concessions sans contrepartie du côté FLNKS* ».

Mais, plus grave, M. Guillemard — dont le franc-parler est redouté sur le « Caillou » — s'était livré à des critiques sans détour à l'encontre des méthodes de la direction du RPCR, parlant même « *d'arbitraire* » et de « *dictature* ». Au cours d'une conférence de presse, il était allé jusqu'à dénoncer « *l'affairisme* » régnant actuellement dans certains milieux de Nouméa liés à l'état-major du parti.

La riposte de M. Lafleur fut cinglante : dans une déclaration faite de Paris à la radio locale du RPCR, Radio Rythme bleu, le député avait estimé que M. Guillemard était « *en train d'appuyer, et on se demande* — avait dit le député — *s'il n'en fait pas partie, le FLNKS, le PS et le PC* ». Il avait ajouté que ce contestataire prenait là « *une grande responsabilité dans un moment aussi grave* ».

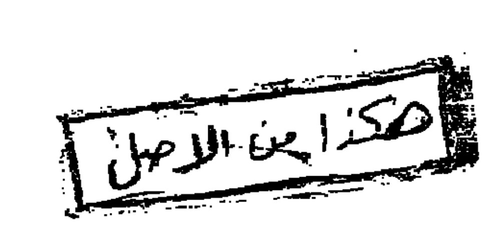
Cela n'a visiblement guère troublé l'intéressé, qui ne cache pas son intention de jeter les bases d'un courant d'opinion dissident du RPCR : après avoir rassemblé avec succès 800 personnes au cours d'un meeting à Nouméa, il multiplie ces jours-ci les réunions dans les milieux broussards de la côte ouest, où il jouit d'une certaine popularité.

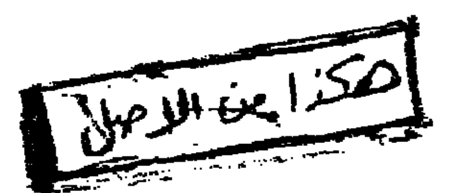
L'éclat de M. Guillemard intervient précisément à un moment où mûrit une autre dissidence loyaliste, mais celle-ci politiquement plus modérée. M. Henri Leleu, ancien secrétaire général du territoire, dirigeant du PRCR avant d'être évincé, met actuellement sur pied une association d'idées dont l'objectif sera de promouvoir « *un réel dialogue* » dans le cadre du futur statut d'autonomie interne. M. Leleu, qui ne mâche pas ses mots contre le « *sectarisme* » et la « *toute-puissance* » de la direction du mouvement, espère mordre sur la frange centriste de l'électorat de M. Lafleur, inquiète d'un durcissement du climat politique.

MM. Guillemard et Leleu vont donc jouer les francs-tireurs, ces prochains mois, et surtout après le référendum, à l'occasion des prochaines élections régionales auxquelles ils entendent participer en constituant leurs propres listes. Mais le pari reste difficile : devant la menace indépendantiste, le réflexe du vote utile ne risque-t-il pas, en dépit des états d'âme grandissants des uns et des autres, de jouer une nouvelle fois en faveur du RPCR ?

FRÉDÉRIC BOBIN.







Politique

A l'Assemblée nationale

Une écrasante majorité en faveur de la loi de programmation militaire

La loi de programmation relative à l'équipement militaire 1987-1991 a été adoptée à l'Assemblée nationale le vendredi 10 avril, par une écrasante majorité : 539 voix pour (UDF, RPR, PS, FN), 35 voix contre (PCF) et une abstention, celle de l'ancien ministre de l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau (apparentée PS). Les députés socialistes, emmenés par M. Quilès, ont toutefois voté symboliquement contre l'article 4 du projet qui abroge la précédente programmation votée en 1983.

Durant ces deux journées de discussion, le climat qui a régné dans l'hémicycle fut particulièrement cohabitionniste, seuls les élus communistes bataillant contre le projet. Pour autant, cette quasi-unanimité n'a pas occulté complètement les inquiétudes manifestées, à droite comme à gauche, quant aux chances de réussite de cette loi et à la fragilité du fameux consensus sur la défense. Les divergences de fond subsistent et elles dépassent le cadre strict de cette programmation militaire. Reste un vote qui fera date et qui sera rappelé à l'opinion publique chaque fois que l'une ou l'autre des parties en cause voudra remettre en question les principes adoptés.

Mission accomplie ! **M. Michel Rocard** (PS, Yvelines) s'est tiré à son avantage de la tâche délicate qui lui était confiée : approuver, au nom du groupe socialiste, la loi d'équipement militaire 1987-1991, sans avoir l'air de délivrer un blanc-seing au gouvernement et tout en calmant les réserves d'une partie de son groupe.

Monté à la tribune en ouverture du débat, devant un parterre clairsemé mais dense de députés rocardiens, le maire de Conflans-Sainte-Honorine a prononcé un discours de « présidentiable », insistant longuement sur les très lourdes responsabilités du chef de l'Etat en matière de dissuasion nucléaire. Tout le monde aura compris, en l'entendant, qu'il s'estimait à même, un jour, d'assumer cette terrible responsabilité.

Comme **M. Paul Quilès** la veille, l'ancien ministre de l'agriculture ne s'est pas privé de donner à la majorité une leçon de responsabilité politique, en expliquant que le Parti socialiste, de retour dans l'opposition, aurait pu calquer son attitude sur celle de l'UDF et du RPR, qui n'avaient pas voté la loi de programme militaire socialiste en 1983 : *« Ce que l'intérêt politique à court terme pourrait nous conseiller, le sens de l'Etat nous l'interdit. »* M. Rocard s'est également félicité, sans triomphalisme, de l'attitude ouverte des Français à l'égard de leur défense. Il n'en a pas moins insisté sur le *« doute »* qui parcourt la jeunesse, tentée de rejeter le nucléaire, comme le service national : *« Certes, je dirais volontiers avec la jeunesse qu'on ne peut « aimer » le nucléaire ; mais j'ajouterais, avec ou sans elle, que chacun doit en comprendre la nécessité (...). A qui porte sur le monde un œil lucide et froid, il apparaît clairement que, jamais plus qu'aujourd'hui, il ne fut essentiel d'être vigilant, prudent et préparé. »*

Un « converti » de l'arme nucléaire

Reconnaissant volontiers qu'en matière de dissuasion nucléaire il était un converti, l'ancien leader du PSU a affirmé, en se tournant vers les bancs de la majorité, que c'était justement à cause de cela que sa conviction était particulièrement trempée : *« Une option a été décidée en faveur du nucléaire ;* [elle] *nous impose sa logique (...). Tout fatalisme serait suicidaire. »*

Se fondant sur les grands principes que *« le président de la République n'a cessé de défendre »*, M. Rocard s'est, en outre, montré satisfait du recul du gouvernement dans l'affaire du missile balistique terrestre S 4 que le gouvernement de M. Chirac voulait rendre mobile. En renonçant à ce que le député socialiste appelle une version *« nomade »* de ce missile, le gouvernement évite ainsi de *« courir le risque d'inquiéter la population »*.

D'accord avec les grandes orientations de cette loi programme *« qui permettra de préparer l'armée à ses tâches futures »*, l'ancien ministre de l'agriculture s'est montré inquiet à propos de l'armement chimique et du nucléaire pré stratégique. Sur le premier point, il a demandé au gouvernement de confirmer qu'il s'agissait bien aujourd'hui de se limiter à la préparation de la capacité industrielle, *« et pas plus » !* ». Sur le second, il a rappelé que la dissuasion formait un tout et qu'en aucun cas le nucléaire préstratégique ne saurait être utilisé comme une arme de bataille.

L'orateur du groupe UDF, **M. Arthur Paecht** (Var), s'est prononcé, quant à lui, pour la proposition inverse, alimentant un peu plus sur ce sujet la suspicion des socialistes. *« La notion d'ultime avertissement risque de nous conduire aussi à notre ultime manifestation d'existence (...), il nuit à la crédibilité de notre dissuasion »*, a insisté le député du Var.

« L'emploi du nucléaire préstratégique est un acte politique qui doit être commandé par le politique, a insisté **M. Giraud**, ministre de la défense. *Il n'y a pas de problème sur ce point »*, a-t-il rappelé, en soulignant, en la matière, la responsabilité du chef de l'Etat.

S'agissant, d'autre part, de la capacité de cette loi de programme à réaliser les objectifs ambitieux qui lui ont été fixés, M. Rocard a fait preuve ouvertement d'un scepticisme, partagé par des députés de droite (notamment barristes) et de gauche : *« Je me sens obligé de mettre en garde contre les difficultés futures de financement. »* M. Rocard n'a pas voulu insister, conservant son mouchoir sur les *« reproches »* qu'il pourrait formuler : *« C'est pour ne pas encourir les vôtres, lorsque dans quelque temps, nous vous aurons remplacés au gouvernement ».*

Des choix devront alors être opérés, a laissé entendre le député socialiste, ralliant sans doute sur ce point l'approbation des barristes. *« La solution,* [à vos inquiétudes] *est simple*, a répondu le ministre de la défense : *il suffit que M. Rocard ne nous remplace pas au gouvernement... »*

La complicité Chirac-Mitterrand

De leur côté, les députés communistes ont poursuivi leur offensive contre un texte qui *« bénéficie*, a dit **M. Georges Marchais**, *de la double paternité du président de la République et du premier ministre »*. Le secrétaire général du PCF a insisté à plusieurs reprises sur cette *« complicité »*, en se posant comme seul défenseur d'une voie pacifique vers le désarmement. Dans son intervention très politique, M. Marchais a estimé qu'il n'y avait *« aucun argument pour justifier cette politique de surarmement »*. Il a accusé MM. Mitterrand et Chirac de *« mentir »* quand ils parlaient de consensus national sur la défense. Le député communiste a rappelé que le PCF s'était prononcé en 1977 *« pour la maintenance de l'arme nucléaire »* mais que *« cette notion était désormais largement dépassée »*.

« Ce n'est pas sérieux ce que vous dites, vous le savez vous-même », a répliqué le **général Bigeard** (apparenté UDF, Meurthe-et-Moselle). Pour l'ancien secrétaire d'Etat à la défense, les pacifistes, que soutient le PCF, sont *« la bombe à neutrons des Soviétiques »*, et la France, en riposte, doit puiser ses ressources autant dans le nucléaire que dans *« la force morale »*.

M. Jean-Pierre Bechter (RPR, Corrèze), porte-parole du groupe RPR, a affirmé que cette loi s'inscrivait dans la continuité de l'effort engagé *« avec une exceptionnelle prémonition par le général de Gaulle et par ceux qui se sont depuis référés à sa pensée militaire (...). Ils sont nombreux, les gaullistes s'en réjouissent »*, a-t-il ironisé. *« En 1958, je suçais mon pouce*, a répliqué **M. Jean-Michel Boucheron** (PS, Ile-et-Vilaine). *Désormais, le gaullisme fait partie du patrimoine national, et je prends ce que je veux dans cet héritage »*, a-t-il dit.

Dans la nuit, avant l'examen des articles du projet de loi, le président de la commission de la défense nationale, **M. Fillon**, s'est félicité de *« la sérénité et de la hauteur de vue qui ont marqué les travaux de l'Assemblée nationale. La démocratie a progressé »*, a-t-il souligné.

En réponse aux orateurs socialistes, le ministre de la défense, M. Giraud, a admis sans difficulté que cette loi d'équipement militaire s'inscrivait dans le prolongement de la précédente. Il a, au passage, remercié *« sincèrement »* MM. Hernu, Rocard et Chevènement d'avoir fait évoluer leur parti vers la dissuasion nucléaire. S'agissant de *« la fragilité du consensus »* évoqué par M. Quilès, le ministre a reconnu, comme lui, que l'élévation des dépenses de défense pouvait menacer, à terme, ce consensus, dans la mesure où les Français sont également attachés au développement d'autres priorités ou libertés (éducation, santé, culture, etc). *« Si nous perdons la liberté, la discussion sur toutes ces autres libertés s'arrêterait*, a souligné toutefois **M. Giraud** ; *il faut donc les unes et les autres. »*

Le ministre a également répondu aux inquiétudes manifestées à propos du chimique. Il a rappelé que la France souhaitait la disparition des armes chimiques et s'y employait, mais que si les négociations échouaient elle serait en droit de se doter d'armes que les autres possèdent. **Mme Huguette Bouchardeau** (apparentée PS) a estimé qu'il était inutile d'avoir une dissuasion nucléaire si elle ne jouait pas face à une menace chimique : attention aux dérives qui conduisent à *« une dissuasion fractionnée »*, a prévenu Mme Bouchardeau, qui a annoncé qu'elle s'abstiendrait sur cette loi qui *« ouvre dangereusement la porte au surarmement »*.

PIERRE SERVENT.

Deux amendements de M. Fillon adoptés par les députés

Le président de la commission de la défense nationale, M. Fillon (RPR, Sarthe), peut se montrer satisfait : deux des trois amendements de fond qu'il a défendus ont été adoptés, dont un contre l'avis du gouvernement.

Le député de la Sarthe avait souhaité que en cas de révision de la loi de programme, une référence à l'indice des prix du produit intérieur brut marchand (PIBM) soit introduite dans le texte. *« Le Parlement a trop souvent été échaudé pour ne pas fixer le mode d'actualisation dans le processus législatif »*, a estimé M. Fillon. Le gouvernement — et tout particulièrement les finances — ne souhaitait pas qu'une telle disposition contraignante soit incluse dans la loi. Il aurait accepté à la rigueur une référence à la formation brute de capital fixe des entreprises, ce qui aurait conduit, a estimé M. Fillon, *« à accepter une perte de pouvoir d'achat pour les armées »*. M. Fillon a donc maintenu son amendement et obtenu gain de cause malgré le souhait de M. Giraud de remettre la question à plus tard. Les députés socialistes sautant sur l'occasion ont voté cet amendement.

Un autre amendement de la commission, adopté cette fois avec l'aval de M. Giraud, prévoit que le gouvernement devra déposer devant le Parlement, en 1988, non plus seulement un simple rapport d'évaluation de la loi de programme, mais un projet de loi qui proposera, *« si nécessaire, de modifier les crédits de paiement qu'il est prévu d'inscrire aux titres V et VI du budget du ministère de la défense pour les années 1989, 1990, 1991 et indiquera les crédits de paiement susceptibles d'être inscrits pour les années 1992 et 1993 ». « Jamais le gouvernement n'a nourri le noir dessein de ne pas se soumettre au contrôle du Parlement »*, a affirmé le ministre de la défense, visiblement agacé, avant de donner son accord.

D'autre part, M. Fillon a accepté de retirer l'amendement qui demandait que soit précisée, dans la loi, l'origine des fonds qui reviendront au ministère de la défense en cas de ventes d'actifs mobiliers ou immobiliers. Une telle disposition, a rappelé M. Giraud, relève soit de la loi de finances, soit du règlement.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le jeudi 9 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **RÉPRESSION DU TERRORISME**

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant la ratification de deux accords internationaux relatifs à la répression du terrorisme. Le premier est la convention européenne pour la répression du terrorisme du 27 janvier 1977, élaborée entre les vingt et un Etats-membres du Conseil de l'Europe et qui lie, à l'heure actuelle, dix-sept de ces Etats. Le second est l'accord de Dublin du 4 décembre 1979, conclu entre les Etats-membres des Communautés européennes, qui a pour but de permettre l'application entre ceux-ci de la convention du 27 janvier 1977.

Ces deux textes complètent les conventions d'extradition liant les Etats-membres du Conseil de l'Europe, afin d'interdire à ces Etats de fonder un refus d'extradition sur le caractère ou le mobile politique de l'infraction, lorsque cette infraction fait partie d'une liste d'actes considérés comme particulièrement graves, tels que les détournements d'avions, prises d'otages ou attentats à la bombe.

La France assortira le dépôt de ces deux instruments de ratification des réserves nécessaires au respect du droit d'asile reconnu, par la Constitution, à tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté. Afin de respecter le principe de non-rétroactivité de la loi pénale, une déclaration précisera que ces textes ne sont applicables qu'aux infractions commises postérieurement à la date de leure entrée en vigueur en France.

La ratification par notre pays de ces deux conventions affirmera la solidarité de la France avec ses partenaires européens dans la lutte contre le terrorisme.

En outre, le conseil des ministres a approuvé un projet de loi modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger. Ce projet de loi adapte le droit pénal français aux dispositions de la convention et de l'accord mentionnés ci-dessous. Il prévoit que les juridictions françaises auront désormais compétence pour juger, quand ils se trouvent en France, les auteurs et complices des crimes et délits commis hors du territoire de la République, lorsque ces crimes et délits constituent des actes de terrorisme au sens de la convention et n'ont pas donné lieu à extradition malgré la demande de l'un des Etats parties à la convention ou à l'accord.

● **Dissolution d'un conseil municipal.** — Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de Moigny-sur-Ecole (Essonne).

Société

JUSTICE

Le financement des prisons

Le Sénat a adopté le projet de loi sur le service public pénitentiaire

Le Sénat a adopté en première lecture, jeudi 9 avril, le projet de loi *« relatif au service public pénitentiaire »*, intitulé résultant d'un amendement de la commission et qui tient compte des importantes modifications apportées au texte. Socialistes et communistes ont voté contre les dispositions proposées par M. Albin Chalandon que l'Assemblée nationale ne devrait pas examiner avant la mi-mai.

Il ne restait plus, jeudi matin, aux sénateurs qu'à approuver le dernier article du projet, réécrit par le ministre de la justice. Les modifications ainsi apportées au code de procédure pénale, sont destinées à adapter certaines appellations des personnels et établissements aux nouvelles dispositions, à souligner le caractère exceptionnel de la détention en maison d'arrêt et à mettre l'accent sur les facteurs de réinsertion sociale.

Fidèle à un souci constant, le rapporteur de la commission des lois, M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin), a tenu à inscrire une différence entre les divers établissements pénitentiaires. L'ancien bâtonnier de Strasbourg s'est longtemps fait l'avocat de la séparation des condamnés selon leurs propres peines. Aussi dans un sous-amendement à l'amendement du gouvernement — et malgré les réserves de ce dernier, — il est précisé *« les condamnés à l'emprisonnement d'une durée inférieure ou égale à trois ans l'exécutent dans un établissement qui leur est spécialement réservé »*. Comme la chancellerie le prévoyait, à titre exceptionnel, tous les condamnés peuvent, cependant, être maintenus en maison d'arrêt ou y être incarcérés *« dans un quartier distinct lorsque des considérations tenant à la durée de la peine qu'il leur reste à subir, la préparation de leur libération, leur situation familiale ou leur personnalité le justifient »*.

M. Félix Ciccolini (PS, Bouches-du-Rhône), également ancien bâtonnier, aurait souhaité aller encore plus loin encore, avec une séparation entre les *« récidivistes chevronnés »* qui se trouvent en détention provisoire, et les jeunes. De même, s'il reconnaît que le travail participe à l'amendement des condamnés, il insiste sur la formation qui assure, selon lui, une meilleure réinsertion. De son côté, M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort) lui aussi ancien bâtonnier, fait approuver un sous-amendement qui laisse clairement apparaître que les prévenus, pas plus que les condamnés, ne sont astreints au travail.

Expliquant le vote négatif d'ensemble sur le texte du groupe communiste, Mme Marie-Claude Beaudeau (Val-d'Oise) a dénoncé *« le scandale de la détention provisoire »*, comme ses collègues l'avaient fait, à plusieurs reprises, au cours du débat.

M. Paul Loridant (PS, Essonne) a vu dans le texte finalement approuvé, *« un mauvais feuilleton de série B »*, rappelant au passage l'avis négatif qu'il avait reçu du Conseil d'Etat, les dangers d'anticonstitutionnalité qu'il comportait au départ, les prises de position hostiles du président de la République, les réserves enregistrées dans les rangs même de la majorité... Toutefois, le porte-parole socialiste a confié être partagé entre *« l'admiration »* qu'il pouvait éprouver pour le garde des sceaux, *« contre-pouvoir »* au sein du gouvernement où Rivoli et Matignon ont arbitré contre la place Vendôme mais où cette dernière a obtenu ce qu'elle demandait, et l'étonnement devant *« l'incohérence »* de ce même gouvernement.

Pour M. Louis Virapoullé (Un. cent., la Réunion), la réforme mise au point comporte au total trois mérites : celui de satisfaire l'opinion publique, celui d'être incontestable juridiquement et constitutionnellement, et enfin celui de faciliter la formation et la réinsertion.

En conclusion, le ministre de la justice se félicitait que soit enclenché le règlement d'un *« grave problème »* touchant aux libertés et aux droits de l'homme, tout en reconnaissant que *« le cheminement »* pour y parvenir avait été un peu *« compliqué »*. C'est bien le moins qu'il pouvait en dire...

ANNE CHAUSSEBOURG.

Au tribunal civil de Blois

La vente du château d'Ortie annulée

Le tribunal civil de Blois a prononcé, jeudi 9 avril, la résolution (annulation) de la vente du château d'Ortie intervenue entre l'association Promotion française et la société civile immobilière le Domaine d'Ortie, dont les seuls membres étaient M. Yves Chalier et Mme Marie-Danielle Babisson. Le tribunal, dont la décision est assortie de l'exécution provisoire, condamne notamment Promotion française et la SCI le Domaine d'Ortie à verser cinquante mille francs de dommages-intérêts à la FINEMEP, organisme public ayant accordé à Promotion française un prêt avec garantie de l'Etat.

Le château d'Ortie avait été acheté par l'association Promotion française, dont les responsables étaient M. Chalier, principal accusé dans l'affaire Carrefour du développement et Mme Babisson, ancienne directrice de cabinet de Mme Yvette Roudy, puis directrice de cabinet du préfet du Cher. La FINEMEP avait accordé un prêt de six millions de francs avec garantie du ministre de la coopération, à l'époque M. Christian Nucci. Promotion française avait acheté un million de francs le château, qui devait être aménagé pour recevoir des cadres africains. Il n'y eut jamais de travaux d'aménagements et le château fut revendu le 20 décembre 1985 à la SCI le Domaine d'Ortie.

La demande d'annulation de la vente avait été introduite par la FINEMEP auprès du tribunal civil de Blois au cours de l'instruction pénale. Le procureur de la République et l'agent judiciaire du Trésor, qui avait constitué une hypothèque sur le château, avaient demandé au tribunal le 5 février de surseoir à statuer. L'agent du Trésor avait en outre fait observer que la signature accordant la garantie n'était pas encore authentifiée comme étant celle de M. Nucci.

Le tribunal, après un mois de délibéré, a donc suivi les conclusions de la FINEMEP et débouté le Trésor public.

● M. JEAN-CLAUDE DUVALIER : « J'ai été accueilli sans réserve en France. » — Le tribunal administratif de Grenoble a examiné, mercredi 8 avril, la demande formulée par M. Jean-Claude Duvalier et visant à faire annuler les arrêtés d'expulsion et d'assignation à résidence pris à son égard six jours après son arrivée en France, le 7 février 1986 à l'aéroport de Saint-Geoirs (Isère).

En l'absence de M. Duvalier, qui séjourne désormais à Mougins (Alpes-Maritimes), son avocat, Me Sauveur Vaisse, a lu une déclaration de son client, qui affirme notamment : *« J'ai été accueilli sans réserve en France. Le préfet de l'Isère m'attendait lui-même à la descente de l'avion et il m'a personnellement apposé un visa sur mon passeport. » « Il n'y avait donc aucune raison,* ajoute-t-il, *pour que le ministre de l'intérieur signe, six jours plus tard, un arrêté d'expulsion et une assignation à résidence à notre encontre. »*

Jugement en délibéré.

Le Syndicat de la magistrature pastiche *le Courrier de la chancellerie*

Le Syndicat de la magistrature (gauche) vient de publier à dix mille exemplaires un *Coursier de la chancellerie*, décalque du *Courrier de la chancellerie* diffusé par le service d'information du ministère de la justice. Daté 1er avril, *le Coursier de la chancellerie* pastiche par sa présentation la publication due aux services de M. Albin Chalandon. On y trouve divers articles critiques sur la politique du garde des sceaux : prisons, toxicomanie, code de la nationalité, éducation surveillée, réforme de l'instruction, « management » judiciaire et informatique.

Parallèlement, le Syndicat de la magistrature publie un numéro spécial de sa revue *Justice*, numéro réalisé en commun avec les journaux *Actes* (« cahiers d'action juridiques »), *Hommes et libertés* (Ligue des droits de l'homme) et *Plein Droit*, organe du GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés). Ce dossier commun a pour titre « Libertés : le nouvel ordre libéral ». A base d'entretiens, d'analyses et de témoignages, il ambitionne de *« dresser un premier bilan du nouvel ordre « libéral autoritaire » fondé sur l'obsession sécuritaire, la paranoïa de l'enfermement et la politique d'exclusion »* du gouvernement. Le numéro, 30 francs.

★ Syndicat de la magistrature, BP 155, 75523 Paris CEDEX 11. Téléphone : (1) 48-05-47-88.

CORRESPONDANCE

Le sort de M. Bozano

A la suite de la parution dans le Monde *du 18 décembre 1986 d'un article consacré à l'examen par la Cour européenne des droits de l'homme d'un recours formé par un ressortissant italien, M. Bozano, nous avons reçu de son avocat, Me Dany Cohen, la lettre suivante :*

1) Vous indiquez uniquement qu'en 1975, M. Bozano a été condamné en Italie pour assassinat. Or M. Bozano a d'abord été jugé en 1973 et innocenté. C'est la seule fois où il sera jugé dans des conditions normales.

Sur appel du procureur, il sera jugé délibérément durant les quelques jours où il est hospitalisé et sera définitivement condamné aux travaux forcés à perpétuité, alors que personne ne l'a vu enlever ou tuer la victime et qu'il a toujours nié le crime.

2) C'est pourquoi la justice française a jugé la condamnation de M. Bozano *« contraire à l'ordre public français »* et, en conséquence, a interdit son extradition.

3) Ecrire que c'est pour erreur manifeste d'appréciation que le tribunal administratif de Limoges a annulé l'expulsion de M. Bozano laisse croire que le ministre de l'intérieur de l'époque se serait simplement trompé.

Or le tribunal a jugé noir sur blanc que M. Bonnet avait détourné le pouvoir que la loi lui confie car il avait cherché non l'*« éloignement de l'intéressé »* mais *« sa remise aux autorités italiennes par le canal des autorités suisses »* et *« donc à faire échec à l'avis défavorable émis par l'autorité judiciaire et qui liait le gouvernement français »*. Le détournement de pouvoir est le plus grave des motifs d'annulation d'un acte administratif.

4) La Cour européenne des droits de l'homme a condamné le gouvernement français *« à l'unanimité »*. La justice française s'est montrée exemplaire mais n'avait pas les moyens de sanctionner efficacement de tels agissements. Le gouvernement le savait. Il en a profité et préfère aujourd'hui offrir de l'argent plutôt que de tenter le moindre geste en faveur de M. Bozano.

REPÈRES

Espace

Kvant à bon port

Le module d'observation astrophysique Kvant s'est amarré, jeudi 9 avril à 4 h 36 (2 h 36 heure de Paris), à l'arrière de la station orbitale soviétique Mir. L'opération, déjà tentée sans succès cinq jours plus tôt (*le Monde* du 7 avril), n'a toutefois pas été réalisée dans les conditions optimales.

« La recherche, l'approche, l'abordage et l'amarrage du module ont été exécutés automatiquement », sous le contrôle du centre de Kaliningrad (près de Moscou) ainsi que des deux cosmonautes Iouri Romanenko et Alexandre Laveikine, qui se trouvent à bord de Mir depuis deux mois, précise l'agence Tass. Cette dernière ajoute cependant que *« l'analyse des données télémétriques montre que la jonction du module et de la station orbitale n'est pas tout à fait achevée »*. Ceci risque de poser problème car une partie du module comprend un laboratoire pressurisé, qui doit être parfaitement hermétique. Les cosmonautes devraient toutefois pouvoir y pénétrer en revêtant leurs scaphandres. — *(AFP, Reuter.)*

Le Pentagone défend « sa » station orbitale

Selon le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, les Etats-Unis doivent renoncer à la coopération des pays étrangers à leur projet de station orbitale si ces pays s'opposent à l'utilisation militaire de la station ou insistent pour avoir une voix égale à celle de Washington dans les processus de décision. *« Nous devons être prêts à aller seuls de l'avant si le prix à payer pour cette coopération est trop élevé »*, a-t-il écrit au secrétaire d'Etat M. George Shultz, dans une lettre rendue publique le 8 avril.

Des trois partenaires étrangers qui ont prévu de s'associer au projet américain — l'Agence spatiale européenne (ESA), le Japon et le Canada — seul ce dernier a officiellement réagi aux déclarations de M. Weinberger. Le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, M. Joe Clark, a déclaré, jeudi, que son pays reverra sa participation à la future station spatiale si celle-ci est utilisée à des fins militaires. A l'ESA, on attend d'être *« officiellement informé »* des intentions américaines pour prendre position. — *(AFP.)*

SIDA

Le cardinal Hume opposé aux tests prénataux

Le cardinal Hume, archevêque de Westminster, s'est opposé à la campagne menée par le ministère britannique de la santé en faveur des tests de dépistage du SIDA pendant la grossesse. Le cardinal Hume craint que ces mesures systématiques n'encouragent les avortements : *« Le fait qu'une future maman soit séropositive ne signifie pas obligatoirement que son bébé le soit également »*, a-t-il dit, qualifiant cette campagne de *« coercitive »*.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Dîner

L'ÉLOIGNEMENT de Paris incite à dire du bien de ceux qui y demeurent. La nature qui se déploie est une invite à la paix. Mais comment ? Louer n'est-il pas le plus périlleux des plaisirs dans un pays où, pour qui fait métier d'écrire sans être écrivain, l'humeur critique plutôt que la louange apporte la considération ? dans un pays où la crainte d'être dupe — vulgairement, de se faire avoir — l'emporte sur le désir d'être juste, si ce n'est aimable ?

A peine se risque-t-on à dire du bien de celui-ci ou de celui-là que vingt amis diligents, réels ou de convention, non pas aigres mais sincères, tous au fait de la réalité des choses, s'empressent de vous démontrer, preuves à l'appui, que l'éloge aurait dû être plus nuancé, ou même remplacé par son contraire.

Vante-t-on l'esprit de tolérance d'un troisième, l'ouverture d'esprit qui lui paraît venue, que dix autres savants viennent témoigner leur pitié qu'on ait ainsi pu se laisser prendre à ce qui n'était que simagrées d'un homme dont les tours sont connus.

∴

CES quelques lignes n'étaient pas écrites, exercices personnels plutôt que destinés au public, qu'un dîner venait peu après les vérifier.

Ce dîner ne devait qu'à l'amitié, une amitié inquiète pour un ami que la tristesse envahit et qui donc justifiait qu'un voyage fût entrepris, bref par la distance, important par le dépaysement.

Outre l'hôte, homme profond qui laisse sa subtilité l'accabler, un premier commensal, Protée de l'intelligence, riant publiquement de tout pour s'en affliger en privé ; et deux autres, très hauts fonctionnaires, de ceux que l'on désigne, non sans quelque emphase, du titre de « grands commis de l'Etat », et que l'un au moins méritait.

En garniture du foie gras, côtoyant un saint-émilion sublime, un troisième — absent — est lancé sur la nappe, dévoré en même temps que l'entrée, aussi voluptueusement avalé que le nectar, aussi agréable à la dent que le reste l'était au palais. Tout disparaît à la même vitesse, avec une égale gourmandise.

Ce troisième « grand commis » devenait sans le savoir le centre de la table pour surpasser en intérêt les autres nourritures. Projeté dans le cercle nimbé de la considération qui l'entoure, il en ressortait promptement, tout étonné, s'il lui avait été donné d'assister à son procès, de ne pas repartir les menottes aux poignets, prévenu de toutes les félonies.

Qui l'avait défendu s'interrogeait sur sa plaidoirie, cependant que les procureurs passaient, en vérité, l'effet de leur bile. Un homme jusque-là honorable, c'est-à-dire dont les fautes sont en moins grand nombre que ses bienfaits, ne devait plus sa réputation qu'à la conjonction du hasard et de la faveur. Ainsi dîne-t-on. Ainsi dînait-on ce jour-là dans mille appartements de Paris.

∴

MAIS il est vrai que les hommes publics, ceux qui demandent à la politique, à l'art, à la science, aux affaires ou au sport (est-il, si l'on ajoute le crime et la religion, d'autres voies ?) de les faire durer plus longtemps que leur vie, suffisent par eux-mêmes à dissuader de les encenser. Combien sont-ils à ne pas devoir brandir, nombre de fois durant leur existence, cet adage qui leur vaut pardon perpétuel : *« Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis »* ?

Point d'activité qui ne se *politise* et pousse ses praticiens à commenter leurs propres faits, donc à les travestir, à les faire passer pour autre chose ou pour plus qu'ils ne sont. L'acte gratuit, qui n'a pas d'existence puisqu'il est à lui-même son motif, n'a pas non plus d'avenir... L'art se soucie de ce qui est dit, le sport pas moins, la science autant, le crime ne veut pas être obscur, le reste vit d'opinions.

A des degrés divers, les uns et les autres se meuvent comme si chaque jour qui passait effaçait le précédent, et ce qui fut dit, promis ou prévu ce jour-là ; comme si les peuples qu'ils surplombent étaient nés sans mémoire pour retenir ce qu'ils avaient lu, vu ou entendu ; comme si ces peuples étaient demeurés dans l'état où la lecture était le privilège de quelques-uns, la réflexion d'encore moins.

Il est vrai aussi que les mots qui expliquent viennent au secours des mots qui trompent. Qui se voit accusé de reniement fait valoir son repentir, tel qui est dit renégat s'abrite derrière sa conversation.

Ces observations, bien sûr, valent d'abord pour ceux qui font profession de politique, qu'ils en soient les acteurs ou seulement les témoins. Plus long est leur parcours, plus incertain son tracé. La sinuosité indique la durée autant que la révision des croyances.

Pourtant, l'importance d'être constant n'est pas davantage ce qui guide les plus neufs sur ce terrain. Tel qu'on connut furieusement de gauche se pavane à présent dans des cénacles qui sont moins droitiers, au fond, qu'adversaires de la politique.

Qui ? La médecine, la chanson, la philosophie, le journalisme aussi, fournissent ces escadrons de repentis, ces bataillons de la Pentecôte et de l'Apocalypse réunies, étalant, comme d'autres l'ont déjà dit, leurs erreurs passées pour mieux montrer qu'ils incarnent désormais la vérité ; mais ne se faisant pas faute de souligner les péchés de plus rassis qu'eux en ce domaine.

Au moins ceux-là ont-ils l'excuse de leur naïve présomption. Mais ceux qui font la profession de prédire et de promettre, et qui en sont parfois rétribués par la possession du pouvoir ? Combien n'appliquent pas l'ordre de saint-Remi baptisant Clovis et brûlent ce qu'ils ont adoré, adorent ce qu'ils ont brûlé ?

∴

DANS ses *Souvenirs d'un ultraroyaliste* (1), l'insupportable et vaniteux baron de Frénilly brosse, en dépit de son aveuglement partisan, un vivant tableau d'une des meilleures époques qui fussent, en matière de pirouettes politiques, les années 1814-1815, celles qui montrent le départ de Napoléon, puis son retour, puis son bannissement ; l'arrivée de Louis XVIII, puis sa fuite à Gand et, enfin, sa restauration définitive.

Pour cette époque, Talleyrand est un modèle d'évolution, *« le Figaro de l'épopée »*, écrit Frénilly. C'est trop l'accuser seul. Alors, tout ce qui compte en France, hors du baron, agit de même, en fonction du lieu géométrique du pouvoir : Fouché, Chateaubriand, Molé, Pasquier... C'est pourquoi il ne faut pas, aujourd'hui, désespérer du centre pour demain, jusqu'où qu'il se trouve.

A plus d'un titre, la prose de Frénilly mérite la lecture, moins pour ce qu'elle est que pour ce qu'elle raconte. En particulier, l'autoportrait sans fard d'un « ultra » (mot inventé, selon Frénilly, par Mme de Mortefontaine pour désigner les élus de la *Chambre introuvable* et leurs amis), fier de l'être, croyant à la monarchie absolue et au droit divin, mais peignant Louis XVIII avec une méchanceté qui n'est pas toujours injuste ; disant : *« Je hais la liberté de la presse »*, mais se faisant l'ardent défenseur du *Conservateur* qu'il contribue à fonder. Lisons Frénilly pour débusquer ses pairs de 1987, hommes et faits.

∴

QU'IL ait choisi de retourner à la délinquance, ou d'y rester ; ou bien qu'il ait été — oui — victime d'une barque que le sort avait, dès l'origine, par trop chargée, Roger Knobelspiess, aujourd'hui convaincu de délits flagrants, n'est pas rétrospectivement coupable de ce dont il avait été déclaré innocent.

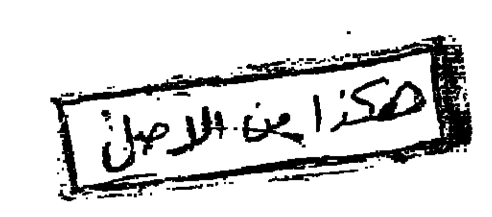
Au demeurant, cela a-t-il, à présent, pour lui, la moindre importance ? S'il ne meurt pas en prison au cours de la longue peine qui l'attend, celle-là ne le rendra que sa vie irrémédiablement consommée. Une vie pour rien. Il n'y a pas de quoi pavoiser.

Restent deux remarques. La première, qu'il faut rappeler, quelque haut-le-corps qu'elle provoquerait, c'est qu'il vaut mieux un coupable dehors qu'un innocent dedans. Selon qu'on ratifie ce principe, ou qu'on le récuse, on a, du monde et de l'homme, deux visions incompatibles. A chacun la sienne.

Quoi qu'il ait alors pensé, M. Mitterrand n'a pas à rougir de la grâce qu'il signa en 1981. Ceux qui viendraient à lui reprocher ne seraient, sur le terrain de la morale, pas plus innocents que Roger Knobelspiess au regard du code pénal.

La deuxième remarque, qui n'est pas sans parenté avec la première, s'attache à ce qu'a d'exemplaire — dans le sens neutre du mot — Roger Knobelspiess. Il devient un maître argument pour ceux qui croient qu'un délinquant l'est pour la vie entière, que tout condamné l'est aussi à la récidive ; que tout effort de réflexion sur la délinquance ou sur la condition pénitentiaire n'est que jeux de l'esprit pour intellectuels, dévoyés par nature s'ils ne crient pas avec les loups, ou pour âmes sensibles à la recherche de quoi pleurer ; utile enfin à tous ceux pour qui le mot espoir sonne comme une dérision. Il en est certains, que l'on vit jadis au gouvernement « sécuritaire » avant Pasqua, pour qui ce faux innocent démasqué, c'est Dreyfus recondamné, et cause de jubilation.

(1) Librairie académique Perrin, 1987, 488 pages, 150 francs, accompagné d'une introduction et de notes aussi nombreuses que savantes par Frédéric d'Agay.



Société

SÉCURITÉ

L'affaire du « réseau terroriste pro-iranien »

« *Mon mari n'a jamais parlé à Khomeiny. Il l'a aperçu quand il était placé dans un école coranique* [à Nadjaf, en Irak]. *Il n'a pas de grade religieux ; il n'est ni cheikh ni mollah. Il n'a pas non plus créé le Hezbollah* [parti chiite maximaliste libanais]. *Pendant notre séjour d'un an au Liban, en 1980, le Hezbollah n'existait pas.*

***A cette époque, il n'y avait pas d'Iraniens à Baalbek* », a déclaré à *Paris-Match* Mme Michèle Surmont, épouse du Libanais chiite Mohamed Mouhajer arrêté le 21 mars à Paris, en compagnie de sept autres personnes soupçonnées d'appartenir à un réseau terroriste.**

« *Mohamed n'a pas eu le temps de créer ce mouvement* [le Hezbollah] *là-bas, et à Paris je ne vois pas avec qui on aurait fait ça. Ici, en France, il n'y a pas de Hezbollah. Au Liban certains membres de la famille* [de mon mari] *sont au Hezbollah. Ce sont de simples militants, pas des fondateurs* », a précisé Mme Mouhajer, qui s'est convertie à l'islam et porte le tchador. Elle a conclu : « *Dans ce pays* [la France] *il suffit d'être chiite et en plus né à Baalbek pour avoir des ennuis.* »

D'autre part, M. Noureddine Chahed, employé à la cartonnerie d'Ascoux (Loiret) et frère du Tunisien Khaled Chahed, interpellé en même temps que Mohamed Mouhajer, a affirmé à notre correspondant à Orléans, Régis Guyotat : « *Mon frère n'a rien d'un terroriste, c'est un jeune PDG dynamique, complètement européanisé, qui boit de l'alcool et roule en Mercedès. La religion lui est indifférente.* »

Enfin, les caches d'armes qu'auraient possédées le groupe actuellement sous les verrous et qui, selon la police, se trouveraient dans les forêts entourant la capitale n'ont toujours pas été mises au jour, malgré d'actives recherches, notamment près de Fontainebleau, en présence du Tunisien Fouad Ali Saleh, proche de Mohamed Mouhajer.

Un enfant de Khomeiny et d'Assad

« *Quand j'ai appris que Mohamed avait été arrêté, je n'ai pas voulu y croire. Je le connais depuis trois ans, c'est une sorte de mystique, ou plutôt non, un simple illuminé, mais très croyant, très droit, une sorte d'idéaliste musulman, la tête dans les nuages. J'ai du mal à croire que quelqu'un de sérieux ait pu lui confier une mission délicate, à part d'amener des sunnites au chiisme.* » Hussein Husseini, vingt-trois ans, étudiant en langues orientales et « *chiite très modéré* », est l'une des rares personnes rencontrées ayant connu Mohamed Mouhajer qui ait accepté de confier ses impressions sur son coreligionnaire. Les autres ne veulent se souvenir que de sa barbe noire partageant son visage avec une paire d'yeux incandescents...

Seul Oriental parmi les musulmans à dominante tunisienne mis sous les verrous en même temps que lui, Mohamed Mouhajer, né au Liban dans une famille chiite il y a environ trente-cinq ans, et possédant la nationalité française par mariage, est certainement la figure la plus « intéressante » sinon la plus importante du petit groupe (*le Monde* du 3 avril).

L'accent a été mis sur les accointances « *iraniennes* » de Mohamed Mouhajer, et il est évident que, comme nombre de jeunes chiites libanais (sans parler de certains sunnites attirés par la dynamique chiite, tels les six Tunisiens interpellés le 21 mars), il a été, dans son pays, en contact avec les émissaires doublement armés — idéologiquement et militairement — des ayatollahs khomeinistes.

Toutefois certaines sources libanaises ou françaises, à Paris, minimisent son rôle au sein des organisations islamiques iranophiles tout en relevant que Mohamed Mouhajer est le neveu de Djaffar Ibrahim Mouhajer, « *cheikh issu d'Amal islamique puis passé au Hezbollah de Baalbek dont il est devenu le trésorier, ainsi que celui des gardiens de la révolution iranienne implantés dans cette ville libanaise* ».

Or si Amal islamique et Hezbollah (le Parti de Dieu) sont des mouvements chiites libanais, ils ont été créés avec la double bénédiction de l'Iran et de la Syrie, laquelle occupe depuis 1976 une partie du Liban où, de même, elle a donné le feu vert en 1982 pour que s'installent des centaines de gardiens de la révolution iraniens. Ces miliciens, et les jeunes chiites libanais qu'ils rallièrent et formèrent rapidement, devaient permettre à des « services syriens », selon l'euphémisme actuellement en vogue à Paris, de bouter les Occidentaux, notamment les Français, de la terre du Cèdre.

Une autre touche syrienne doit être ajoutée au portrait, encore en pointillé, de Mohamed Mouhajer : il a pour beau-frère un énigmatique personnage de la petite communauté chiite de Paris, Saïd Selmane. Cet « étudiant », âgé d'environ trente-cinq ans, est né irakien, mais après un tour par la Libye et l'Iran, il s'est rallié à la Syrie dont il a obtenu la nationalité, faveur que Damas n'accorde pas à n'importe qui.

Interprète linguistique du dirigeant chiite libanais prosyrien Nabih Berri, lorsqu'il vint en France, domicilié pendant un certain temps avenue d'Ivry, à Paris, ce « *militant intello très influent sur Mouhajer* », du moins selon ceux qui les approchèrent tous deux, est aujourd'hui introuvable.

Organisateur en France, pour le compte de Damas, d'un nébuleux « *rassemblement d'opposants irakiens* » (on sait que le parti Baas au pouvoir en Syrie est le frère ennemi de celui qui est au pouvoir en Irak), distinct du plus sérieux mouvement d'opposants chiites irakiens El-Daoua (l'Appel), Saïd Selmane paraissait toutefois s'éloigner des Syriens depuis l'an passé, c'est-à-dire depuis que l'alliance stratégique syro-iranienne au Liban — tout en subsistant encore pour l'essentiel — a commencé à connaître des tiraillements.

Il reste que, de la lune de miel Assad-Khomeiny, est née une génération de jeunes Libanais généralement chiites maximalistes qui sont, aujourd'hui, à la croisée des chemins. Beaucoup choisissent maintenant l'Iran car la minorité alaouite au pouvoir à Damas, à travers le général Hafez El Assad, quoique issue de l'islam chiite, n'est pas vraiment considérée comme telle par les chiites proprement dits du Liban et d'Iran. La Syrie ne peut évidemment rester indifférente à la dérive iranienne de jeunes Libanais qu'hier elle contrôlait.

Au sein des services de police, certains s'étonnent en tout cas de l'importance attaché aux arrestations du 21 mars, et notamment à celle de Mohamed Mouhajer « *dont les activités suspectes étaient connues depuis des mois voire des années, à telle enseigne qu'il avait été fortement déconseillé de lui accorder la nationalité française, conseil qui ne fut pas suivi par l'administration* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

EN BREF

● **Saint-Jean-de-Luz : expulsion d'un Basque espagnol.** — Un Basque espagnol, M. Francisco Javier Aya Zulaica, quarante et un ans, résident à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) a été appréhendé jeudi 9 avril dans cette ville et remis en début d'après-midi aux autorités espagnoles. M. Javier Aya Zulaica a été expulsé selon la procédure d'urgence absolue.

● **Versailles : l'extradition de deux ressortissants italiens est autorisée par la chambre d'accusation.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a rendu, mardi 7 avril, un avis favorable à l'extradition de deux ressortissants italiens, Roberto Geminiani et Roberto Soraggi, condamnés en Italie pour des activités terroristes. Arrêtés à Enghien (Val-d'Oise), le 24 décembre 1986, les deux hommes, qui sont poursuivis en France pour possession de faux papiers, se sont pourvus en cassation.

● **Le PS « profondément choqué ».** — Le Parti socialiste, dans un communiqué « *se déclare profondément choqué par l'assassinat de Me Ali Mecili et s'indigne de cette nouvelle victime du terrorisme sur le sol français* ».

De son côté, le Collectif contre la répression en Algérie estime que « *l'assassinat d'un opposant politique qui s'est toujours distingué par sa lutte pacifique est un acte odieux digne de la loi de la jungle, loi que semble privilégier le gouvernement algérien* ».

FAITS DIVERS

● **Luz-Ardiden : un sixième décès.** — Mme Jocelyne Blais, trente-neuf ans, grièvement blessée le 1er mars, lors de l'accident de télésiège à Luz-Ardiden (Hautes-Pyrénées), est décédée le 4 avril au centre hospitalier régional de Bordeaux.

Mme Blais est la sixième victime de cet accident au cours duquel trente-huit personnes ont été grièvement blessées.

DÉFENSE

Cent cinquante-six attachés militaires à Paris

Quatre des six diplomates soviétiques expulsés ont déjà quitté Paris. L'affaire d'espionnage de la fusée Ariane est — en partie au moins — à l'origine de cette mesure. Moscou a demandé le départ de six Français, diplomates ou hommes d'affaires, en poste en URSS.

En grande tenue, aiguillette à l'épaule, rangés dans la tribune selon un strict protocole, du général le plus anciennement arrivé à Paris jusqu'au capitaine frais débarqué, on ne les voit réunis qu'une fois l'an, au défilé du 14 juillet. Ce jour-là, les cent cinquante-six attachés militaires étrangers en poste à Paris n'ont pas à se cacher pour exercer leur métier. Ignorant leur voisin, qui est parfois un ennemi déclaré — on ne corrige jamais ces malheureux hasards de protocole, — ils dévorent des yeux les nouveaux matériels qui sont présentés et compulsent la documentation sommaire que leur distribue le ministère de la défense. Ils sont même autorisés à photographier.

Soixante-treize nations entretiennent à Paris une représentation militaire. La plus étoffée est celle des Etats-Unis, qui compte quatorze officiers, puis celle de l'Allemagne de l'Ouest avec huit attachés. Sur les listes diplomatiques de l'ambassade soviétique, pourtant fournies, on ne relève que sept officiers de l'armée rouge. Le chef des représentations militaires est généralement un « attaché de défense » assisté de responsables des trois armes : terre, air, mer. Ces spécialistes sont discrets. En temps ordinaire, ils circulent en voiture banalisée et complet-veston. Leurs missions sont officiellement au nombre de trois : conseiller l'ambassadeur, recevoir et guider les missions militaires de leur pays en visite à Paris, glaner des renseignements sur l'organisation de la défense en France.

C'est le côté le plus délicat de leur métier, car, bien entendu, tous les documents marqués des sceaux « secret défense », « confidentiel défense » et même « diffusion restreinte » leur sont refusés. Ils doivent se rabattre sur les revues spécialisées et les annuaires en vente dans le commerce. Quelques officiers du ministère de la défense sont donc chargés de les « consoler ». Ils les reçoivent dans un petit salon du boulevard Saint-Germain, répondent aux questions pas trop indiscrètes et organisent chaque année quelques innocentes visites sur le terrain. Menu le plus courant de ces tournées touristiques : les écoles militaires de tout poil et même la caserne des sapeurs-pompiers de Paris.

Les attachés militaires étrangers ont — heureusement pour eux — de meilleures occasions de remplir leur mission. Ils comptent parmi les visiteurs les plus attentifs — et souvent les plus compétents — des traditionnels salons qui se tiennent au Bourget pour les aéronefs et le matériel naval, et à Satory pour les engins de l'armée de terre.

Bien entendu les échanges ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit d'un allié européen, d'une nation du tiers-monde ou d'un pays de l'Est. Aux attachés militaires allemands ou britanniques on peut confier — mais donnant, donnant — des documents à diffusion restreinte. Quand on fabrique des matériels et qu'on manœuvre ensemble, cela semble la moindre des choses.

Avec les officiers des pays en voie de développement, il s'agit d'entretenir les meilleurs rapports possible, car il ne faut pas compromettre d'éventuelles ventes d'armes. En revanche, les rapports avec les attachés du bloc communiste et spécialement avec ceux de l'ambassade soviétique sont, depuis l'affaire d'Afghanistan, réduits au strict minimum protocolaire.

Ce n'est un secret pour personne que les officiers en poste dans les ambassades ont une médiocre réputation parmi les diplomates de leur propre pays. Ces derniers les considèrent comme une source d'ennuis potentiels. En clair, cela veut dire qu'entre les informations officielles qu'on reçoit et les renseignements confidentiels qu'on recherche la frontière est bien floue et parfois vite franchie.

Il y a même un petit jeu auquel on se livre volontiers dans le monde fermé des ambassades. C'est de savoir quel est, dans chaque groupe d'attachés militaires, celui qui représente les services de renseignement de son pays. Il n'est pas rare que ce soit le plus modeste. Valery Konorev — qui vient d'être expulsé — n'est que commandant d'aviation, et, dans la liste des attachés militaires soviétiques à Paris, il était le petit dernier...

MARC AMBROISE-RENDU.

La Grande-Bretagne se retire d'un projet européen d'hélicoptère militaire

Londres (*AFP*). — Le gouvernement britannique a décidé, jeudi 9 avril, de débourser plus de 300 millions de livres (près de 3 milliards de franc) en faveur de Westland, le seul constructeur d'hélicoptères britannique, et il a renoncé, du même coup, à sa participation au programme d'hélicoptère européen NH-90, qui est le projet d'un hélicoptère de transport de troupes.

Après plusieurs semaines de rumeurs, le ministre de la défense, M. George Younger, a finalement annoncé une commande de 25 hélicoptères de transport de troupes EH-101 — fabriqués conjointement avec la firme italienne Agusta — et de 16 appareils de soutien Lynx, que Westland fabrique depuis plusieurs années en coopération avec la société française Aérospatiale. Selon M. Younger, l'hélicoptère européen NH-90 est « *trop petit* » pour l'armée britannique, qui a besoin de gros appareils de transport de troupes capables d'emporter une trentaine d'hommes, notamment en Allemagne fédérale.

Le retrait britannique du programme NH-90 pourrait être imité par d'autres pays, l'Italie notamment, et signifier l'abandon de l'hélicoptère européen, encore à l'état de projet, auquel participent la France, l'Italie, la RFA et les Pays-Bas. Dans ce cas, la France pourrait continuer de construire la série des Puma et des Super-Puma.

La commande du ministère de la défense — favorablement accueillie par les dirigeants de Westland — doit permettre à la firme anglaise d'attendre le démarrage de la production en série du nouvel hélicoptère EH-101, au début des années 1990. Toutefois, ce plan de sauvetage n'empêchera pas la compagnie de procéder à une réduction, « *inévitable* » selon un porte-parole de Westland, d'un tiers de ses effectifs, soit environ 2 000 ouvriers, et de fermer son usine de Weston-Super-Mare (sud-ouest de l'Angleterre).

A Aix-en-Provence

Les deux professeurs du lycée militaire ne seront pas réintégrés

AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant régional

A l'occasion d'une visite au lycée militaire d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), le général Maurice Schmitt, chef d'état-major de l'armée de terre, a déclaré, le jeudi 9 avril, que les deux professeurs de l'établissement, MM. Claude Maignant et Roland Warion, remis à la disposition du ministère de l'éducation nationale en juillet 1986 (*le Monde* du 26 juillet 1986), ne seraient pas réintégré, malgré l'annulation de cette décision par le tribunal administratif de Marseille, le 5 février dernier (*le Monde* du 10 février). Le général Schmitt a indiqué qu'une nouvelle procédure était engagée par le ministère de la défense.

Professeurs de chaire supérieure de lettres et d'histoire, MM. Maignant et Warion s'étaient vu signifier la fin de leur détachement au lycée à la suite d'une campagne de dénigrement orchestrée par des parents d'élèves et d'anciens élèves dénonçant, notamment, le caractère « *trop universitaire* » de leur enseignement. L'un et l'autre étaient, en fait, excellemment notés. Mais ils s'étaient élevés contre le climat malsain créé dans l'école par des élèves d'extrême droite nostalgiques du nazisme. D'où la décision prise par la hiérarchie militaire, qui considère que le maintien en fonctions était de nature à nuire à la « *sérénité* » du lycée. « *S'il était prouvé que des élèves suivent des stages d'entraînement néo-nazis*, a déclaré le général Schmitt, *ils seraient renvoyés sur le champ.* »

Selon lui, MM. Maignant et Warion, actuellement suspendus de fonctions après avoir enseigné provisoirement au lycée Cézanne d'Aix-en-Provence, recevraient prochainement une nouvelle affectation.

Dans un jugement rendu le jeudi 9 avril, le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence a condamné à 1 500 F d'amende et à 1 000 F de dommages-intérêts M. Xavier Mattéi, directeur du bulletin de liaison de l'Association des anciens enfants de troupe, pour diffamation publique à l'égard de M. Maignant, pris en sa qualité de fonctionnaire. Dans un article paru en octobre 1986 et signé du général (CR) Robert Dessendre — non cité personnellement, — M. Maignant avait été qualifié d'« *ectoplasme* » et d'« *habile profiteur connaissant bien les raisons réelles de son renvoi* ».

G.P.

Education

Le SNI appelle à manifester le 17 mai à Loudun

Les instituteurs chez M. Monory

C'est à Loudun (Vienne), dans le fief de M. René Monory, que défileront, dimanche 17 mai, les instituteurs et les professeurs des collèges du SNI-PEGC, le premier syndicat de la Fédération de l'éducation nationale. La manifestation nationale prévue depuis plus d'un mois (*le Monde* du 4 mars), dans le cadre de la guérilla contre les décrets instituant la fonction de maître-directeur, aura donc finalement lieu dans la ville où est né le ministre de l'éducation nationale et dont il est maire.

« *Quand il est à Paris, Monory ne nous entend pas*, a expliqué, jeudi 9 avril, M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du syndicat. *Nous irons lui parler plus près de chez lui, et nous parlerons très fort ; l'élu local est peut-être moins ferme que le ministre doctrinaire.* » En dépit de ces choix concordants, M. Barbarant assure qu'il ne prépare en aucune façon une manifestation « *anti-Monory* », puisque « *le ministre ne fait qu'appliquer la politique du gouvernement* ».

Pour ce défilé, le SNI a choisi d'englober son refus des maîtres-directeurs dans un ensemble de revendications plus larges, portant sur l'amélioration de la formation des enseignants,la revalorisation de l'école et du métier de professeur. Cette décision correspond à un recentrage du message revendicatif du SNI, après son échec sur les maîtres-directeurs ; le mouvement massif des instituteurs de cet hiver a « *révélé, cristallisé un malaise plus large et plus profond*, reconnaît M. Jean-Claude Barbarant. *Nous faisons un métier essentiel mais difficile, mal considéré et mal payé, de surcroît. Cela doit changer.* »

Revaloriser les salaires

La nouvelle cible du Syndicat des instituteurs pour sa manifestation de Loudun ouvre aussi le débat essentiel qui risque d'animer le congrès de l'organisation, prévu pour la fin du mois de juin. Le SNI veut riposter à la décision de M. Monory d'arrêter le recrutement des professeurs de collège (PEGC), catégorie qu'il syndique traditionnellement, en s'adressant à terme à tous les professeurs du second degré. Il milite donc aujourd'hui pour « *la continuité, de la maternelle à la terminale* » et l'unification des procédures de recrutement de tous les enseignants. « *Qu'ils aient deux ans ou dix-huit ans, les élèves ont tous droit à un maître qualifié*, déclare M. Barbarant. *Tous les enseignants doivent être recrutés au même niveau, formés au même niveau et leur qualification doit être sanctionnée par un diplôme de même niveau.* »

Selon le secrétaire général du SNI, l'unification devrait se réaliser sur la base d'une formation d'une durée de cinq années après le baccalauréat, sanctionnée par une maîtrise, valant à la fois certificat de qualification professionnelle et grade universitaire. Mais le recrutement des étudiants en tant qu'enseignants s'effectuerait à des niveaux différents – DEUG (bac + 2) ou licence (bac + 3) –, selon que le candidat souhaite enseigner à l'école, au collège ou au lycée. Quel que soit le mode de recrutement, tous les futurs enseignants bénéficieraient, au total, des cinq années de formation (contre quatre actuellement pour les instituteurs, qui sont recrutés avec le DEUG, puis suivent deux ans de formation rénumérée dans une école normale).

Ces modifications impliquent une revalorisation de la grille des salaires, indispensable, selon le SNI, pour attirer des candidatures de valeur au concours de recrutement. M. Barbarant souhaite, enfin, permettre la mobilité des enseignants à l'intérieur des différents échelons du système éducatif, car « *il n'est pas très bon d'enfermer un instituteur pendant trente-sept ans avec des enfants* ».

Tous ces débats de fond ont une traduction en termes corporatifs, puisqu'ils posent la question des frontières syndicales au sein de la FEN, notamment entre le SNI et le SNES (proche des communistes). « *Nous ne voulons pas de débat de frontières ; nous ne poserons pas les problèmes en termes de structures* », répète M. Barbarant.

Le responsable du SNI reste, cependant, muet à propos du « *grand syndicat des enseignants, de la maternelle à la terminale* », que ses rivaux du SNES l'accusent de vouloir constituer au sein de la FEN (*le Monde* du 4 avril). Mais toutes ses propositions d'unification des formations et du recrutement convergent bien vers cette perspective.

PHILIPPE BERNARD.

Au Conseil d'Etat

Chacun peut avoir accès à ses copies d'examens

Les copies d'examen ou de concours sont des documents administratifs communicables aux candidats. Ainsi en a jugé le Conseil d'Etat dans deux décisions rendues le 8 avril par sa formation la plus solennelle, l'assemblée du contentieux.

Fondées sur les dispositions de l'article 6 *bis* de la loi du 17 juillet 1978, qui prescrivent aux administrations de communiquer aux personnes qui les demandent les documents de caractère nominatif les concernant, ces décisions consacrent la position jusqu'alors adoptée en cette matière par la commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Spontanément admise au cours des dernières années, au moins dans son principe, par de nombreuses administrations telles que celle de l'éducation nationale, la communication des copies continuait à être refusée par d'autres administrations : dans la première affaire jugée par le Conseil d'Etat, les directeurs des neufs écoles concernées par le concours commun des Mines avaient refusé à un candidat la communication de sa copie de physique ; dans la seconde, c'est la communication d'une copie de pathologie médicale du concours de l'internat en médecine de Nice qu'un candidat n'avait pu obtenir.

Les pratiques administratives dans ce domaine devraient donc être désormais harmonisées dans un sens libéral.

Dans *le Monde de l'éducation*

Les langues qui gagnent

Quelles sont les langues qui « gagnent » dans la société française ? De la secrétaire au cadre commercial, le tout-à-l'anglais caracole en tête. Pas dans tous les secteurs de l'économie ni dans toutes les régions. Mais l'anglais constitue indiscutablement la langue des affaires ; celle dans laquelle, de Tokyo à Amsterdam, se traitent les contrats.

Pourtant, si on achète en anglais, on ne se vend bien que dans la langue du partenaire. Notre déficit commercial avec l'Allemagne fédérale est là pour en témoigner. En outre, sur des marchés réputés difficiles d'accès, le japonais ou l'arabe servent de plus en plus de sésame. Or les économies de langues dites (chez nous) « *rares* » réalisent plus du quart du produit national brut mondial.

A tous ceux qui veulent acquérir, ou entretenir, une langue étrangère, le numéro d'avril du *Monde de l'éducation* donne les pistes permettant de retenir la méthode d'apprentissage qui leur conviendra le mieux.

Le Monde de l'éducation explique aussi comment faire le « bon choix » pour aider son enfant à réussir sa scolarité. Le filon de l'allemand première langue ne s'est-il pas tari ? La « tactique de la langue rare » permet-elle toujours d'être affecté dans un établissement renommé ?

Dans le même numéro, *le Monde de l'éducation* présente le « palmarès 1986 des classes préparatoires aux grandes écoles », pour aider les lycéens qui doivent remplir en avril leurs dossiers de candidatures. Un article inattendu sur « les dessous du calendrier scolaire » et sur les raisons pour lesquelles son élaboration est si compliquée. Ainsi qu'un dossier d'informations pratiques présentant « quatre-vingt-dix adresses de séjours linguistiques » en Grande-Bretagne, en République fédérale d'Allemagne, en Espagne et aux Etats-Unis.

Sciences

Superphénix, prototype ou fin de série ?

(Suite de la première.)

Treize ans plus tard, le constat est clair. Le prototype a été construit, mais l'industrialisation de la filière n'est plus en vue.

L'accord créant la NERSA prévoyait que la construction de la centrale de Creys-Malville débuterait quand le réacteur Phénix de Marcoule (300 mégawatts) aurait un an de fonctionnement, au cours du premier semestre 1975. La décision ne fut en réalité prise qu'à l'automne 1976. Il y eut des retards, en partie dus à une vigoureuse opposition des mouvements écologistes, mais le plus souvent à des difficultés techniques concernant le projet.

Toutefois, aucun obstacle majeur ne vint entraver la construction. La divergence (première réaction nucléaire) fut enregistrée en septembre 1985 ; le couplage au réseau en janvier 1986 ; la pleine puissance a été atteinte en décembre de la même année.

L'accord d'octobre 1974 créant la jumelle allemade de la NERSA comportait une clause similaire : démarrage du second surgénérateur après un an de fonctionnement satisfaisant du réacteur analogue à Phénix qui était alors en construction près de Kalkar, en Hesse. Ce qui laissait entrevoir une décision en 1980. Mais le réacteur surgénérateur de Kalkar, bien qu'achevé, n'est toujours pas en service.

La contestation antinucléaire, beaucoup plus forte en RFA qu'en France, a obtenu du gouvernement provincial de Hesse qu'il refuse l'autorisation de mise en service. Il n'est nullement évident que le changement de majorité qui vient d'intervenir dans ce land débloque rapidement les choses. La RFA n'a d'ailleurs pas de site où installer un Superphénix bis, et ne prévoit un démarrage éventuel qu'entre 1990 et 1995.

Faut-il alors lancer un second Superphénix en France ? Le CEA et les constructeurs y sont favorables, craignant que les équipes de Superphénix ne se dispersent si aucun nouveau projet n'est mis en chantier. Une expérience chèrement acquise serait ainsi perdue. EDF freine et c'est peu dire. La société nationale, lourdement endettée, qui voit poindre à l'horizon de 1990 des surplus de production, n'a nullement envie de financer une source coûteuse et supplémentaire d'électricité. L'électricité de Superphénix est trop chère. Parce que, paradoxalement, l'uranium ne l'est pas assez.

Une victime de la crise

Les centrales nucléaires actuelles « brûlent » un uranium enrichi, où le taux d'uranium fissile (l'isotope uranium-235) a été porté da sa valeur normale de 0,71 % aux environs de 3 %.

Les neutrons sont produits par la fission de noyaux d'uranium-235, sont freinés par l'eau, qui circule sous pression dans le réacteur et en extrait la chaleur. Ainsi ralentis, ils vont provoquer d'autres fissions. Certains sont absorbés par l'uranium non fissile (uranium-238) et le transforment en plutonium, autre matériau fissile. Quand l'essentiel de l'uranium-235 est consommé, le barreau d'uranium contient quelques pour cents de déchets de fission et de plutonium. L'essentiel est de l'uranium-238, inutilisable.

L'idée qui a conduit aux surgénérateurs, ou réacteurs à neutrons rapides, est d'utiliser l'uranium-238. Pour cela, il ne faut pas ralentir les neutrons, donc proscrire l'eau et lui substituer du sodium liquide. Il faut aussi produire plus de neutrons dans les fissions, ce qui est possible en remplaçant l'uranium-235 par le plutonium.

On aboutit alors à la situation suivante : dans le centre du cœur, le plutonium est détruit par les fissions ; mais les neutrons qui s'échappent recréent du plutonium à la périphérie. Dans certaines conditions, on fabrique plus de plutonium qu'on n'en consomme. D'où le mot : surgénérateur. Tout compte fait, au lieu de consommer le seul uranium-235, on finit part utiliser presque tout l'uranium-238, cent trente fois plus abondant.

Quand fut décidé Superphénix, le monde était en pleine crise de l'énergie. On prévoyait une augmentation rapide de la consommation d'uranium et une envolée des prix de ce métal. Mettre au point une filière industrielle qui centuplait l'énergie qu'on pourrait tirer d'un morceau d'uranium était plus qu'une bonne idée. C'était la décision raisonnable.

Mais la crise de l'énergie est devenue crise tout court. La demande d'énergie s'est faite moins pressante. Le monde s'est peu « nucléarisé » – la France étant une notable exception. La consommation d'uranium est restée modérée, alors que les efforts de prospection permettaient de découvrir de nouveaux gisements. Les prix du pétrole sont retombés. Les experts estiment que c'est une situation provisoire et que le besoin de nouvelles ressources énergétiques est inéluctable. Mais à quelle échéance ? En octobre dernier, la conférence mondiale sur l'énergie n'a pas donné de réponse.

L'actuelle fuite de sodium de Superphénix entraînerait-elle un arrêt de plus d'un an de la centrale qu'elle ne condamnerait pas techniquement la filière. D'autres réacteurs nucléaires, comme celui de Saint-Laurent-des-Eaux, ont connu dans le passé des arrêts prolongés, puis ont de nouveau fonctionné à la satisfaction générale. Mais cet incident va encore renchérir le coût du kilowatt/heure produit par la perte de production qu'il entraîne et par les mesures correctrices qu'il faudra prendre. Il servira probablement d'argument pour repousser encore cette industrialisation de la filière annoncée en 1974 par M. Giraud. Les surgénérateurs connaîtront-ils le sort peu enviable des dirigeables, autre brillante invention qui répondait incontestablement à un besoin ? C'est la noble incertitude de la technologie.

MAURICE ARVONNY.

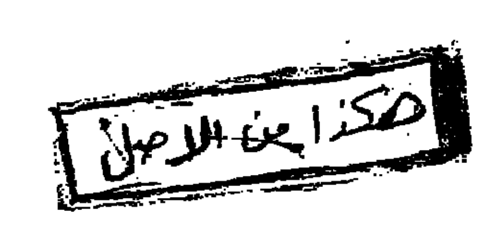
5 550 tonnes de sodium

Le cœur de Superphénix, formé de barreaux d'un mélange d'uranium et de plutonium, est immergé dans une cuve remplie de 5 500 tonnes de sodium liquide. Celui-ci, métal bon conducteur, évacue la chaleur produite et, par l'intermédiaire d'un second circuit de sodium liquide, la transfère à des générateurs de vapeur. La chaleur est tranmise à de l'eau, qui se transforme en vapeur et actionne une turbine couplée à l'alternateur qui produit l'électricité.

Le sodium ayant l'inconvénient de s'enflammer aisément au contact de l'air et de réagir de manière explosive avec l'eau, il est maintenu dans une enceinte en principe étanche, sous atmosphère d'azote. Mais il faut pouvoir changer les barreaux de combustible. Un mécanisme hautement complexe permet de les extraire de la cuve et de les transporter, toujours sous azote, dans une cuve annexe, plus petite, le barillet. Celui-ci est aussi rempli de sodium, environ 700 tonnes, car les barreaux sortis du cœur continuent à dégager beaucoup de chaleur. De là, ils sont repris par d'autres bras manipulateurs et évacués. Les barreaux neufs font le même trajet en sens inverse.

C'est dans le barillet qu'une fuite s'est produite ou dans l'une des tuyauteries qui l'alimentent. Du sodium a été décelé dans l'interstice, large d'une quinzaine de centimètres, entre le barillet et une enveloppe de rétention qui l'entoure. Des détecteurs analogues à des bougies de voiture avaient été installés dans cet interstice. Le sodium a fermé les contacts, signalant ainsi sa présence.





Jusqu'à maintenant, voilà de quoi vous aviez l'air au moment de choisir votre solution informatique.

Quand vous devez choisir parmi une multitude de systèmes informatiques, il arrive que vous naviguiez à vue.

Pour vous libérer de vos doutes, le groupe Seti a inventé une nouvelle solution. Plus sûre, plus simple, plus économique, c'est la première distribution informatique à services complets ou à la carte.

SETI CONSEIL : c'est la certitude à l'heure du choix. Après un examen approfondi de votre cahier des charges, Seti vous propose les configurations matérielles et les logiciels qui correspondent le mieux à vos exigences. Que vous choisissiez Seti ou d'autres sources, ce service global est à votre disposition. Il va jusqu'à la mise en route et concerne toutes les entreprises, les petites comme les grandes.

SETI DISTRIBUTION : c'est la sécurité apportée par des marques leaders, soigneusement sélectionnées. Toutes les possibilités sont offertes : du système complet avec tous ses éléments de télécommunication jusqu'au simple périphérique.

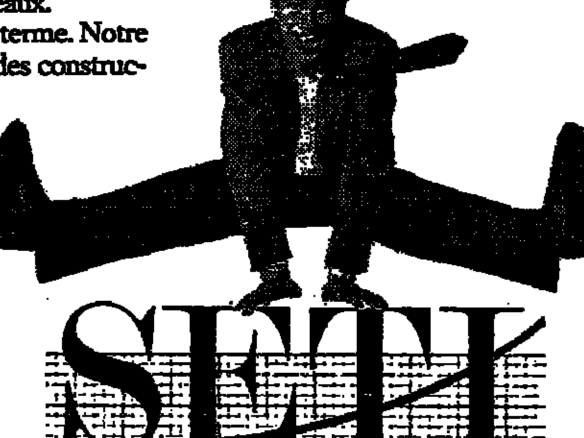
Dans le groupe, la société Xerus fournit aux PME des solutions complètes, clé en main, en location-vente.

SETI FORMATION : c'est la garantie d'avoir des utilisateurs rapidement opérationnels. Axel, autre société du groupe, prend en main chez vous ou dans ses locaux la formation à tous les niveaux.

SETI MAINTENANCE : c'est la tranquillité à long terme. Notre filiale Sécurinfor assure une maintenance indépendante des constructeurs de micro-ordinateurs et de périphériques.

SETI RECHERCHE : c'est la certitude de ne pas vous trouver dépassé. Noxel, société du groupe, est a la recherche constante de nouvelles solutions plus économiques et plus performantes. Elle peut expertiser pour vous tout système et tout matériel.

Choisir Seti, c'est choisir la première entreprise en réseau conçue pour répondre à l'ensemble des besoins du marché. En toute liberté.



Groupe Seti : 1, rue Michelet - 94200 Ivry-s/Seine
Tél. (1) 46 70 36 41 - Télécopieur : 45 21 09 28

Seti: la nouvelle liberté informatique.

Sicob Stand 4-K-4035.

SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES : Coupe du monde

La charge des cavaliers yankees

Le Palais omnisports de Paris-Bercy accueille jusqu'au 12 avril les meilleurs spécialistes mondiaux du saut d'obstacles. Vingt-cinq Européens, treize Américains, quatre Canadiens, trois Australiens et deux Brésiliens se sont qualifiés tout au long de l'hiver pour cette finale de la Coupe du monde Volvo. Depuis la victoire de l'Autrichien Hugo Simon en 1979, lors de la première édition, cette épreuve n'a jamais échappé aux cavaliers nord-américains. Cette année encore, ils sont favoris.

Victorieuse l'an dernier à Göteborg sur Mac Lain, Leslie Lenehan est à nouveau en piste à Paris. La jeune Américaine peut-elle espérer réaliser un doublé, exploit que seul son compatriote Conrad Homfeld a déjà réalisé en 1980 et en 1985 ? Ses rivaux les plus dangereux sont arrivés dans le même avion qu'elle directement de Tampa (Floride), où s'est disputé l'ultime Grand Prix de qualification du circuit nord-américain. En tête de liste, meilleure américaine de la saison, il y a Katherine Burdsall, juchée sur The Natural, un phénoménal sauteur. Il y a aussi Joe Fargis, le champion olympique de Los Angeles, le Canadien Mario Deslauriers, vainqueur de la Coupe du monde 1984, ou encore Rodney Jenkins, dont c'est, à quarante-trois ans, la première apparition en Europe. Mais n'importe quel membre de la délégation nord-américaine est un vainqueur potentiel.

Directeur de la Coupe du monde, donc observateur impartial, le Suisse Max Ammann ne se risque pas à un pronostic, mais il est sûr que *« le résultat global des Américains sera meilleur que celui des Européens »*. Comment expliquer la domination actuelle de l'équitation nord-américaine, qui, depuis trois ans, truste tous les titres mondiaux et olympiques, aussi bien dans les épreuves individuelles que par équipe ?

Pour Max Ammann, les Américains puisent leur avantage dans leur tradition équestre : *« Ils ont mis au point un programme de formation depuis les années 30,* remarque-t-il. *Les jeunes ne sont pas seulement jugés en fonction de leurs fautes, mais aussi de leur style. »* Une éducation très codifiée qui s'appuie sur un encadrement et des infrastructures de qualité. *« Les parcours de compétition actuels étant de plus en plus techniques, ils sont avantagés par leur équitation très complète »*, estime Max Ammann.

Analyse partagée par Jean-Marc Dufosset, le directeur technique national de l'équitation française : *« Le travail de base classique et rigoureux des cavaliers américains s'adapte bien aux contraintes des compétitions indoor,* dit-il. *Les Européens, de tempérament plus latin, qui privilégient le génie et le savoir-faire, sont plus à l'aise en plein air. »*

Les matches Amérique-Europe de la Coupe du monde tournant régulièrement à leur confusion, les cavaliers du Vieux Continent commencent à faire de sérieux complexes. Le triple champion d'Europe, Paul Schockemoehle a beau prétendre que les Américains arrivent frais et roses en finale après un circuit de qualification moins éprouvant que le programme européen, l'explication de leur domination est moins physique que psychologique. *« L'équipe américaine, forte d'une quinzaine de cavaliers, débarque avec le sentiment de sa supériorité et fait bloc face à des formations nationales très disparates »*, souligne Jean-Marc Dufosset.

En ordre dispersé

Tandis que les qualifiés européens abordent la bataille en ordre dispersé, les Américains, regroupés autour de leurs coaches, cultivent l'esprit de clan. Pour de vagues raisons sanitaires, ils ont obtenu depuis longtemps de faire écurie à part, alimentant par cet isolement forcené les ragots les plus incontrôlables sur leurs méthodes d'« affûtage » des chevaux. Le légende selon laquelle les cavaliers d'outre-Atlantique seraient experts dans l'art (proscrit) de barrer (1) les chevaux a la vie dure. Selon Jean-Marc Dufosset, les possibilités de tricher à l'entraînement sont exclues par le règlement de la Coupe du monde. *« Le terrain d'entraînement est commun à tous les concurrents, et le travail est surveillé en permanence par un juge de paddock »*, affirme-t-il.

Max Ammann préfère insister sur les critères d'économie. Les propriétaires américains bénéficiant de facilités fiscales pour l'achat des chevaux, les cavaliers disposent chacun de plusieurs montures de grande qualité, ce qui permet de les ménager tout au long de la saison. Les impératifs financiers poussent, en revanche, bon nombre d'Européens, petits propriétaires ou marchands de chevaux, à concourir le plus souvent possible.

Eleveur à la fortune considérable, l'Allemand Schockemoehle est l'un des rares Européens à pouvoir disposer de deux chevaux de grand prix, Deister et Orchidée. Pierre Durand, lui, n'a que Jappeloup, et l'Anglais John Whitaker, son fidèle Milton. Ce sont les meilleures chances européennes. Une cavalerie bien légère face à l'armée américaine.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Technique d'entraînement consistant à frapper avec une badine les sabots du cheval au moment où il saute ou à placer sur l'obstacle des barres plus lourdes, donc plus douloureuses, afin de modifier les réflexes des chevaux, qui ont tendance à « tutoyer » les obstacles.

AUTOMOBILISME : championnat de formule 1

Ecclestone à plein régime

Après négociations avec MM. Jean-Marie Balestre et Bernie Ecclestone, les pilotes de formule 1 ont accepté de payer leur superlicence pour 1987, levant ainsi l'hypothèque qui pesait sur le déroulement du Grand Prix du brésil, dimanche 12 avril. Déjà directeur de l'écurie Brabham et président de la FOCA (Formula One Constructors Association), M. Ecclestone, qui vient d'être nommé vice-président de la FIA (Fédération internationale de l'automobile) et responsable de la promotion de tous les championnats mondiaux (formule 1, rallyes, sport-prototypes, tourisme et formule 3000), apparaît plus que jamais comme l'homme fort du sport automobile.

La scène se passe en 1983 à l'hôtel Intercontinental de Rio-de-Janeiro, résidence habituelle des pontes de la formule 1 avant le Grand Prix du Brésil. Bernie Ecclestone bavarde au bord de la piscine lorsqu'on l'appelle à la réception. C'est Ronald Biggs, « cerveau » de l'attaque du train postal Glasgow-Londres en 1960, réfugié au Brésil. *« Dites-lui,* lance Ecclestone, *que s'il ne me donne pas ma part du butin, il n'aura pas ses places pour le Grand Prix »* (1).

Le grand argentier de la formule 1 a toujours préféré tourner en dérision les soupçons qui avaient pesé sur lui à une époque un peu floue de sa vie. *« Je n'attaquerais pas un train pour 1 millier de livres,* plaisante-t-il. *C'est insuffisant pour payer un pilote. »* A-t-il simplement été soupçonné pour ses relations avec Roy James, l'un des chauffeurs des voitures du hold-up, qu'il avait rencontré sur les circuits au cours de sa brève carrière de pilotes de formule 3 à la fin des années 50 ?

S'il n'a pas réussi la carrière de pilote dont il rêvait, ce petit homme énigmatique et secret au point de cacher son âge a toujours fait preuve d'ambition et d'un grand sens des affaires. A son premier emploi dans un laboratoire, il préférera bien vite le négoce des motos, puis des voitures, avant de se lancer dans la spéculation foncière et immobilière. Avec les bénéfices, il tentera une carrière de pilote, brisée trois ans plus tard par un accident sur le circuit de Brands Hatch.

La compétition automobile ne le rebute pas pour autant. Il s'occupe alors des intérêts des pilotes comme l'Autrichien Jochen Rindt, mais c'est en 1971 qu'il réussit sa grande entrée en formule 1, en rachetant à bas prix l'écurie de l'Australien Jack Brabham lorsque ce dernier décide de mettre un terme à sa carrière de constructeur-pilote.

Créé vingt et un ans plus tôt, en 1950, le championnat du monde de formule 1 reste encore inorganisé. Les promoteurs de grands prix dictent leur loi, distribuant à leur guise des prix à l'arrivée, mais surtout des primes de départ aux écuries les plus prestigieuses comme Ferrari. Bernie Ecclestone ne met pas longtemps à convaincre les directeurs des petites écuries, principalement britanniques, de l'intérêt de se regrouper en association pour mieux défendre leurs droits. En 1975, il fonde la Formula 1 Constructors Association (F 1 CA), dont il devient président. C'est le point de départ de son irrésistible ascension.

Il négocie avec les organisateurs de grands prix et redistribue les dividendes aux écuries en fonction des résultats aux essais puis en course. Bien vite, ce rôle d'intermédiaire ne lui suffit plus. En homme d'affaires avisé, il flaire les bénéfices qu'il peut retirer du développement des retransmissions télévisées. En 1978, la F 1 CA se transforme en FOCA (Formula One Constructors Association), mais Bernie Ecclestone en reste le président tout-puissant.

Dépositaire du plateau de la formule 1, il peut faire monter les prix demandés aux organisateurs. A ceux qui ne peuvent plus suivre, il propose diverses solutions. Par exemple, il loue le circuit et négocie pour la FOCA les entrées et les droits de télévision et de publicité, en prélevant au passage ses commissions. Ou bien il s'associe avec l'organisateur pour une répartition négociée des dépenses et des recettes.

Accords de la Concorde

La Fédération internationale de l'automobile (FIA) sent que le contrôle de la plus prestigieuse de ses compétitions lui échappe. Elle crée en 1978 la Fédération internationale du sport automobile (FISA), dont la présidence est confiée à Jean-Marie Balestre. Entre les deux hommes, l'épreuve de force s'engage aussitôt.

Le conflit éclate lors du Grand Prix d'Espagne, en juin 1980 à Jarama. Les organisateurs, associés financièrement avec la FOCA, font disputer leur épreuve par huit écuries seulement. Le résultat est annulé par la FISA. Début novembre, Bernie Ecclestone annonce la création, avec les constructeurs britanniques, de la World Federation of Motor Sport, qui devait organiser son propre championnat du monde de formule 1 la saison suivante.

La scission n'a pourtant pas lieu. Sous les pressions des gros commanditaires et des grands constructeurs, les représentants de la FISA, de la FOCA et des sociétés constructrices représentées par Ferrari, acceptent de se réunir place de la Concorde, au siège de la FISA. Les discussions durent vingt-huit jours. Le 4 mars 1981, la convention de la Concorde est ratifiée. Schématiquement, la FOCA conserve le contrôle financier de l'organisation des grands prix et accorde 10 % des droits de télévision à la FISA, qui préserve ses prérogatives dans les domaines sportifs et techniques.

Cette convention, valable pour cinq ans, vient d'être renouvelée avec quelques variantes le 17 mars à l'usine Ferrari de Maranello. La FISA touchera désormais 30 % des droits de télévision, mais Bernie Ecclestone, directeur de l'écurie Brabham, président de la FOCA, coorganisateur de plus de la moitié des grands prix, est désormais vice-président de la FIA, responsable de la promotion de tous les championnats du monde (formule 1, rallyes, Sport-prototypes, tourisme et formule 3000).

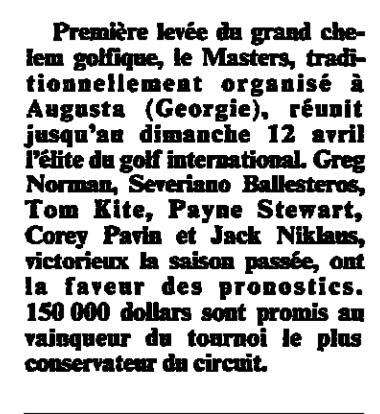
Qui est désormais le maître de la formule 1 ? Contraint de prendre un peu de recul après une alerte cardiaque, Jean-Marie Balestre a-t-il su faire de son ennemi d'hier un allié sur qui il peut désormais se reposer, ou a-t-il introduit au sein de la FIA un cheval de Troie ?

GÉRARD ALBOUY.

(1) *L'Equipe Magazine* du 14 juin 1986.

GOLF : le Masters d'Augusta

Le dernier club sudiste



Première levée du grand chelem golfique, le Masters, traditionnellement organisé à Augusta (Georgie), réunit jusqu'au dimanche 12 avril l'élite du golf international. Greg Norman, Severiano Ballesteros, Tom Kite, Payne Stewart, Corey Pavin et Jack Niklaus, victorieux la saison passée, ont la faveur des pronostics. 150 000 dollars sont promis au vainqueur du tournoi le plus conservateur du circuit.

AUGUSTA
correspondance



DAVID CANNON.

Jack Niklaus, vainqueur de l'édition 1986, encore favori cette année.

Le National Club d'Augusta est un sanctuaire sudiste. Là plus qu'ailleurs la « hiérarchie », que certains qualifient simplement de ségrégation, est respectée au pied de la lettre. Les Noirs sont quasiment absents sur le parcours, rares parmi les spectateurs, nombreux aux postes de gardiennage et dans les cuisines du club house. Red Smith, considéré jusqu'à sa mort en 1982 comme l'un des éditorialistes les plus influents des Etats-Unis, était scandalisé à plusieurs reprises de cet état de fait. Au début des années 70, dans les colonnes du *New York Times*, il avait invité les hôtes du traditionnel Masters à plus de discernement : *« S'il vous déplaît de voir un golfeur nègre disputer votre tournoi,* avait-il notamment écrit, *offrez-en donc la possibilité à un golfeur africain. »*

Clifford Roberts, le très redouté *chairman* de l'époque, n'avait pas apprécié la nuance, mais fatigué, désabusé – il se suicidera un soir de septembre aux abords du trou nº 10 – il avait plus ou moins fini par céder à la pression de l'opinion et des médias. En 1975, Lee Elder, alors âgé de quarante et un ans et considéré comme l'un des meilleurs spécialistes du moment, devint ainsi le premier golfeur noir admis au départ du Masters. La naturelle discrétion de ce champion, son urbanité et son sens du compromis jouèrent en sa faveur. Avant lui, les mérites pourtant incontestés de Pete Brown et, surtout, de Charlie Silford furent proprement ignorés.

Silford, impliqué dans les différents mouvements anti-ségrégationnistes qui firent la une de l'actualité tout au long des années 60, n'eut jamais la chance de franchir les grilles du club fétiche du président républicain Ike Eisenhower.

Autre gardien sourcilleux des traditions, le Lawn Tennis and Croquet Club de Wimbledon est souvent comparé au National Club d'Augusta. Comparaison abusive. A Londres, les dirigeants du AELTC ont toujours accompagné, sinon précédé (tournoi open), le mouvement des idées sur le jeu et son organisation. Rien de tel à Augusta. Clifford Roberts n'avait jamais accepté la moindre concession.

Cette politique de rigueur a permis – c'est sans équivalent dans le monde du sport-business – de préserver l'indépendance financière du Masters et d'empêcher l'invasion des sponsors. Mais, insidieusement, ce conservatisme a aussi contribué à maintenir à l'écart les golfeurs noirs, qui avaient le plus besoin de jouer la carte du professionnalisme parce qu'issus de milieux modestes.

Une bastille blanche

Lee Trevino, champion comblé, mais fils d'un joueur mexicain, s'est révolté contre cette injustice. Pour marquer sa réprobation, il refusa, en 1970 et 1971, l'invitation qui lui était faite de venir disputer le Masters. Clifford Roberts dut dépêcher Jack Niklaus auprès du fauteur de troubles, afin de le rendre à la raison.

Le temps qui passe, la confirmation de tel ou tel joueur de couleur sur le circuit, apaisèrent les esprits. Ainsi Calvin Peete, né il y a quarante-quatre ans dans une famille de paysans, dispute cette année son septième Masters. *« Les choses se sont effectivement tassées,* dit-il. *Mais je me souviens d'une époque où les golfeurs noirs comme moi devaient s'aligner dans un circuit parallèle organisé dans le nord du pays. »* Autre enfant d'une famille nombreuse pauvre, Jim Thorpe, trente-huit ans, est invité à Augusta pour la cinquième fois : *« Cela a sans doute été long à se décider, mais tout est rentré dans l'ordre aujourd'hui. La seule chose pour l'instant que l'on puisse regretter, c'est que nous soyons si peu nombreux sur le circuit. »*

Si l'on ajoute Jim Dent, quarante-huit ans, on ne compte effectivement que trois golfeurs noirs professionnels aux Etats-Unis. La relève est faible. Et les amateurs de talent peu nombreux. Attirés par les sports collectifs, par le basket, le football, la base-ball, souvent aussi lucratifs, les jeunes Noirs américains hésitent encore à investir le golf qui reste une bastille blanche.

BENOIT HEIMERMANN.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Formule 1. Grand Prix du Brésil. Dimanche 12 avril à Rio (TF1 à 17 h 45).

Formule 3000. Grand Prix de Silverstone (Angleterre). Dimanche 12 avril.

Basket-ball

Championnat de France. Nationale I, huitièmes de finale (matches retour). Samedi 11 avril.

Cyclisme

Paris-Roubaix. Dimanche 12 avril (Antenne 2 de 15 h 35 à 16 h 45).

Football

Championnat de France (trente et unième journée). Samedi 11 avril.

Golf

Masters d'Augusta (Etats-Unis). Jusqu'au dimanche 12 avril (Canal Plus samedi à 23 h et dimanche à 23 h 25 en léger différé).

Jeu de paume

Coupe Barthurst. Jusqu'au dimanche 12 avril au Jeu de paume de Paris, 74, rue Lauriston, 75016 Paris.

Judo

Coupe de France des clubs féminins. Agora d'Evry, samedi 11 et dimanche 12 avril.

Natation

Championnats de la Communauté européenne. Vingt-quatre villes participent, samedi et dimanche à Leeds (Royaume-Uni), à ces premiers championnats dotés de primes en ECU.

Rugby

Championnat de France. Huitièmes de finale retour, dimanche 12 avril.

Ski alpin

Ski de vitesse. Jusqu'au 11 avril à La Clusaz, championnat mondial. A partir du mardi 14 avril aux Arcs, championnat de France et Coupe du monde.

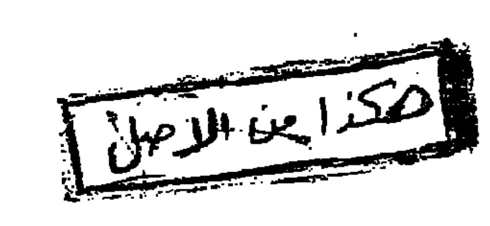
Sports équestres

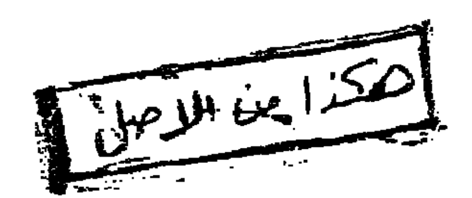
Coupe du monde de saut d'obstacles. Finale à Paris-Bercy jusqu'au dimanche 12 avril (FR3 tous les jours à 23 h et dimanche à 15 h 35, finale en direct).

Tennis

Championnat WCT à Dallas. Demi-finales (TF 1, samedi 11 avril à 1 h 55).

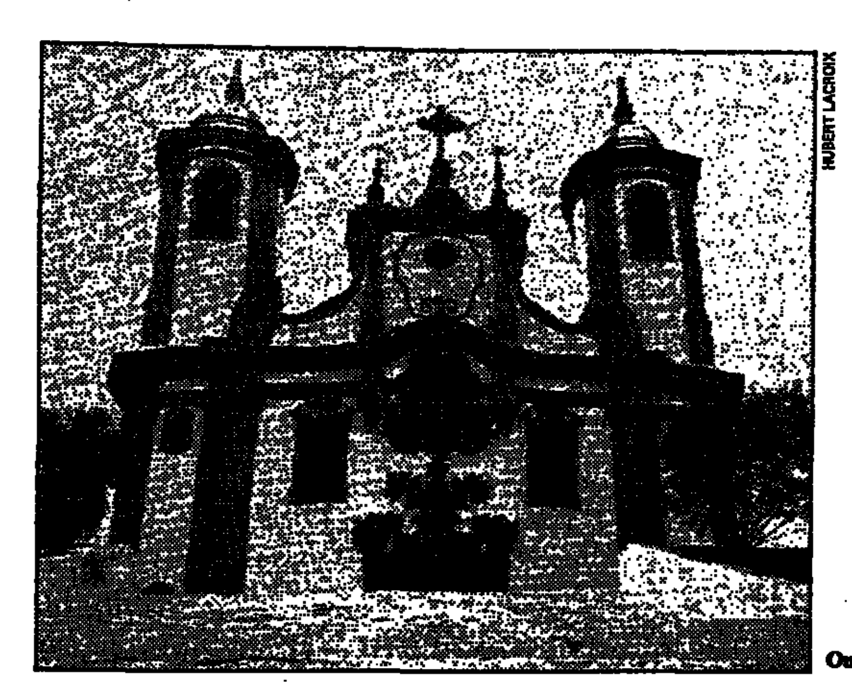






Le Monde
SANS VISA

Barroco Brasileiro


Ouro-Preto

Il est au Brésil, dans l'Etat du Minas Gerais, le plus remarquable rassemblement d'églises baroques, un baroque tempéré par la simplicité portugaise. Au pays des mines d'or...


Un « prophète » d'Aleijadinho

par Emmanuel de Roux

« LE *Minas Gerais, c'est un cœur d'or dans une poitrine de fer* », affirment les habitants de cette région, aussi grande que la France, située au sud-est du Brésil. Un Etat qui doit son nom à la richesse de son sous-sol, exploité dès le dix-huitième siècle. Si les diamants sont aujourd'hui introuvables, on extrait toujours de l'or à Nova-Lima, du minerai de fer près de Belo-Horizonte, et des pierres semi-précieuses un peu partout.

Une autre des spécialités régionales, c'est l'homme politique, intègre de préférence. Et d'une habilité ondoyante. « *Ils savent, puisqu'ils vivent dans un pays au relief accidenté, que la ligne droite n'est pas forcément le moyen le plus rapide pour aller d'un point à un autre* », note Carlos Fernando de Moura Delphim, botaniste réputé et *mineiro* bon teint. Ce dernier est censé ne faire étalage ni de ses sentiments ni de ses biens. D'où cette réputation de dissimulation, voire d'avarice qu'on lui donne souvent.

La ruée des aventuriers

L'histoire explique peut-être ces traits de caractère. Au dix-huitième siècle, la découverte de pierres et de métaux précieux au milieu de ces collines provoqua la ruée d'un grand nombre d'aventuriers. Des fortunes s'édifièrent en peu de temps, même si, pour beaucoup, chercher l'or c'était patauger dans les rivières sous la houlette de rébarbatifs gardes-chiourmes. Assez vite, les bourgades improvisées devinrent des villes dotées d'églises et de beaux bâtiments : Vila-Rica, aujourd'hui Ouro-Preto, la capitale de la nouvelle capitainerie avant que Belo-Horizonte ne la détrône en 1897, Ribeirao-do-Carmo, rebaptisée Mariana, Sao-Joao-del-Rei ou Sabara. La métropole, alléchée par tant de richesses, réclama sa part.

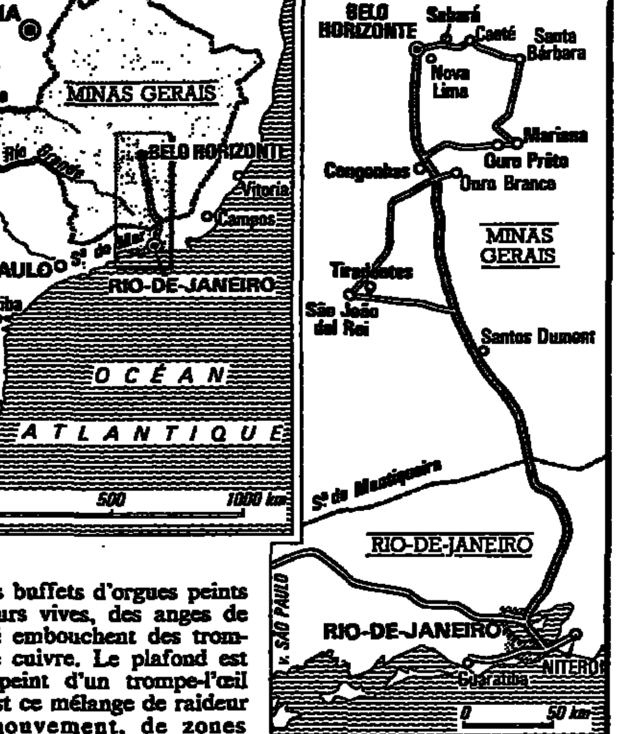
L'Etat portugais exigeait un cinquième des découvertes. L'avidité des agents du fisc développa chez les habitants du Minas un sens très vif de la dissimulation. Les plus fortunés évitèrent d'exhiber leurs biens. L'austérité obligée devint une seconde nature.

C'est en tout cas ce que soutient Carlos Fernando de Moura Delphim, qui prétend que ce sens de l'économie les a, en outre, rendus écologistes avant la lettre. « *Nous n'aimons pas gaspiller inutilement. Même les ressources naturelles.* » Aussi s'indigne-t-il, avec le vieux poète Carlos Drummond de Andrade, lui aussi *mineiro*, qui rugit à l'annonce de la destruction de vestiges rupestres à la périphérie de Belo-Horizonte : « *On a vendu notre géologie à l'étranger, et maintenant on bazarde notre préhistoire pour agrandir un aéroport.* » Aujourd'hui encore, les *mineiros* affirment se reconnaître à une sorte de « simplicité » native...

Mais cette société qui naît au milieu de la fièvre de l'or est différente de celle que connaissait alors la colonie portugaise. Ce n'est donc pas étonnant que les demeures et les édifices religieux qui poussent comme des champignons le long des nouvelles artères soient d'une architecture inédite. Pourtant, cette brusque innovation intrigue encore les historiens, qui l'expliquent mal. Une chose est certaine : la construction des églises échappe ici aux ordres religieux qui en étaient traditionnellement chargés.

Conséquences de la mauvaise réputation des moines en rupture de froc ou intrigues du clergé régulier..., des édits royaux leur interdisent l'accès des régions minières. Ce sont donc des associations religieuses laïques qui s'attellent à l'édification des églises paroissiales. Et celles-ci, au lieu de reproduire les plans en usage, adoptent des formes nouvelles, qui vont rivaliser d'élégance et d'originalité. Au rectangle, on préfère le polygone et les pans coupés. Les tours symétriques sont placées en diagonale. Les façades se courbent. On découpe savamment les frontons. Les porches s'ornent de sculptures. Le baroque européen déferle sur le Brésil. Mais un baroque tempéré par la simplicité portugaise.

La surcharge, la guipure échevelée et les dorures de tous acabits ont été cantonnées dans des espaces assez précis : le chœur et les autels latéraux, niches éclatantes qui se détachent sur des surfaces relativement sobres. Là, tout est permis : angelots fessus, colonnes torsadées, guirlandes de feuillages, statues de bois polychromes aux membres d'un réalisme souvent sanguinolent, quand elles ne sont pas pourvues de vrais vêtements et d'authentiques chevelures.



Sur les buffets d'orgues peints de couleurs vives, des anges de bois doré embouchent des trompettes de cuivre. Le plafond est souvent peint d'un trompe-l'œil naïf. C'est ce mélange de raideur et de mouvement, de zones « calmes » et de recoins surhabités, qui caractérise le baroque *mineiro*, finalement plus proche de celui du sud de l'Allemagne que de celui des colonies espagnoles voisines, travaillé comme une dentelle et dont l'influence s'étend le long de la côte brésilienne.

La conception de ces églises restant une énigme, la paternité des plus belles d'entre elles a été attribuée à un même personnage : le sculpteur Antonio Francisco Lisboa, authentique génie baroque et l'un des premiers artistes brésiliens à part entière. Sa vie est nimbée d'une légende. Comme il se doit, il est difficile d'y démêler le vrai du merveilleux. Il semble être né vers 1738 à Vila-Rica. Mais les fées ne se sont guère penchées sur son berceau. Bâtard, mulâtre et très vite handicapé physique, la maladie a torturé son corps au point qu'il hérita, pour la postérité, du surnom d'« Aleijadinho », le petit infirme.

L'ordre tertiaire de saint François

Il était en outre si laid qu'un de ses esclaves se serait suicidé, honteux d'avoir à servir un maître si peu présentable. A partir de la quarantaine, la lèpre rongea ses membres. On raconte qu'il devait faire attacher ses instruments de travail à ce qui lui restait de mains pour pouvoir créer. Dans les souffrances les plus vives, bien entendu. C'est ainsi qu'il aurait réalisé son chef-d'œuvre : les douze prophètes qui ornent le parvis de la basilique du Bom-Jesus de Matozinhos, à Congonhas. Comble du malheur, pendant les dernières années de sa vie, il fut frappé de cécité.

La réalité est sans doute moins noire, mais on a peu de certitudes. On sait qu'il est mort en 1814, à Ouro-Preto. Dans le musée de la *cathédrale de cette ville, on peut* voir les reçus qu'il signa pour des travaux commandés par l'ordre tertiaire de Saint-François. Ces documents s'échelonnent de 1788 à 1800, et sa signature, assez gauche mais ferme et parfaitement lisible, suppose qu'il ait encore eu, à plus de soixante ans, quelques doigts pour tenir sa plume. En outre, comme beaucoup d'artistes, débordé de commandes, il était vraisemblablement à la tête d'un atelier qui travaillait sur ses indications. En revanche, l'admirable porche de Sao-Francisco, à Ouro-Preto, est à peu près sûrement de sa main, *comme le très beau christ inachevé* de Sao-Joao-del-Rey. Si l'on conserve un certain nombre de dessins de façades d'églises qui lui appartiennent sans conteste, il est difficile de lui décerner avec certitude le titre d'architecte. Tout au plus, fut-il sans doute chargé de surveiller la bonne exécution de plusieurs chantiers.

Victor-Louis Tapié (*Baroque et classicisme*, Plon 1972) suggère plutôt que le plan de ces églises, qui n'est pas tombé du ciel un beau matin, a été fourni par la mère patrie : « *Depuis l'arrivée au Portugal d'artistes italiens (...), le baroque borrominesque s'était implanté dans le royaume. Il a lancé sur la colonie, et justement dans les régions neuves, où c'était, au point de vue de l'art, la table rase, ces œuvres d'une attachante nouveauté.* » Si greffe il y eut, ce fut un succès. Cette nouvelle forme d'expression artistique s'enracina profondément en terre brésilienne et produisit des fruits tardifs jusque dans le premier quart du dix-neuvième siècle, à une époque où le néoclassicisme avait triomphé depuis longtemps. Aleijadinho, l'un des premiers artistes brésiliens, fut le dernier grand sculpteur baroque.

Le Minas-Gerais, son pays, tourne le dos à la mer. C'est une région de croupes montagneuses juchées sur un plateau aux rebords abrupts. La première ville d'importance que l'on traverse, venant de Rio après avoir franchi les limites de l'Etat, est Santos-Dumont. A l'entrée, une carcasse d'avion signale qu'elle doit bien son nom au père de l'aviation brésilienne. Ensuite les collines se succèdent, délimitant entre elles un lacis de vallées tortueuses. La campagne verdoyante, mouchetée d'arbres violets, est ponctuée de fermes et d'installations industrielles : fabriques rescapées du siècle dernier, gros fours de terre fumant plus antiques encore.

La première étape est une perle. Tiradentes, longtemps appelé Sao-José-do-Rio-das-Mortes, est un gros bourg endormi. Ses rues étroites, d'une propreté méticuleuse, sont pavées de larges pierres irrégulières. Une municipalité avisée et la manne d'un tourisme encore discret préservent cette petite ville, dominée par une barre rocheuse.

Dans une ruelle, une vaste fresque enfantine vante les mérites du Minas, son passé, ses habitants, ses animaux et ses rivières. Le soir, deux ou trois bistrots meublés de billards minuscules accueillent quelques bavards.

Les lames du parquet

Son église dédiée à saint Antoine est bien évidemment attribuée à Aleijadinho. Ce serait même là sa dernière œuvre. A l'intérieur, les lames du parquet sont soulevées. On y enfouissait, à même le sol, le corps de ceux qui avaient contribué à sa construction.

A quelques kilomètres de là, Sao-Joao-del-Rei, cité natale de Tancredo Neves. *Il* dort de son dernier sommeil dans l'église Sao-Francisco-de-Assis, cernée de palmiers, au baroque blanc et or, quasi germanique.

Des ponts énormes enjambent un minuscule filet d'eau sagement canalisé. Le long du quai, quelques bâtiments d'un baroque tardif : le siège de la préfecture a été achevé en 1848. Le petit Opéra ressemble à un chou à la crème. La gare désaffectée exhibe une collection complète d'antiques locomotives.

(Lire la suite page 16.)



RENCONTRE

L'inspecteur Loyer enquête dans le XIXe

On n'aura plus d'excuses à méconnaître le Paris du XIXe siècle. Un ouvrage savant en fait le tour, tout le tour.


François Loyer

PARIS est né au XIXe siècle de grandes décisions urbaines et d'une foule de petites, appliquées avec goût et suffisamment de suite dans les idées. Au XXe siècle, après la guerre, ce Paris du XIXe, violenté, désarticulé, déshabillé, a failli sombrer. On reconnaît aujourd'hui sa valeur et sa force. Au moment où il convient de distinguer l'essentiel et l'accessoire, paraît chez Hazan un livre-événement qui donne les clés.

Appuyé sur un inventaire de l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle commandé en 1974 par l'Atelier parisien d'urbanisme, alors en plein désarroi, ce travail a joué un rôle important dans le changement d'attitude de l'administration. Intitulé *Paris XIXe siècle, l'immeuble et la rue* (1), il est l'œuvre de François Loyer, critique d'art et historien de l'architecture.

Né en 1941, François Loyer écrit dans *l'Œil* de 1967 à 1972, ce qui lui donnera notamment l'occasion de défendre ardemment les pavillons de Baltard et la gare d'Orsay avec l'inégal succès que l'on sait. Maître de conférences et professeur d'histoire de l'art à Rennes et maintenant à Strasbourg, il est conservateur au département du XXe siècle au Musée des arts décoratifs. Il a déjà publié un *Siècle de l'industrie* (Skira, 1983) et une monographie sur *Paul Hankar, précurseur de l'art nouveau* (AAA, Bruxelles, 1986).

□ Après l'avoir beaucoup décrié, on reconnaît aujourd'hui le rôle essentiel joué par Haussmann dans la création de la forme urbaine parisienne. L'originalité de votre travail est, si l'on peut dire, de remettre le baron à sa place. La moitié de votre ouvrage – monumental – court sur la première moitié du siècle, avant Haussmann précisément.

« C'est une idée très importante. Je l'ai découverte il y a longtemps, lorsque je travaillais avec André Chastel sur les Halles : tout était fait avant 1848. Haussmann est arrivé en 1853.

□ Est-ce particulier aux Halles, au centre de Paris ?

– Non, mais c'est la première opération, Sébastopol-Rivoli, dès la fin du règne de Louis-Philippe. Haussmann a eu des précurseurs. Chabrol, dont je connaissais les marchés, que j'ai rencontré en étudiant Pontivy, suivi à Paris, a eu un rôle décisif dans la formation des quartiers élégants de la rive droite sous la Restauration. Bruyère, qui restructura Le Mans, est à Paris jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe. Rambuteau, bien sûr, qui n'est pas seulement un nom de rue et lance de grandes opérations dont Haussmann critiquera la timidité.

□ Vous décrivez un Paris, au début du siècle, encore médiéval.

– Oui, Paris est une grande ville à l'échelle des métropoles mondiales, un demi-million d'habitants, mais elle n'a pas beaucoup bougé à l'intérieur des anciens remparts. La densité y était effrayante. On avait surélevé, rempli les cours. Il n'y avait par exemple qu'un seul point d'eau pour tout le faubourg Saint-Antoine, c'était un grave problème d'hygiène. Or la structure sociale changeait : la grande bourgeoisie et l'aristocratie ne supportaient plus de vivre dans une promiscuité infernale : bruit, circulation, absence totale d'espaces verts. Les premiers lotissements *ont été, comme à* Londres, l'amorce d'une séparation des classes : lotissements pauvres au sud, riches au nord.

□ Ce n'est pas encore le partage est-ouest ?

– Non. Plaisance, Beaugrenelle, sont plutôt des lotissements populaires. Opposés à ceux de la rive droite, Saint-Georges, Trinité... Le plus élégant est le secteur de la rue d'Hauteville, près des grands boulevards, lieu majeur de la vie culturelle et mondaine à cette époque, le boulevard des Italiens, avec le café Tortoni, la Maison Dorée, les passages...

□ Les passages correspondent-ils à une époque déterminée ? Paris est-elle en avance sur les villes étrangères, Milan, Londres... ?

– Le thème des passages est typiquement parisien. On le trouve ailleurs, mais en imitation de Paris, et beaucoup plus tard. D'ailleurs, le modèle n'est pas un passage, mais une galerie de musée : la galerie du Louvre, peinte par Hubert Robert, premier exemple de lumière zénithale et lieu mondain par excellence. Les premiers passages sont créés dans un théâtre.

□ Quand s'arrête-t-on ?

– Au Second Empire. L'agrandissement de Paris à son échelle actuelle tue le passage. Le Second Empire fait deux choses : il agrandit Paris et il le regroupe. C'est cohérent : si on veut affirmer une grande expansion, à 3 ou 4 kilomètres du centre, il ne faut pas décourager le client. Il y a un effet optique du boulevard haussmannien : on est au Louvre par exemple, on voit l'Opéra, *on a le* courage d'y aller à pied. C'est un aspect important du paysage de Paris. *On a simplifié les parcours*, créé un réseau à très grande échelle.

□ La signalisation systématique est récente.

– Oui. Paris est une ville inouïe. Jusque il y a dix ans on se débrouillait. On avait des repères très solides : un beau jour, on finissait par arriver à l'Etoile, à la Concorde ou à la Nation. Paris a des qualités de lisibilité très grandes. La ville se comprend vite. Il y a un repère majeur, la Seine, et quelques grands axes, l'axe Rivoli-Etoile et la percée nord-sud du boulevard Saint-Michel. La grande idée de Napoléon III, le *cardo* et le *decumanus* romains. Le rôle d'Haussmann est d'avoir su comprendre les besoins de son époque et d'avoir été l'exécutant fidèle d'une politique d'Etat, celle de Napoléon III. Le personnage important, c'est lui : complètement utopiste, imprégné, je dirais même angoissé, par la culture anglaise, l'exemple londonien. Il veut absolument faire aussi bien qu'à Londres.

□ Mais Londres ne ressemble pas du tout à Paris. En traversant la Manche, les idées se transforment.

– Bien sûr, on retrouve l'Etat. Haussmann transcrit à Paris en termes centralisés une conception anglaise plutôt d'inspiration utopiste. C'est un glissement complet.

□ L'Etat, le souci de la sécurité, une ville faite pour l'armée ?

– On a dit que la visée de Napoléon III était le souci sécuritaire. On parle de l'armée, c'est commode. Je crois que la visée est essentiellement esthétique. La *sécurité du souverain est mise en* avant dans l'aménagement de l'Ouest parisien, la création de la rue de Rivoli, pour les déplacements des Tuileries à Saint-Cloud. Comme on craint les attentats, on crée une perspective qui puisse être surveillée, contrôlée. Cela justifie les Champs-Elysées, l'ouverture de l'avenue Foch. *En fait, c'est* très ambigu, cela permet de trouver des financements et le courage de réaliser. L'aspect militaire de l'avenue Foch est vraiment très secondaire...

□ L'empereur se rend-il compte qu'on ne lui fait pas Londres ?

– Je crois qu'il y a entre Haussmann et l'empereur un conflit inavoué. Haussmann gère les finances, il est sensible aux arguments des grandes banques privées (les Pereire, qui aménagent le dix-septième arrondissement), et en même temps il est piégé par le pouvoir de plus en plus important que prennent les financiers. Il n'est pas à son aise. Quand l'empereur essaie d'imposer ses vues (rééquilibrage vers l'est, création d'espaces verts au centre), Haussmann n'est pas tendre. Il parle des *« généreuses rêveries »* de l'empereur... Il dit que ça va coûter cher. Il essaie de débourser le moins possible. Mais il exécute tout de même.

□ Vous analysez très finement dans votre livre comment la personnalité de Paris tient à une foule de détails motivés par des raisons de sécurité, d'hygiène, de droit de la propriété, qui finissent par donner à la capitale une grande unité dans sa diversité. Garde-corps en fonte, mobilier urbain, gabarit des toitures, font le style de Paris. Mais vous insistez sur des éléments moins évidents : alignements, taille des parcelles, des fenêtres, etc.

– Une règle comme la cadence des moyens a connu, en effet, à Paris, *peu de variations*. Sous le Second Empire, on passe, après beaucoup d'hésitation, de 12 mètres à 18 mètres, en décidant qu'il y aura deux appartements par étage au lieu d'un. La parcelle grandit, la voie s'élargit. Mais on maintient une sorte de banalité monumentale.

□ C'est-à-dire ?

– Tous les immeubles se ressemblent. Le code formel est en place dès le XVIIIe siècle. Proportions des étages, des fenêtres, hiérarchie des ordres, ont été largement étudiées. Le modèle principal (commerce au rez-de-chaussée, habitat au-dessus, du plus riche au plus pauvre) est en place depuis la fin du règne de Louis XVI. Mais on se demande pendant tout le siècle si on peut admettre trois étages « nobles » au lieu de deux, sans rompre la proportion des pilastres en façade. Le règlement donne une ligne de corniche. Mais, plus sévère que le règlement, il y a l'agent voyer, qui contrôle le détail des projets. Regardez l'avenue de l'Opéra, où l'administration se flatte d'avoir laissé aux constructeurs *« la plus grande liberté »*. Les immeubles ont la même allure : même élévation, mêmes systèmes d'ouvertures, et jusqu'aux mêmes lucarnes...

□ Comment peut-on créer, avec une architecture essentiellement résidentielle, bourgeoise, une *ambiance* urbaine ? Comment passe-t-on de l'immeuble à la ville ? Pourquoi prend-on plaisir aujourd'hui à visiter des quartiers *qui ont été* bâtis d'abord pour être habités ?

– Il y a des villes réellement bourgeoises comme Genève, Bordeaux ou Turin, des villes où la retenue, la non-démonstrativité, sont de règle. A Paris, au contraire, la tradition est plus mondaine, plus tape-à-l'œil. L'appartement type est conçu pour l'apparat, plutôt pour y recevoir que pour y vivre. Paris a *été* une ville riche, l'a toujours su, n'en a jamais eu honte et a du plaisir à le montrer. On redécouvre aujourd'hui cette architecture démonstrative qui s'offre à celui qui veut bien la regarder.

□ Cette *étude* vous a été commandée par l'Atelier parisien d'urbanisme en 1974. A un moment où l'opinion changeait. Après l'échec des Halles, la bataille d'Orsay venait d'être gagnée.

– La défense de la gare d'Orsay, c'est mon premier combat. A partir de 1972, l'idée du XIXe siècle est admise. En 1975, Michel Guy, sur les conseils de Bruno Foucart, applique un train de mesures qui avait été préparé en fait – l'administration est lente – en 1966, à la demande de Malraux. L'opinion y étant devenue favorable, Michel Guy a eu la possibilité de faire passer en bloc des centaines de protections. Ce fut très efficace. J'ai lu un peu partout que c'était une opposition PR contre RPR, Giscard contre Pompidou. Je crois que, si François Mitterrand avait été élu en 1974, il aurait fait la même chose. Il aurait pris la défense de la ville. C'était dans l'air.

□ L'urbanisme parisien est désormais beaucoup plus respectueux du système haussmannien. Que pensez-vous des pratiques actuelles ? Le code n'est-il pas un peu léger, superficiel ?

– Oui, l'urbanisme y a gagné. Les grandes idées, les gabarits, sont respectés. Il y a un progrès. Mais les architectes n'acceptent pas facilement les contraintes du projet urbain. Et l'architecture qui s'inspire du XIXe siècle le fait de façon grossière. Le post-modernisme est la pire des caricatures.

» J'aime que l'art soit euphorique.

» Cette architecture séduit par mille choses : moulures, persiennes, portes cochères, détails de poignées. On a perdu l'habitude de dessiner ces choses. On réapprend. Mais l'ornement ne dialogue plus avec l'architecture. C'est rajouté. On voit trop l'effort.

» Je veux bien oublier l'architecture du XIXe. Mais que l'on fasse d'abord aussi bien. »

Propos recueillis par
MICHÈLE CHAMPENOIS.


SOPHIE RISTELHUEBER

Un square, une architecture discrète : la cité Trévise à Paris (9e)

(1) Editions Hazan, 478 pages, 490 francs.

ESCALES

Saint Andrews sans peur

D.R.

Tant qu'à partir jouer au golf hors de France, pourquoi ne pas taper fort et choisir d'aller frotter son handicap sur les gazons des grands sanctuaires écossais ? Aussi les Voyages Gallia (12, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 42-66-07-24) ont-ils inscrit dans leur catalogue des forfaits à consommer sur la terre natale de ce diabolique tourment : Saint Andrews.

Pas vraiment bon marché, mais sueurs froides assurées. Hôtel Old Course (chambre et petit déjeuner), 5 000 F pour un week-end de quatre jours ; 8 825 F pour huit jours. Deux autres hôtels, le Turnberry et le Gleneagles, sont également embusqués dans les parages.

L'Algérie moins chère

Pour Jumbo (19, avenue de Tourville, 75007 Paris, tél. : 47-05-01-95), les tarifs sur l'Algérie, cette année, sont à la baisse. Qu'on en juge. 3450 F au lieu de 4350 F sur le circuit « Oasis sahariennes » en bus climatisé avec guide. Huit jours pour rejoindre le M'Zab via Bou-Saada, El-Oued et Touggourt. Autre proposition, une expédition de huit jours en Land Rover au pays des Touaregs, en pension complète pour 5 950 F au lieu de 7950 F.

Douce, douce France

Ils sont plus de 4500 à décliner la France du calme, des vallées fraîches, des plaines, des forêts sombres, des maquis ou des côtes sauvages. Cette France de la douceur de vivre avec une « hôtellerie du terroir » où les recettes sont transmises de père en fils. Chaîne volontaire, la Fédération nationale des logis et auberges de France (25, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris) rassemble des établissements qui se sont engagés à offrir un accueil aimable, un hébergement confortable, une table saine. avec des spécialités régionales et des prix modérés.

Le guide 1987, assorti de cartes géographiques très précises, en donne la liste et les caractéristiques. Vendu en librairie et dans les grandes surfaces, au prix de 43 F, il peut être également envoyé par la poste et accompagné, dans ce cas, par la brochure *Logis en vacances*, qui présente de très nombreux produits à thèmes, en demi-pension, de deux à six jours.

Farniente pour Cuba

Cuba, la plus grande île des Caraïbes, dix millions d'habitants, découverte en 1492 par Christophe Colomb, redécouverte en 1959 par Fidel Castro. La Compagnie des voyages (28, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris, tél. : 45-08-44-88) propose trois versions de voyage pour découvrir ou profiter du pays.

Séjour plage à Santa-Maria-del-Mar, à une vingtaine de kilomètres de La Havane (8 jours, 6 nuits : 5600 F) ; séjour plage encore à Varadero (8 jours, 6 nuits : 5800 F) ; circuit à la découverte de Cuba (8 jours, 6 nuits : 6750 F).

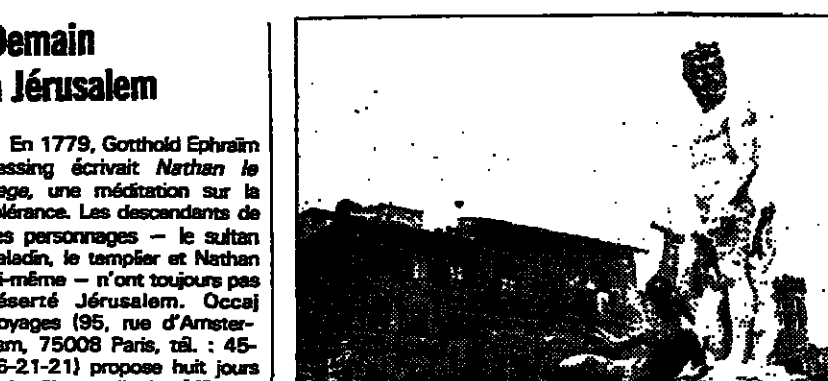


CHRISTIAN RAUSCH

Demain à Jérusalem

En 1779, Gotthold Ephraïm Lessing écrivait *Nathan le Sage*, une méditation sur la tolérance. Les descendants de ses personnages — le sultan Saladin, le templier et Nathan lui-même — n'ont toujours pas déserté Jérusalem. Occaj Voyages (95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : 45-26-21-21) propose huit jours en Israël pour aller le vérifier.

Haïfa, Saint-Jean-d'Acre, Nazareth, Bethléem, Jéricho, Massada, la mer Morte, le désert du Néguev, Eilat : tous ces noms sont connus du musulman, du juif et du chrétien. Jérusalem, visitée pendant deux jours, appartient aux trois. Prix de ce voyage aux sources, 6200 F. Sont compris le transport aérien, le circuit en pension complète, le logement en hôtel de catégorie supérieure, l'assurance et l'assistance rapatriement.



JOHN FINK

Caprice à l'italienne

Un train de nuit (ou un avion), une automobile, des nuits réservées dans les meilleurs hôtels à l'étape. Pour visiter pendant une semaine quelques villes d'art italiennes sans autre programme que celui du caprice, du plaisir ou de la curiosité. L'intendance est assurée par l'agence Donatello-Euroservices (33, boulevard La Tour Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 47-05-62-49), qui a inscrit à son catalogue plusieurs circuits.

Par exemple, Florence, Pise, Sienne, Assise (ou Pérouse) puis Rome coûte 4 990 F par personne en train deuxième classe au départ de Paris (couchette en supplément) et 6 165 F en avion (vol régulier) avec 7 nuits en hôtel 4 étoiles et une Fiat Uno en kilométrage illimité. Un autre « combiné villes d'art » comprend Venise, Vérone, Ravenne, Florence et Pise. Il est vendu 5 550 F par personne en train, 6 630 F en avion.

Des forfaits pour l'hôtel seul, si l'on préfère voyager avec sa voiture, existent aussi. La même agence propose également Rome-Venise, Rome-Florence ou Venise-Florence sans voiture (liaison par chemin de fer entre les deux villes). Exemple : en train, 4 nuits à Venise, 3 à Florence pour 2 575 francs par personne en 2 étoiles, 5 170 F en 4 étoiles. Le reste est dans le Guide bleu...



Bruges n'est plus dans Bruges

Les touristes accourent, les habitants fuient. Drôle de drame pour cette cité des Flandres qui ne sait plus à quels aménagement, rénovation ou protection se vouer.



SUR son vélo noir, l'homme n'a qu'un regard lointain pour le décor qui l'entoure. Et pourtant, si Bruges a conservé cette ambiance hors du temps qui fait son charme, il est un peu pour quelque chose. Car l'homme à la bicyclette n'a pas les yeux dans sa poche. Bien au contraire, il ne cesse de regarder, d'écouter. Mais ce qu'il guette, c'est le sac de ciment jeté sur le trottoir, la camionnette de l'entrepreneur, le coup de marteau de l'ouvrier trahissant quelques travaux. Ils le font s'arrêter plus sûrement que le coup de sifflet d'un agent de police. L'engin posé, ils s'enquièrent de la nature exacte des aménagements apportés. Sans complexe, il entre dans la demeure, il surveille, il contrôle. Il en a le pouvoir. Il est le « contrôleur des bâtis » du service des monuments historiques et de la rénovation urbaine de la ville.

Bruges veut préserver son passé. D'une défaite, elle a déjà fait une victoire. Puisqu'elle n'a pas su, au dix-neuvième siècle, profiter de l'explosion industrielle, les témoignages de sa richesse antérieure n'ont pas dû céder la place aux usines et aux immeubles modernes, qui, traditionnellement, les accompagnent. Au vingtième siècle, avoir conservé l'allure d'une cité de la Renaissance est un atout que les édiles veulent jouer gagnant. Mais la mise qu'ils ont ainsi remportée est si importante qu'elle risque de leur faire perdre la partie.

L'antériorité dans la volonté de sauver les témoignages architecturaux du passé, Bruges peut légitimement la réclamer. Dès 1887, la municipalité décidait d'accorder une subvention de 50 % des frais de restauration à tous ceux qui entreprenaient de remettre en état leur maison. Pour obtenir une telle aide, il n'était pas utile que celle-ci soit classée « monument historique » (seuls cent soixante bâtiments de la ville bénéficient d'une telle protection décidée par l'Etat belge), mais simplement que les services municipaux lui reconnaissent une valeur historique ; elles sont 3 500 dans ce cas sur les 10 054 du cœur de la cité.

On retrouve l'« hôtel Charolais »

Le bâti « vulgaire » n'est pas lui non plus laissé à l'abandon. Depuis 1979, une subvention, pouvant atteindre 150 000 F belges (24 000 F français) est accordée pour l'amélioration de la qualité de l'habitat. Les propriétaires sont ainsi incités à rénover des immeubles qui, même sans intérêt historique, concourent à l'unité architecturale de la ville, plutôt qu'à les raser pour construire du moderne. De toute façon, même s'ils en avaient l'intention, ils auraient quelques difficultés à le faire. Les permis de démolir et de construire sont étroitement surveillés ; tous les travaux, quelle que soit leur importance, doivent recevoir l'accord du service des monuments historiques. Et attention aux yeux et aux oreilles vigilants du « contrôleur du bâti » et à son vélo passe-partout.

Incitation et contrôle ne vont pas sans la force de l'exemple. La Ville le donne pour ses propriétés, par les deux cents maisons qu'elle a achetées et remises en état, surtout par un extraordinaire travail d'amélioration de « la rue ». Heureux, ses fonctionnaires constatent que, dès qu'une rue est repavée, réservée aux piétons, les maisons qui la bordent sont elles aussi rénovées. Jouant à fond sur le chauvinisme des Brugeois, ils réussissent à convaincre les propriétaires de tenir compte de leurs conseils pour moderniser leur maison, pour se débarrasser d'ajouts du début du siècle.

Beau succès cet examen d'une maison *a priori* sans intérêt qui permit de découvrir les restes, que l'on croyait à jamais disparus, de l'« hôtel Charolais », construit tout exprès pour Charles le Téméraire ; le propriétaire comprit vite qu'il fallait changer ses plans de rénovation et tirer parti de ce patronage surgi du passé. Belle victoire quand le magasin Inno accepta de se débarrasser de ses grandes vitrines pour revenir aux fenêtres étroites, plus typiques, même si elles attirent moins le chaland.

La pression commerciale est pourtant forte, mais la législation municipale est sans pitié : interdites les enseignes lumineuses, interdits les panneaux publicitaires qui envahissent trop souvent les rues piétonnes. Tant pis pour les commerçants désobéissants. L'an dernier, l'échevin (adjoint au maire) responsable de la rénovation urbaine n'hésita pas à faire enlever par les services municipaux ce mobilier publicitaire inesthétique et tint bon malgré la manifestation des commerçants en colère.

Le succès est à la mesure de l'effort. Trop grand peut-être. Bruges, si délicieuse sous un froid soleil de printemps, perd beaucoup de son charme quand l'été venu les touristes se pressent en masse. Même pour les Brugeois, le vie devient difficile. Les habitants d'un quartier un peu excentré mais remarquable témoin de l'architecture de la cité supplient les services municipaux de ne poser aucun panneau indiquant son existence aux visiteurs pressés.

Les promoteurs veulent la prison

Les hôteliers n'ont pas cette pudeur. En six ans, le nombre de lits a augmenté de 82 %. Le moindre espace disponible est guetté, sollicité. L'« homme au vélo » découvrit ainsi, il y a peu, une annexe en cours de construction dans la cour d'un hôtel qui avait obtenu le droit d'aménager simplement son bâtiment sur rue. La chaîne Sheraton proposa rien de moins que de bâtir une tour de huit étages dans l'ancien hôpital qui abrite le musée Memling. La municipalité veille, et Holiday Inn a dû conserver la façade d'un ancien couvent pour avoir le droit de s'installer. Mais là aussi la crise économique oblige à quelques concessions. La mairie vient de vendre un terrain en plein centre ville pour permettre l'implantation d'établissements de Novotel et d'Ibis. Toutes les chaînes hôtelières du monde surveillent les 8 150 m² de l'ancienne prison qui sont à vendre.

Les touristes accourent et les habitants fuient. Le plan d'urbanisme adopté en 1972 avait comme objectif de faire vivre 32000 Brugeois à l'intérieur des remparts du treizième siècle. Ils n'étaient alors que 27000, ils ne sont plus que 23000... Bruges voulait sauver son patrimoine pour retrouver son âme au grand profit de ses habitants. Les touristes en profitent plus qu'eux. Comme tant d'autres cités de son genre, elle se demande aujourd'hui comment être un témoin vivant du passé sans n'être qu'une ville-musée.

THIERRY BRÉHIER.

Barroco Brasileiro

(Suite de la page 13.)

Il ne faut sous aucun prétexte se dispenser de visiter les petits musées installés, la plupart du temps, dans de fort belles demeures, ici et là. On y découvre des meubles par douzaines, parfois beaux, souvent émouvants, de vieux pianos anglais, l'inévitable uniforme mangé aux mites d'un quelconque général, des gravures un peu moisies, des portraits de famille, quelques dépouilles empaillées, de vieilles machines préindustrielles, et toujours une bibliothèque remplie de volumes dépareillés d'auteurs français. Le Museu de Arte Regional de Sao-Joao-del-Rei ne fait pas exception à la règle.

Si, dans la cité de Tancredo Neves, les œuvres d'Aleijadinho ne manquent pas, c'est à Congonhas qu'il manifeste tout son génie. Les pèlerins qui gravissent la colline où est juchée la basilique du Bom-Jesus passent devant six chapelles où est disposé un étonnant chemin de croix dû à son ciseau, avant de découvrir, massées sur les balustres d'un escalier à double révolution, les douze silhouettes des prophètes de l'Ancien Testament : Daniel et son lion, Jonas et sa baleine, Jérémie pointant vers le ciel un doigt vengeur..., tous d'un rare expressionnisme. A l'intérieur de l'église, il a encore réalisé un impressionnant Christ en croix, qui se détache devant un paysage de rêve.

La cathédrale d'Ouro-Branco, un petit bijou, est perdue au milieu d'une place trop grande et noyée sous la poussière. La ville vit ses dernières heures de tranquillité. Une aciérie géante a poussé dans ses faubourgs. Des cités ouvrières alignent leurs rangées de petits cubes blancs, d'énormes mille-pattes mécaniques achèvent d'asphalter les routes, tandis que les ouvriers en grève brandissent des pancartes face à un cordon de militaires.

Ouro-Preto, à plus de 1 000 mètres d'altitude, est presque une ville de montagne. Ses rues en pente nécessitent des freins surpuissants. Elle a conservé, de son ancien statut de capitale, un nombre invraisemblable d'édifices civils et religieux de tout premier plan. La ville entière est d'ailleurs classée monument national. Mais la présence de l'Ecole des mines l'empêche de ressembler à une sorte de Mont-Saint-Michel subtropical. Le soir, sur la grande place, les étudiants font la queue devant le restaurant universitaire. Ils sont logés çà et là dans des « republicas » fort bruyantes, et assiègent les petits bistrots.

Deux jours au moins sont nécessaires pour faire le tour de l'ancienne Vila Rica couverte actuellement d'échafaudages : le ministère de la culture fait un effort considérable et rare au Brésil pour restaurer les monuments dégradés. A quelques kilomètres, Mariana ressemble à une ville du Far-West en démolition, n'étaient, au centre de la ville, quelques belles églises et un ou deux palais. Le peintre Manoel de Costa Ataïde y a travaillé sous la direction d'un Aleijadinho vieillissant.

Pour gagner Santa-Barbara et les rocailles de sa cathédrale, il faut emprunter une difficile mais superbe route encombrée par une noria de camions chargés de minerais. On pourra éviter sans remords le collège de Caraca, qui s'enorgueillit d'avoir formé plusieurs présidents de la République et d'innombrables gouverneurs de province. Il doit à un ecclésiastique français l'horrible église néo-gothique qui déshonore les vieux bâtiments. A Sabara, le plafond de l'église do Carmo est démonté, dans la nef. Des peintres ravivent avec un enthousiasme discret ses couleurs ternies. Le petit Musée de l'or vaut pour son décor et ses panneaux naïvement peints : les Quatre Saisons et les Quatre Continents.

Ceux qui préfèrent la réalité industrielle pourront visiter la mine de Nova-Lima, où l'on extrait de l'or. Celle de Mariana est fermée depuis une dizaine d'années. La végétation envahit les vieilles machines anglaises rongées par la rouille. Ce merveilleux décor pour film d'aventures est à vendre pour 35 000 dollars. En cent vingt ans d'exploitation, on a extrait quelque 3 500 kilos d'or. Aujourd'hui, les seules traces dorées qui scintillent dans une gangue grise sont des morceaux de pyrite, « l'or des imbéciles ».

EMMANUEL DE ROUX.

Repères

Pour visiter le Minas Gerais, une semaine est nécessaire. Le plus simple est de louer une voiture soit à partir de Rio, soit à partir de Belo-Horizonte, distantes l'une de l'autre de 500 kilomètres. Mais il faut prévoir de rouler le double sur des routes parfois difficiles.

On peut rayonner à partir de deux centres : Tiradentes, où se trouve un hôtel très confortable, le Solar da Ponte, et Ouro-Preto, où l'on tâchera de descendre dans le très charmant Pouso Chico Rei, en dépit du nombre très limité de ses chambres (tél. : 551-1223).



هكذا عن الأصل

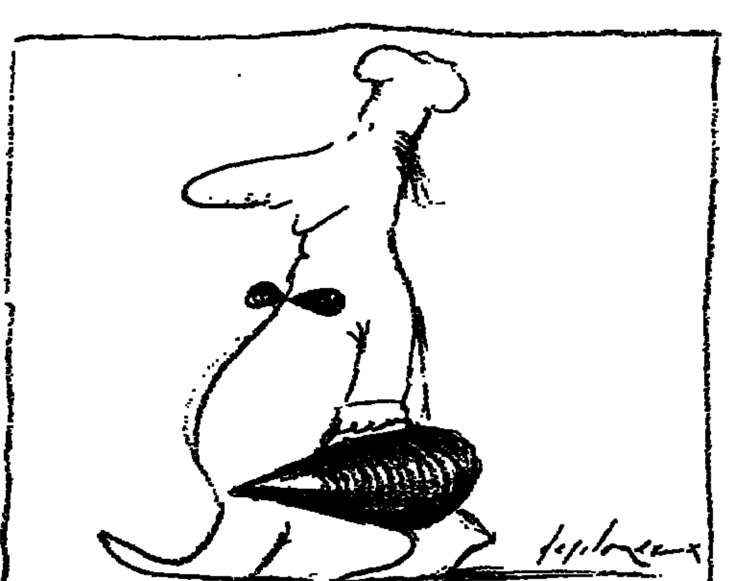
Pas de safran dans la mouclade

EST-CE légende ou véridique anecdote ? En l'an 1235, une barque chargée de moutons et venue d'Irlande fit naufrage dans la baie d'Aiguillon, en Charente. Seul rescapé, un nommé Walton, qui, ruiné, s'installa dans le pays. Pour vivre, il chassait et, ayant remarqué que la nuit les oiseaux volaient très bas, il planta des piquets dans la vase, reliant un énorme filet. Au bout de quelque temps, Walton s'aperçut que de jeunes moules s'étaient fixées en essaims sur ces pieux. Et qu'ainsi elles grossissaient plus vite que sur leur banc naturel. La mytiliculture était née. Les pieux collecteurs sont appelés bouchots, de *bout* = clôture et *chaot* = bois (d'après Locard).

Une pointe de curry

Il existe cent recettes de moules, dont la « marinière » est la plus connue. En Charente, deux triomphes à juste titre : l'éclade et la mouclade. L'éclade, c'est la disposition, serrée, des moules sur une planche de bois. On recouvre d'aiguilles de pin, on enflamme. Un coup de soufflet pour disperser leurs cendres et, en se salissant les doigts mais en se régalant, il n'est plus qu'à gober les moules accompagnées de larges tranches de pain paysan tartinées de beurre d'Echiré demi-sel. La mouclade est, si j'ose écrire, un plat plus civilisé.

Dans *la Maison du juge*, Simenon (qui habita longtemps le coin et « raconta » les boucholeurs dans un roman, *le Coup de vague)* conduit Maigret à la pointe de l'Aiguillon où, dans une auberge, on lui sert la mouclade. Pour le commissaire, c'est une découverte. On lui parle, mais il n'écoute point. Il goûte, il réfléchit, et soudain : *« Une pointe de curry ! »* Eh oui, car il doit y avoir une pointe de curry dans la mouclade, *et non de safran comme* mettent certains. Le safran, venu des Maures, s'est arrêté à Poitiers. Le curry a débarqué à La Rochelle avec les autres épices d'Orient !



En bref, les moules, ouvertes *avec un peu de vin blanc sec et un* bouquet garni, sont *laissées* dans une de leurs valves, sur assiette. A leur cuisson, on ajoute les uns de la farine pour faire un roux blanc, les autres de la crème fraîche, mais toujours un jaune d'œuf et du curry, avant de verser sur les moules et de passer les assiettes au *four brûlant quelques instants*.

Je vous ai parlé du Cercle des gourmets à l'ancienne, et de nos réunions autour d'un plat – et des vins bourguignons de Bouchard père et fils. La première expérience du lièvre à la royale fut heureuse. Moins peut-être que *celle qui vient de se dérouler* autour de trois mouclades successives. Je serais bien en peine de classer ces réalisations (ce fut plus facile pour le lièvre).

Concurrence

La première mouclade, à la *Tonnelle saintongeaise* (32, bd Vital-Bouhot, à Neuilly ; tél. : 46-24-43-15), mit en concurrence un aligoté bouzeron 1985 sec et fruité mais plus rond que d'autres confrères, et dont l'arôme, noisette et amande grillée, m'enchanta, faisant oublier l'*excellent rully et le meursault* Les Genevrières (presque trop grand seigneur pour le plat).

La deuxième mouclade fut celle d'un autre Charentais, Gérard Allemandou, en sa *Cagouille* (89, rue Daguerre, Paris-14e ; tél. : 43-22-09-01). Là encore, ma préférence alla vers un hautes-côtes de Beaune, d'or vert pâle, équilibré mais encore gamin dans sa rondeur et sa puissance. Cela, bien sûr, ne retirait rien au chassagne-montrachet, floral en diable ; au beaune clos Saint-Landry, ample *et puissant* ; au chevalier-montrachet enfin, qui, à mon sens, en vieillissant deviendra admirable.

La dernière enfin, nous la dégustâmes au *Petit Laurent*, dont j'ai parlé ici récemment et dont le chef est lui aussi charentais bon teint (38, rue de Varenne, Paris-7e ; tél. : 45-48-79-64). Le très parfumé chardonnay, un puligny-montrachet Les Folatières fruité, le meursault Charmes à la fois sec et moelleux, et enfin le chevalier-montrachet (millésimé 1983 celui-ci) eurent chacun leur défenseur.

Peut-être la part, plus ou moins importante, du curry impose-t-elle à chacun son choix et son vin. Mais voilà en tout cas trois bonnes (et même grandes) adresses parisiennes où vous pourrez sur la carte trouver cette mouclade qui eût mérité d'être aussi bourguignonne grâce au vin.

LA REYNIÈRE.

P.S. A signaler une autre mouclade à la carte du *Bouquet du port* (4, bd de Port-Royal, Paris-5e – tél. : 47-07-08-99).

SEMAINE GOURMANDE

Nice : Le Gourmet Lorrain

Excentré, calme, ce petit restaurant de petit hôtel devrait être une des gloires gourmandes de Nice, grâce d'abord à sa cave... éblouissante, avec des millésimes de vins et d'eaux-de-vie lointains et inattendus.

Alain Leloup, qui plus est, ne travaille que des produits de qualité, passant de la quiche lorraine aux morilles à la crème, du foie gras *braisé aux pruneaux et armagnac* au turbot beurre blanc, du canard au sang au magret à l'orange. Mais aussi un remarquable plateau de fromages permettant aux amateurs de choisir le « Menu du fromager » (180 francs), avec, après l'entrée (fromagère) et le trou normand, un tournedos au livarot, un gratin de lotte au gorgonzola, des piccata au beaufort accompagnés de gratin dauphinois, fromage du jour et chariot de desserts.

A la carte, compter 250-300 francs, le charmant sourire de Mme Leloup compris.

● *Le Gourmet Lorrain*
7, avenue Santa-Fior, Nice.
Tél. : 93-84-90-78.
Fermé dimanche soir, lundi et août.
A.E.-C.B.

Juan-les-Pins : La Terrasse

Réouverture depuis le 10 avril de ce beau restaurant de l'Hôtel Juana avec un successeur pour Ducasse (parti pour l'Hôtel de Paris, à Monte-Carlo). C'est le jeune et talentueux Christian Morisset, retour d'une promenade d'étude chez les grands aînés. Et vous apprécierez comme moi l'escalope de daurade royale poêlée aux tomates, courgettes et olives de Nice; le filet d'agneau rôti aux cébètes et les petits confits niçois; la côte de veau de lait aux morilles à la crème, etc. Compter 500 francs.

● *La Terrasse*
avenue Gallice, Juan-les-Pins.
Tél. : 93-61-20-37.
A.E.-C.B.-D.C.

Troo : Le Cheval blanc

Petite auberge sur le chemin des châteaux de la Loire. La carte de Michel Coyault est sage : l'andouil*lette en salade au roquefort*, les joues de lotte à la mousse de cresson et le ris de veau (frais) à l'orange. Menus à 125 et 190 francs. Fromage ET dessert, et carte : 300 francs environ.

● *Le Cheval Blanc*
rue A.-Arnault
Troo (Loir-et-Cher).
Tél. : 54-85-08-22.
Fermé lundi soir et mardi.

Chinon : Au plaisir gourmand

Juste un rappel de cette excellente maison où J.-C. Rigollet au piano et Danielle, sa moitié tout entière en salle, ont fait leur percée (étoile au Michelin). Mais surtout à signaler les menus : 130, 175 et 220 francs, tous fromage ET dessert. Et sur la carte des vins 23 millésimes de ce vin de Chinon, vin de taffetas, comme disait Rabelais.

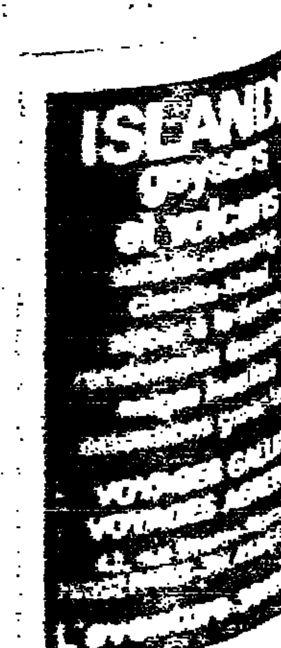
● *Au Plaisir Gourmand*
2, rue Parmentier
Chinon (Indre-et-Loire).
Tél. : 47-93-20-48.
Fermé dimanche soir et lundi. C.B.

Fontenay-le-Vicomte : Les Marais

Au château de Fontenay (Essonne), les propriétaires gourmets ont, loin des bruits de la ville, ouvert un restaurant privé. Carte courte et bienvenue : œufs pochés tomate fraîche (25 francs), filets de sole au vin jaune (80 francs), Rossini (110 francs), etc. Compter 250-350 francs. Une expérience à tenter.

● *Les Marais*
Fontenay-le-Vicomte (91540)
Tél. : 64-57-08-28.
Fermé lundi et mardi
(sauf jours fériés).

L. R.



JEUX

échecs

Nº 1223

KARPOV A NOUVEAU

Dixième partie du match (Linares, mars 1987)

Blancs : A. KARPOV

Noirs : A. SOKOLOV

Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	33. Cf3	Tç2
2. ç4	é6	34. a4	Th2
3. Cf3	b6	35. Cd4	Fé7
4. g3 (a)	Fa6	36. h5! (k)	a6
5. b3	Fb4+	37. Rf3!	Fç5
6. Fd2	Fé7	38. Cé2 (l)	d4 (m)
7. Cç3	0-0 (b)	39. Cf4! (n)	Rd7
8. é4	d5	40. é6+	Ré8 (o)
9. çxd5	Fxf1	41. Ré4	a5 (p)
10. Rxf1	éxd5	42. Tf3!	Tb1 (q)
11. é5	Cé4	43. Cd5!	Tg1 (r)
12. Dé2 (ç)	Cxç3	44. Rd3!! (s)	Txg4
13. Fxç3	Dd7	45. f6!!	Fé6 (t)
14. Rg2	Cç6 (d)	46. Cxb6	Tg5 (u)
15. Th-é1 (é)	Cd8	47. fxg7	Txg7
16. Cg1! (f)	ç5	48. Cç4	Fb4
17. f4	çxd4	49. éxf7+	Txf7
18. F×d4	Df5	50. Txf7	Rxf7
19. Ta-d1	Fb4	51. Cé5+! (v)	Rf6
20. Tf1	Cé6	52. Cç6!	Fé1 (w)
21. Dd3! (g)	Dxd3	53. Cxd4! (x)	Fb4
22. Txd3	Ta-ç8	54. Cç6	Fé1
23. Cf3 (h)	Tç2+	55. Ré2	Fç3
24. Tf2	Tf-ç8	56. Rd3	Fé1
25. f5	Cxd4	57. Rç4! (y)	Rg5
26. Cxd4	Txf2+	58. Cxa5!! (z)	Fxa5
27. Rxf2	Tç1! (i)	59. b4	Fd8
28. g4	Rf8	60. a5	Rxh5 (aa)
29. Rf3	Tf1+	61. Rb5	Fg5
30. Rg3	Tç1	62. a6	Fé3
31. Rf4	h6 (j)	63. Rç6 abandon (ab)	
32. h4	Ré8		

A. Sokolov a lutté de nombreuses années pour parvenir à cette rencontre dont l'issue positive l'aurait consacré comme challenger du champion du monde, G. Kasparov ; ancien élève de la célèbre Ecole d'échecs de M. Botwinnik comme Karpov, Kasparov et Youssoupov, il conquiert le titre de champion du monde des juniors en 1982, devient champion de l'URSS en 1984, se qualifie au *Tournoi des candidats*, bat Vaganian par 6 à 2 puis Youssoupov par 7,5 à 6,5 avant d'avoir l'honneur de rencontrer à Linares A. Karpov dans une « super-finale » en quatorze parties. A. Sokolov s'est battu comme un lion mais a dû s'incliner à la fin de la onzième partie sur le score sévère de 7,5 à 3,5 : avec quatre victoires, sept nulles, aucune défaite, Karpov est resté inébranlable et a montré au monde qu'il est, aujourd'hui, à nouveau, le seul adversaire du champion du monde.

NOTES

a) Sur le plan des ouvertures, ce match s'est déroulé simplement : les parties Karpov-Sokolov furent des Est-Indienne, les parties Sokolov-Karpov des Caro-Kann.

b) Sokolov tenta aussi 7...,d5 dans les parties 2, 4, 6. Par exemple, 8. çxd5, Cxd5 ; 9. Fg2, 0-0 ; 10. Cxd5, éxd5 : 11. 0-0, Cb-d7 ; 12. Tç1, Té8 ; 13. Té1, ç5 : 14. Fé3, Fb7 ; 15. Fh3, çxd4 ; 16. Fxd4. On peut s'étonner du choix de cette variante, à laquelle Karpov s'était préparé depuis son premier match contre Kasparov, dont l'inconvénient pour les Noirs est de jouer avec le pion d5 isolé, une faiablesse positionnelle que Karpov adore exploiter avec minutie et raffinement !

ç) Dans la huitième partie, Karpov joua 12. Tç1 et obtint un léger avantage mais la finale de T sauva son adversaire. On trouve aussi 12. Rg2, f5 ; 13. éxf6, Fxf6 ; 14. Té1 (Gonzalez-Klinger, La havane, 1986) et 12. Rg2, Cç6 ; 13. Té1, f5 ; 14. Cé2 (Zs. Polgar-Tchernin, Copenhague, 1986).

d) Sur l'avance 14...,ç5 les Blancs doublent les T sur la colonne d comme *dans la partie Petursson-Van der* Wiel (Reykjavik, 1985) : 15. Th-d1 (mieux que 15. é6), Cç6 ; 16. Td2, Dé6 ; 17. Ta-d1, Ta-d8 ; 18. Dé3.

é) Après 15. Ta-ç1, Cd8 ; 16. Fb2, Cé6 ; 17. Th-d1, Ta-é8 ; 18. Td3, f5 ; 19. éxf6, Fxf6 ; 20. Dd2 rien n'est très clair (Litinskaia-Gurieli, 1985).

f) Un retrait remarquable qui libère le pion f.

g) Karpov veut échanger le maximum de pièces et entrer en fin de partie avec un net avantage : la mobilité du R blanc et la vulnérabilité du pion d5 isolé.

h) Si 23. Tf2?, Cxd4 ; 24. Txd4, Fç5.

i) La T des Noirs est si active qu'elle devrait suffire à rétablir l'équilibre des forces.

j) Si 31..., Tf1+ ; 32. Cf3.

k) A considérer est aussi 36. g5, hxg5+ ; *37. hxg5* suivi de Cf3 mais les Noirs disposent encore de ressources défensives après 37. hxg5, Fç5 ; 38. Cf3, Fé7 alors que le coup du texte, sans trop réduire le matériel par des échanges ni trop affaiblir les pions blancs, prépare le regroupement Rf3-Cé2-Cf4.

l) La supériorité du C sur le F est maintenant évidente.

m) Les blancs ont forcé l'avance du pion d : si 38..., Fé7 ; 39. Cf4.

n) Et non 39. Cxd4?, Fxd4 ; 40. Txd4, Txb3+.

o) Si 40..., fxé6? ; 41. Cxé6 avec gain du pion g7.

p) Dans cette position d'ajournement, les avis des experts étaient partagés sur les chances de nulle des Noirs mais personne ne vit l'étonnante manœuvre de Karpov.

q) Afin d'intervenir par 43..., Té1+ ou par 43..., Tg1.

r) Après 43..., fxé6? ; 44. fxé6 les Noirs sont perdus.

s) Une conception éminemment artistique ; comme dans une étude, le subtil retrait du R, préparé par un coup de T (Tf3) et par un coup de C (Cd5), introduit un merveilleux sacrifice de pion que les Noirs doivent accepter.

t) Si 45..., gxf6? ; 46. Cxf6+ et 47. Cxg4. Si 45..., fxé6 ; 46. f7+, Rf8 ; 47. Cç7 (ou 46..., Rd7 ; 47. Cxb6+, Rç6 ; 48. Cç4, Ff8 ; 49. Cé5+ et 50. Cxg4).

u) Si 46..., fxé6 ; 47. f7+ et si 46..., gxf6 ; 47. Txf6.

v) Dans cette nouvelle fin de partie de C et trois pions contre F et trois pions, Karpov montre d'autre faces de son talent de finaliste.

w) Ou 52..., Fç3 ; 53. Cxd4, Fxd4 ; 54. Rxd4, Rg5 ; 55. b4!

x) Le C magique : si 53..., Rg5 ; 54. Cf3+ avec gain du F.

y) Le chemin le plus rapide.

z) Efficacité et élégance.

aa) Si 60..., Rf6 ; 61. Rd5, Ré7 ; 62. Rç6.

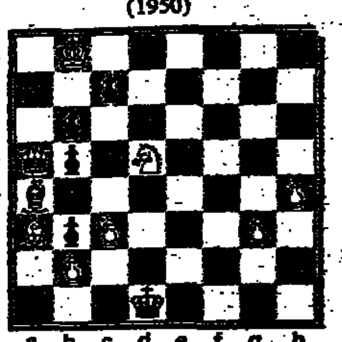
ab) Si 63..., Rg4 ; 64. b5, h5 ; 65. b6, Fxb6 (ou 65..., h4 ; 66. a7, h3 ; 67. a7=D) ; 66. Rxb6, h4 ; 67. a7, h3 ; 68. a8=D. Notons que, dans la deuxième partie, Karpov démontra la supériorité en finale du F contre le C ! Blancs (Karpov) : Rç4, Fg7, Pa4, é4, f4, h2. Noirs (Sokolov) : Ré6, Cç5, Pb6, g6, h7. Sokolov joua 56..., Cxé4 (au lieu de 56..., Cxa4) et perdit après 57. Rb5, Cç5 ; 58. Ff8, Cd7 ; 59. Fa3, Rd5 ; 60. Fé7, Rd4 ; 61. Fd8!

Solution de l'étude nº 1222.
I. Issaiev et S. Levman. 1926.

(Blancs : Rh6, Ca2, Pa6, f2, f3, f6, g5, h5. Noirs : Rh8, Dh4, Fh3, Ph7.)
1. a7, Da4 ; 2. f7, Da3! ; 3. Cb4!, Dxf3 ; 4. Cd5!, Da3 (si 4..., Fç8 : 5. Cf6!, Da3 ; 6. Cxh7, Dd6+ ; 7. g6, Df4+ ; 8. Cg5, Df6 ; 9. Cé6!) ; 5. Cé7!, Df3 ; 6. Cg6+!, hxg6 ; 7. hxg6 et la menace de mat en g7 est imparable.

ÉTUDE
Nº 1223

M. LIBURKIN
(1950)



BLANCS (7) : Rb8, Fa3, Cd5, Pb2, ç3, g3, h4.

NOIRS (7) : Rd1, Da5, Fa4, Pb3, b5, b6, ç7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1221

LE FESTIVAL DES JEUX

Dans le Festival des jeux de l'esprit, qui s'est déroulé cette année au nouveau Palais des Congrès de Cannes, le bridge a eu une place de choix, et le dernier tournoi, l'open par paires, a permis d'opposer quelques grands champions américains, anglais, polonais et français. Voici la donne la plus intéressante de cette dernière épreuve :

Nord : ♠ D 7 3 – ♡ D 4 – ◇ A 6 – ♣ A R V 9 5 4
Ouest : ♠ V 10 9 6 5 4 – ♡ 8 6 – ◇ R 10 7 4 – ♣ 3
Est : ♠ R 8 – ♡ 7 3 – ◇ D 9 8 3 2 – ♣ D 10 8 6
Sud : ♠ A 2 – ♡ A R V 10 9 5 2 – ◇ V 5 – ♣ 7 2

A une des 83 tables, les annonces S. don. et vuln. ont été :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Buchel	Hassan	Terenti	Tintner
4 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♠	passe	6 ♡	passe

(5 ♠ trois As ou deux As et le Roi d'atout.)

Si Ouest entame le 3 de Trèfle *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ? Quelles sont les entames mortelles ?

Réponse :

Lorsque les experts ont étudié le jeu du coup sur l'entame à Trèfle, ils ont tous déclaré que, pour gagner le contrat, il fallait que Sud, après la première levée à Trèfle, prenne la main à l'atout *pour rejouer Trèfle de chez lui* afin que, si Ouest coupe, il le fasse « dans le vide ». Malheureusement, cette analyse (influencée par la distribution réelle des Trèfles) était imparfaite car, si c'est Est qui a un singleton à Trèfle, le déclarant chutera, alors qu'il suffit, après le premier tour à Trèfle, de rejouer *un petit Trèfle à blanc !* Ensuite, la meilleure défense sera de contre-attaquer Carreau pour faire sauter la rentrée de l'As de Carreau. Mais, avec le bon partage des atouts, le déclarant pourra encore couper gros un Trèfle pour les affranchir, puis il tirera l'As de Cœur et rejouera Cœur pour la Dame d'atout et les Trèfles maîtres...

A la table où le Cannois Roger Hassan était en Ouest, *l'entame à Carreau* fit chuter le déclarant, mais *à cartes ouvertes*, il est possible de trouver la douzième levée *en squeezant Est à Pique et Trèfle* (en lui donnant la main à la fin à Pique ou Trèfle suivant sa défausse).

Aucune entame n'était donc théoriquement mortelle, pas même *celle* du *Valet de Pique*, si on prend soin de ne pas fournir la Dame. La position finale est la suivante :

♠ D ♣ A V 9
♠ R ◇ D ♣ D 10
♠ 2 ♡ V ◇ V ♣ 7

Sur le Valet de Cœur, Est défausse la Dame de Carreau (puisque Ouest a le Roi de Carreau). Sud joue alors Pique pour obliger Est à se jeter dans la fourchette à Trèfle du mort...

Eclairage insuffisant

Pour être un grand champion, il ne suffit pas de commettre moins de fautes que les autres, il faut aussi éclairer suffisamment le partenaire pour lui éviter toute faute de flanc.

La donne suivante, tirée d'un match Angleterre-Brésil des Olympiades de Seattle, est un exemple typique.

Nord : ♠ 10 5 4 3 – ♡ 8 6 5 4 – ◇ R – ♣ A V 5 4
Ouest : ♠ D 6 – ♡ A R V 9 2 – ◇ A 7 5 2 – ♣ 6 3
Est : ♠ V 2 – ♡ D 7 – ◇ 8 6 3 – ♣ R D 10 8 7 2
Sud : ♠ A R 9 8 7 – ♡ 10 3 – ◇ D V 10 9 4 – ♣ 9

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Sheehan	M. Branco	Rose	P. Branco
–	Passe	passe	1 ♠
2 ♡	4 ♠	passe	passe...

Ouest a attaqué l'As de Cœur, puis le Roi de Cœur sur lequel la Dame d'Est est tombée. *Comment Ouest doit-il jouer* pour faire chuter QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères.

L'ouverture de « 1 Pique » de Sud est correcte car la main avec 3 points de distribution et ses plus-values vaut 14 points. en revanche, le saut à « 4 Piques » est optimiste car Nord aurait dû se contenter de dire « 3 Piques », un soutien à saut qui n'est *pas forcing, mais qui promet environ* 10 à 11 points en comptant la distribution.

Remarque : depuis plus de trente ans, les experts discutent pour savoir s'il est préférable d'attaquer *l'As ou le Roi* avec A R x à *un contrat à la couleur*. En fait, il y a un léger avantage à entamer le Roi pour... les manches et l'As pour... les contrats partiels !

Bien entendu, *à Sans Atout*, c'est l'As qu'il faut attaquer car l'entame d'un As *sans avoir le Roi serait difficile* à concevoir. La seule exception où, à Sans Atout, on entame le Roi avec As Roi est celle où la main détient A R V.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 299

TROP TOT, DOCTEUR

Championnat des grands maîtres des Pays-Bas, 1986-1987

Blancs : Docteur Bronstring

Noirs : R. Schippers

Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	17-22	20. 32×21	16×27
2. 39-33	11-17	21. 34-30 (i)	25×34
3. 44-39	7-11 (a)	22. 39×30	6×11
4. 50-44	20-25	23. 44-39	11-16
5. 35-30 (b)	19-23	24. 30-25	17-21! (j)
6. 32-28! (c)	23×32	25. 26×17	12×21
7. 37×28	16-21	26. 23×12	8×17
8. 41-37	21-27	27. 38-32 (k)	27×38
9. 28-23! (d)	1-7	28. 43×32	13-18
10. 31-26	27-31 (e)	29. 42-38	4-9
11. 36×27	22×31	30. 41-37	9-13! (l)
12. 38-32	31-36	31. 28-23 (m)	17-22!!
13. 42-38	11-16	32. 23×12	3-8
14. 48-35	7-11	33. 12×3	22-27!! (n)
15. 46-41	17-22 (f)	34. 3×26	16-21
16. 30-24	11-17	35. 26×19	14×23 (o)
17. 48-42	14-20! (g)	36. 25×14	10×39
18. 32-28	9-14	37. 32×21	43×41!
19. 37-32	22-27! (h)	38. 35×24	41-46! (p)

NOTES

a) Parmi d'autres variantes considérées comme très sûres par des experts actuels, on peur relever 3. ... (6-11) ; 4. 50-44 (1-6) ; 5. 31-26 (16-21) ; 6. 32-28 (19-23) ; 7. 28×29 (14×23) ; 8. 29-24, a1 (20×29) ; 9. 33×24 (10-14) ; 10. 34-30 (14-19) ; 11. 30-25 (19×30) ; 12. 25×34 (5-10) ; 13. 35-30 (10-14) ; 14. 30-25 (14-19) ; 15. 34-29 (23×34) ; 16. 40×29 (19-23) ; 17. 37-32 (23×34) ; 18. 39×30 (11-16), etc. (Scholma-Bastiaannet, Amsterdam, septembre 1986).

a1) 8. 35-30 (10-14) ; 9. 30-24 (23-28) ; *10. 40-35 (20-25) ; 11. 24-20* (15×24) ; 12. 29×20 (14-19) ; 13. 20-15 (11-16) ; 14. 44-40 (5-10) ; 15. 37-31 (7-11) ; 16. 34-29 (10-14) ; 17. 40-34 (19-23) ; 18. 42-37 (21-27) ; 19. 47-42, etc. (Gantwarg-Marini, tournoi international de Minsk, août 1986).

b) Dans la partie Abidin-Scholma au tournoi de Minsk d'août 1986, la variante de début suivante s'ouvrit assez rapidement sur des turbulences : 5. 32-28 (16-21) ; 6. 37-32 (11-16) ; 7. 41-37 (1-7) ; 8. 47-41 (7-11) ; 9. 31-27 *(22×31) ; 10. 36×27 (21-26) ; 11.* 27-21 (16×27) ; 12. 32×21 (19-23) ; 13. 28×19 (14×23) ; 14. 21-16 (10-14) ; 15. 16×7 (2×11) ; 16. 35-30 (14-20) ; 17. 37-31 (26×37) ; 18. 41×32 (9-14) ; 19. 30-24 (5-10) ; 20. 33-28 (4-9) ; 21. 28×19 (14×23), etc. Abidin, *maître national mauritanien*, nouveau venu sur la scène internationale, parvint à la nulle contre le GMI néerlandais.

On joue aussi : 5. 31-26 (14-20) ; 6. 36-31 (20-24) ; 7. 29×20 (25×14) ; 8. 32-27 (1-7) ; 9. 41-36 (15-20) ; 10. 37-32 (19-23) ; 11. 34-29 (23×34) ; 12. 39×30 (14-19) ; 13. 30-25 (19-23) ; 14. 25×14 (9×20) ; 15. 33-29 (23×34) ; 16. 40×29, etc, (Stokkel-Virny, championnat du monde, 1984, *le Monde* du 9 février 1985).

c) Le docteur Bronstring, à qui l'on doit un enchaînement d'inhibition de l'aile droite adverse, vu dans plusieurs chroniques, se révèle souvent, dès les préliminaires, en verve d'offensive.

d) Voilà qui donne encore plus de sel à ce début.

e) Les partisans des formations très groupées, faisant masse, sourcillent sur cet échange qui isole un pion de ses arrières.

f) Typique de la stratégie d'enveloppement.

g) Toujours la stratégie d'enveloppement, qui, face au bastion central des Blancs, donne un jeu d'une très haute complexité.

h) Tout s'enchaîne admirablement.

i) Sur 21. 41-37 (27-32) ; 22. 38×27 (17-22) ; 23. 28×17 (12×41), etc., N+.

j) Attaque du bastion central. Après l'échange, 41-37 et 42-37 seront interdits.

k) L'aile gauche retrouve son autonomie.

l) Avec une rigueur exemplaire, ne succombant en rien à la fièvre des positions diaboliques du docteur Bronstring, les Noirs tentent de placer une combinaison d'éclatement.

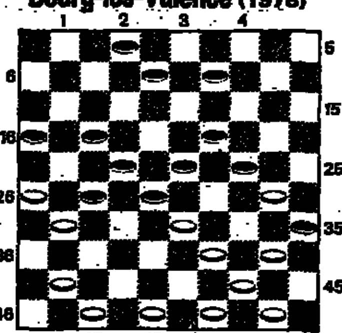
m) Le docteur Bronstring pris à son désir de faire monter encore la fièvre. Car il est trop tôt.

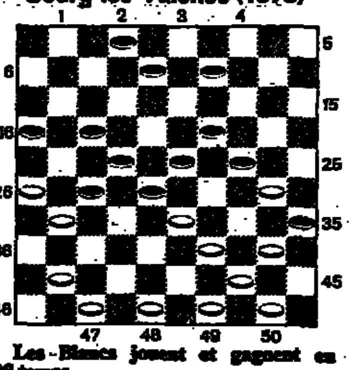
n) Splendide pointe.

o) Les Noirs exécutent alors un coup triple : enchaînement de trois rafles.

p) La rage d'annuler incita le conducteur des Blancs, GMI, à poursuivre le combat, qu'il abandonna au cinquantième temps.

Problème M. SABATER
Bourg-lès-Valence (1978)





Les Blancs jouent et gagnent en 28 temps.

● SOLUTION (difficile) : 40-34!! (27×36) 33-29 (24×33) 48-43 (35×24) 34-29! [un mécanisme très élaboré dans un dédale de fausses pistes] (23×34) 39×30 (24×35) 47-42 (36×38) 43×21 [rafle six pions] (16×27) 26-21! [autre coup tactique qui échapperait à bien des initiés] (27×16) *44-40 (35×44) 50×17* (2-8*) c'est le stade du final 49-43! [encore et toujours le seul] (8-13) 17-12! (13-18*) [forcé sinon les Blancs dament en deux temps] 12×23 (16-21) [suivons bien maintenant le parcours *rectiligne du pion à 23] 23-19! (21-27*)* 19-14 (27-32*) 14-10 (32-37*) 10-5 [dame] (37-42) 43-38 (42×33) 5-32 (33-39) 32-49!, +. Un bel édifice conçu par ce maître problémiste.

JEAN CHAZE.

mots croisés

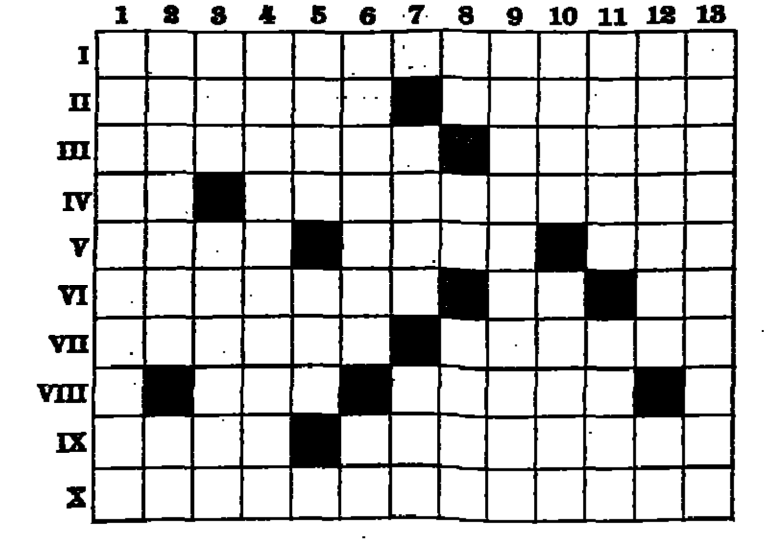
Nº 452

Horizontalement

I. Les bons s'arrachent. – II. Tu t'exécutas ou on y exécute. On lui a pris ce qu'il avait de mieux. – III. Des essais pour rien. Racoleur. – IV. Vidé, d'une certaine façon. Sont dans le Livre. – V. Imprévu. Répète. Il n'a que commencé son éducation. – VI. Après la casse. *Depuis le temps ils ont perdu la première lettre.* Possessif. – VII. Finit. Non conforme. – VIII. En reste bouche ouverte, en un sens. Arrivé. – IX. Quand le poète parle de son île. Menaçait. – X. Question de tenue.

Verticalement

1. Le premier des I chez le deuxième. – 2. On l'aide comme il *le faut*. Note. – 3. A *force de jouer*. A force de jouer. – 4. Ne laissent aucune tranquillité. – 5. Traître de tragédie. Enorme, ce serpent, et mal enroulé. – 6. Se lancèrent. Au club. – 7. Tout le monde peut en porter. Mesure. – 8. Adverbe. Noah de la tête aux pieds. Rivière anglaise. – 9. Dirigent le mouvement. – 10. En guerre. Mit sur pied. – 11. Après le repas. Changeai. – 12. Gaspilla son pain. Pour le verbe. – 13. Pourvu que la vôtre s'accorde avec une autre.



SOLUTION DU Nº 451

Horizontalement

I. Orthopédiste. – II. Rareté. Anées. – III. Tiédeur. Trot. – IV. Hémorragie. – V. INA. Timide. – VI. Gneiss. Vingt. – VII. Ross. Tarde. – VIII. Ai. Tersée. – IX. Prières. Reçu. – X. Heu. Asilaire. – XI. Estimatoires.

Verticalement

1. Orthographe. – 2. Raie. Noires. – 3. Trémies. IUT. – 4. Hédoniste. – 5. Oteras. Eram. – 6. Peur Stresa. – 7. Rat. Assit. – 8. Da. Givre. Lo. – 9. Intimiderai. – 10. Sereine. Eir. – 11. Teo. Gd. Acre. – 12. Esthétiques.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 452

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. EELMSTU. – 2. AACCEEL. – 3. AEEINORX (+ 1). – 4. EGILOORU. – 5. AEFILSTV. – 6. EIILNS. – 7. EEENST. – 8. AEENNS. – 9. DEEENNV. – 10. ANOOPRS (+ 1). – 11. AC DORT (+ 1). – 12. EEILNOT (+ 1). – 13. EELRRSU (+ 1). – 14. EEILNO (+ 1). – 15. AEEMNS (+ 2). – 16. AEENRSTT (+ 2).

Verticalement

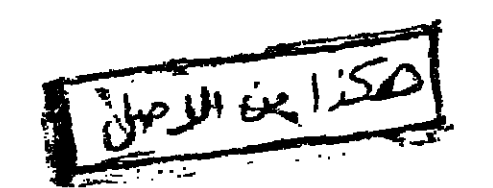
17. AAEFLMM. – 18. CEBORST (+ 1). – 19. AEIINRTU. – 20. AEE GPS (+ 2). – 21. EEIORST (+ 1). – 22. CEEIRST (+ 4). – 23. EEISUVX. – 24. ADEERTX (+ 2). – 25. EEEILNNO. – 26. EEIINPT (+ 1). – 27. AIILOS (+ 1). – 28. EEELNORS. – 29. EEEGL NRU. – 30. CELOOT. – 31. CE IISSTU. – 32. ADEEMNOT. – 33. ACEINSST (+ 1).

SOLUTION DU Nº 451

1. NAGEOIRE. – 2. ACCONS, petit bateau de déchargement. – 3. EMACIER (ECIMERA, ECREMAI). – 4. NORDISTE (DETIRONS, ENDROITS, NORDISTES). – 5. FUITES. – 6. PAVAIENT. – 7. COUTAT. – 8. TENESME, irritation d'un sphincter. – 9. ECOPEREZ. – 10. NASSES. – 11. DECURIES. – 12. ACTANT (TANCAT). – 13. OSAMES. – 14. TOREADOR. – 15. MIHRAB, dans une mosquée, niche vide indiquant la direction de la Mecque (BRAHMI). – 16. TRISKELE, motif décoratif fait de trois jambes. – 17. CESIUM. – 18. FARIBOLE. – 19. EGEENS. – 20. NONUPLE. – 21. ADOPTIF. – 22. AUCUNES. – 23. GIRAVION. – 24. CAHIER (CHIERA, CHAIRE). – 25. PSAUMES. – 26. ORIFICE. – 27. RACISME (CIRAMES, CREMAIS, CRIAMES, ESCRIMA). – 28. RETINTES (ETREINTS, INTERETS, RETEINTS, RETENTIS, TERNITES). – 29. EMETTEZ. – 30. ESTHETE. – 31. ACESCENT, qui devient acide. – 32. ARACEE. – 33. ICEBERG. – 34. CERIUMS. – 35. ORANTES (ORNATES, NOTERAS). – 36. JADEITE (DEJETAI). – 37. SCRUTAS. – 38. STROMAS, tissu conjonctif.

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

Anachronique. M. Pellet, de Saint-Etienne nous écrit qu'ENNEADE (A.-C. nº 445) n'est pas sur son PLI 1987. Certes, mais comme pour le Scrabble, tous les mots disparus après 1981 sont acceptés.



(Publicité)

XIXe

La musique surtaxée, ça suffit !

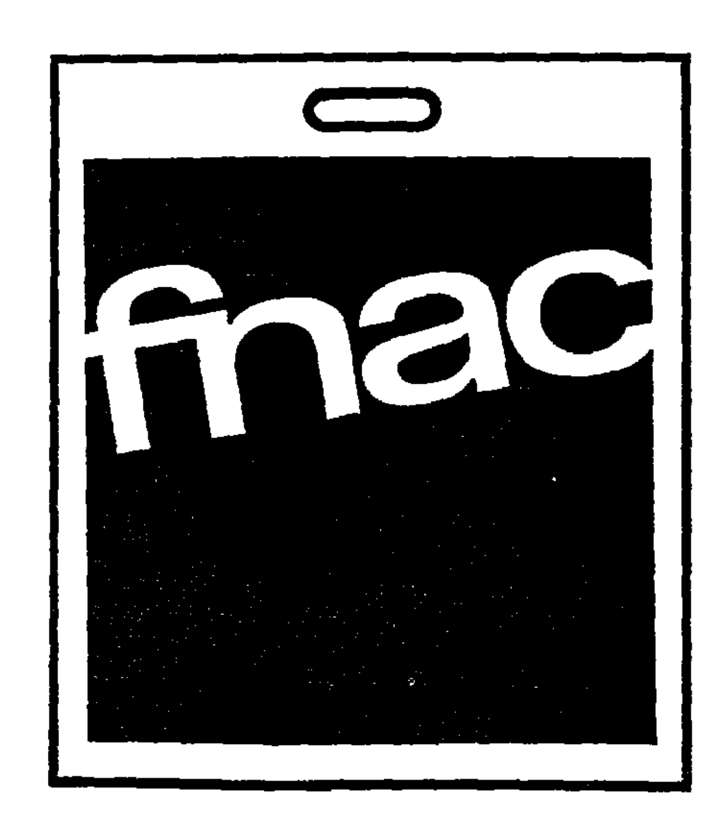
Depuis 30 ans, les pouvoirs publics traitent le disque comme un "produit de luxe". Et depuis 30 ans, le taux de la TVA n'a cessé de s'alourdir. 1954 : 8,5%, 1958 : 25%, 1969 : 33,33%.

De très nombreux hommes politiques se sont déclarés opposés à ce taux. Et pourtant, la situation reste bloquée. En 1987, le disque n'a toujours pas le statut de "produit culturel", avec TVA à 7%, que nous réclamons depuis des années.

Premier disquaire de France, la Fnac dénonce la musique surtaxée. Du 11 Avril au 21 Juin, Fête de la Musique, la Fnac appliquera la TVA à 7% sur les nouveautés, les rééditions et les nouveautés importées, en cassettes, microsillons et disques compacts, pendant deux mois à compter de leur sortie. La différence avec les 33% encore en vigueur sera supportée par la Fnac.

Pour ses clients,
la Fnac fait baisser le prix du disque.





AUDOUR SOLMAS/SMS

Culture

ARCHITECTURE

Fondations, éditions, colloques... et démissions

L'année critique

1987, Année de l'architecture ? Ce serait trop beau pour être vrai, et combler les vœux du ministre de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie. Celui-ci s'est d'ailleurs contenté d'annoncer le lancement d'une campagne pour la promotion de l'architecture et de l'image de l'architecte.

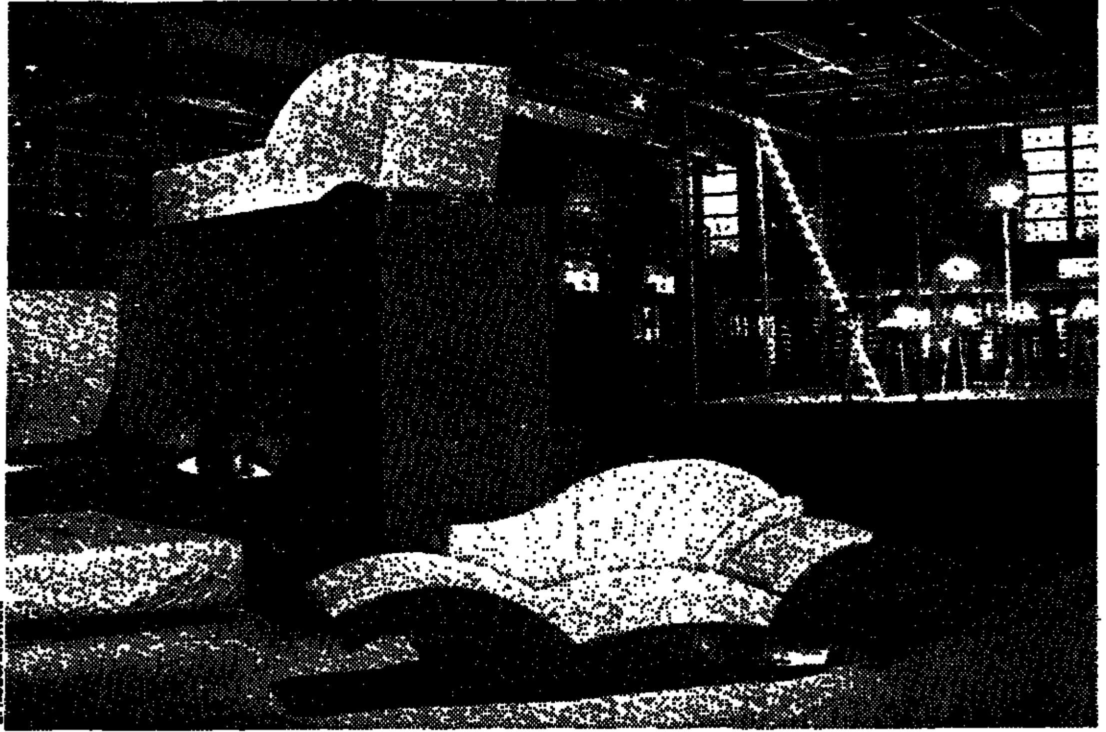
Il est vrai que l'architecture française paraît bel et bien entrée dans une époque nouvelle : créative, imaginaire, exigeante. Tout cela pourrait paraître relever de la culture davantage que des marchés. Mais cela veut dire aussi que cette culture a enfin obtenu droit de cité sur le marché. Oh, une bien petite place, où les mots, les confusions, les modes, ont autant de réalité que les objets construits. Une place, tout de même, une place qui compte un peu dans les bagages d'un ministre.

L'ethnocentrisme serait en la matière une fatale erreur. C'est tout l'univers de l'architecture occidentale, et à bien des égards mondiale, qui vit aujourd'hui une crise considérable, peut-être une révolution. L'architecture mondiale, parce qu'il n'est plus si facilement admis que soient édifiées des villes de béton clef en main dans des pays qui recèlent des « fortunes » en terre crue. L'architecture occidentale, parce qu'elle réévalue ses frontières avec l'urbanisme. Parce qu'elle mesure mieux les valeurs respectives du passé et du présent, des images que l'on perd sans être franchement sûr d'en offrir de nouvelles.

Une vaste nébuleuse

Si le monde des architectes est une vaste nébuleuse, dont l'un des démiurges les plus redoutés continue de s'appeler « chômage », celui des commentateurs, historiens et théoriciens — souvent nourri des transfuges du premier — est longtemps resté, lui, extrêmement restreint. Son importance est donc de peu de poids lorsqu'il s'agit de lutter contre des opérations de promotion parfois monumentales tel le désastreux projet Cacoub pour la porte Maillot, retenu le 12 février 1987 par le Conseil de Paris, malgré les « piailleries » sourdes de la critique. Son importance est beaucoup plus notable lorsqu'il s'agit de faire valoir un talent nouveau (ou ancien), de remettre à l'ordre du jour un style, une époque, de défendre devant un public sceptique tel projet ou tel créateur.

Or le monde de la critique lui-même est aujourd'hui perturbé. Bruno Zevi, notre confrère de l'hebdomadaire italien *l'Espresso*, naguère un des papes de la « compréhension » architecturale, vient de démissionner de l'Association internationale des critiques d'architecture, qu'il présidait. La raison ? Ses convictions « modernistes » face à l'envahissement de l'occupant « postmoderne ». Mais la guerre des clans ne fait sourire que si l'on oublie dans quel contexte est né le mouvement moderne, et comme la charte d'Athènes de 1933 dut imposer sa vision. Elle non plus sans ménagement. Et l'on fête, cette année, le centenaire de Le Corbusier (1) déjà saisi par l'histoire quand deux de ses principaux exégètes, Arthur Drexler et Henri-Russel Hitchcock, disparaissent.



E. KOSSAKOWSKI

L'exposition Hans-Hollein au Centre Pompidou

Un nouveau pavillon de l'esprit

Entre les morts et les démissions, les célébrations et les révocations, le modernisme et les multiples facettes d'un regain d'intérêt pour l'histoire, le congrès de l'Union internationale des architectes (UIA), qui se tiendra en juillet dans le « pavillon » royal et néo-anglo-indien, construit en 1919 à Brighton par Luytens, risque de connaître des problèmes de traduction auxquels les interprètes ne pourront mais...

La traduction était jadis, en France, le seul recours de qui voulait s'informer régulièrement sur l'histoire ou les développements de l'architecture. L'effort de quelques érudits français et de leurs éditeurs a permis d'inverser progressivement le mouvement au point qu'en moins d'un trimestre sont sortis près d'une douzaine d'ouvrages, spacieux comme des encyclopédies, consacrés à des sujets qui peuvent aller du plus ténu au plus ambitieux.

Le plus traditionnel livre un panorama sans précédent du château en France. Sous la direction de Jean-Pierre Babelon, il réunit tout ce que le sujet a suscité de spécialistes, et aligne plus de quatre cent pages, savamment illustrées, cela va sans dire (2). C'est encore un travail collectif qui, sous l'égide de Maurice Culot, a permis la publication d'un ouvrage qui dépasse la notion largement périmée d'« ambiguïté en architecture » pour se tourner vres celle, plus directe d'« imitation ». Toulouse en a fait les frais, avec un raffinement pervers (3).

C'est au même et unique « coupable », François Loyer, qu'il faut attribuer, et le livre sur *Paul Hankar, la naissance de l'art nouveau* (584 pages), pudiquement consacré à la *« brève carrière »* de l'architecte belge (4), et la somme terrassante dont fait l'objet *Paris et le dix-neuvième siècle — L'immeuble et la rue* (480 pages) (5).

Pour mesurer enfin le foisonnement et la diversité de la réflexion architecturale actuelle, le hasard réunit trois expositions qui ouvrent autant de voies divergentes à l'architecture. L'une, croit-on à tort, a fait son temps, c'est celle de Mies Van der Rohe, au Centre de création architecturale (6). La seconde, produite par le même organisme, serait plutôt de celles qui font le temps présent dans ce qu'il a de plus « en vogue », avec un risque égal d'éphémère. C'est celle de Hans Hollein (7). Enfin, la troisième de ces expositions participe des courants à la fois les plus austères mais les plus admirés des professionnels, jeunes : il s'agit du Japonais Maki à l'Institut français d'architecture (IFA) (8).

Le retour de l'anti-grand prix

Devant tant de concurrence, les tentations de réunification ne pouvaient manquer d'être fortes. Et voici le projet de fondation de l'architecture et de la ville qui refleurit... dans les espaces résiduels de la Défense (*le Monde* du 27 mars). Si l'on peut se réjouir de voir si vite rassemblé un financement qui paraissait jusqu'à présent aléatoire, on peut s'étonner que l'intervention privée concerne justement l'architecture, le seul art sous influence directe de l'argent et de la politique. Qu'un promoteur comme la SARI (dont certaines réalisations sont assurément brillantes, mais dont tous les projets ne sont pas également dignes d'éloges) s'engage pour près d'un tiers de l'opération laisse rêveuse une partie des observateurs sur l'indépendance de la future fondation.

La préoccupation essentielle du critique français concerne plutôt le sort réservé à l'architecture par... TF 1, devenue fief du promoteur Bouygues, dont le sigle, notait naguère François Chaslin dans la revue *Macadam*, forme le motif principal des nouveaux appartements qui jouxtent la maison de la radio. *Macadam* avait alors décerné l'anti-grand prix de l'architecture à cette curieuse réalisation. François Chaslin, lui, vient de devenir rédacteur en chef de *l'Architecture d'aujourd'hui*.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Aux manifestations que nous avons signalées (*le Monde* daté 8-9 mars), il faut d'ores et déjà ajouter une exposition à Illkirch-Graffenstaden, près de Strasbourg (« Connaître Le Corbusier »), exposition qui circulera ensuite à travers la France. De même il faut signaler, outre la parution du spécial *Architecture d'aujourd'hui*, celle, plus ancienne, du nº 7/8 d'*Architectural Design*, sur les dessins du maître, et celle, toute récente, d'*Architectural Review* (janvier 1987) : *Le Corbusier 100*. La réédition chez Skira de *Qui était Le Corbusier*, sous un titre plus laconique (*Le Corbusier*) permet aussi d'attendre les multiples catalogues que cette année va nous valoir. Il convient enfin de préciser que l'université d'Aix-en-Provence est associée à l'Ecole d'architecture de Marseille pour le colloque « Le Corbusier et la Méditerranée ».

(2) *Le Château en France*, sous la direction de Jean-Pierre Babelon, éditions Berger-Levrault et Caisse nationale des monuments historiques, 680 F.

(3) *Toulouse, les délices de l'imitation*, éditions Mardaga, 395 F.

(4) François Loyer, *Paul Hankar*, éditions AAM, 550 F.

(5) François Loyer, *Paris XIXe siècle*, éditions Hazan, 490 F.

(6) Jusqu'au 15 juin.

(7) Jusqu'au 8 juin.

(8) Jusqu'au 30 mai.

ARTS

Les frères Di Rosa, artistes burlesques

La mode de la figuration dite libre est bel et bien passée, remplacée par le néo-géométrisme. N'en demeurent déjà plus que des souvenirs — et des artistes qui doivent désormais lutter contre ceux qui aspirent à les déloger des mémoires. Sans doute est-ce pour cela qu'Hervé Di Rosa, ex-star sétoise du style comics, fortement secondé par son frère Richard, dit Buddy, modeleur de son état, s'applique dans ses dernières œuvres à parodier ses rivaux de toute espèce.

Or la méchanceté lui réussit : celui que l'on avait connu pâle imitateur de la bande dessinée est devenu un pasticheur adroitement comique de ses contemporains. Qu'il colle des débris, comme Schnabel, ou englue sa toile sous des kilogrammes de peinture, comme les Italiens de feue la Transavantgarde, Di Rosa ajoute à ses parodies des bonshommes burlesques, des monstres ridicules si déplacés ici que l'on ne peut que s'amuser de ces mélanges contre nature. Cependant, Buddy construit avec des cylindres et des moustaches des quasi-sculptures qu'il intitule *le Jeune ou le Vieil abstrait* : l'ascétisme tourne à la farce.

Ces plaisanteries d'art sont conçues pour être consommées et comprises sur-le-champ. Vite périmées, vite dépassées par une nouvelle vogue, elles ont cependant un mérite : celui de rappeler avec humour qu'une bonne partie de l'art dit contemporain obéit à la loi du marché, lequel exige en permanence renouvellement et scandales. Di Rosa en sait quelque chose.

Ph. D.

★ Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple. Jusqu'au 2 mai.

Les poudres de Tremlett

Les œuvres de David Tremlett, vastes et poudreux pastels gris, bruns et noirs, se refusent l'emploi de la moindre figure. On n'y voit que des surfaces qui seraient monochromes sans le grain du papier et l'irrégularité de la couche de couleur qui le couvre, des surfaces de temps à autre marquées d'une croix, de quelques lignes tracées sans grand souci de la verticale ni de la rectitude. Ces abstractions seraient donc fort monotones — et bien peu originales — si Tremlett ne parvenait à leur communiquer un pouvoir de suggérer qui dément la réputation de conceptuel faite à l'artiste dès ses débuts.

On le dirait volontiers « matériologue », sans craindre le néologisme autorisé par l'exemple de Dubuffet, tant il prend de plaisir à détailler les textures. Ses œuvres imitent tantôt la brique, tantôt la poussière ou la cendre. Et quand il exécute un décor sur un mur, comme c'est le cas aujourd'hui, il métamorphose la galerie, bien peu exotique pourtant, en édifice de grès et de bois très indien de tonalités et d'harmonie. Pourquoi non ? Tremlett, avec des procédés « modernes », continue la tradition très anglaise du croquis de voyageur, peut-être. Il serait peu surprenant qu'il évolue en ce sens, vers une poétique de l'exotisme.

Son sens de l'allusion et du sous-entendu contraste heureusement avec les pièces du sculpteur Penone exposées dans le même lieu, pièces d'une lourdeur un peu décourageante.

Ph. D.

★ Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes. Jusqu'au 18 avril.

Judd : du minimal au design

Donald Judd fut, on le sait, l'un des chefs de file du minimalisme new-yorkais des années 60. Théoricien de l'ascétisme logique, praticien convaincu qu'il ne fallait plus construire que des volumes réguliers dans des matériaux usinés, il se fit une spécialité de la poutre et du parallélépipède d'acier ou d'aluminium. Mais comment demeurer extrémiste sans cesse, sans lasser ni s'ennuyer soi-même ? Judd, tout comme bien d'autres, a cru résoudre la difficulté en glissant vers le décor et le design.

Désormais, il expose des volumes composés de pièces de métal rectangulaires réunies par des boulons. Comme chacune d'elle a sa couleur particulière, le résultat ressemble à un mécano bariolé, où l'on ne retrouve pas même le sens du monumental des œuvres plus anciennes. Il ne reste plus qu'à admirer la précision du travail, sa propreté impersonnelle, comme on admirerait l'élégance d'une poutrelle de pont ou de carlingue. D'autres constructions, que l'on ne peut se résoudre à qualifier encore de sculptures, ressemblent à s'y méprendre à des meubles de bureau d'aluminium ou de contreplaqué. Sont-ils là pour rappeler que, justement, la création de mobilier est devenue l'une des activités principales de Judd ? Ou pour témoigner de l'évolution qui a métamorphosé l'esthétique la plus nihiliste en style banal ?

Ph. D.

★ Galerie Maeght-Lelong, 13, rue de Téhéran, jusqu'au 16 mai.

Les arts plastiques à Guéret

Guéret (Creuse) organise, jusqu'au 5 mai, un mois des arts plastiques. Cinq expositions, deux cents œuvres de vingt et un plasticiens (parmi lesquels Henri et Marinette Cueco, Daniel Humair, Jean-Joseph Sanfourche, Ramon Aguillela, etc.), des rencontres-confrontations (« Le débat abstraction-figuration » par Giovanni Joppolo, « Opus international » ; « Sculpture contemporaine et environnement », par Claude Mollard, ex-chargé de mission de Jack Lang, créateur des Fonds régionaux d'art contemporain et du Centre national de la photographie), etc.

G. C.

★ Contact : Marie-Françoise Greminger, 8, place du Marché, 23000 Guéret. Tél. : 55-52-22-33 ou 55-80-03-07.

Europe et création

Le premier forum des initiatives économiques et culturelles européennes aura lieu du 1er au 3 mai prochain à l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi dans les Yvelines.

Baptisé Eurocréateurs 87, il est organisé par Eurocréation, agence française des initiatives de la jeunesse en Europe, financée par l'État, la Communauté et le mécénat d'entreprise. Placé sous le patronage de M. Bernard Bosson, ministre délégué chargé des affaires européennes, ce forum réunira deux tables rondes (L'Europe est-elle un produit médiatique ?, animée par Geneviève Guicheney ; *Politique de la jeunesse en Europe, quels desseins ?*, animée par notre collaborateur Jean-Michel Croissandeau) et quatre ateliers (micro-entreprise, création d'emploi, diffusion culturelle, partenariat financier). Le forum s'adresse à tous les producteurs, diffuseurs et créateurs européens.

★ Renseignements et inscriptions auprès d'Eurocréation, 50, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris. Tél. : 48-04-78-79.

Culture

MUSIQUE

« Montségur » à l'Opéra de Paris

La sincérité et l'élan

L'Opéra a repris Montségur, *grand drame lyrique populaire de Marcel Landowski, créé à Toulouse en 1985, et qui avait reçu le prix de la Critique.*

La première au palais Garnier de *Montségur*, l'opéra de Marcel Landowski, a recueilli des applaudissements nourris, mais relativement brefs. On était assez loin de l'enthousiasme qui avait entouré la création à Toulouse (*le Monde* du 5 février 1985).

Les raisons en sont compréhensibles : ce style de grand opéra populaire, sur un sujet qui fait encore vibrer l'âme occitane, convenait à merveille à la Halle aux grains où les spectateurs participent intimement à l'action qu'ils dominent et encerclent de toutes parts. Le dispositif frontal de l'Opéra, avec la barrière de la rampe, casse quelque peu ce rapport très personnel, fait paraître le drame plus extérieur, l'« objective » davantage et exige un pouvoir d'envoûtement plus intense. De ce fait, le public parisien s'est montré moins sensible au caractère d'oratorio de l'œuvre et de la mise en scène qui a pu lui paraître un peu désuet.

Mais on reste sensible à la sincérité et à l'élan de cette musique qui dénonce l'intolérance, et raconte le drame des cathares à travers les amours d'un jeune fille et d'un chevalier catholique.

Le drame progresse rapidement à travers des tableaux frappants, soutenus par une musique très lyrique qui transcende un matériel un peu hétéroclite (ondes Martenot, guitare électrique, synthétiseur, percussions nombreuses, en plus de l'orchestre normal) pour aboutir à la lumineuse effusion du bref duo d'amour qui précède l'impressionnante catastrophe finale où, comme dans *la Khovanstchina*, le cortège des cathares disparaît dans le feu.

Dans un décor de hautes ogives interrompues, comme une cathédrale bombardée, d'Hubert Monloup, Nicolas Joël a déployé des visions stylisées et symboliques souvent fort belles, d'une grande tension dramatique. On retrouve avec plaisir l'ardent Gautier de Gino Quilico et Karan Armstrong joue le rôle de Jordane (écrit pour elle), avec peut-être moins de mystère et d'intériorité que Kathleen Martin, qui l'avait créé à Toulouse.

Pierre Thau, Alain Fondary et Rémy Corazza sont des inquisiteurs et des « parfaits » d'une brutalité fort spectaculaire, et Michel Sénéchal, manant que l'on oblige à se suicider pour lui éviter de trahir, incarne la douleur des humbles pris dans le jeu cruel des puissants.

Les superbes chœurs de Jean Laforge jouent un rôle important dans la représentation, et l'Orchestre de l'Opéra se montre assez convaincant sous la direction flamboyante de Michel Plasson (commanditaire de l'ouvrage), qui tient le spectacle à bout de bras avec une foi et un lyrisme admirables.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 12, 13, 15 et 16 avril.

CINÉMA

Stallone parle...

(Suite de la première page.)

Il vous parle de son personnage, Lincoln (comme le plus libéral des présidents américains) Hawk (épervier), du bras de fer : *« J'ai toujours pensé que c'était un sport très américain. Pas besoin d'être riche, ni de faire 2 mètres de haut, ni d'avoir une carrure de footballeur. C'est très différent de la boxe, où on travaille à la dextérité, au timing, à l'endurance. Là, c'est une affaire d'angle et d'équilibre. »* Evidemment, Lincoln Hawk ne risque pas de perdre son match. Stallone affirme qu'il aurait aimé, lui, perdre la bataille physique et remporter la victoire affective et morale. Menaham Golan a fait voter les dix mille figurants à main levée : hors de question que Rocky-Sly-Rambo perde quoi que ce soit.

Stallone rit : *« J'ai des travers dont j'essaie de me moquer. Je sais que les gens me prennent pour un gorille qui passe sa vie dans un gymnase à manger des bananes. J'y ai pensé en écrivant les dialogues de* Over the Top. *J'ai donné ces choses-là à lire à mon fils... »* Il s'avoue choqué par la manipulation — malgré lui? — de son image publique. *« Lorsque le président Reagan a dit en plaisantant à la télévision « Maintenant que j'ai vu* Rambo, *je » sais ce qui me reste à faire la pro- » chaine fois avec la Libye », j'ai été estomaqué. Furieux. En une seule phrase, il m'a fait basculer du fantasme à la réalité, et je me suis retrouvé dans des centaines de cartoons politiques. Je suis devenu une cible. Puis les journaux soviétiques se sont mis de la partie : « Stallone. » une machine de propagande finan- » cée par le gouvernement améri- » cain. »*

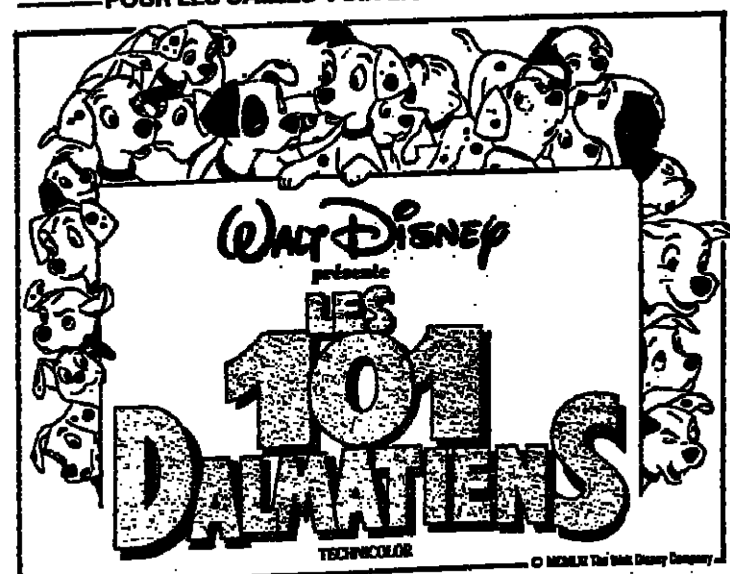
» J'avale et je me tais. Là-dessus, je fais Rocky 4. *Tout à la fin, Rocky fait une déclaration sur l'hypocrisie de la guerre et la nécessité de s'unir. Mais les gens ne voient qu'une chose : je tabasse le Soviet. Dans* Rambo 2, *ma phrase la plus longue (sujet, verbe, complément, le grand jeu), je l'adresse à l'Amérique : « Pourquoi ne » m'aimes-tu pas autant que je » t'aime ? » Sur quel ton il faut que je le dise ? Dans tous mes films, il y a cette espèce de critique (?) petite, mais constante. On ne veut pas la voir. On ne retient que la violence, on me prend pour l'exterminateur des minorités du tiers-monde. Pitié ! Ce n'est pas moi qui ai inventé la guerre. J'ai fait un film sur un bonhomme — moi — qui va rechercher ses amis dans un camp, un film d'action et d'aventure. Je ne me plante pas devant la caméra pour une prise de position politique.*

» Chaque fois que j'exprime mes opinions, ils ne l'impriment pas. « Vous êtes quoi ? » Je ne suis ni démocrate, ni socialiste, ni républicain. Je suis, et ça paraîtra très con, bien plus engagé dans des actions d'ordre humanitaire. Je donnerais tous les partis du monde pour qu'un enfant autiste s'en sorte. »

Sylvester Stallone prépare *Rambo 3 : « Une grande épopée du désert à la Lawrence d'Arabie. »* Et ça se passera en Afghanistan, il y aura des Russes partout. *« Et alors ! Je ne vais pas y mettre des Finlandais ! »* Après avoir remporté la guerre du Vietnam, il va régler le conflit afghan ? *« Ils n'ont pas besoin de moi. »*

A vrai dire, il n'arrête pas. Il prévoit un film pour les Artistes associés, probablement un film de violence (pardon, d'action et d'aventures), puis un film futuriste, puis un autre sur le système carcéral, américain, puis *Cobra 2*, puis un autre avec Eddie Murphy, enfin un film sur un prêtre qui s'est beaucoup occupé de réhabiliter les criminels. Il songe aussi depuis longtemps à une biographie d'Edgar Poe. *« J'ai lu toutes ses œuvres et tout ce qui a été écrit sur lui. Les gens ont de lui l'image d'un alcoolique, d'un fou, d'un drogué. Et c'est faux. C'était un athlète, champion de courses de haies en Virginie. C'est un côté de lui que j'aimerais montrer. »*

Propos recueillis par
HENRI BEHAR.



THÉATRE

Deux pièces de Robert Pinget à Marseille

Les tentations du cours Julien

Le théâtre bizarre de Robert Pinget sera à l'honneur à Avignon. En attendant, c'est à Marseille que Beckett a mis en scène l'Hypothèse.

Le cours Julien, à Marseille. Ici même, il y a quinze ans, dans un entrepôt à température constante, mûrissaient les bananes de Martinique et de Guadeloupe. Ce soir, dans une mise en scène de Samuel Beckett en personne, y est jouée une pièce de Robert Pinget, *l'Hypothèse*.

C'est que ce quartier a connu la même métamorphose que celui des Halles de Paris. C'était le marché central des viandes, fruits, légumes — toutes les denrées, sauf les poissons, qui, eux, avaient leur criée sur le Vieux-Port, là où est installé à présent Marcel Maréchal.

Puis les halles de Marseille ont été déménagées hors les murs, tout comme celles de Paris à Rungis, et le cours Julien est redevenu ce qu'il était déjà au dix-septième siècle : un lieu de promenades et de bon temps.

C'est une place allongée, ovale, située sur une hauteur. Elle est aujourd'hui plantée de toute une pépinière d'arbres du Midi, et il y a des fontaines, des petites rivières, des passerelles. Les maisons anciennes qui encadrent ce jardin, crépies en ocre clair, ont un air napolitain. Les terrasses des cafés et petits restaurants, très ensoleillées, sont peuplées surtout de jeunes, car un lycée, un conservatoire, des écoles de danse, sont tout proches.

La maison la plus active et sympathique du cours Julien est l'Avant-Scène : revues, journaux, brasserie, cinéma, théâtre, somme toute un régime complet de nourritures terrestres-célestes animé par Jacqueline Régis.

La salle du théâtre propose actuellement deux œuvres de Robert Pinget, qui va être l'écrivain-star d'Avignon en juillet prochain.

L'Hypothèse, dont Beckett a tenu à faire la mise en scène, est la conférence improvisée, bafouillante, ratée, coléreuse, très drôle, d'un écrivain qui raconte l'histoire on ne peut plus fumeuse d'un manuscrit qui aurait été jeté dans un puits, mais rien n'est moins sûr, car il n'y a alentour aucun puits, et il se pourrait bien que le manuscrit soit surtout fait de pages blanches. Pierre Chabert, grand escogriffe enflammé en habit de cérémonie, spécialiste de Beckett, joue *l'Hypothèse* avec la fièvre d'un Savonarole en pleine crise, il est parfait.

Seconde pièce de Pinget : *Quelqu'un*, adaptation d'un roman très bizarre qui obtint le prix Femina en 1965. C'est une sorte de crise de nerfs d'un bonhomme incapable de retrouver, dans sa chambre, un petit papier dont il a besoin, parce que la femme de ménage a « rangé ». Bien sûr, l'un des atouts de Robert Pinget, c'est qu'il sait susciter, doser, les fous rires du spectateur, toute la soirée durant. *Quelqu'un* est joué par Raymond Segré, dans un décor remarquable, très « hanté », d'un peintre né à Marseille, Jean-Jacques Surian.

MICHEL COURNOT.

★ L'Avant-Scène, 59, cours Julien, Marseille, 20 h 30.

« Beau Rivage », à la Comédie de Paris

L'amour en huit tableaux

Voilà en demi-teinte, en clair-obscur, presque en noir et blanc, l'un des spectacles les plus simples, beaux et émouvants qu'on peut et doit voir ces jours-ci à Paris. Avec rien, sans pour autant aucune pauvreté, Jean Bois et Dominique Constantin nous invitent à découvrir huit tableaux, huit scènes hantées par des personnages de prime abord fort différents et qui n'ont pourtant d'autres raisons d'exister que leur quête commune d'une manière d'aimer.

Que se passe-t-il dans la tête d'un pianiste virtuose marié à une femme schizophrène ? Qui pourra s'intéresser à l'enfance hypothétique d'un chanteur de rue ? Hortense et Marcel, ces amoureux venus tout droit du dix-neuvième siècle trouveront-ils leur chemin quand ils auront quitté l'hôtel Beau Rivage de Cabourg ? Et que penser de Charlotte et Emilie, deux vieille filles qui ont tué le facteur our « agir » enfin, d'Antoine et Cléopâtre, couple de fantaisistes qui attendent de passer une audition dans un cabaret déserté, de Marina la trapéziste, d'un clown amoureux fou d'une chaise, ou bien enfin d'une drôle de Marguerite Gauthier qui a perdu la vue ?

Ces interrogations sont rythmées comme le serait une revue de music-hall expressionniste où musiques, lumières et costumes auraient perdu leur scintillement pour laisser transparaître la chair nue, écorchée, d'êtres dont la tendresse serait la seule boussole, l'humour l'ultime moyen de combattre la tragédie de leurs vies.

Jean Bois, qui a écrit et mis en scène ce spectacle, a le génie, sans ménagement ni méchanceté, de nous entraîner dans son univers singulier. C'est peut-être parce qu'il est riche d'un monde très partagé, celui de l'enfance, avec ses jeux, ses travestissements, ses possibilités infinies et ses interdits, sa cocasserie et quelquefois sa sauvagerie, que l'on aperçoit à tous les instants sous le fard de ses personnages. *Beau Rivage* est ainsi un moment de théâtre qui, sous des dehors inoffensifs, s'imprime sur la rétine et sur l'esprit.

OLIVIER SCHMITT.

★ Comédie de Paris, 21 heures, du mardi au samedi. Matinées samedi à 17 h 30 et dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-81-00-11.



Edition

La 24e Foire du livre pour la jeunesse

L'an 2000 vu de Bologne

Quelles seront les lectures des adolescents de l'an 2000 ?... Une visite à la Foire de Bologne, qui, en presque un quart de siècle, est devenue, pour le livre de la jeunesse, l'équivalent de la Foire de Francfort — le rendez-vous obligatoire de toute une corporation à l'échelle mondiale, — ne donne pas de réponse vraiment prospective.

Les monstres et les sorcières, les diplodocus et les ordinateurs n'ont pas pris le pouvoir. Curieusement, les enfants de la fin du vingtième siècle, du moins dans leur prime jeunesse, semblent moins friands de futurologie et de techniques nouvelles que d'histoires de bêtes et de contes de fées. Il est significatif, à ce sujet, de se rendre compte sur les stands japonais que les champions de l'informatique ont laissé leurs puces au vestiaire : ils présentent des albums tout à fait traditionnels dus à d'excellents artistes graphiques, tout en accordant une grande importance aux ouvrages documentaires ou même didactiques, d'une exceptionnelle qualité.

C'est ainsi qu'on pouvait remarquer le très bel album de Mitsumasa Anno sur *les Cadrans solaires*, livre en relief qui exige déjà un certain niveau de connaissances (à paraître à l'Ecole des loisirs), et le superbe livre de planches en couleurs intitulé *Arbres du Japon* (illustrations de Toshio Takamori), représentant, avec un réalisme de haut niveau figuratif et scientifique, les plantes typiques du Japon (le fait que ces plantes japonaises n'existent pas chez nous, pour la plupart, a, semble-t-il, empêché les éditeurs français de se rendre acquéreurs des droits de traduction de ce livre qui, par ailleurs, a reçu une « mention spéciale » du jury des « Critiques en herbe »).

Ce jury original, composé d'enfants de six à neuf ans qui, parallèlement à la commission d'adultes, établissent chaque année leur palmarès, en dehors de toute considération de notoriété ou de commerce, avait témoigné, par ailleurs, d'un goût très judicieux en attribuant son premier prix à l'album tout à fait loufoque du très grand artiste qu'est l'Anglais Ralph Steadman : *C'est mon papa !* (paru chez Aubier-Montaigne). Une exposition spéciale de dessins pour enfants de Steadman permettait d'admirer le talent vigoureux d'un des plus grands graphistes de ce temps (auteur également de grands albums consacrés à Léonard de Vinci ou à Freud qui ne sont destinés ni aux enfants ni aux lecteurs prudes).

« Lire la télévision » pour mieux lire les livres

Quelque 1 160 exposants dont 1 094 de cinquante-six pays (l'Afrique du Sud s'était décommandée cette année) ont donc présenté à Bologne l'ensemble de la production mondiale dans des stands ou, souvent, les exposants ressemblent aux personnages archétypiques des albums de leurs pays.

Si les Anglais, malgré la crise permanente, restaient les plus nombreux (près de 120 éditeurs) avec des ouvrages des plus grands dessinateurs de jeunesse (Tony Ross, Rosemary Wells, Helen Oxenbury, etc.), si les Italiens restaient les plus élégants et aussi les plus didactiques comme si le livre de jeunesse venait suppléer à l'école, c'était incontestablement le pavillon des éditeurs français qui, cette année, était le pôle d'attraction de la foire, tant pour le dynamisme que pour l'invention des réalisations.

C'est ainsi que si Gallimard Jeunesse — et Pierre Marchand — recevait, à juste titre, le Prix Graphique Jeunesse pour la remarquable collection encyclopédique « Découverte Gallimard » (Voir *le Monde* daté 21-22 décembre 1986), ainsi qu'une mention spéciale pour la collection « Découverte Benjamin », on pouvait voir s'annoncer des initiatives passionnantes chez Larousse, Hatier, Casterman, Bordas, l'Ecole des loisirs, etc.

La presse pour la jeunesse semble également connaître une faveur exceptionnelle et c'est ainsi qu'à côté du maître de la presse enfantine qu'est Bayard Presse avec des titres pour tous les âges (*Okapi*, *Pomme d'api*, *Je bouquine* et le dernier-né pour tout-petits, *Poppi*), on a vu naître un peu partout des magazines pour la jeunesse, avec, notamment, la réussite très rapide des Editions Milan, de Toulouse, qui comptent désormais quatre titres.

On pouvait noter aussi que s'accentue le désir de communication avec l'étranger, comme en témoignent plusieurs projets ainsi que le tout nouveau mensuel de Bayard Presse *I like English* qui, en vingt-quatre pages entièrement en anglais (avec un astucieux « minidico »), permet de lire et de jouer en anglais.

Un pavillon spécial occupé par la RAI (Radio-télévision italienne) permettait de se rendre compte de l'importance (existante et potentielle) de la télévision sur l'éducation et les loisirs de l'enfant et ses rapports avec l'information en images. A ce sujet, une très passionnante étude de deux auteurs italiens, Cristina Lastrego et Francesco Testa, intitulée *De la télévision au livre* (commandée par Giulio Einaudi Editore) donnait une approche originale des rapports de l'enfant avec son téléviseur sans partir du point de vue qu'il faut critiquer forcément la télévision.

« Nous avons essayé de faire voir qu'il y a une complémentarité de la télévision et du livre, expliquent les auteurs, *que la télévision peut mieux dire certaines choses et que le livre dit mieux d'autres choses. Notre première découverte, c'est qu'il est bon d'apprendre aux enfants à « lire la télévision » puisque c'est une façon de leur apprendre à lire les livres. Celui qui subit les images ne lira pas. Celui qui choisit son programme peut aussi choisir sa lecture. Il arrive souvent qu'on choisisse le pire, mais un bon film, c'est beaucoup mieux qu'un mauvais livre...*

» Ce qui paraît être un instrument démocratique est finalement un instrument de division entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas lire la télévision. Il faut trouver, à la maison, à l'école, un moyen, une structure qui permette d'assimiler les images. » Une initiative à suivre de près.

NICOLE ZAND.

L'écrivain sud-africain J. M. Coetzee reçoit le Prix de Jérusalem

La Foire internationale du livre de Jérusalem — treizième du nom — rassemble dans la Ville Sainte, du 6 au 12 avril, plus d'un millier d'éditeurs représentant une quarantaine de pays. Le Japon et la Côte d'Ivoire figurent notamment parmi les nouveaux exposants de ce rendez-vous biennal. Côté français, outre l'Office de promotion de l'édition française (OPEF), quatre maisons disposent d'un stand individuel : Casterman, Flammarion, Glenat, — spécialiste de la BD — et surtout les éditions Des femmes. Leur directrice, Antoinette Fouque, est venue présenter dans la capitale israélienne les dernières parutions de son catalogue de livres parlants, la Bibliothèque des voix.

Temps fort de la Foire, le prix de Jérusalem, qui récompense traditionnellement un auteur ayant su *« exprimer l'idée de la liberté de l'individu dans la société »*. Il a été remis, jeudi 9 avril, au romancier sud-africain J. M. Coetzee par le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, en présence de M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères. En guise de discours de remerciement, J. M. Coetzee a lu un texte sur le rôle de l'écrivain au pays de l'apartheid, *« cette société de maîtres et d'esclaves où personne n'est libre, ni l'esclave qui ne peut-être son propre maître, ni le maître qui ne peut se passer de l'esclave, où les esclaves sont aujourd'hui en révolte ouverte et les maîtres en plein désarroi »*.

J.-P.L.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VOYAGES DE MARCO POLO, Arlequin (45-89-43-22), 20 h 45.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Polyeucte.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : l'Eternel Mari, d'après Dostoïevski.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), lun., mar. à 18 h 30 : Barrio chino.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Trois Sœurs.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Débats-rencontres : de 15 h à 17 h : A. Kern. L'écrivain, artisan du langage : 21 h, Conférence-débat : Théorie et pratique littéraire ; Cinéma-vidéo : vidéo-information : 16 h : Romain Gary, de V. Moszynski : 19 h : New-York aux trousses, de G. Verlant ; Vidéo-musique : 16 h : Tosca, de Puccini ; 19 h : Cendrillon, de Rossini ; Cinéma : cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique Films/Cinémathèque ; Concerts : 20 h 30 : Cours d'analyse musicale (Mouvement, de H. Lachenmann).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart : 20 h 30 : Malraux, ou la métamorphose des Dieux.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ce soir on improvise ; Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) 20 h 30 : Britannicus, de Racine.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Sitar et sarode (musique du Bangladesh).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70) 20 h 30 : ZAL ou Pourquoi les hommes n'ont pas d'ailes ?

ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE - THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Mon Isménie.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Roulette d'escrocs (dern. le 10).

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, 20 h 30 : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Un peu de temps à l'état pur ; 21 h : Une année sans été.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Alexandre le Grand.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Yasmina. La Resserre 20 h 30 : Hernani. La Galerie 20 h 30 : Ecoute petit homme.

CC DE LA POTERNE DES PEUPLIERS (47-26-79-37), à 20 h 30 : Le mariage de Figaro.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77), 18 h 30 : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90), 22 h 15 : le Complexe de la carotte.

18-THEATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : The show must go on.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37) 21 h : Revolver pour 2.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Mimenklatura ; 22 h 15 : Mensonge (dern. le 12).

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Festival du cannibale ; 21 h : Le sourire est sous la pluie. II. 20 h 30 : L'amour est en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais ; 22 h : Palier de crabes.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Fleurs de papier.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, moi et moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-05-67-09), 21 h : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Vie d'A. Colin ; 22 h : Un escargot.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74), 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

Vendredi 10 avril

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : S. Joly. Petite salle 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 21 h : la Pie rouge.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : le Pool en eau.

TAC STUDIO (43-73-74-47) 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

Th. DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Périchole 1919.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE FORTUNE (43-56-76-34), 21 h : la Fin tragique de la môme Suzy.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47) 20 h 30 : l'Otage.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) 20 h 30 : A pied.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77) 20 h 45 : Vera Baxter.

TH. POUR CEUX QUI N'Y VONT PLUS... (43-54-78-36), 20 h 30 : Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65) 20 h 30 : la Villa bleue, le Rêve rose et Poire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust. Petite salle 20 h 30 : la Salle d'attente ; à 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum, 18 h 45 : la Fête à Eugène Guillevic (dern. le 10) ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : Vision ; 15 h : Pour plaire au jeune prince.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), M. Moreau-T. Maire.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : J. Jimena.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet Moisseiev.

IVT (43-65-63-63), 21 h : Les terres à rebours.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Les concerts

Le Regard du Cygne, 20 h 30 : Rencontre France-Brésil (Ravel, Roussel, Villa-Lobos).

Carrefour de la Différence, 21 h : A. Prevost.

Lucernaire, 18 h 30 : R. Nakaoki (Debussy, Dutilleux, Ishii).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Gounod).

Eglise St-Leu-St-Gilles, 20 h : Ensemble instrumental de Montmorency, dir. : M.-Cl. Chevalier (Haendel, Mozart, Pergolèse).

Opérettes, comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), 21 h : les Fâcheux.

BEZONS, CAL (39-82-20-88), 21 h : Cabaret (côté ouest).

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Ni chair ni poisson.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (48-90-89-79), 18 h : les Belles Statuines.

CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), 21 h : Lucid Beausonge.

CORBEIL-ESSONNES, CAC (60-89-00-72), 20 h 45 : Mechali Edelin Nonet ; D. Levallet Quintet.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-94-50), 20 h 30 : Théâtre d'ombres.

ENGHIEN, Théâtre municipal (34-12-90-00), 20 h 45 : Comme on regarde tomber les feuilles.

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), I : 20 h 30 : Nathan le Sage ; II : 20 h 30 : Créanciers.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (39-58-74-87), 20 h 30 : S. Rochon.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81) grande salle, 20 h 30 : le Suicidé ; salle polyvalente 21 h : A hora e vez d'Augusto Matraga.

RIS-ORANGIS, CC Robert-Desnos (69-06-72-72), 22 h 30 : F. Kachev ; CAES (69-43-07-55), 20 h 30 : les Lâches, les Gaulois, Doc Lebrun.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-00-59), salle G.-Robard 20 h 30 : Hamlet ; salle J.-M.-Serreau 20 h 30 : les Rescapés ; salle le Terrier 18 h 30 : le Guetteur.

SARCELLES, Ciné-Forum (34-19-54-30), 21 h : F. Al-Aiedy.

SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), 22 h 30 : Marais, Kassap, Ponthieux, Denizet.

VILLIERS-SUR-MARNE, salle des fêtes (43-05-42-82) 20 h 30 : Compagnie A. Dreyfus.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (48-08-60-83) 21 h : Martyre !

VITRY, Théâtre J.-Vilar (46-82-84-90), 20 h 30 : Avril Swing.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Trafic en haute mer, de M. Curtiz (v.o. s.-t.f.) ; 19 h, Hommage à Blake Edwards : Peter Gunn, détective spécial (v.o. s.-t.f.) ; 21 h, le Dernier Jour d'école avant les vacances de Noël, de Gian Vittorio Baldi (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Dernier rendez-vous, de G. Franciolini ; 17 h, les Amants de Tolède, de H. Decoin ; 19 h, Films de femmes, Créteil 87 : Films primés.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

14 h 30, Egungun, de C. Brajsblat ; 17 h 30, Guerra Conjugal, de J.-P. de Andrade ; Memoria de Helena, de D. Neves.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (54-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum-1er (42-97-53-74) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : v. angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

PLATOON (A., v.o.) (*) ; Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

ANGEL HEART (*). Film américain de Alan Parker. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33). V.o. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES BISOUNOURS Nº 2. Dessin animé américain de Dale Schott. V.f. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ÉPOUVANTAIL. Film soviétique de Roland Bykov. V.o : 14-Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00). V.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA GUERRE DES ROBOTS. Dessin animé américain de Nelson Hin. V.f. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INSPECTEUR GADGET. Dessin animé français de Bruno Bianchi. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

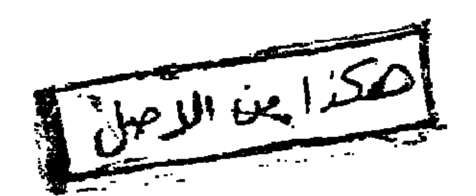
KING KONG 2. Film américain de John Guillermin. V.o. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LAPUTA. Film allemand de Helma Sanders-Brahms. V.o. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Village, 6e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MOUSTACHU. Film français de Dominique Chaussois. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OVER THE TOP. Film américain de M. Golan. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 12e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

SACRÉE BARRAQUE. Film brésilien d'André Klotzel. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).



Radio-télévision

Vendredi 10 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec France Gall, Basia, Patrick Bruel, Hervé Christiani, Mathia Bezar, William Sheller, Maxa Ranche.
22.00 La séance de 10 heures.
22.30 Feuilleton : Helmet.
23.30 Journal.
23.50 Magazine : Premier balcon.
0.05 Télévision sans frontière (TSF).
1.00 Variétés : Marlène Dietrich.
1.55 Tennis : Tournoi WCT à Dallas.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Les livres du mois. Sont invités : Dominique Bona (*Romain Gary*) ; Maurice Denuzière (*L'adieu au Sud*) ; Jean-Michel Lambert (*Le petit juge*) ; Philippe Labro, qui parlera des *Pays lointains*, de Julien Green.
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : La rue de la honte. ■■■
Film japonais de Kenji Mizoguchi (1956). Avec Machiko Kyo, Ayako Wakao, Michiyo Kogure, Aiko Mimasu, Yasuko Kawakami.
Pendant qu'on discute de l'abolition de la prostitution, la vie d'une maison close dans Yoshiwara, le quartier chaud de Tokyo. Une vision du monde amère et pessimiste, une maîtrise cinématographique confondante. Un chef-d'œuvre.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
21.30 Portrait.
Jean-Baptiste Doumeng.
22.30 Journal.
22.50 Jumping international de Paris.
Finale de la Coupe du monde Volvo.

CANAL PLUS

▶ **21.00 Cinéma : Le feu follet** ■■ Film français de Louis Malle (1963). Avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau, Bernard Noël, Alexandra Stewart. **22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : La cité des dangers.** ■ Film américain de Robert Aldrich (1975). Avec Burt Reynolds, Catherine Deneuve, Ben Johnson. **0.45 Cinéma : Harem.** ■ Film français d'Arthur Joffé (1985). Avec Nastassja Kinski, Ben Kingsley, Dennis Goldson. **2.35 Cinéma : Hôtel « Bon Plaisir ».** ■ Film français de Michel Barny (1981). Avec Laura Miles, Alban Cersy, Guy Royer, Jessica Belle. **3.35 Les superstars du catch. 4.30 Cinéma : Jean's tonic.** □ Film français de Michel Patient (1984). Avec Géraldine Danon, Michel Stano, Catherine Amiel. **6.00 Documentaire : les allumés du sport.**

LA 5

20.30 Feuilleton : Racines II (6e épisode). **22.05 Série : Hill street blues. 22.55 Série : Mission impossible. 0.00 Série : L'inspecteur Derrick. 0.50 Série : Kojak. 1.45 Série : Star Trek. 2.35 Série : Chips.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. Rencontre surprise. **21.30 Série : Cagney et Lacey.** Hot Line. **22.30 Ciné-Club : La bandera** ■■ Film français de Julien Duvivier (1935). Avec Jean Gabin, Viviane Romance, Robert Le Vigan, Pierre Renoir. **0.10 Magazine : La saga du rock.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. L'idée force actuelle : la solidarité, avec le professeur Jean Duvignaud, sociologue. **21.30 Musique :** Black and blue. Le disque : nouveau départ. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Symphonie n° 7 en la majeur, op. 92, de Beethoven ; Alborada del gracioso, Pavane pour une infante défunte, le Boléro, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti. **22.20 Les soirées de France-Musique :** 22.30 Les pêcheurs de perles : Marcel Courand dirige Debussy et Rameau ; 0.30 Mélimélodame.

Samedi 11 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14.30 Magazine : Les animaux du monde.
Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille.
Nounous pour éléphanteaux.
15.00 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières.
15.30 Tiercé à Vincennes.
15.45 Magazine : Temps X.
Emission d'Igor et Grichka Bogdanov.
Série : Au-delà du réel ; dossier : le blues des héros de papier.
17.05 Mini-mag.
De Patrice Drevet.
17.30 Feuilleton : Cogne et gagne.
(2e épisode).
18.30 Série : Agence tous risques.
La dernière séance.
19.25 D'accord, pas d'accord.
19.35 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Wallenberg, le héros disparu.
De Gerald Green. Avec Richard Chamberlain, Alice Krige (2e partie).
22.15 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Thème : Mourir pour Nouméa ? Avec Jean-Marie Tjibaou.
0.00 Journal.
0.15 Série : Les incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14.25 Dessins animés :
Bug's Bunny.
14.55 Les jeux du stade.
Rugby : Championnat de France ; cyclisme.
17.00 Série : Cannon.
Prisonniers.
18.00 Les carnets de l'aventure.
Mektoub troisième pôle.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Affaire suivante.
20.00 Journal.
20.30 Variétés : Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker.
Avec Johnny Hallyday et Carmel, Catherine Lara, Julie Pietri, Nicolas Peyrac, Gérard Blanchard, Normandie, Fabienne Thibault, Touré Kunda, Berlin, Bette Midler, Yanna Katsoulos, Alex Métayer, Jean-Pierre Marielle, Jacques Villeret et Pierre Mondy et un extrait du spectacle Holiday on ice.
21.50 Série : Les rois maudits.
1er épisode : Le roi de Fer, Philippe le Bel.
23.35 Journal.
23.55 Les enfants du rock.
▶ Le clip de la semaine; Rock Report : magazine hebdomadaire d'actualité sur le rock ; Rockline, avec Style Council ; Swing out Sister ; Blow Monkeys ; Dead or Alive ; Wire.

TROISIÈME CHAINE : FR3



14.30 Théâtre : Périclès, prince de Tyr.
Cycle William Shakespeare (v.o.)
17.00 Les géants de la musique.
Cycle anniversaire : Mstislav Rostropovitch. Concerto pour violoncelle, n° 2, en ré majeur, de Joseph Haydn, par l'Academy Saint-Martin-in-the-Fields ; Concerto pour violoncelle en la mineur, opus 129, de Robert Schumann, par l'Orchestre national de France.
19.00 Flash d'informations.
19.15 Actualités régionales.
19.53 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Disney Channel, pour les tout-petits : Winnie l'ourson.
20.35 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes : dessins animés : Paul Bunyan et Donald Forgeron, et, à 21.00, un épisode de Scarecrow, l'épouvantail.
22.00 Journal.
22.25 Magazine : Le divan.
D'Henri Chapier. Invité Paul-Loup Sulitzer.
22.45 Série : Dynastie.
23.30 Magazine : L'art en tête.
0.00 Jumping international de Paris.
Finale de la Coupe du monde Volvo.
0.30 Festival du film policier.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Drame en trois actes. 15.30 Série : Flash Gordon. 15.45 Série : Mr Gun. 16.10 Cabou cadin. 16.35 Série : Espion à la mode. 17.20 Documentaire : Les allumés du sport. 17.50 Téléfilm : L'occase d'enfer. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Les derniers beaux jours. 21.55 Les superstars du catch. 22.45 Flash d'informations. 22.50 Football en différé du parc de Lescure à Bordeaux : Bordeaux-Marseille ; 0.40 Golf : 3e journée des Masters à Augusta ; 2.40 Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud. ■■ film français de Louis Malle (1967). Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet, Georges Poujouly ; **4.05 Cinéma : La cité des dangers** ■ Film américain de Robert Aldrich (1975). Avec Burt Reynolds, Catherine Deneuve, Ben Johnson. **6.00 Les aventuriers du risque.**

LA 5

13.55 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Série : Kojak. 15.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.10 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Téléfilm : Shaka Zulu. 22.20 Série : Hill street blues. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : L'inspecteur Derrick. 1.15 Série : Kojak. 2.10 Série : Star Trek.

M 6

14.30 Série : L'homme au katana. Mardi gras. **15.30 Hit des clubs.** Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **16.30 Téléfilm : Belle star. 18.00 Magazine : Carabine FM. 18.30 Magazine : Turbo.** Tous les moteurs : automobile, avion, bateau, moto, camion. **19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** La réincarnation de Nellie (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** La réincarnation de Nellie (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Téléfilm : Fer de lance. 22.00 Musique : Rythmix.** Concert. **23.00 Série : Section 4.** La bombe à retardement. **23.50 Magazine : Jazz 6.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Grand guignol. Le château de la mort lente, d'A. de Lorde et H. Bauche ; La mascarade interrompue, de la baronne de Zuylen Nyevelt ; Gardien de phare, de P. Autier et P. Cloquemin. **22.10 Démarches. 22.30 Musique :** Mohamed Qadri Dalal. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Eugène Onéguine, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Vladimir Fedosseiev. **23.00 Nuits parallèles.** Le nouveau monde amoureux ; à 1.00, Cathy Berberian.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Dimanche 12 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10.00 Série : Tarzan.
Cargaison dangereuse.
11.00 Trente millions d'amis.
Emission de Jean-Pierre Hutin.
Banco, le Fox-Trot de Sagan ; Ourasi : portrait d'un crack.
11.30 Magazine : Auto-moto.
12.00 Magazine : Télé-foot.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
Le paria.
14.20 Variétés : A la folie, pas du tout et Sport dimanche.
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor et Jean-Michel Leulliot.
14.25 Téléfilm : Huckleberry Finn.
16.00 Tiercé à Longchamp.
16.15 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
Avec Jeanne Moreau, le juge Lambert, le capitaine Barril, Francis Lalanne...
17.45 Automobile : Grand Prix F1 du Brésil.
19.55 Tirage du Loto sportif.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Le gendarme se marie. □
Film français de Jean Girault (1968). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Geneviève Grad, Claude Gensac, Jean Lefèvre, Christian Marin.
Le maréchal des logis-chef Cruchot, de la brigade de Saint-Tropez, se marie. Ressort comique qu'on remarque à peine, tant le script paraît répétitif. Plat, lourd, mais visiblement très apprécié.
22.00 Sport dimanche soir.
Tournoi de tennis WCT.
0.00 Journal.
0.20 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.
Avec Robert Hossein.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, célébrée en la paroisse Jean-le-Baptiste, de Laxou (Meurthe-et-Moselle).
12.05 Dimanche Martin.
Entrez, les artistes.
13.00 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
Invités : William Sheller, Arielle Dombasle, Spagna, Eric Morena, New Popies, Georges Moustaki.
13.35 Cyclisme : Paris-Roubaix.
14.00 Tout le monde le sait (suite).
15.35 Cyclisme : Paris-Roubaix.
16.45 Le kiosque à musique.
17.00 Feuilleton : En route vers l'enfer.
De Rob Stewart, d'après Marcus Clarke. Avec Colin Friels.
(2e épisode.)
18.00 Jeu : Monsieur Festival.
18.40 Stade 2.
Cyclisme : Paris-Roubaix ; Football : championnat de France (Bordeaux-Marseille) ; Rugby : championnat de France (1/8 de finale) ; Boxe ; Automobile : formule 1 au Brésil ; Hippisme : finale de la Coupe du monde ; Voile : départ de la dernière étape de la course autour du monde ; Golf : Masters à Augusta.
19.30 Série : Maguy.
L'humour en héritage.
Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga, Henri Garcin.
20.00 Journal.
20.30 Série : Les enquêtes Caméléon.
▶ Trou de mémoire.
Avec Danny Carrel, Roger Carel, Sabine Paturel, David Brécourt.
La famille Constantin, le père, la mère et les enfants, mène l'enquête. Une série destinée à concurrencer le film du dimanche soir sur TF 1.
21.55 Musiques au cœur.
Emission d'Eve Ruggieri.
Boulez : Les surdoués de l'an 2000. Dix ans d'IRCAM.
23.00 Journal.
23.15 Jazz : Festival d'Antibes - Juan-les-Pins 1986.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10.00 Magazine : Mosaïque.
11.30 Allegoria. Raphaël.
11.35 Feuilleton : Flipper le Dauphin.
12.00 Cheval, mon ami.
12.30 Espace 3 : Voyage autour de la table.
12.45 Espace 3 : Este Montauban.
13.00 Flash d'informations.
13.04 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Forum RMC-FR3.
14.30 Expression directe.
14.50 Sports loisirs.
Supertrike 4 × 4 à Saint-Malo.
Jumping international de Paris.
17.00 Amuse 3 : Demetan.
17.25 Dessins animés :
Lucky Luke ; Petzi.
17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.
18.25 RFO Hebdo.
18.55 Amuse 3 (suite) : Signé Cat's Eyes ; Muppet Babies.
19.45 Jeu : Cherchez la France.
20.04 Série : Benny Hill.
20.35 Série : Manimal
Illusion.
21.25 Documentaire : L'homme et sa musique.
Présenté par Yehudi Menuhin.
22.25 Journal.
22.50 Cinéma de minuit : L'hirondelle et la mésange. ■■
Film français d'André Antoine (1920). Avec Marthe Deliac, Maylianes, Pierre Alcover, Louis Pavet.
André Antoine tourna en Belgique, en 1920, ce drame de la jalousie chez les bateliers qui sillonnent des canaux du Nord, à bord de deux péniches, l'Hirondelle *et* la Mésange. *Il ne trouva pas l'argent pour monter son film. Plus de soixante ans après, grâce au scénario, Henri Colpi en a assuré le montage. Une restauration miracle qui permet d'apprécier la modernité visuelle et l'aspect quasi documentaire.*
0.10 Prélude à la nuit.
Epitaphe de Lutoslawski, par M. Bourgue, hautbois et C. Kling, piano.

CANAL PLUS

9.55 Cinéma : L'empire contre-attaque. ■■ Film américain d'Irvin Kershner (1980). Avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher, Billy Dee Williams. 12.00 Dessins animés. 12.05 Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : La maîtresse des îles. 15.30 Documentaire : Sur les pas du dieu pluie. 15.55 Série : Les monstres. 16.25 Basket professionnel américain, les Hoosiers de Indiana, les Red men de Syracuse. 18.05 Cinéma : Les douze travaux d'Astérix. □ Dessin animé français de René Goscinny et Albert Uderzo (1976). *César lance un défi aux valeureux Gaulois : Astérix et Obélix devront subir douze épreuves qui les conduiront jusqu'à Rome. Pour n'avoir pas voulu adapter un album, mais écrire un scénario original, les auteurs sont tombés dans une réelle banalité. Où sont passés l'humour corrosif et l'esprit satirique des derniers livres écrits par Goscinny ? Envolés.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : La corde.** ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1948). Avec James Stewart, John Dall, Farley Granger, Joan Chandler. *Des étudiants snobs et hâbleurs viennent d'étrangler l'un de leurs camarades pour mettre en pratique les thèses de leur prof de philo. Adapté d'une pièce de théâtre, le film est célèbre pour son astuce narrative : il est tourné en un seul plan-séquence, avec des fondus à chaque fin de bobine. Il y a donc un pari dans l'histoire, et dans la façon de la raconter. Le brio d'Hitchcock consiste à éviter le piège de l'exercice de style gratuit ; concédons qu'il n'y parvient pas toujours, mais le suspense se suit agréablement.* **21.45 Flash d'informations. 21.55 Cinéma : Ils appellent ça un accident.** ■ Film français de Nathalie Delon (1981). Avec Nathalie Delon, Patrick Norbert, Gilles Segal, Jean-Pierre Bagot, Robert Benoit. **23.25 Golf : 4e journée des Masters à Augusta. 1.25 Cinéma : L'amant de lady Chatterley.** □ Film anglais de Just Jaeckin (1981). Avec Sylvia Kristel, Shane Bryant, Nicholas Clay, Ann Mitchell.

LA 5

9.20 Série : Arnold et Willy. 9.45 Dessin animé : King Arthur. 10.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 10.45 Série : Jaimie. 11.40 Série : Star Trek. 12.35 Série : Shérif, fais-moi peur. 13.25 Série : Hill street blues. 14.20 Téléfilm : Un cadavre dans la bibliothèque. (1re partie.) **15.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.10 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Cinéma : Le ciel peut attendre.** ■ Film américain de Warren Beatty et Buck Henry (1978). Avec Warren Beatty, Julie Christie, James Mason, Jack Warden. *Un joueur de football américain meurt ; on l'autorise à revenir sur Terre, mais il doit trouver un nouveau corps. Une jolie comédie onirique (remake d'un film d'Alexander Hall tourné dans les années 40) un peu mièvre, mais assez amusante.* **22.10 Série : Hill street blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.00 Série : L'inspecteur Derrick. 1.05 Série : Kojak. 2.00 Série : Star Trek.**

M 6

11.15 Variétés : Midi 6. 11.45 Jeu : Atoukado. 12.45 Journal. 13.00 Série : Les routes du paradis. Une grande soif (1re partie). **14.00 Jeu : Hou la la !** Emission de Georges Lang. **15.00 Série : L'île fantastique.** L'inventeur et le revers de la médaille. **16.00 Musique : Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. A la découverte d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un genre musical. **18.00 Magazine : Images et dessert.** Magazine des gastronomes de l'image. **19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** La réincarnation de Nelly (3e partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** La réincarnation de Nelly (4e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Téléfilm : Cas de conscience. 22.00 Journal et supplément sport. 22.15 Musique : Concert. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Julien Blaine. **22.30 Musique.** La Maurache, ensemble de musique ancienne.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 septembre 1986 à Berlin) : Sonate pour violon et piano n° 1 en ré majeur, op. 12, de Beethoven ; Sonate pour violon et piano en fa mineur, op. 120, de Brahms, par Shlomo Mintz, violon, et Paul Ostrowsky, piano ; à 22.00, Sonate n° 4 en mi bémol majeur, op. 7, de Beethoven, par Michel Dalberto, piano, et Sonate n° 2 en sol mineur, op. 22, de Schumann, par Catherine Collard, piano. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Climats : musique arabo-andalouse du Maroc ; à 1.00, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

Audience TV du 9 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.3	18.0	11.3	2.1	3.1	7.7	1.0
19 h 45	51.0	20.8	14.4	2.6	3.8	8.8	1.0
20 h 16	64.4	21.6	20.6	9.3	3.6	6.2	2.6
20 h 41	66.5	24.2	15.5	11.9	2.1	11.3	3.1
22 h 08	57.2	7.7	19.6	14.4	1.5	8.8	6.7
22 h 44	37.6	6.2	3.6	7.2	1.5	11.9	7.7

Programmes du jeudi 9 avril, à 20 h 30. TF1 : « Columbo » (série) ; A2 : « le Samouraï » (film) ; FR3 : « Marius » (film). Canal Plus : « Oriane » (film) ; la 5 : « Gatsby le magnifique » (film) ; M 6 : « Starsky et Hutch » (série).

Communication

Deuxième actionnaire de TF 1

M. Robert Maxwell part à la conquête des médias

Avec son fils Ian, M. Robert Maxwell possède désormais *12,6 %* de TF 1, ce qui en fait l'actionnaire le plus important après le groupe Bouygues. Mais, pour le milliardaire britannique, la première chaîne française n'est qu'une étape dans l'édification d'un empire des médias. Le 9 avril, il était déjà reparti pour Madrid où il s'entretenait avec le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, des futures télévisions privées espagnoles.

LONDRES
de notre correspondant

Dans l'épreuve comme dans la réussite, le chemin de M. Robert Maxwell ne cesse de passer par la France. L'Hexagone aura été plusieurs fois une sorte de tremplin pour lui, qui vient d'acquérir une part de TF 1. Certes, il réalise là une ambition qui *lui* tient très à cœur, mais c'est loin d'être la dernière. Il en a bien d'autres. ailleurs. Car cet aventurier de nulle part – malgré lui – veut être partout.

En France, il *s*'y trouve déjà adolescent, en 1940, au moment de la débâcle. Blessé, prisonnier, il s'échappe et gagne l'Angleterre. Chassé par le nazisme, il venait de Slovaquie, où il est né en 1923, l'un des sept enfants d'une très modeste famille de paysans juifs. De retour, en 1944, avec l'armée britannique, il se distingue durant la bataille de Normandie. Décoré par Montgomery, il sera affecté un an plus tard en Allemagne occupée, où il rencontre l'éditeur Springer et découvre une masse d'études scientifiques qu'il rapporte en Grande-Bretagne pour en assurer la publication. C'est le début d'une carrière et d'une fortune longtemps incertaines.

Sa première société ayant fait faillite, il fonde en 1951 Pergamon Press, la base de ce qui est aujourd'hui un empire. Heureux en affaires, il se tourne vers la politique. *« Enfant de pauvres »*, il est travailliste et le restera, malgré tout.

Il est élu député du Labour en 1964, mais il doit quitter Westminster au moment des élections de 1970, car il est – déjà – en délicatesse avec son parti, qui le juge trop encombrant. La même année, nouveaux ennuis financiers ; une tentative malheureuse de fusion avec une compagnie américaine d'informatique lui vaut une humiliante enquête du ministère du commerce : les inspecteurs, dans leur rapport, le déclarent inapte à diriger une entreprise cotée en Bourse. Il est écarté de la City, provisoirement.

Entre-temps, M. Maxwell a consolidé son « attachement » pour la France. Sa femme Elisabeth est française et, comme il s'est plu récemment à le souligner, ses cinq enfants *« sont tous nés à Maisons-Laffitte »*.

En 1974, il parvient, contre toute attente, à reprendre le contrôle de Pergamon Press. La société prend un tel essor que, en 1981, il réussit à s'emparer du géant britannique de l'imprimerie, British Printing Corporation, alors en mauvaise posture. Une sévère restructuration et le licenciement de 26 % des dix mille employés lui attirent la vindicte des syndicats du Livre, mais il résiste et la compagnie recouvre la santé. Il est prêt à jeter son dévolu sur le groupe du *Daily Mirror* et à faire son entrée à Fleet Street. Ce qu'il réussit en 1984.

Un triple défi

C'est une consécration et un triple défi : pour les syndicats, qui vont encore mesurer son intransigeance, pour le Labour, dont le *Mirror* est traditionnellement le seul soutien dans la presse nationale. Mais le parti va trouver en l'un des siens un censeur impénitent du gauchisme. M. Maxwell dit respecter la liberté de ses rédactions, mais il avoue, par exemple, qu'il n'est pas question que le *Mirror* approuve la politique travailliste de défense *« non nucléaire »*.

C'est enfin, et surtout, un défi lancé à M. Rupert Murdoch, magnat des médias à l'échelle planétaire (Australie, Grande-Bretagne, Etats-Unis, notamment) avec lequel M. Maxwell rêvait de rivaliser. *News International* (Murdoch) avec le *Sun News of The World*, le *Times* et le *Sunday Times* « pèsent » 10 millions d'exemplaires. Pergamon Press représente un tirage désormais équivalent, car, en plus du groupe Mirror, M. Maxwell possède un quotidien écossais, le *Daily Record* et le tout nouveau *London Daily News*, journal du soir, créé en février.

Il entend centrer ses activités sur les médias et la communication. C'est pourquoi il a des intérêts, comme M. Murdoch, dans le « lent » développement des réseaux câblés en Grande-Bretagne, mais son appétit l'entraîne vers des essais de diversification qui surprennent souvent. Il ne se passe guère de mois sans que, dans la City, on apprenne de sa part une nouvelle tentative de rachat ou de prise de participation dans des domaines aussi divers que l'ingénierie ou l'électronique, des opérations qui, tant s'en faut, ne sont pas toujours couronnées de succès. Mais elles ont pour effet de faire parler de lui.

Avant les élections de 1986 en France, M. Maxwell avait obtenu la concession d'un des canaux du satellite TDF, mais le gouvernement Chirac a dénoncé l'accord. M. Maxwell en a conçu beaucoup d'amertume car cette annulation le privait de sa première grande percée internationale. A présent, l'issue heureuse pour lui de l'affaire de TF 1 est assurément, de son point de vue, un juste retour des choses.

Cet engagement en France n'est cependant qu'une étape dans le grand dessein de M. Maxwell. Voici un an, il déclarait : *« Nous projetons notre expansion plus particulièrement dans les secteurs de l'information, de la technologie et de la communication, aussi bien que dans ceux de l'imprimerie. Nous prévoyons de nous développer en Grande-Bretagne, en Europe et en Amérique du Nord, de même que dans le Pacifique. »*

En janvier, M. Maxwell a annoncé une offensive *« imminente »* aux Etats-Unis, en précisant : *« Nous avons plusieurs centaines de millions de dollars disponibles pour différentes acquisitions. Nous avons une équipe qui travaille là-bas dans ce sens depuis deux ans. »* Il envisage non seulement de reprendre des journaux, mais encore d'obtenir d' *« importantes »* participations dans des compagnies de radio et de télévision. En passant par la France, M. Maxwell est plus que jamais sur les traces de M. Murdoch.

FRANCIS CORNU.

Fin de la grève d'Antenne 2

La diffusion des émissions d'Antenne 2 est à nouveau normale : les techniciens, ouvriers et employés de l'administration ont décidé, jeudi 9 avril, d'arrêter la grève qu'ils avaient lancée, le 6 avril, à l'appel de la CGT et de la CFDT. La grève était due à l'alourdissement des conditions de travail des personnels techniques de la chaîne à la suite de l'augmentation de sa diffusion, et notamment de la tranche du matin, Télématin.

Des négociations ont été ouvertes par la direction d'Antenne 2, le 9 avril. Celle-ci a prévu des réunions, secteur par secteur, avec toutes les catégories de personnel non journaliste. Le calendrier de réunions s'étalera jusqu'au 6 mai.

La concentration dans la publicité

L'AACP saisit le Conseil de la concurrence

L'Association des agences conseils en publicité (AACP) a décidé de saisir le Conseil de la concurrence sur la concentration dans le domaine de la publicité.

Dans une lettre transmise, le 8 avril, à M. Pierre Laurent, conseiller d'Etat et président du Conseil de la concurrence, M. Armand de Malherbe, qui préside l'organisme professionnel des publicitaires, indique que *« les situations inédites qui peuvent apparaître à l'occasion des privatisations de TF 1 et de l'agence Havas »*, posent avec acuité *« les problèmes de certains cumuls de fonctions aussi différentes que conseils en publicité, régies, centrales d'achat d'espaces ou propriétaires de médias »*. Il note que *« des positions dominantes éventuellement abusives peuvent apparaître »* et donc fausser le jeu normal de la concurrence.

Le président de l'AACP soumet cinq questions au Conseil de la concurrence : l'arsenal législatif français (droit commun de la concurrence, loi sur l'audiovisuel, loi sur la presse) est-il adapté au secteur de la publicité et suffit-il au fonctionnement concurrentiel des marchés ? En cas de réponse négative, une limitation de la concentration des entreprises de communication peut-elle améliorer la situation ? La concentration dans le secteur de la communication publicitaire accroît-elle concrètement la compétitivité française à l'étranger ? Enfin, quels seraient les seuils à respecter ?

Cette saisine intervient juste après le départ de l'AACP de certaines agences liées à Havas, et à quelques semaines de la privatisation de ce groupe. Mais l'AACP dément vouloir faire d'Havas sa cible. L'association rappelle qu'elle avait déjà posé antérieurement ces questions lors de l'attribution de parts des régies régionales de FR 3 à Havas et Publicis puis lors des prises de participation d'Havas dans Canal Plus et de Publicis, dans TV 6. Cependant, à l'époque, la Commission de la concurrence (à laquelle a succédé le Conseil) ne pouvait être interrogée par des organisations professionnelles.

Il est douteux que le Conseil de la concurrence puisse statuer sur les questions qui lui ont *été* soumises avant la privatisation du groupe Havas. La complexité du dossier, indique-t-on au siège du Conseil, pourrait nécessiter en effet entre six et huit mois d'étude et de réflexions.

Y.-M. L.

POINT DE VUE

Conformisme audiovisuel

par Dominique Wolton
directeur de recherche
au CNRS

EN quatre années, la France est passée, sans débat réel, d'une télévision totalement publique à un système mixte, dominé par le secteur privé. Les socialistes, arrivés au pouvoir en 1981 pour « renforcer » le service public et s'opposer à toute télévision privée, ont, les premiers, franchi le Rubicon en créant dans les conditions que l'on sait, la cinquième chaîne.

L'opposition d'alors, convertie soudainement aux vertus du libéralisme, fut prise à contrepied, et dut se démarquer en amplifiant le mouvement. Le résultat est que nous sommes passés d'un extrême à l'autre, de trois chaînes publiques à six chaînes, dont quatre privées.

La concurrence longtemps souhaitée entre les deux secteurs s'instaure mais, largement déséquilibrée, la télévision publique, minoritaire, ayant le choix entre un alignement sur le comportement des télévisions privées et la tentation du ghetto culturel fût-il « référence ».

Ceci traduit l'excessive politisation du dossier de la télévision, l'illusion tenace de la classe politique — infirmée par les faits et les recherches — que celui *qui* tient *la* télévision tient le pays, et enfin la difficulté du milieu professionnel à créer une certaine distance, même si elle n'est jamais grande, entre la politique et les médias. La télévision a ainsi subi le jeu de bascule des idéologies politiques, au point que les défenseurs les plus acharnés des vertus de la télévision privée sont aujourd'hui ceux qui, pendant trente ans, à droite comme à gauche, s'y opposèrent.

Comment fonctionne ce nouveau conformisme ? D'abord il se nourrit des lacunes du services pubic. Celui-ci est lourd, replié sur lui-même, peu ou pas assez performant économiquement, soumis aux pressions politiques. Mais certains de ces travers menacent tout autant le secteur privé !

La bureaucratie n'est pas l'apanage d'un service public, mais de toutes les grandes organisations. Quant aux pressions politiques, il *faut beaucoup de naïveté pour croire* qu'elles n'existent pas dans le privé. Reste la rationalité économique qui sera peut-être meilleure dans un secteur privé mais à condition de ne pas oublier qu'elle s'accompagnera d'un impératif de rentabilité qui ne se substituera pas aux pressions politiques mais s'y ajoutera.

Modernisme et conservatisme

En outre, l'idéologie du moment confond allègrement — en bonne partie, d'ailleurs, à cause de l'attitude trop défensive des partisans du secteur public — les notions de monopole de service public et de déréglementation. Rien ne dit que le secteur privé soit en lui-même déréglementé et indépendant du gouvernement ni que le service public soit inéluctablement lié à l'Etat, comme le montrent la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Il peut très bien y avoir à la fois, comme on le voit aujourd'hui en France, privatisation, réglementation et pression du pouvoir politique...

Le conformisme actuel trouve son origine dans l'importance des modes en politique, où aujourd'hui la télévision privée est *considérée* comme synonyme de *modernisme* et toute défense du service public assimilée à une manifestation de passéisme *et* de conservatisme. *Il n'y a pourtant* rien de « moderne » en soi à défendre le privé, ni rien de « ringard » à défendre la télévision publique.

Il trouve aussi son origine dans la trop longue résistance du service public à accepter la concurrence, et surtout dans une sorte de frénésie qui saisit un grand nombre d'acteurs désireux tout à coup de *« faire de la télévision »*. Celle-ci, restée trop longtemps le *fruit* interdit, excite la curiosité et suscite le désir d'y « entrer » comme pour atteindre l'envers de notre *miroir*. Les perspectives de profit sont pourtant incertaines car, malgré les promesses, il n'est pas assuré que la France puisse faire vivre cinq chaînes généralistes, une ou deux chaînes payantes, sans parler des programmes sur câble et satellite.

Trois raisons justifient, selon nous, que le secteur public ne soit pas réduit à la portion congrue dans la concurrence éminemment souhaitable qui doit s'instaurer avec le privé.

La première est que le conflit entre télévision publique et télévision privée reste avant tout un conflit de doctrine. Ce n'est pas seulement par hasard que la télévision publique a été le modèle dominant en Europe, mais parce qu'elle correspondait à un certain projet d'émancipation culturelle et à des valeurs démocratiques visant à assurer une forme d'égalité dans l'accès à la culture. Ses insuffisances et ses usures en quarante ans ne suffisent pas à remettre en cause un principe qui s'inscrit dans une longue histoire politique, mêlant d'ailleurs aussi bien la gauche que la droite, et qui est bien autre chose qu'un modèle juridique.

La télévision de service public correspond à une volonté de maintenir une certaine référence transcendante pour qu'une activité culturelle de masse ne soit pas seulement soumise aux règles du marché.

La deuxième raison est que l'idéologie libérale, en matière de télévision, est une *réponse* trop simple à un problème compliqué posé depuis la naissance de la télévision et non résolu : celui du rapport entre culture d'élite et culture de masse.

La force de la télévision est de rapprocher un peu les deux, à condition de ne pas être totalement subordonnée à l'impératif du marché, c'est-à-dire de l'audience. En effet, les coûts énormes de la télévision imposent une audience de masse qui, dans une logique de concurrence, conduisent à un ratissage le plus large possible du public sur des programmes « sans risques ». La télévision publique peut plus facilement échapper à cette contrainte de l'audience et offrir, si elle le souhaite, des programmes moins publics, à des heures de grande écoute. Si elle ne garantit pas, en elle-même, une *meilleure* programmation, comme on l'a vu, au moins maintient-elle le principe d'une altérité et d'un autre système de valeurs.

La troisième raison concerne la responsabilité de la France en Europe au moment où la multiplication des chaînes obligera à résister à la pro*duction américaine*.

Une bataille culturelle

Si la télévision anglaise reste une *référence, elle demeure cependant* une voie de passage naturelle pour les produits américains. Quant à l'Italie, elle est déjà largement déréglementée. Il reste l'Allemagne fédérale et la France. Si la France réduit trop le rôle du service public, la RFA, déjà américanisée dans son mode de vie, risque de basculer à son tour vers les tentations d'une télévision largement privée.

La question est essentielle pour les pays d'Europe du Nord et du Sud, aux fortes identités nationales et culturelles, mais souvent trop petits pour offrir une capacité de production audiovisuelle nationale suffisante.

Il y a là une bataille culturelle pour éviter le monopole d'une langue et d'une culture qui ne serait finalement bénéfique à personne. L'Europe des médias ne pourra se faire qu'en respectant les spécificités nationales.

En effet, la culture et la communi*cation sont, en Europe, inséparables* de la *disparité* des histoires religieuses et politiques, et c'est sur cette diversité que l'espace audiovisuel européen se fera. Aux Etats-Unis, au contraire, la communication a été le seul moyen de forger une unité pour des citoyens qui ne parlaient pas la même langue *ni* ne par*gageaient les mêmes valeurs. Ce qui* explique le succès rapide de la presse écrite, du téléphone, de la radio, du cinéma et de la *télévision*, qui ont joué un rôle essentiel d'intégration. Il n'y a donc rien de comparable dans la place de la communication aux Etats-Unis et en Europe, et rien ne serait plus faux que de raisonner par *analogie stricte* avec les *Etats-Unis*. A moins d'appeler télévision européenne le privilège de voir simplement les mêmes séries internationales simultanément dans les différentes capitales.

La force de l'idéologie libérale actuelle est d'avoir réussi à disqualifier les arguments et les positions de *ceux qui défendent* le service public et d'avoir fait croire que le simple jeu du marché suffisait à résoudre les problèmes incroyablement compliqués posés par cet outil sans précédent dans l'histoire qu'est la télévision. Rien ne prouve que les limites, connues, de la télévision publique *seront dépassées* par la *seule* existence de la télévision privée.

Deux philosophies s'opposent à propos de la télévision. Pourquoi faire semblant de le nier ?

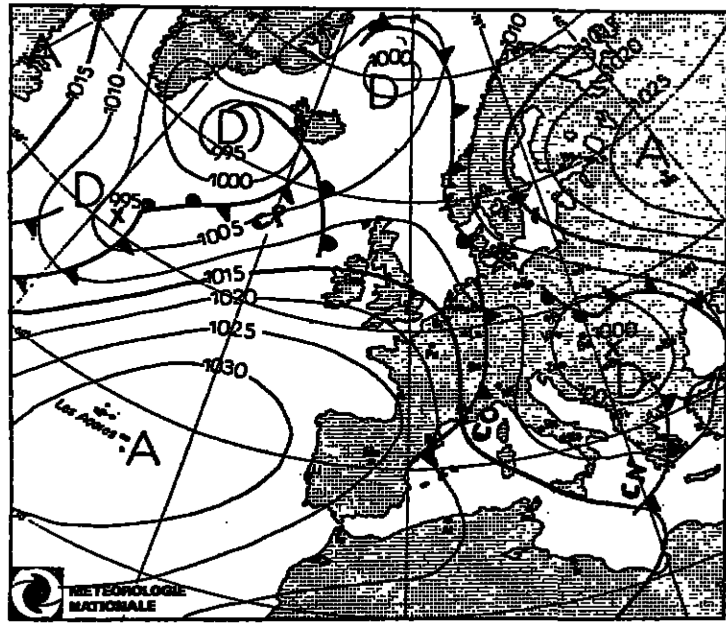
★ Dominique Wolton est l'auteur, avec Jean-Louis Missika, de *la Folie du logis - La télévision dans les sociétés démocratiques*. Gallimard.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 12 AVRIL A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 avril à 0 heure et le dimanche 12 avril à 24 heures.

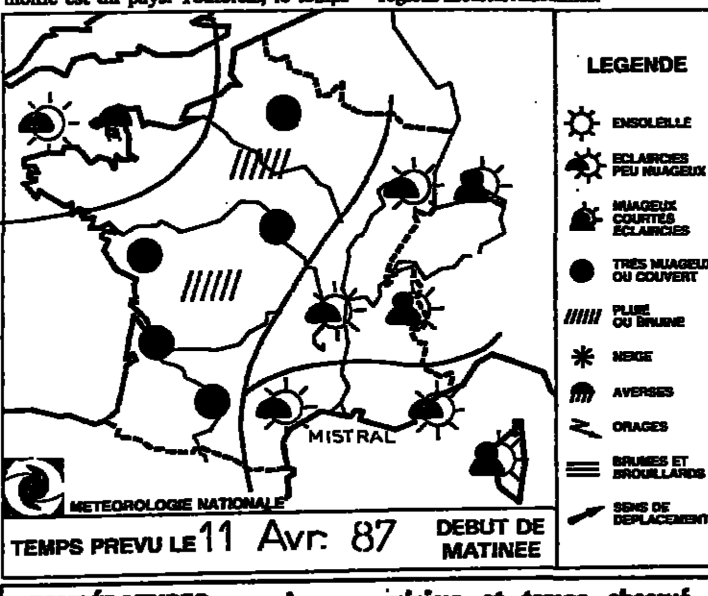
Le pays restera soumis à un régime de nord-ouest assez rapide. Circulant *dans ce courant, une perturbation peu* active traversera la France. Celle-ci abordera la Bretagne vendredi soir et évacuera l'est du pays samedi. Dimanche, une nouvelle onde pénétrera sur la moitié ouest.

Samedi : en début de matinée, on observera des éclaircies de la Lorraine et l'Alsace au Centre-Est et aux Alpes. Près de la Méditerranée, le mistral soufflera modérément et le ciel sera dégagé. Des pays de Loire à la Normandie, au Nord, à la Champagne, au Midi-Pyrénées et à l'Aquitaine, le ciel sera couvert. De faibles pluies ou bruines accompagneront les nuages par endroits.

En cours de journée, la zone nuageuse et faiblement pluvieuse traversera la moitié est du pays. Toutefois, le temps restera sec près de la Méditerranée. Après son passage, le ciel deviendra plus variable avec une alternance d'éclaircies et de passages nuageux accompagnés d'ondées de la Normandie au Nord, au Bassin parisien, à la Bourgogne et au Centre.

Dimanche : de la Bretagne et des pays de Loire au Midi-Pyrénées et à l'Aquitaine la journée sera très nuageuse avec quelques bruines locales. En cours d'après-midi, ces nuages gagneront la Basse-Normandie et le Centre. Du Nord au Bassin parisien, à l'est du Massif Central, le ciel sera assez nuageux mais le soleil apparaîtra par moments.

Plus à l'est, de la Champagne à l'Alsace, aux Alpes et à la Méditerranée, le ciel sera peu nuageux. Mais des ondées passagères sont à craindre du Nord-Est au nord des Alpes et en Corse. Le mistral soufflera assez fort sur les régions méditerranéennes.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 9-4 à 6 h TU et le 10-4-1987 à 6 h TU — le 9-4-1987

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	19	13	N
BIARRITZ	13	9	A
BORDEAUX	15	6	D
BOURGES	13	5	D
BREST	12	5	D
CAEN	14	5	D
CHERBOURG	12	4	D
CLERMONT-FERR.	13	7	P
DIJON	12	8	C
GRENOBLE St-M-H	12	8	A
LILLE	15	6	N
LIMOGES	11	6	C
LYON	12	6	C
MARSEILLE-MAR.	14	9	D
NANCY	13	7	A
NANTES	15	4	D
NICE	13	10	C
PARIS-MONTS.	15	7	D
PAU	12	7	A
PERPIGNAN	15	10	N
RENNES	14	3	D
ST-ÉTIENNE	11	7	P
STRASBOURG	13	7	C
TOURS	14	4	D
TOULOUSE	13	7	A
POINTE-A-P.	32	25	N
ETRANGER			
ALGER	20	12	D
AMSTERDAM	14	4	P
ATHÈNES	20	16	C
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	21	8	D
BELGRADE	20	12	N
BERLIN	16	8	P
BRUXELLES	13	5	P
LE CAIRE	24	14	D
COPENHAGUE	3	1	P
DAKAR	–	–	–
DELHI	34	20	D
DJERBA	27	18	C
GENÈVE	10	6	P
HONGKONG	24	23	C
ISTANBUL	19	11	D
JÉRUSALEM	16	6	D
LISBONNE	17	9	D
LONDRES	14	2	D
LOS ANGELES	29	13	D
LUXEMBOURG	12	6	P
MADRID	17	2	D
MARRAKECH	23	13	C
MEXICO	27	12	B
MILAN	12	10	P
MONTRÉAL	13	4	N
MOSCOU	3	– 6	D
NAIROBI	27	16	C
NEW-YORK	16	7	D
OSLO	4	– 1	*
PALMA-DE-MAL.	21	5	D
PÉKIN	15	2	N
RIO-DE-JANEIRO	28	24	D
ROME	20	14	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	3	– 6	D
SYDNEY	18	14	C
TOKYO	19	15	A
TUNIS	26	14	C
VARSOVIE	10	3	N
VENISE	13	11	P
VIENNE	18	12	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement aux 8 et 9 avril. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 85-230 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 20-100 ; Bonneval-sur-Arc : 100-130 ; Chamonix-Mont-Blanc : 5-300 ; La Chapelle-d'Abondance : 15-80 ; Chatel : 120-235 ; La Clusaz-Manigod : 20-220 ; Combloux : 25-150 ; Les Contamines-Montjoie : 10-150 ; Le Corbier : 60-140 ; Courchevel : 140-210 ; Crest-Voland : 40-170 ; Flaine : 120-220 ; Flumet : 30-90 ; Les Gets : 30-100 ; Le Grand-Bornand : 65-160 ; Les Houches : 5-150 ; Megève : 20-165 ; Les Menuires : 65-215 ; Méribel : 100-210 ; Morzine-Avoriaz : 15-140 ; La Norma : 10-120 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 40-200 ; La Plagne : 160-350 ; Pralognan-La Vanoise : 80-190 ; Praz-de-Lys-Sommand : 100-150 ; Praz-sur-Arly : 20-120 ; La Rosière : 160-280 ; Saint-François-Longchamp : 60-230 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 60-160 ; Les Saisies : 120-180 ; Samoëns : 50-190 ; Thollon-les-Mémises : 30-90 ; Tignes : 175-200 ; La Toussuire : 90-100 ; Val-Cenis : 20-120 ; Val-d'Isère : 165-220 ; Valloire-Galibier : 40-160 ; Valmorel : 100-190 ; Val-Thorens : 150-275.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 165-300 ; Alpe du Grand-Serre : 20-100 ; Chamrousse : 60-90 ; Lans-en-Vercors : 50-60 ; Le Collet-d'Allevard : 15-70 ; Les Deux-Alpes : 60-340 ; Les Sept-Laux : 25-140 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 40-100.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus : 75-150 ; Auron : 60-170 ; La Foux-d'Allos : 50-100 ; Isola 2000 : 150-200 ; Montgenèvre : 100-150 ; Orcières-Merlette : 30-80 ; Les Orres : 30-120 ; Pra-Loup : 35-100 ; Le Sauze : 20-150 ; Serre-Chevalier : 40-200 ; Superdévoluy, 40-210 ; Vars : 85-105.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 30-80 ; Ax-les-Thermes : 15-90 ; Barèges : 15-140 ; Cauterets-Lys : 100-220 ; Font-Romeu : 50-75 ; Gourette : 60-150 ; Luz Ardiden : 30-140 ; La Mongie : 70-170 ; Pyrénées 2000 : 60-60 ; Saint-Lary-Soulan : 45-80 ; Superbagnères : 20-110.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-70 ; Super-Besse : 0-40 ; Super-Lioran : 10-60.

JURA

Métabief : 20-100 ; Les Rousses : 40-90.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; *Italie : 23, rue de la Paix,* 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 11 avril

Orléans, 14 heures : tableaux anciens, faïences 18e, meubles 18e-19e ; **Le Havre**, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes, bijoux, argenterie ; **Compiègne**, 14 heures : livres anciens, livres modernes, illustrés.

Dimanche 12 avril

ILE-DE-FRANCE

L'Isle-Adam, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux 18e, 19e, 20e ; **Rambouillet**, 14 h 30 : art nouveau, art déco ; **Versailles** : hôtel Rameau, 14 heures : atelier Madeleine-Rouart (1896-1986) ; **Versailles**, hôtel Chevau-Légers, 14 h 15 : arts d'Asie ; **Provins**, 14 heures : timbres ; **Gagny**, 14 h 30 : tableaux anciens 19e et modernes, meubles du 18e en bois naturel.

PLUS LOIN

Rouen, 14 heures : mobilier d'un manoir normand ; **Chalon-sur-Saône**, 10 heures et 14 h 30 : bijoux, argenterie, meubles et objets d'art du 17e au 19e ; **Belfort**, 14 heures : meubles et objets d'art du 18e, archéologie méditerranéenne ; **Gien**, 14 heures : archéologie méditerranéenne, Extrême-Orient ; **Dijon**, 10 heures : tableaux modernes, mobilier ancien et de style, faïences du 18e ; **Fécamp**, 14 h 15 : objets d'art et de marine ; **Avranches**, 14 h 30 : mobilier 18e et 19e, faïences même époque ; **Saint-Omer**, 14 h 30 : faïences du Nord et de l'Est du 18e, étains anciens ; **Troyes**, 14 heures : faïences et argenterie 18e et 19e, meubles anciens ; **Châteaudun**, 14 h 30 : collection de tableaux, école de Pont-Aven ; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : tableaux du 16e au début du 20e, mobilier du 17e au 19e ; **Nogent-le-Rotrou**, 14 heures : timbres et monnaie or, argent, bronze.

FOIRES ET SALONS

Antibes, Anvers-sur-Oise, Bourges, Biarritz, Plaisir (78) et Tournay (65).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

LOTO n° 14 — TIRAGE DU MERCREDI 8 AVRIL 1987

7 13 14 43 45 48 — 31 (numéro complémentaire)

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 11 AVRIL 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS N°	7	1 137 650,00 F
5 BONS N° + complémentaire	46	91 400,00 F
5 BONS N°	1 622	8 195,00 F
4 BONS N°	114 389	115,00 F
3 BONS N°	2 334 109	8,00 F

PHILATÉLIE

La « maximaphilie »

Quelle est l'originalité du document que nous vous présentons ? Une carte postale, un timbre et une oblitération de la poste de Besançon où Victor Hugo est né ; l'édition de la carte postale est antérieure à celle du timbre-poste, émis le 9 mai 1938.



Format réel : 137 × 87 mm.

Le format standard actuel est d'environ 150 × 105 mm.

Ce document, que la carte postale rend spectaculaire, se nomme « carte-maximum » et donne son nom à une spécialité philatélique, la « maximaphilie ».

Une carte-maximum est une pièce philatélique constituée d'une carte postale, d'un timbre-poste apposé côté vue et d'une oblitération postale, présentant entre eux le maximum possible de concordance.

Le sujet de la carte doit offrir la meilleure analogie possible avec celui du timbre. De préférence, elle sera issue d'une édition commerciale antérieure à l'émission du timbre. Ce document préexistant ne doit donc pas reproduire plus ou moins fidèlement le dessin même du timbre comme les nombreuses cartes actuellement éditées par quelques administrations postales étrangères.

En revanche, une carte postale qui reproduit, par exemple, l'ensemble d'un tableau alors que le timbre n'en reproduit qu'un fragment correspond tout à fait aux exigences de concordance de la carte-maximum. Le timbre-poste doit avoir pouvoir d'affranchissement. Si sa valeur est insuffisante pour couvrir le montant minimum du port de la carte, le complément est indispensable et le philatéliste, on dit alors le « maximaphile », devra s'en acquitter en l'apposant, au dos de la carte pour ne pas gâter l'ensemble vue-timbre.

L'oblitératon (cachet temporaire, flamme, oblitération manuelle classique...) doit être, bien sûr, authentique. Le nom de la localité où elle est apposée doit avoir une relation directe avec le sujet du timbre affranchissant la carte postale. Elle doit être apposée soit le jour de l'émission du timbre soit durant la période officielle de vente du timbre. Enfin, le thème de l'oblitération doit être concordant avec le timbre. Si le timbre représente un site ou un monument, l'oblitération sera de préférence apposée dans ce lieu. Pour une célébrité, difficile d'échapper à son lieu de naissance... La recherche de cartes postales, si possible d'époque, est primordiale.

Ce n'est que dans les années 1890 qu'apparaît la carte postale illustrée. A ses débuts, ce n'est que par hasard que des cartes-maximum voient le jour, l'habitude (perdue aujourd'hui) de coller le timbre côté vue ayant été prise. Puis, en France, les premières cartes-maximum volontaires apparaissent au début des années 20 : « Ronsard », oblitéré à Vendôme en 1924 ou, la même année, la série des « Jeux olympiques » oblitérée du cachet spécial – très rare – du village olympique à Colombes. En 1937 est édité en Belgique le premier *Catalogue universel de cartes-vue maximum.*

En France, la Société des maximaphiles français est fondée en 1944. Elle est toujours très active sous la férule de son président, M. Jacques Thénard. Elle publie un bulletin bimestriel et offre la compétence de son service d'homologation qui a pour but d'authentifier les cartes-maximum de France.

★ En France : les maximaphiles français, 62, rue Léon-Bocquet, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

★ A l'étranger : en Belgique, les Maximaphiles belges, chaussée de Waterloo 895, 1180 Bruxelles ; en Suisse, les Maximalistes suisses. BP 289, CH-1217, Meyrin 1.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes.* 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Les éditions du Musée de la poste.** – Le Musée de la poste de Paris vient d'éditer un prix courant en couleurs qui répertorie les différents produits qu'il offre au public. Le musée propose, par exemple, des estampes originales numérotées et signées de Messagier (1 500 F), César (2 000 F), Decaris (400 F) ou Delpech (100 F)... Le musée diffuse également des livres, des cartes postales, des albums. (Renseignements : Musée de la poste de Paris, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15.)

● **Expositions.** – Le club Perpignan-Roussillon-Rotary international fête son soixantième anniversaire le samedi 11 avril. Il propose, à cette occasion, un souvenir philatélique revêtu d'une oblitération temporaire spéciale vendu 15 F, soit dix doses de vaccin antipolyo, puisque telle est la destination des fonds qui seront ainsi recueillis. (Renseignements : Pierre Vigé, 2, rue Emmanuel-Brousse, 66000 Perpignan.)

L'Amicale philatélique de Thorigny (Seine-et-Marne) organise, les 11 et 12 avril, une exposition de timbres et de cartes postales dans les salons de la mairie de Thorigny-sur-Marne. (Renseignements : 60-07-31-80, F. Méricourt.)

Le Cercle philatélique de la côte sud des Landes organise, du 18 au 20 avril, dans les salles municipales de Capbreton (Landes), son traditionnel carrefour des collectionneurs. (Renseignements : C. Brégheon, 9, rue de la Sémie, 40130 Capbreton.)

● **Administrations postales étrangères.** – Voici la suite de la liste des adresses des administrations postales étrangères :

Liechtenstein : Postwertzeichenstelle der Furstlichen Regierung, FL 9190 Vaduz, Liechtenstein.

Saint-Vincent : The bureau manager, Saint-Vincent Philatelic Services, General Post Office, Saint-Vincent (Antilles).

Autriche : Osterreichische Post, Briefmarkenversandstelle, A 1211 Wien, Autriche.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 10 avril 1987 :

UN DÉCRET :

● N° 87-253 du 8 avril 1987 relatif à la composition du cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux et approuvant ou modifiant divers fascicules.

UN ARRÊTÉ :

● Du 25 mars 1987 modifiant l'arrêté du 25 juin 1980 modifié relatif aux concours de l'agrégation des écoles nationales vétérinaires.



L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES
Vue exceptionnelle 3 p., 2 s. de bains, imm. pierre de t., asc. 2.625.000 F.
LERMS - 43-55-58-88.

4e arrdt

ILE DE LA CITÉ
Rez-de-ch. s/courette privée, appt original, style loft, clair et calme. 135 m² env., grand séjour-atelier avec verrière 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée nombreux rangements, peinture à prévoir. 2.300.000 F + parking facultatif. Prof. libérale autorisée.
Visite à partir de lundi.
Serge KAYSER (1) 43-29-60-60.

5e arrdt

Mº CENSIER
Bon imm. ravalé s/rue calme, liv., 2 chbres, entrée, cuis., bns, w.c., chff. central ind., agréablement aménagé. Peu de ch. 36, RUE DAUBENTON. Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

Mº CARDINAL-LEMOINE
Gd liv. avec poutres, 1 chbre, cuis., bns, w.c., chauffage central individuel. Peu de charges. 2 BIS, RUE DES ÉCOLES. Samedi, dim., 14 h-17 h.

7e arrdt

239, BD ST-GERMAIN
(près Chambre des députés)

IMM. PIERRE DE TAILLE
asc. en cours d'installation, réfection hall et cage à la charge du vendeur.

4 P. 100 m²

2e ET 4e ÉTAGE
TRAVAUX A PRÉVOIR

SUR PLACE
SAMEDI 11 AVRIL
DE 14 H A 17 H 30

8e arrdt

SUR CHAMPS-ÉLYSÉES
Rare superbe, gd studio, prix élevé justifié. 45-63-30-40.

11e arrdt

BEL IMMEUBLE
ASCENSEUR RUE MACE
Appt libre : 450.000 F.
Appts occ. à part. 250.000 F.
Tél. : 42-80-64-74, p. 236.

16e arrdt

Mº PASSY
Bel immeuble, p. de taille, tt cft, 1er ét., calme, liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bns + serv. RUE RAYNOUARD. Tél. matin : 48-73-57-80.

AUTEUIL
Bel immeuble ancien 3 p., balcon, soleil, 70 m² + cave. Prix 1.320.000 F. OFFICES SERVICE : 47-56-04-27.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
Récent beau 3 p. 72 m² + balc. 13 m², 5e ét. Sam. de 14 à 17 h. 107, av. Simon-Bolivar.

94 Val-de-Marne

BOISSY-SAINT-LÉGER
Bel appart. 5 pièces. 105 m². Cuisine équipée. Séjour double. 3 ch., s. de bs + cab. de toil. 2 w.-c. Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités. 550 000 F.
Tél. 45-69-33-90 après 19 h.

Province

A vendre ST-CAST (22) superbe F2 54 m², terrasse 14 m², r.d.c. tout équipé, 5 couchages, 50 m face mer, résidence calme, 2 km centre ville. Prix 320.000 F. Tél. le soir : (1) 60-80-34-38.

châteaux

Antoine ROZE, expert, 43-67-01-65, vends près La Gacilly, château, parc, bois, 13 à 180 ha.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire de direction, 49 a., 28 a. exp. prof. dans gdes entrep., active et très motivée, rech. poste corresp., Paris ou R.P. Arlette Hostingue (Assoc. Gier Cadres, Ile-de-France). Tél. : 45-56-17-15 avt 10 h.

propositions diverses

Employeurs et resp. de collect. locales, groupe ingén., cadres, techn., ag. de maîtr., sans-emploi, prêts à répondre à vos propositions d'emploi ou missions. Assoc. Gier Cadres Ile-de-France, réunion lundi 27 avril, à 12 h, salle 4000, 1, place Fontenoy, Paris-7e.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e.
PAIE CPT. 48-73-57-90.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement compt. chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'AFFAIRES ACHÈTE
Appts, immeubles, hôtels particuliers, ttes surfaces, libres ou occupés. Tél. : 42-56-03-20.

locations non meublées offres

Paris

FRIEDLAND HAUSSMANN
Imm. de stand., studio tt cft, cuis. équip., bns. 3.800 F c.c. Tél. : 47-20-11-56 le matin.

locations meublées demandes

Paris

Etud. archl. ch. gde ch. + dche à Paris, déb. mai ou fin juin. Tél. : 42-02-60-74 après 21 h.

locations non meublées demandes

Paris

Collaboratrice du journal, statut cadre, recherche location minimum 60 m² dans Paris 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 11e et 13e arrond. Maximum 4.000 F C.C. Tél. aux heures de bureau : 45-55-91-82, poste 43.35.

propriétés

Dans Haute-Vienne à 100 m de la Vienne, à vendre maison 10 pces, cuis., s.d.b., w.c., cheminée, 2.500 m² de terrain. Tél. : (16-1) 46-63-28-30, (16) 55-03-57-61. Visite du 14 au 23-04-87.

MAS à vdre 60 km de Perpignan, côté esp., près de Figuière, prox. riv. Tél. : 68-39-43-93.

Sud Ardèche, part. vd maison à rest., 400 m² hab. sur 3 niv., voûtes, chem., dalles, pierres. Terrain 4.000 m² + riv. + source. Px sacr. 250.000 F. Tél. : (16) 75-39-10-70.

Région UZÈS (30) Grande maison de village conft et secrète. Un porche XVIIIe sur une placette calme, belle cour fermée et pelouse, cour d'été intér. avec s. à m. voûtée, séjours, atelier, 6 ch., terrasse, solar. avec vue sup. UZÈS-MIDI IMMOBILIER, 2, pl. de l'Evêché, 30700 UZÈS. 66-22-14-13. Télex 432.482 F.

pavillons

Part. vd à
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
pavillon tt conf. (4 pces) sur terrain clos 236 m². Proximité écoles, commerces, 5 mn de la gare. Libre été 87.
Prix : 660.000 F.
Tél. : (dom.) 30-43-52-04, (bur.) 30-44-78-69.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits. S. de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et wc. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m de terrain clos avec arbres fruitiers. Bordé par petite rivière 1re catégorie. (Pêche et chasse).
Prix : 250 000 F.
Renseignem. au 47-36-18-74.

immeubles

Mutuelle d'assurance recherche pour son siège régional environ 800 m² à Paris, 9e, 10e, 2e, 1er. Tél. G. Ancheck : (16) 44-86-13-92.

bureaux

Locations

DOMICILIATIONS
Location burx et ateliers. Permanence téléphonique (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat).
Constitution sociétés, commerçants, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
– PARIS 1er. 42-60-91-63 (rue Saint-Honoré).
– PARIS-15e. 40-56-02-82.
– 95-GONESSE. 39-87-31-53.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

DOMICIL. CIALE 8e
TELEX/SECRET. TEL. BURX
AGECO 42-94-95-28.

L'AGENDA

Particuliers

(offres)

Table de mixage (préamplificateur)
Marque B.S.T.
modèle ML 42.
Prix 700 F (à débattre).
Tél. : 39-19-14-86.

Jeune fille au pair

Ch. étudiante langue maternelle angl. pour garder bébé 2 apr.-m. par semaine. Tél. : 45-00-01-60 de 9 h à 18 h.

Vacances Tourisme Loisirs

ST-RÉMY-DE-PROVENCE
MINI VILLAS, 6 personnes, tennis, piscine, chevaux, golf practice. La semaine : mai 1.280 F, juin ou sept. 1.635 F, juillet ou août 2.900 F, oct. 950 F. Rés. : (1) 46-36-36-14.

JUAN-LES-PINS (06160)
Hôtel Beachotel/3 ***, Av. Alexandre, 100 m de la plage, ch. tt cft. Rest., bar. Px réd. 93-61-81-85, Télex 461564.

A louer mai-juin-septembre maison avec jardin, 50 m de la plage, presqu'île de Rhuys (56). Tél. : 39-89-81-05.

Bijoux

GILLET
ACTUELLEMENT – 20 % SUR LES BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques, broches, bracelets...
19, rue d'Arcole, Paris-4e. Mº Cité. Tél. : 43-54-00-83.

Concessionnaire



Un Super Crédit
6,9% Corsa Kadett Ascona
Crédit total 6,9 % (TEG 12 mois) sans apport initial sur Corsa, Kadett et Ascona neuves disponibles. Jusqu'au 10/4/87 sous réserve d'acceptation par BCGM, Tour Manhattan, 92095 Paris La Défense Cedex 21. Exemple pour 10.000 F empruntés 884,81 F par mois sur 12 mois. Coût total de l'opération : 10.617,72 F.
René PETIT S.A.,
81, rue de Meaux, 19e.
Tél. 46-07-93-92

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

CIAL groupe cic
. DIRECTEUR MARKETING ET DEVELOPPEMENT — Réf. VM 37/1418 P
Strasbourg

Immobilier d'entreprise
. ATTACHE DE DIRECTION COMMERCIALE — Réf. VM 37/2031 B
Débutant ou première expérience - Paris

CIAL groupe cic
D'abord un métier - demain une carrière...
Strasbourg
. AUDITEUR H/F — Réf. VM 30/1418 M
. AUDITEUR CHEF DE MISSION H/F — Réf. VM 30/1418 L

Une grande banque recherche ses
. FUTURS DIRECTEURS D'AGENCES — Réf. VM 37/839 D
Paris - Lyon - Bordeaux

socea groupe européen
. CHEF COMPTABLE — Réf. VM 33/2151 A

De l'électronique de pointe à la voiture de demain
. CHEF DE PROJETS — Réf. VM 32/813 J

Constructeur automobiles
. JEUNES INGENIEURS — Réf. VM 40/613 F
Grandes Ecoles

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Carnet

Décès

– Mme Jean Champel,
son épouse,
Jacques et Annie Champel,
Philippe et Odette Champel,
Josée Champel,
Anne et Jean-Claude Boussard,
Françoise Champel,
Marc Champel,
ses enfants,
ses petits-enfants,
L'abbé Maurice Champel,
son frère,

font part du rappel à Dieu de

Jean CHAMPEL,
capitaine de frégate (H),

le 7 avril 1987, à Annecy, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 11 avril, à 10 h 30, à l'église Saint-Louis de Novel, à Annecy et l'inhumation à La Terrasse (Isère).

8, rue Henry-Bordeaux,
74000 Annecy.

– Le docteur Michel Dalisson,
Christine, Sylvie, Remi et Christine, Laurent,
ses enfants,
Benjamin et Thibault,
ses petits-enfants,
M. et Mme Bernard Dalisson
et leurs enfants,
Mme Paul Schnapper,
M. et Mme Bernard Schnapper
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Schnapper
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Catherine DALISSON-SCHNAPPER,

survenu en son domicile, 85, boulevard du Port-Royal, 75013 Paris, le 6 avril 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– M. et Mme Jean-Paul Hervé,
Olivier Hervé,
M. et Mme Yvon Hervé
et leurs enfants,
Les familles Hervé, Lanier, Chomel et Le Phuez,
Les amis du Rayon de soleil et de la communauté spirituelle de Pomeyrol à Saint-Etienne-du-Grès (B.-du-R.),
ont la douleur et la tristesse de faire part du décès de

Mme Paule-Madeleine HERVÉ,

survenu le 4 avril 1987, à Hyères, à l'âge de quatre-vingts ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 7 avril, à 14 h 30, en l'église Sainte-Douceline d'Hyères, suivie de l'inhumation au cimetière de la ville d'Hyères, dans l'intimité.

Lycée agricole et horticole,
Carrefour du Lycée-Agricole,
83408 Hyères Cedex.
Tél. : 94-38-59-74.

– Joëlle Marchand,
Danielle et Glen, Sheehan-Marchand,
Idhir, Mekioussa et Claire,
Alice, Leslie, Vanessa et Priscilla Marchand,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard MARCHAND,
professeur arabisant,
conseiller culturel en Orient,

survenu le 7 avril 1987, à Paris (15e), dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu le lundi 13 avril 1987, à 15 h 45, au cimetière de Saint-Mandé-Sud, rue du Général-Archinard, 75012 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, square Léon-Guillot.
75015 Paris.

– M. et Mme Jean Torstein,
M. et Mme Lucien Odier
et leurs enfants,
M. et Mme Léon Kornberg,
leurs enfants et petits-enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel Majer TORSTEIN,

survenu le 5 avril 1987, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 9 avril au cimetière parisien de Bagneux.

Anniversaires

– Le 11 avril est le quatorzième anniversaire du décès de

Aron LANGBORT,
ingénieur ESCT.

Ceux qui l'ont connu auront une pensée pour lui.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le jeudi 30 avril, à 15 h 30, Bibliothèque d'histoire des religions, esc. 1, 2e étage, M. Stéphane Richard du Perron : « Le symbolisme du dieu-créateur potier ».

– Université Paris-IV-Sorbonne, le mercredi 5 mai, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Pierre Lagayette : « Robinson Jeffers : l'homme et l'œuvre ».

Religions

Dans une lettre aux maires de France

Les catholiques traditionalistes réclament des églises désaffectées

Changement de stratégie chez les intégristes français ? Au cours d'une conférence de presse, le jeudi 9 avril, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X regroupant les amis de Mgr Lefebvre et l'abbé Laguérie, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, ont annoncé qu'ils allaient écrire à tous les maires de France – une lettre est déjà sur le bureau de M. Michel Giraud, président de l'Association des maires de France – « *afin d'étudier les possibilités de mettre à la disposition des communautés traditionalistes les églises partiellement ou complètement abandonnées* ».

Le maire de Nice, M. Jacques Médecin, a déjà cédé, dans de telles conditions, une église désaffectée sur le territoire de sa commune. L'archevêché de Paris propose depuis longtemps à ceux qui occupent Saint-Nicolas du Chardonnet de se diriger vers d'autres lieux de culte, comme l'église Sainte-Marie-Médiatrice (Porte des Lilas), non utilisée par les paroissiens du dimanche. Il s'était toujours heurté à un refus.

Au cours de la même conférence de presse, ont été entendues de violentes attaques contre l'épiscopat français, accusé de « *collusion* » avec les communistes et la franc-maçonnerie, et de « *persécutions* » contre les traditionalistes. La « *démission* » de Mgr Jean-Charles Thomas, évêque coadjuteur de Versailles, a été réclamée dans une lettre au nonce apostolique en France. Selon eux, Mgr Simonneaux, évêque en titre de Versailles, est déjà « *sur la touche* ».

Quelques heures plus tard cependant, ces deux évêques ont reçu pour la première fois une délégation des catholiques traditionalistes de Port-Marly (Yvelines), pour tenter de mettre fin à un conflit à rebondissements qui dure depuis l'occupation de l'église Saint-Louis, le 29 novembre dernier. Ils ont proposé que la messe de saint Pie V soit dite chaque dimanche à 11 heures et les jours de fête dans la chapelle Notre-Dame-des-Armées à Versailles, par Mgr Jean Martin, prélat d'honneur du diocèse, ancien directeur de l'enseignement catholique.

Les deux évêques de Versailles ont pris cette décision en vertu d'un indult de Rome d'octobre 1984, qui ouvre la possibilité de célébration d'une messe selon le rite préconciliaire, mais aux conditions fixées et avec un prêtre régulièrement nommé par l'évêque. Plusieurs groupes de fidèles traditionalistes dans les diocèses de Paris, de Versailles et ailleurs en France bénéficient déjà de ces dispositions.

Cette proposition n'était cependant pas jugée suffisante par les catholiques traditionalistes de Port-Marly, dont le porte-parole, M. Christian Marquant, déclarait jeudi soir, à l'issue de la réunion à l'évêché, qu'« *aucune issue n'apparaît* » et regrettait que « *l'évêché de Versailles n'accepte pas de reconnaître à notre communauté un caractère de paroisse* ».

Une croix, des fleurs mortuaires devant l'église Saint-Louis, dont l'entrée a été murée, une permanence de prières : depuis l'évacuation, le 30 mars dernier, de ce lieu de culte disputé par les paroissiens de Port-Marly (Yvelines) et par l'association de catholiques traditionalistes n'appartenant pas à la commune, la tension n'a pas cessé.

H. T.

Légion d'honneur

Défense

Sont promus *commandeurs* :

MM. Guy Aron, Maurice Bénos, Pierre Colas, dit Beaudelaire, Pierre Dodo, Raymond Gardes, Pierre Lassalle, François Le Berre, Henri Malin, Léon Ranfast, Christian de Roquemaurel de l'Isle, Henri Souchon, Jean-Jacques Beucler, Désiré Cottebrune, Irénée Galan, Albert Guillemeteaud, René La Combe, Louis Mangin, Jean Martin d'Escrienne, Jean Sassi, Pierre Thomas, Alain Mahé de la Villeglé, Rolland Leblond.

Sont promus *officiers* :

MM. Maurice Chabaux, Henri Hach, Jean Harwal, Marcel Strich, Jacques Bernot, Albert Beuve, Georges Joyaux de Parlier du Mazel, Hervé Lavergne, Gabriel André, Léon Canard, Claude Courbon, Pierre Cozette, Antoine Demoisy, Jean Faure, Raymond Filhol, Louis de Font-Réaulx, Albert Fourgeaud, Bertrand Galliéni, Bernard Garcelon, Jean Granjon, Paul Haton, Gustave Henry, Robert Lajoux, Louis Lay, Pierre Mariani, Albert Marien, Jean Masson, Michel Nörloff, Jean Paris, François Peyrot, Pierre Rodocanachi, Joseph Ros, Roger Schaich, Jean Schiano, Oscar Vetterli, Eugène Cantie, Pierre Flamen, Elie Oste, Marcel Antonini, Eugène Benâtre, Joseph Birien, Raoul Capoul, René Char, Pierre Collin, Michel Domken, Henri Dupont, Jean Giraudon, Serge Giraudon, Eugène Grandjean, Albert Hardy, Pierre Joubert, Jacques Leguen, René Mathieu, Maurice Rives, Marcel Rossi, Ben Mohamed Salah, André Thuret, Marcel Batreau, Baptiste Beckerich, Lucien Borniche, Robert Gracias, Roger Bouleau, Henri Boncenne, Lucien Bourven, Lucien Cunet, Aimé Ezvan, Louis Farges, Joël Gervais de Lafond, Jacques Lafeuille, Jean Le Chalony, André Le Nagard, Jean Loyer, René Pinget, André Robin, Jean Vincent, René Choquier, Michel Debrand.

Sont nommés *chevaliers* :

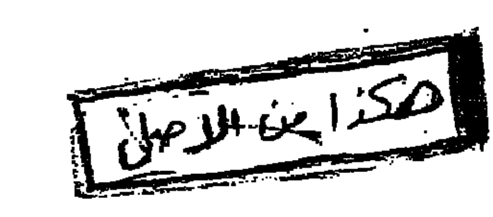
M. Dominique Viton ; Mme Anne Jeannerod ; MM. Allain Tanguy, Maurice Aubert, Eugène Enjalbert, Henri Arion, Jean Bouton, Michel Burgeat, Yves Chavatte, Georges Decogné, Fernand Guillou, Yannick Lallemand, Bernard Lecacheux, Jacques Reynes, Gilbert Valentin, Henri Vergnes, Michel Vesco, Pierre Escuret, Raymond Armada, Alain Arnould, Régis Artur de la Villarmois, Bernard Baré, Jacques Becker, Jean Bernard, Guy Berthélémy, Roland Beulé, Lionel Bonnard, Michel Bonnet, Jean Brêteau, Marc Bricand, Henry Brun, Eugène Buffard, André Burband, Raymond Cassereau, Gérard Catherin, Jean Cavat, Jean Chabres, Denis Charvet, Henri Chauve, Pierre Chevalier, Raymond Cheyroux, André Clément, Eugène Corfu, Jean-Claude Coudard, Armand Courdavault, Michel Couturier, Maurice Darlay, Jean-Marie Darvand, Henri David, Pierre David, Joseph Defour, Pierre Depigny, Christian Deschars, Gérard Descours, Maurice Desgruelles, Denis Dianda, Georges Duchesne, Daniel Ducrocq, André Dugény, Gérard Duhamel, Jean Duquet, Jean Duraffourg, Philippe Duvernoy, Claude Emerit, Joseph Feretti.

MM. Yves Fernandez, Jean-Claude Ferries, Jean Fraysse, Jean-Claude Fret, Claude Gabory, Dominique de Gail, Serge Garnier, Philippe Gentien, Marc Girard, Yves Goutal, Jean-Pierre Grasson, Pierre Guérin, Louis Guerniou, Henri Guet, Michel Harrewyn, Maurice Herse, Emile Hinsinger, Raphaël Jaillet, Jean Jung, Hervé de la Brosse, Jacques Lacheret, André Lafitte, Roger Lagriffoul, Jean-Philippe Lecat, Louis Legendre, Robert Lüscher, Henri Magnin, Louis de Malherbe, Robert Marchand, Louis Martine, Léon Méteyer, André Monet, Hubert Mons, Louis Montaz-Rosset, Jean Morin, Francis Mouton, Jean Musseau, Mme Lucienne Nicolle, M. Roland d'Ornano, Pierre Pailhes, André Paillot de Montabert, Jean Perrin, Paul Petit, Bernard Petitpierre, Jacques Pignolet, Fernand Plassat, René Poirey, Jean Quint, Henri Rathier, Jean Roca, Camille Royer, Marie Royer, Jean Sansoucy, Raymond Schmit, Gérard Schmitt, Michel Soula, Marie Soundiradassou Pouchepadass, Jean-Charles Tamborini.

MM. Alain Thiers, Pierre de Tinguy de la Giroulière, Michel Valent, Philippe Vanhoutte, Maurice Varlet, Bernard de Vaucelles, Roger Vinay, Michel Vincent, André Wittmann, André Bazalgette, Raymond Borne, Siegmund Bornfeld, Dieudonné Cansier, Pierre Labé, Henri Labit, Emile Lavie, André Malpièce, Jean Mosconi, Laszlo Nafradi, Michel Pannier, Pierre Rivière, Yves Samson, Serge Tatnoff, Yves Vidal, Bernard Lotton, Roger Masson, Denis Pedone, Phong Nguyen Van, René Noirot, Roland Ponot, Francis Arban, Jean Aubert, Jean Baizeau, Jean Carenso, Jacques Castera, Alain Coudel, Emile Dagorn, Jean-Claude Fouilland, Pierre Fresq, Jean-Pierre Gourmel, François Herbulot, Benoît Madre, Gilbert Mazeran, Mathieu Mieg de Boofzheim, Bernard Pagot, Jean Prache, Alain Rousseau.

MM. Ernest Bosa, Pierre Gras, Félix Mével, Pierre Pihan, Pierre Belloncle, Pierre Duprat, André Hugues, Emilien Romani, Guy André, Daniel Cahart, Henri Collay, Jean Coté, Guy Debelle, Charles Giudicelli, Jean Guilbot, Roger Le Gal, Raymond Nominé, Robert Pezzini, Paul Schmitt, Michel Lhospice.





REPÈRES

RES

120 entreprises reprises par leurs salariés en trois ans

Cent vingt entreprises, employant environ 35 000 personnes, ont fait l'objet d'un rachat par leurs salariés (RES) au cours des trois dernières années, c'est-à-dire depuis la loi de juillet 1984. Cette dernière prévoit des incitations fiscales pour aider les salariés à reprendre leur entreprise. Ces avantages ne sont jusqu'à présent accordés qu'avec un agrément du ministère de l'économie. Pour favoriser le développement des RES — inspirés du mécanisme anglo-saxon des LMBO (Leverage Management Buy Out) — des dispositions nouvelles ont été prévues par le gouvernement dans le projet de loi sur l'épargne qui doit venir en discussion devant l'Assemblée nationale les 14 et 15 avril prochain. Il s'agit essentiellement de supprimer l'agrément mais en contrepartie aussi de réduire les avantages fiscaux.

Textile

Les industriels français réclament des aides

Le textile français ne s'estime pas *«en situation de compétitivité équivalente à ses concurrents européens»* à cinq ans de la création du grand marché européen, estime l'Union des industries textiles. L'UIT réclame des aides à l'investissement, notamment un crédit d'impôt égal à 15 % du montant dudit investissement et déductible de la TVA. Le textile français (230 000 emplois et 111 milliards de francs de chiffre d'affaires) investit 4,5 milliards par an, soit 3,7 % de ses ventes, contre 4,1 % pour ses concurrents allemands et 5,2 % pour les italiens. L'UIT a calculé que la réduction du taux de l'impôt n'allégera que de 250 millions de francs ses coûts, alors que l'augmentation de la taxe professionnelle a été de 100 millions de francs en 1986.

Travail temporaire

Forte progression en 1985 et en 1986

L'activité du travail temporaire a connu une forte expansion depuis 1985, indique une étude réalisée par les services statistiques du ministère des affaires sociales et de l'emploi. Le nombre des contrats d'intérim conclus en 1985 a été en progression de 23,3 % par rapport à 1984. 2,90 millions ont été signés, contre 2,35 millions, pour une durée moyenne équivalente des missions (1,9 semaine). Sur le seul premier semestre de 1986, dont les résultats sont disponibles, la tendance se confirme, quoique plus faiblement. Le nombre de contrats — 1,64 million est en augmentation de 7,4 % par rapport au semestre précédent et de 19,1 % par rapport au premier semestre de 1985.

La quantité de travail assurée par l'intérim s'est accrue de 21,4 % en 1985, passant de 4,6 millions à 5,6 millions de semaines. Au premier semestre de 1986, la hausse a été de 20,7 % par rapport à 1985. Au total, le travail temporaire a représenté, en moyenne, l'équivalent de 102 000 à 124 000 emplois permanents, fournis par près de 600 000 personnes.

Budget

Les représentants américains relèvent les impôts

M. Reagan a critiqué, jeudi 9 avril, le projet de budget 1988 adopté le même jour par la Chambre des représentants. Le président des Etats-Unis estime que la limitation des dépenses de défense *«menace la sécurité nationale»*.

La Chambre des représentants venait de rejeter à une très forte majorité le projet de M. Reagan prévoyant une hausse de 3 % en volume des dépenses militaires. Elle a ensuite voté un projet de budget augmentant les impôts de quelque 21 milliards de dollars et limitant les dépenses militaires à 281,7 milliards de dollars, soit 15 milliards de moins que ne le souhaitait M. Reagan. Les programmes civils sont également amputés de 9 milliards de dollars.

Le projet démocrate réduirait de 38 milliards de dollars un déficit budgétaire actuellement estimé à 170 milliards de dollars. L'objectif d'un déficit de 108 milliards de dollars fixé pour 1988 par la loi Gramm-Rudman sur le retour progressif à l'équilibre budgétaire ne serait ainsi pas atteint.

Les ventes de voitures en France ont progressé de 27 % en un an

La voiture est de retour. Elle l'est dans les comptes des constructeurs français qui ont enregistré une croissance de 32 % de leurs ventes en mars. Elle l'est sur les routes où l'on aura l'occasion de mesurer, durant les « ponts » de ce printemps, que les bouchons de 1986 sont bien dus à une croissance annuelle du trafic de plus de 6 %.

Elle l'est dans les chiffres de l'insécurité routière qui a fait, l'an dernier, en France, cinq cent quatorze tués de plus qu'en 1985. La vogue libérale et individualiste s'est combinée avec la baisse du prix des carburants pour rendre à l'automobile son lustre des années 60.

Le renouveau du marché automobile français est en train de dépasser toutes les espérances. Amorcé depuis un an, il a atteint des niveaux spectaculaires en mars avec une progression de 27 % des ventes (204 628 unités) sur mars 1986. Pour l'ensemble du premier trimestre, l'augmentation aura été de 14,5 %, ce qui est sans équivalent depuis le premier trimestre 1983. Une montée en puissance qui a des justifications économiques et sociologiques.

Les performances de ce début d'année viennent, en effet, en contrepoint des piètres résultats de 1984 et de 1985, deux années noires pour la France. Alors que les autres pays européens repartaient, le marché automobile français accusait les effets de la cure d'austérité imposée par le gouvernement socialiste. La diminution du pouvoir d'achat des ménages les poussait à garder, au-delà des prévisions faites par les constructeurs, leurs vieux véhicules. Le premier trimestre 1986 enregistrait encore le score le plus catastrophique depuis 1975. Alors même qu'une multitude de critères « objectifs » auraient justifié un redémarrage : diminution des impôts, remboursement de l'emprunt obligatoire, baisse du prix de l'essence...

Ces facteurs positifs ne commenceront à porter leurs fruits qu'en avril 1986, renforcés encore par le renouvellement des gammes des constructeurs français : 309 chez Peugeot, R21 chez Renault, AX chez Citroën. Le succès de ces nouveaux modèles explique largement la reconquête opérée par les Français sur leur territoire national. La pénétration étrangère n'est plus que de 34,5 % en mars 1987 et de 35,3 % sur le premier trimestre, soit environ 2,5 points de moins que l'an dernier à pareille époque.

De retour dans le budget des ménages, la voiture l'est aussi dans les mœurs, avec l'engouement pour les modèles sportifs. La hausse des prix du pétrole et la glorification des « véhicules économes » est bien loin. Les victoires de Peugeot en championnat du monde des rallyes, la part d'aventure et d'évasion véhiculée par le Paris-Dakar ont donné à M. Tout-le-monde le désir de se retrouver au volant de voitures rapides et nerveuses. Un penchant que les constructeurs ont su habilement exploiter en développant des versions turbo, GTI, sport... même pour les plus petits modèles, comme l'AX, et qui sont pour une bonne part dans les succès commerciaux français actuels.

Retour à l'individuel

Avant de tomber, derechef, amoureux de leur voiture, les Français avaient recommencé à s'en servir. Il n'a fallu que quelques mois pour qu'ils se laissent convaincre par le prix du litre de super tombé de 6 F à 4,50 F, que le véhicule individuel était le mode de transport le plus confortable. Début 1986, les skieurs patientaient des heures dans les embouteillages. Le 1er août, les départs (+ 11 %) et les retours (+ 15 %) battaient tous les records. Les sociétés d'autoroutes se frottent les mains et affichent un trafic en progression de 9 % à 11 % selon les réseaux. Cet hiver, les Parisiens ont constaté une nette dégradation des conditions de circulation dans la capitale. Ni les chantiers sur la voirie, ni la météo, ni les grèves des transports en commun n'expliquent cette évolution, mais bien une utilisation plus fréquente de l'auto pour effectuer le trajet entre son domicile et son travail, loin de la foule, quasiment chez soi et parfois en musique.

On verra une confirmation de ce bouleversement dans les idées reçues en matière de sécurité routière. Les 10 961 tués (+ 4,9 %) dénombrés sur la route en 1986 ne plaisent à personne. Toutefois, l'opinion publique préfère se boucher les yeux sur les causes de cette hécatombe. La mort d'un mannequin, Anne Cellier, tuée par un conducteur en état d'imprégnation alcoolique, a été l'occasion d'une hypocrisie collective remarquable. Ministres et médias se sont emportés contre l'*« alcool au volant »*, certes impliqué dans 40 % des accidents mortels, mais qui vient derrière la vitesse excessive comme cause principale d'accidents ainsi que le prouvent les enquêtes REAGIR. Seulement voilà, 90 % des Français se disent partisans d'une répression accrue de la conduite en état alcoolique, mais ils ne sont plus que 67 % à vouloir des punitions renforcées pour ceux qui dépassent les vitesses autorisées. Une forte minorité pense que la limitation de vitesse représente une atteinte aux libertés individuelles.

On croyait que cette mentalité *« libertaire »* était l'apanage des peuples latins. L'autorisation donnée par la Cour suprême des Etats-Unis de porter de 89 km/h à 105 km/h la vitesse maximale autorisée sur les autoroutes prouve que la pression automobile a gagné l'un des plus sages pays anglo-saxons. Il sera intéressant de mesurer le tribut que les Américains devront verser à la route du fait de cette vitesse accrue. Car il faudra, évidemment, payer le retour de l'automobile.

CLAIRE BLANDIN et ALAIN FAUJAS.

En 1986

L'activité des entreprises de travaux publics s'est accrue de 9,2 %

« Après quatre années d'effondrement, 1986 aura été une année de net redressement », a déclaré, le jeudi 9 avril, M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). *« Plus personne de sérieux n'ose soutenir la thèse du suréquipement et de la nécessité d'une pause dans l'aménagement du pays »*, a-t-il ajouté. De fait, l'activité des entreprises de ce secteur s'est accrue de 9,2 % (en francs courants) l'an passé. C'est le meilleur résultat depuis douze ans.

M. Giral s'est félicité des mesures récentes prises par le gouvernement pour une relance des grands travaux, notamment autoroutiers. Il a plaidé en faveur de l'interconnexion entre le futur TGV nord et l'aéroport de Roissy, un projet ardemment défendu par le président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud. Il a aussi lancé l'idée d'un *« plan Marshall »* d'équipement pour les pays d'Afrique, qui devrait être défendu tant au niveau national qu'européen.

Dans sa réponse, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, a annoncé que le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) déciderait, le 13 avril, le tracé et le mode de financement des prochaines routes, autoroutes et voies rapides à construire en priorité d'ici à dix ans. Il s'agit notamment de la traversée nord-sud et est-ouest du Massif Central, de la « route des estuaires » : Calais, Rouen, Rennes, Nantes, Niort, Bordeaux, et des axes de désengorgement de l'Ile-de-France (autoroute A-14, la Défense-Orgeval, pour laquelle le préavis de consultation en vue de l'appel d'offres vient d'être publié, et rocade des villes nouvelles). Un bémol cependant dans le concert de satisfactions exprimées par les entreprises de travaux publics vis-à-vis de l'actuel gouvernement : la réforme et la partition des directions départementales de l'équipement dans le cadre de la décentralisation. M. Giral a annoncé que sa fédération avait décidé d'engager un recours contentieux devant le Conseil d'Etat, à ce propos, contre le décret du 13 février et la circulaire du 10 mars 1987. Ces textes, selon les professionnels, officialisent l'existence des parcs de matériels d'engins et de personnels de l'équipement, en leur conférant un rôle *« qui va à l'encontre du principe de liberté du commerce et de l'industrie »*, puisque ces parcs d'Etat vont pouvoir faire des prestations commerciales rémunérées aux communes.

Avant sa privatisation

Le CCF annonce des résultats en hausse de 41 %

La mise sur le marché des actions du Crédit commercial de France pourrait démarrer le 27 avril prochain. Après avoir annoncé, le jeudi 9 avril, des résultats consolidés pour 1986 en forte progression, les dirigeants de cette banque moyenne ont présenté à la presse la campagne de communication réalisée par l'agence BDDP qui commencera dimanche.

Le groupe du Crédit commercial de France, qui comprend, outre le CCF lui-même, des établissements comme l'Européenne de banque, la banque Chaix et l'Union des banques à Paris, a réalisé l'an dernier un résultat net consolidé (part du groupe) de 360,5 millions de francs, en augmentation de 41 % par rapport à 1985, a annoncé M. Gabriel Pallez, le président du CCF. Compte tenu d'un certain nombre de modifications intervenues au sein du groupe en cours d'exercice, les deux années ne sont pas strictement comparables. A périmètre consolidé équivalent, l'augmentation du bénéfice est de 46,3 %, a précisé M. Michel Pébereau, le vice-président du groupe. La société mère a dégagé, quant à elle, un bénéfice net de 140,1 millions de francs, en hausse de 34,8 % par rapport à 1985.

Commentant ces *« résultats très satisfaisants »*, M. Pallez a indiqué qu'ils reposaient sur plusieurs évolutions favorables enregistrées l'an dernier. Les dépôts à vue en francs des particuliers ont fortement augmenté (plus 17 %). Le CCF se présente comme *« le leader mondial de la banque à domicile »*. Les activités de services bancaires et financiers se sont rapidement développées. Les commissions ont représenté, en 1986, près de 30 % du produit net bancaire.

Face à la faiblesse de la demande de crédit des entreprises, le CCF a fortement accru ses prêts aux particuliers. Les frais généraux ont été maîtrisés, avec cependant une progression globale des effectifs. M. Pébereau a enfin longuement insisté sur l'effort de provisions des risques souverains réalisé par la banque. Les provisions réalisées sur les années 1981-1986 sont 4,6 fois plus importantes que celles effectuées au cours des cinq années précédentes, a-t-il souligné.

« Prêt à être privatisé », le CCF s'apprête à le faire savoir. D'ores et déjà, sur l'immeuble du siège des Champs-Elysées, une gigantesque courbe illuminée retrace l'évolution des bénéfices de la banque, c'est « la courbe de la réussite ». Dimanche prochain, la banque remerciera son personnel et ses clients d'avoir fait du CCF *« la banque des réussites »*. Un spot télévisé sans son.

E. I.

Nouvel enchérissement sur Duffour et Igon

Après les offres d'achat d'Union Carbide, puis de Carburos Metalicos, la société d'ingénierie ouest-allemande Linde vient de faire une offre d'achat à 2 585 F par action de Duffour et Igon, société toulousaine spécialisée dans les gaz industriels. L'offre initiale avait été fixée à 1 500 F l'action, et celle-ci était cotée 856 F à la veille de la première OPA en janvier.

Le suédois AGA pourrait aussi se prononcer pour la reprise de cette société, dont le chiffre d'affaire est de 350 millions de francs et dont le capital est détenu à 25 % par la famille des fondateurs.

L'Institut régional de développement Midi-Pyrénées (IRDI) possède 20 % du capital, la société espagnole Carburos Metalicos 15 %, le groupe financier suisse Corba holding 10 %, le personnel 6 %, le reste (24 %) étant détenu par le public.

Ce rachat permettrait aux grands concurrents de L'Air Liquide de s'implanter sur le marché français.

Après des aménagements renforçant la sécurité

Un nouveau car-ferry est mis en service à Dieppe

ROUEN
de notre correspondant

A la mi-avril, un nouveau car-ferry affrété par l'armement naval SNCF entrera en service entre Dieppe et Newhaven. Loué à la société suédoise Sténa-Lines, le navire (anciennement *Sténa-Nautica*) a pris le nom de *Versailles*.

Son arrivée sur la côte normande a suscité curiosité, commentaires et interrogations. Dieppe vit, en effet, au rythme de la ligne trans-Manche qui a transporté neuf cent cinquante mille passagers en 1986, mais dont l'avenir reste incertain avec les bruits persistants de privatisation de l'armement naval SNCF et la concurrence, à partir de 1992, du tunnel sous la Manche. Et le hasard a voulu, de plus, que le nouveau venu prenne son service entre la Normandie et le Sussex quelques semaines après le drame de Zeebrugge. Il n'en fallait pas plus pour que l'inquiétude gagne. Les géants du trans-Manche ne seraient-ils pas plus dangereux qu'utiles ?

L'ex-*Sténa-Nautica* n'est pas tout neuf. Construit en 1974 en Yougoslavie, il a déjà arboré trois pavillons : ceux de la Suède, des Bahamas et de la Belgique. Avec ses 127 mètres de long, il peut transporter mille huit cents passagers et quatre cent cinquante voitures. En juin 1986, il naviguait dans le pas de Calais entre Ostende et Douvres. Dès la signature du contrat, en août 1986, entre la SNCF et le propriétaire suédois, les services français du ministère de la mer ont procédé à de multiples contrôles de sécurité pour s'assurer du respect de la réglementation, plus sévère que les normes internationales, notamment dans les domaines de sécurité-incendie, de l'évacuation, de l'étanchéité et du cloisonnement des ponts-garages.

Après un essai en novembre 1986 entre Dieppe et Newhaven, des modifications ont été apportées par l'installation d'une rampe d'accès entre les deux ponts-garages, le terminal trans-Manche de Dieppe ne disposant que d'une simple passerelle.

Aujourd'hui, cet aménagement, qui alourdit de 80 tonnes le navire, inquiète certains officiers de la ligne qui doutent de sa stabilité. *« L'alourdissement latéral sera compensé par les ballasts — c'est-à-dire des cuves — remplis d'eau »*, réplique la direction.

Cette dernière a, par ailleurs, imposé la mise en place de MES *(marine evacuation slide)*. Il s'agit de toboggans qui se déroulent automatiquement et permettent l'évacuation de quatre cents personnes en trente minutes. Une dépense qui a coûté 3 millions de francs. Le *Versailles* sera le premier car-ferry français doté de ce système.

Il reste maintenant aux Dieppois à achever la réalisation du nouvel avant-port qui accueillera le futur terminal trans-Manche. Lui seul permettra une exploitation fiable de la ligne Dieppe-Ferries, car le *Versailles*, qui remplace à lui seul trois anciennes unités, est grand pour Dieppe où les accès actuels sont étroits. *« Le mauvais temps nous contraindra à retarder ou annuler certaines rotations. C'est un risque commercial que prennent tous les armateurs sur le trans-Manche »*, reconnaît-on à la direction.

ÉTIENNE BANZET.

FAITS ET CHIFFRES

● **M. Bergeron reçu par le président.** — Pour la première fois depuis les élections de mars 1986, M. François Mitterrand a accordé, le jeudi 9 avril, une audience officielle au dirigeant d'une confédération ouvrière. A l'issue d'un entretien de plus d'une demi-heure avec le chef de l'Etat, le secrétaire général de FO s'est montré critique vis-à-vis des projets évoqués par le gouvernement pour venir à bout des problèmes de financement de la Sécurité sociale : *« Avant de lancer toutes ces idées dans la nature, il eût été préférable que les états généraux se tiennent, puisqu'on les avait prévus pour cela. »*

● **L'EGYPTE : vers un accord définitif avec le FMI.** — Les négociations actuelles entre le gouvernement égyptien et le FMI *« sont positives et s'acheminent vers un accord définitif »*, a indiqué, jeudi 9 avril, le premier ministre égyptien, M. Atef Sedki, dans une interview au quotidien Al Ittihad des Emirats arabes unis.

M. Sedki a exclu toute possibilité d'une suppression des subventions pour les denrées de première nécessité en Egypte, estimant qu'il s'agit là d'une *« question de principe »*. Une tentative en ce sens avait provoqué des émeutes en janvier 1977, et le gouvernement égyptien avait dû renoncer à une telle mesure.

Les quartiers généraux des firmes multinationales en Europe

Paris à la traîne...

Si la France occupe un rang honorable par rapport à ses voisins européens pour les investissements étrangers de nature industrielle ou de loisirs (comme vient de le montrer le récent accord sur Eurodisneyland), il n'en va pas de même pour l'installation de quartiers généraux (QG) des grandes firmes multinationales en Europe. La Suisse, la Grande-Bretagne, la Belgique, la France, se livrent à une concurrence féroce pour attirer sur leur sol les centres de coordination des sociétés américaines, canadiennes ou japonaises qui ont des projets de développement en Europe.

Dans cette course, Londres, Bruxelles, Genève ou Zurich distancent largement Paris. Selon une étude réalisée en 1983 par le cabinet international d'audit Peat Marwick et qui vient d'être actualisée par la société Auguste Thouard, cent cinquante états-majors de firmes étrangères pour l'Europe sont installés en Belgique, cent quarante-six au Royaume-Uni, quatre-vingt-un en France et soixante-treize en Suisse (1).

Mais, depuis cinq ans, si leur nombre a augmenté de 20 % à 50 % dans les pays rivaux, il stagne en France, où l'on a même noté des déménagements. La dernière implantation significative en France, qui remonte à deux ans et demi, concerne la division phytosanitaire de Du Pont De Nemours. La faiblesse de la France s'exprime encore par le fait que 25 % seulement des QG américains occupent plus de quatre-vingts personnes, au lieu de 91 % en Grande-Bretagne. Trente et une des cinquante premières entreprises américaines ont un QG en Europe, mais seulement deux — IBM et GRACE — ont choisi la France.

L'enjeu, en termes économiques et d'aménagement du territoire, est essentiel lorsque l'on sait que ces QG emploient, en général, des cadres de très haut niveau, sont l'occasion de nombreux voyages, réunions, séminaires, et favorisent le secteur extrêmement diversifié des services aux entreprises. Auguste Thouard estime qu'un QG injecte annuellement un revenu de 750 000 francs par personne employée dans l'économie du pays d'accueil.

Dès 1972, le gouvernement de l'époque s'était saisi de la question. Comparée aux pays voisins, la France avait une législation fiscale.

Le fisc français a longtemps considéré comme des revenus imposables ce que les sociétés multinationales considéraient seulement comme des remboursements de frais en faveur de leurs cadres. Autre handicap de Paris, en ce qui concerne les capitales étrangères : un double système de cotisations sociales. Sur ce dernier point — avec la signature, début mars, d'une convention de sécurité sociale franco-américaine qui devrait être ratifiée avant la fin de l'année — et sur le plan fiscal, Paris vient de lâcher du lest. Un accord a été conclu avec IBM, qui va s'appliquer à tous les QG et qui allège de 50 % les charges de l'entreprise étrangère.

Jusqu'à quel point cette ouverture permettra-t-elle d'inverser la tendance ? Une bonne dizaine d'entreprises d'outre-Atlantique cherchent à installer un QG en Europe, indique la Chambre de commerce américaine en France. *« Nous pouvons les capter, car nous disposons dès maintenant d'un argumentaire financier et juridique très solide »*, répond Mme Marie-Louise Bougenaux, chargée de mission à la DATAR. Sans parler des centaines de milliers de mètres carrés de bureaux en construction en Ile-de-France et dans certaines grandes villes de province. Sans oublier non plus que des cités de dimensions plus modestes telles Annecy et Quimper se targuent d'avoir su attirer dans leurs murs des quartiers généraux d'entreprises américaines. La petite histoire retiendra toutefois que le cabinet multinational Peat Marwick, qui avait installé son état-major à Paris, a déménagé pour Bruxelles, qui lui convenait mieux...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) L'Allemagne fédérale est encore plus à la traîne. En revanche, la RFA — et notammment Düsseldorf et Hambourg — est sélectionnée prioritairement par les sociétés japonaises pour l'installation de leurs centres de coordination commerciale en Europe.

Economie

SOCIAL

Les licenciements « secs » de salariés de plus de cinquante-cinq ans

L'UNEDIC victime d'un transfert de charges

Plutôt que de signer des conventions de préretraite FNE (Fonds national de l'emploi), les employeurs ont tendance, depuis peu, à pratiquer le licenciement « sec » de leurs salariés de plus de cinquante-cinq ans.

Pour l'UNEDIC, le développement de ce phénomène présente un risque financier. En sept mois, il lui en a coûté 200 millions de francs. Si le mouvement se poursuivait au même rythme pendant toute l'année, la charge supplémentaire serait de 1,2 milliard de francs.

Une note de l'UNEDIC, datée du mardi 7 avril, tire la sonnette d'alarme. Depuis février 1986, le nombre de bénéficiaires d'une préretraite FNE a commencé de baisser et est devenu inférieur à celui des licenciés de plus de cinquante-cinq ans, indemnisés par l'assurance chômage. Plus grave : depuis août dernier, l'UNEDIC prend en charge de 58 % à 62 % des salariés âgés de 55 à 59 ans qui sont privés d'emploi. Selon des estimations provisoires, le taux serait même passé à 72 % en février 1987.

Cette évolution signifie qu'un transfert de charges est en train de s'opérer entre ce qui relève d'un dispositif partiellement financé par l'Etat (1) et un régime d'assurance, l'UNEDIC, dont les recettes dépendent des cotisations salariales. Tandis que l'un a, jusqu'à présent, réalisé 240 millions de francs d'économies, l'autre a enregistré un surcoût de 200 millions de francs. Si la tendance se poursuivait cette année, l'UNEDIC supporterait une charge supplémentaire de 1,2 milliard de francs, alors qu'elle redoute un déficit de 10 milliards de francs d'ici 1989, si le chômage augmentait de 150 000 demandeurs d'emploi par an.

Actuellement, 60 allocataires nouveaux se présentent chaque jour (près de 2 000 supplémentaires par mois), dont on sait qu'ils seront indemnisés pendant trois ans au minimum, cinq ans au maximum, et coûteront en moyenne 200 000 francs par personne.

Deux attitudes sont à l'origine de ce changement, qui s'expliquent l'une et l'autre par la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Des entreprises qui signaient auparavant des conventions FNE pour leurs salariés les plus âgés, quand elles devaient réduire leurs effectifs, ont brusquement cessé de le faire. D'autres, souvent plus petites, qui se voyaient refuser les licenciements « secs » en l'absence de tout plan social, n'ont plus été arrêtées par l'inspecteur du travail.

Le résultat ? Alors qu'augmentait le nombre des licenciements de plus de cinquante-cinq ans, les entrées en préretraite FNE diminuaient et celles des inscriptions à l'ANPE enregistraient une hausse. Ce n'est, bien sûr, pas un hasard si les comportements se modifient dès le mois d'août. A ce moment-là, la loi du 3 juillet supprime le contrôle sur les licenciements économiques de moins de dix personnes. Surtout, elle prépare et annonce la loi du 30 décembre, qui assouplira l'ensemble de la réglementation. Enfin, et puisque la vérification du plan social n'est plus contraignante, les directions du personnel vont pouvoir développer, auprès des plus de cinquante-cinq ans, un argumentaire en faveur de l'indemnisation par l'UNEDIC, parfois plus favorable.

Massivement, des employeurs vont donc s'engouffrer dans la brèche mais, contrairement à ce que l'on pouvait espérer, les grosses entreprises ne seront pas les dernières à se lancer. En quatre mois, celles-ci vont multiplier par trois leurs « envois » de licenciés de plus de cinquante-cinq ans vers l'UNEDIC. Pis, l'industrie automobile et le groupe Peugeot SA donnent très tôt l'exemple au point que, estime la note de l'UNEDIC, 40 % du supplément de charge sont imputables à ce seul secteur. Là où il y avait soixante licenciements « secs » en moyenne mensuelle entre janvier 1985 et juillet 1986, on en dénombrait sept cents entre août et décembre 1986. Les trois quarts proviennent de quatre départements qui, par ordre décroissant, sont le Doubs avec Peugeot-Sochaux, Paris, les Hauts-de-Seine avec l'usine Citroën de Nanterre, le Haut-Rhin avec Peugeot-Mulhouse et l'Ille-et-Vilaine avec l'usine Citroën de Rennes.

Temporairement, le ministère des finances peut se réjouir de cette situation qui lui permet, involontairement, de réduire ses dépenses. A terme, cela constitue une grave menace pour l'équilibre de l'UNEDIC, qui ne pourra laisser faire sans réagir. Il faudra bien que les partenaires sociaux acceptent de relever les cotisations salariales ou révisent les conditions de versement des prestations, y compris au détriment des plus de cinquante-cinq qui ont été attirés dans cette voie.

Pour l'instant, personne n'a encore trouvé le moyen d'arrêter la mécanique. Dans le prolongement de l'accord interprofessionnel d'octobre dernier sur les licenciements, un décret devait faire varier le taux de financement d'une convention FNE de 9 % à 15 %, voire 22 %, selon la taille de l'entreprise. Or, les grosses entreprises pourraient abandonner la préretraite si leur contribution financière était plus élevée.

Il faudra pourtant trancher entre les intérêts de l'Etat, et donc de la collectivité, et ceux de l'UNEDIC, et donc de la population salariée des secteurs marchands non agricoles comme des entreprises privées, tous soumis à la cotisation d'assurance-chômage. C'est-à-dire entre la fiscalité et les prélèvements sociaux.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Les préretraites FNE font l'objet d'une convention entre l'Etat et l'entreprise. Celle-ci verse 12 % au minimum du montant total des allocations qui seront versées au préretraité jusqu'à sa retraite. Le reste est pris en charge par l'Etat.

ÉTRANGER

Quand les banquiers plaident pour le tiers-monde

Faites comme le Pérou...

Un certain nombre de banquiers, d'analystes et de congressistes nord-américains encouragent les pays du tiers-monde endettés à limiter unilatéralement les remboursements de leurs dettes extérieures à un certain pourcentage de leurs exportations, comme l'a fait le Pérou.

Lors d'une audience convoquée cette semaine par la sous-commission de la dette internationale de la commission des finances du Sénat, le banquier Henry Breck, ancien associé chez Lehman Brothers, a affirmé que, si les pays endettés adoptaient ce genre d'attitude, il aideraient les pays créditeurs et même les banques à *« sortir de la cage dans laquelle ils se sont eux-mêmes enfermés »*, et à l'intérieur de laquelle il est impossible de trouver des solutions.

Pour sa part, M. Norman Bailey, ancien membre du Conseil national de sécurité de 1981 à 1984, a affirmé que la stratégie suivie depuis 1982 a échoué, y compris le plan Baker, et a conseillé que l'intégralité de la dette soit convertie en obligations à long terme avec un taux d'intérêt fixe.

Ce sera le seul moyen, a affirmé M. Bailey, de développer un marché secondaire important pour les obligations de la dette du tiers-monde.

Pour sa part le sénateur démocrate Paul Sarbanes, président du sous-comité des finances internationales et de la politique monétaire, a indiqué que la stratégie développée ces cinq dernières années *« a démontré son inadéquation »* et qu'il était nécessaire de trouver une formule qui réduirait la charge de la dette.

Selon lui, *« il est devenu évident »* que beaucoup de banques nord-américaines sont disposées à enregistrer des pertes sur leurs engagements dans le tiers-monde, qui se négocient déjà avec de fortes décotes sur le marché secondaire.

M. Sarbanes a proposé la création d'un *« Institut international pour la gestion de la dette »*, qui rachèterait leurs créances aux banques et les transformerait en bons négociables sur les marchés internationaux.

La CEE ouvre une enquête sur les importations de puces japonaises

Les pressions contre les pratiques commerciales *« déloyales »* du Japon se multiplient aux Etats-Unis et en Europe. M. Miyazawa, ministre japonais des finances, présent à Washington pour les réunions monétaires, essaie d'empêcher la mise en place des taxes sur les produits électroniques décidée par Washington. En France, M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, va renforcer les contrôles sur les importations de certains produits (fours à micro-ondes, produits surgelés...). En Grande-Bretagne, Mme Thatcher a déclaré qu'une coopération européenne était *« nécessaire »* face au Japon ; des représailles exclusivement britanniques seraient inefficaces. Bruxelles, précisément, vient d'ouvrir une enquête sur les ventes à prix de dumping de certains circuits intégrés en Europe.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a engagé une procédure antidumping à l'encontre des producteurs japonais de semi-conducteurs. Si l'enquête, qui est ainsi ouverte confirme que les firmes japonaises vendent dans la Communauté à des prix inférieurs à leur coût de production, comme les en accusent les industriels européens, la Commission décidera l'application de droits compensateurs. D'autres procédures antidumping concernant les imprimantes à laser et les lecteurs de disques compacts sont sur le point d'être engagées.

Un document de la Commission daté du 5 avril, il est vrai tout à fait officieux et nullement destiné à publication, donne, cependant, un éclairage assez cru sur le dégré d'autonomie que se reconnaît lui-même l'exécutif européen en matière de politique commerciale. On y lit : *« le changement d'attitude du Royaume-Uni et l'atmosphère de durcissement général aux Etats-Unis vis-à-vis du Japon offrent à la Commission la possibilité de faire prévaloir la ligne plus musclée qu'elle avait préconisée et d'accélérer les travaux sur les propositions qui sont déjà sur la table »*.

L'enquête antidumping qui est maintenant ouverte, porte sur les semi-conducteurs EPROMS (mémoires programmables). le marché dans la Communauté a atteint 170 millions de dollars en 1986. D'après les plaintes des industriels européens, les Japonais, grâce aux très bas prix pratiqués, se sont approprié en 1986 78 % du marché communautaire alors que leur part se situait à 60 % en 1984.

Ph. L.

Le dollar atteint à Tokyo son taux le plus bas depuis 1945

(Suite de la première page.)

« Les perspectives sont excellentes pour que l'expansion économique mondiale se poursuive en 1987 », a-t-il lancé.

En revanche, le ministre argentin de l'économie, M. Juan Sourrouille, a répondu que les politiques suivies en matière de dette extérieure *« avaient échoué »*, et a dénoncé énergiquement le manque de coopération des banques commerciales dans les programmes d'ajustement appliqués au terme d'accords avec le FMI. Les négociations de l'Argentine avec ses banques créancières achoppaient sur *« des exigences inexplicables qui retardent un accord »*.

L'absence d'accord avec les banques a bloqué les versements que l'Argentine attendait du FMI, malgré la signature d'un accord avec le Fonds monétaire international à la mi-février. En effet, les financements bancaires sont indispensables et doivent atteindre ce que le FMI considère comme la *« masse critique »* nécessaire pour qu'entre en œuvre le programme d'ajustement prévu. Cela *« nous a conduits dans une voie sans issue »*, a affirmé M. Sourrouille.

De son côté, le ministre français de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a souligné qu'il ne serait *« pas raisonnable »* de se contenter des *« perspectives d'accumulation de dettes et de créances »* ouvertes par la persistance de *« profonds »* déséquilibres internationaux.

D'autre part, au lendemain de la décision du groupe des Sept de réaffirmer l'accord du Louvre visant à stabiliser les parités « autour » de leurs niveaux actuels, le ministre français a souligné la nécessité de donner un *« signal de patience »* pour calmer les marchés des changes afin de parvenir à appliquer les *« ajustements »* économiques souhaités par les grandes puissances industrielles, qui *« prendront du temps »*.

Au Conseil économique et social

M. Ventejol ne se représente pas à la présidence

M. Gabriel Ventejol a informé, le mardi 7 avril, le bureau du Conseil économique et social (CES) qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat, le 28 avril prochain à la présidence de cette assemblée. Agé de soixante-huit ans, M. Ventejol, alors secrétaire confédéral de FO, avait été élu président du CES le 18 octobre 1974 et devait être constamment réélu depuis avec un soutien qui s'était élargi à d'autres organisations syndicales.

Au sein de FO, l'ancien ouvrier de la manufacture de porcelaine de Limoges avait joué un rôle important, notamment au moment de la scission de 1947. Il était présenté comme l'un des « dauphins » de Robert Bothereau lors de son départ du secrétariat général en 1963. Mais ce fut M. André Bergeron qui l'emporta, et la mésentente entre les deux hommes est un secret de Polichinelle. Le président sortant conservera ses fonctions au Comité économique et social européen et au Bureau intrenational du travail.

Le successeur de M. Ventejol sera élu, à bulletin secret, par l'assemblée du palais d'Iéna le 28 avril. Il est possible de faire acte de candidature jusqu'au jour du scrutin et même entre les tours. Pour l'heure, seul M. Jean Menu, ancien président de la CGC, est officiellement candidat. Mais d'autres noms circulent officieusement, comme ceux de M. Emile Arrighi de Casanova, de M. René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française, et de M. Jean Mattéoli, ancien ministre du travail.

M. Teulade pourrait bénéficier, sur le plan syndical, du soutien de la CFDT mais seulement d'une minorité de FO (qui détient la clef de l'élection). La CGT pourrait présenter son candidat. Si le rapport de forces lui était défavorable – ce que les comptages actuels laissent entendre, – M. Teulade pourrait renoncer à se présenter. M. Mattéoli, qui fait déjà figure de favori, aurait alors les meilleures chances de l'emporter.

MICHEL NOBLECOURT.

AGRICULTURE

Le nouveau secrétariat du PS ignore l'agriculture et le monde rural

Dans la nouvelle configuration du secrétariat national du Parti socialiste issu du congrès de Lille, le secrétariat à l'agriculture et au monde rural, que détenait Bernard Thareau, a disparu. C'est le fruit du resserrement de la direction du parti Lionel Jospin n'a voulu s'entourer que des « gros poissons ». Bernard Thareau, qui n'est *ni* (haut) fonctionnaire, ni salarié, mais seulement paysan (et quand même toujours député européen), est passé à la trappe.

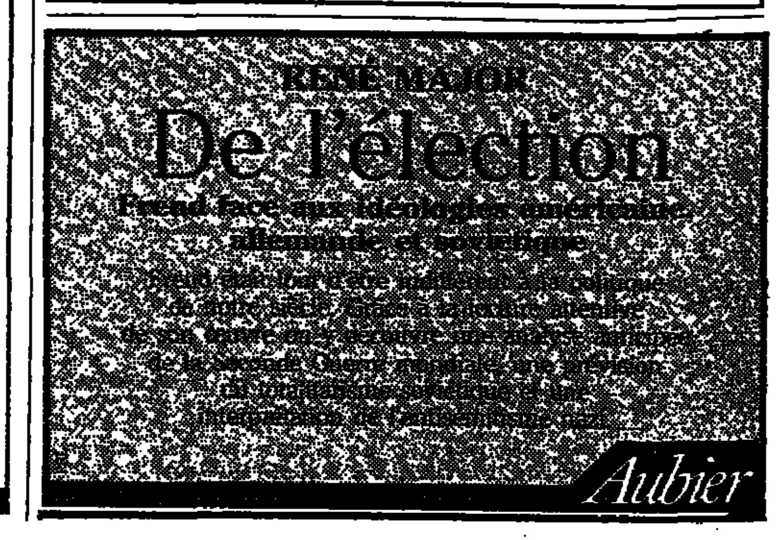
Il est cependant question d'une délégation pour ce secteur. A qui la rattacher ? Quelques suggestions en vrac : à M. Bérégovoy (questions économiques), puisque les contributions de l'agriculture et de l'agro-alimentaire à la balance commerciale comme aux charges de l'Etat sont conséquentes ; à Robert Chapuis (urbanisme et cadre de vie), car 90 % du territoire français, considérés comme zones rurales, font un joli cadre ; à Edith Cresson (problèmes industriels), puisque les industries agricoles et alimentaires suscitent des convoitises ; à Pierre Guidoni (questions européennes), parce que c'est évident ; à Louis Le Pensec (relations internationales) qui héritera le contentieux commercial avec les Etats-Unis, le GATT, les rapports avec les pays du tiers-monde ; à Pierre Mauroy (collectivités locales et problèmes de vie quotidienne), encore ; à Georges Sarre enfin (entreprises et monde du travail), parce qu'il y a environ un million d'entreprises agricoles.

Plus sérieusement, la décision de Lionel Jospin a une signification politique. En dépit de ses mises à jour, le PS reste le parti des fonctionnaires et des cadres moyens. Les maladresses commises entre 1981 et 1986 avec un autre monde du travail, celui des paysans, qui traverse aujourd'hui une crise profonde, n'ont pas été mises à profit. Les efforts menés par certains en direction du « désert français », pour une économie horizontale, celles des « pays », qu'il convient de croiser avec celle des filières, par qui seront-ils pris en charge ?

La majorité, elle, s'agite sur les problèmes ruraux. Les centristes, eux, en font un cheval de bataille. Jacques Chirac et son « fusible » paysan, François Guillaume, ont toujours le porte-monnaie à la main, parce que c'est électoralement payant, mais aussi socialement nécessaire.

L'oubli des paysans et du monde rural par le PS, même et précisément si la disparition de ce secrétariat n'est que symbolique, risque d'être une erreur politique majeure.

JACQUES GRALL.







صكرا عن الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DAMART S.A.

Quant à la société Somfy International SA, qui regroupe l'activité de toutes les sociétés Somfy en France et à l'étranger, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 334,2 millions de francs contre 273,4 millions de francs en 1985 (+ 22,26 %) avec une rentabilité satisfaisante.

Les comptes provisoires qui seront soumis au conseil de surveillance du 28 avril 1987 font apparaître un bénéfice courant avant impôt de 253 millions de francs contre 183 millions de francs l'exercice précédent (+ 38,25 %). Compte tenu de la constitution au titre de l'exercice 1986 d'une provision pour pertes en Allemagne de 25,8 millions de francs, le résultat net (part du groupe) s'élève à 96,7 millions de francs contre 70,1 millions de francs (+ 37,94 %) l'exercice précédent. Il retrouve un niveau comparable à celui de 1984.

Le périmètre de consolidation du Groupe Damart a été modifié à compter du 1er janvier 1986 par suite de :

– l'intégration de la filiale italienne ;

– l'élimination de la société allemande avec retraitement des comptes correspondants de 1985 par suite de la décision prise en mai 1986 d'arrêter l'activité en Allemagne.

Au 31 décembre 1986, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 1 756,2 millions de francs contre 1 545,2 millions de francs l'exercice précédent (13,65 %).

L'activité Damart a progressé de 3,5 % en France, de 36,5 % en Espagne et de 151 % en Italie.

Les résultats sont bénéficiaires en Espagne, alors que ceux de l'Italie sont encore affectés par l'importance des frais de lancement.

bip

BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

Le 3 avril 1987, sous la présidence de M. H. Morin, les actionnaires de la Banque internationale de placement se sont réunis en assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, l'assemblée générale a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1986.

L'assemblée générale ordinaire a en outre ratifié la cooptation de M. Henri Morin, intervenue au conseil d'administration du 17 octobre 1986. Elle a nommé en qualité d'administrateur pour une durée de six années la Société générale alsacienne de banque et M. Frédéric Courrier, directeur central à la Banque internationale de placement.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende de 20 357 710 F, qui sera mis en paiement à partir du 19 mai 1987. Le dividende net par action sera de 14,50 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 7,25 F, soit une augmentation de 15 % par rapport à 1985.

Pour sanctionner un exercice particulièrement favorable, l'assemblée générale a retenu la proposition du conseil de faire bénéficier ses actionnaires d'une distribution gratuite d'actions, à concurrence de 1 action nouvelle pour 5 actions détenues. Les actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1987 et sont entièrement assimilables aux anciennes, après paiement du dividende afférent à l'exercice clos le 31 décembre 1986. Elles seront créées et inscrites à la cote du second marché et cotées sur la même ligne que les actions anciennes, à partir du 19 mai 1987.

Rappelons que le bénéfice net 1986 est de 134,5 millions de francs, contre 56,3 millions de francs en 1985.

L'exercice 1987 se déroulera vraisemblablement dans un environnement de marché obligataire plus incertain, avec une volatilité des taux plus grande. Tout en maintenant un niveau élevé d'activité sur le marché, BIP a entamé un processus de diversification en matière d'arbitrage d'actions et, concurremment, a développé de façon prometteuse ses activités d'ingénierie financière.

Enfin, si BIP a eu à faire face au cours des derniers mois à des mouvements de personnel importants, la nouvelle équipe qui s'est constituée est motivée et compétente, dans une structure revue et mieux adaptée à l'exploitation, donc plus efficace.

Les premiers mois de l'exercice 1987 se révèlent conformes aux prévisions.



BSN : AUGMENTATION DE 35 % DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le conseil d'administration de BSN, réuni le 7 avril, a examiné les comptes consolidés du Groupe BSN, certifiés par les commissaires aux comptes et audités par les réviseurs internationaux.

Ces comptes font ressortir les principaux chiffres suivants :

(en millions de francs)	1986	1985
Chiffre d'affaires	33 623	28 475
Marge brute d'autofinancement	3 160	2 338
Bénéfice net (part du Groupe)	1 081	798
Par branche d'activité, le bénéfice net a évolué comme suit :		
(en millions de francs	1986	1985
Produits frais	219	136
Epicerie	310	237
Biscuits	105	–
Bière	121	78
Champagne, eau minérale	158	83
Emballage	95	71
Sociétés diverses	73	193
TOTAL	1 081	798

Les comptes consolidés de 1986 intègrent le chiffre d'affaires de la nouvelle activité Biscuits à hauteur de 68,5 % et le résultat (par groupe) à hauteur de 41,5 %.

Le bénéfice du Groupe BSN a donc progressé de 35 %.

Par action, le bénéfice net s'est établi à 270 francs contre 210 francs en 1985, dans l'hypothèse d'une conversion des obligations convertibles en circulation. Avant conversion, le résultat net par action est de 281 francs contre 221 francs en 1985.

A fin 1986, la situation nette consolidée (part du Groupe) était de 8 718 millions de francs contre 7 294 millions de francs à fin 1985.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de BSN, société mère du Groupe, pour l'exercice 1986.

Le résultat net ressort à 489,9 millions de francs contre 262,2 millions de francs en 1985.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 1987 de porter le dividende à 70 francs par action au titre de 1986 contre 60 francs en 1985. Un acompte sur dividende de 25 francs ayant déjà été mis en paiement, le solde à distribuer serait donc de 45 francs. Le montant distribué serait donc de 298,6 millions de francs.

Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), le revenu global par action s'établirait à 105 francs pour l'actionnaire.

Le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue, essentiellement, d'absorber la Société SOGIM et de recevoir l'apport de titres de la Société COFINDA.

L'absorption de SOGIM, holding familial du Groupe Thèves, qui détenait des actions Générale Biscuit, constitue la dernière phase de l'acquisition du Groupe Générale Biscuit, suite à la fusion décidée le 18 février 1987.

COFINDA est une société dont l'actif est composé pour moitié d'un important patrimoine immobilier à Marseille et pour l'autre moitié d'une participation minoritaire dans le capital de la société Chaussures André. L'apport à BSN des titres COFINDA serait rémunéré par l'attribution globale d'environ 280 000 actions à la société La France Vie et la société Immobilière Marseillaise. Ces opérations renforceront l'actionnariat stable de BSN.

Le conseil d'administration de BSN a arrêté le principe d'une augmentation de capital en numéraire avec droit préférentiel de souscription. Cette opération devrait intervenir fin juin selon des modalités qui seront fixées en fonction des conditions du marché de l'époque. Cette opération offrira aux actionnaires la possibilité de participer, dans des conditions attrayantes, à la croissance du Groupe.

CONCEPT SA

Résultats de l'exercice 1986

	Chiffres d'affaires consolidé HT (millions de francs)	Bénéfice net consolidé (millions de francs)
1985	21,8	0,45
1986	47,5	8,2

Le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices est de 91 %.

Le bénéfice net consolidé de 1986 représente 17,2 % du chiffre d'affaires.

La ventilation du chiffre d'affaires de 1986 entre les différentes activités est la suivante :

	En millions de francs HT
Logiciels de trésorerie pour les entreprises	22
Logiciels de gestion financière (dont consolidation comptable)	14
Logiciels (salles de marchés) et de finance internationale	9
Autres	2,5
TOTAL	47,5

La capital de Concept SA à la fin de l'exercice 1986 est de 30 millions de francs.

Banque Demachy & Associés

Le conseil d'administration de la Banque Demachy et Associés, réuni le 7 avril 1987 sous la présidence de M. Jean Rougier, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Le total du bilan s'élève à 8,1 milliards de francs contre 3,9 milliards de francs, pour l'exercice 1985. Le bénéfice net après impôt et provisions et notamment, pour la première fois, 2,7 millions de francs au titre de la participation des salariés, ressort à 72,1 millions de francs, progressant de 64 % en données corrigées sur l'exercice précédent.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 13 mai prochain, de distribuer un dividende net de 28 F, ce qui représente, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global de 42 F. Le solde, soit 44,1 millions de francs, a été affecté aux réserves et report à nouveau.

Le bénéfice net consolidé soumis au conseil d'administration atteindra, de son côté, environ 80 millions de francs pour la part du groupe contre 49,8 millions de francs pour l'exercice 1985, soit une progression de l'ordre de 61 %.

Par ailleurs, le conseil d'administration usant de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 1985 a décidé de porter le capital social de 100 millions de francs à 200 millions de francs par une double opération :

● Emission de 200 000 actions nouvelles, à raison de 1 action nouvelle pour 5 anciennes ;

● Attribution gratuite de 800 000 actions, à raison de 2 actions nouvelles pour 3 anciennes.

Après ces opérations et une fois approuvée l'affectation des résultats 1986 par l'assemblée générale ordinaire, les fonds propres de la banque seront portés à 317 millions de francs.

M. Jean Rougier a ensuite informé le conseil d'administration de sa décision de faire valoir ses droits à la retraite. M. Claude Pierre-Brossolette, associé-gérant de MM. Worms et Cie, a alors été appelé à succéder à M. Jean Rougier à la présidence de la Banque Demachy et Associés.

En prenant ses fonctions, M. Claude Pierre-Brossolette a rendu un hommage particulier au travail accompli par son prédécesseur, au cours des trois dernières années, pendant lesquelles la Banque Demachy et Associés a changé de dimension. S'associant à cet hommage, le conseil d'administration a conféré à M. Jean Rougier, qui demeure administrateur, le titre de président d'honneur.

BANCA COMMERCIALE ITALIANA

Société Anonyme - Siège social: Milan
Capital social: Lires 630 000 000 000 entièrement libéré
Réserve Légale: Lires 124.000.000.000
Banque d'Intérêt National - Registre des Sociétés N. 2774 - Tribunal de Milan

Augmentation de Capital

de Lires 630.000.000.000
à Lires 1.050.000.000.000

Conformément aux dispositions de l'Art. 2441, al III du Code Civil italien, la Banca Commerciale Italiana offrira au public, par l'entremise de l'agent de change M. Urbano Aletti, les droits d'option relatifs à l'augmentation de capital sous rubrique, non exercés à la date du **17 mars 1987**, soit:

1 906 542 droits d'option relatifs à la souscription d'actions ordinaires;

1 384 095 droits d'option relatifs à la souscription d'actions d'épargne.

L'offre aura lieu auprès de la Bourse de Milan au cours des séances du **13-14-15-16 et 17 avril 1987**, et les quantités susdites seront réparties en raison de 1/5 du total pour chaque séance majoré de l'éventuel réliquat non placé au cours des séances précédentes.

Les droits d'option donnent respectivement droit à souscrire:

– 2 actions ordinaires - jouissance 1/1/87 - pour 9 droits relatifs aux actions ordinaires au prix de Lires 2500 par action;

– 3 actions d'épargne - jouissance 1/1/87 - pour 9 droits relatifs aux actions d'épargne au prix de Lires 2500 par action.

Les droits acquis en Bourse pourront être retirés jusqu'au **21 avril 1987** inclus, auprès de l'Agence de Milan de la Banca Commerciale Italiana auprès de laquelle – dans le même terme et sous peine de déchéance – la souscription des nouvelles actions devra être effectuée.

Marchés financiers

PARIS, 10 avril ↓

La baisse reprend

Après une journée d'interruption, la baisse des cours a repris vendredi à la Bourse de Paris. Sans revêtir l'ampleur prise en début de semaine, elle n'a pas été négligeable, effaçant très au-delà tout le bénéfice de la légère amélioration de la veille. En repli de 0,91 % à l'issue de la session matinale, l'indicateur instantané s'établissait en clôture à 0,72 % en dessous de son niveau précédent.

CSF a été une des rares vedettes de la corbeille à manifester d'excellentes dispositions. De nombreuses valeurs ont derechef été affectées, notamment Carrefour et L'Oréal.

Il n'y pas vraiment eu de pressions vendeurs. La Bourse, selon les professionnels, a surtout pâti des réticences des opérateurs à prendre de nouvelles positions. Le recul du dollar constitue une source de préoccupation et, malgré les démentis, la perspective d'une taxation des transactions tracasse la communauté financière, même si celle-ci est assurée que rien ne sera décidé avant la présidentielle de 1988 pour ne pas entamer un gisement électoral important.

Tout cela n'empêchait pas les boursiers de rester assez optimistes. L'un d'entre eux pronostiquait même la montée du CAC à 5,20 F d'ici la fin de l'année.

Un troisième larron s'intéresse à Duffour et Igon. Après Union Carbide et Carburos metalicos, le groupe d'ingénierie allemand Linde lance une OPA à 2585 F par action.

Lourdeur du MATIF et du marché obligataire en liaison avec le reflux du dollar. Les spécialistes n'étaient cependant pas très inquiets, assurant que la baisse n'irait pas très loin. Pour eux, le dollar ne devrait guère s'éloigner de ses niveaux actuels.

Hausse de l'or à Londres (432,30 $ l'once) et à Paris (83850 F le kilo).

NEW-YORK, 9 avril ↓

Rechute

Après une nouvelle poussée initiale des cours, le New-York Stock Exchange s'est soudain affaibli jeudi et a brutalement rechuté. Parvenu derechef au voisinage du cap des 2 400 points, l'indice des industrielles retombait lourdement à 2 320,60 avant de s'établir en clôture un peu au-dessus de ce niveau, soit à 2 339,20 (– 32,96 points).

Le bilan de la journée a été très mauvais. Sur 1 989 valeurs traitées, 1 250 ont baissé, 354 seulement ont monté, et 385 n'ont pas varié.

Pour l'essentiel, le marché a cédé aux craintes que les pays industrialisés se révèlent incapables de stabiliser les monnaies si la Réserve fédérale ne les y aide pas en usant de l'arme des taux d'intérêt. Cette peur d'un renchérissement du loyer de l'argent a provoqué une baisse assez sévère des cours sur le marché obligataire, et, par contagion, la Bourse des actions a replongé. Une assez forte activité a continué de régner, et 180,83 millions de titres ont changé de main contre 179,84 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 avril	Cours du 9 avril
Alcoa	44 1/8	42 7/8
A.T.T.	24 1/8	23 7/8
Boeing	51 3/8	51 1/4
Chase Manhattan Bank	38 3/8	37 3/4
Du Pont de Nemours	118	116 1/8
Eastman Kodak	78 3/8	77 1/4
Exxon	88 1/2	88 5/8
Ford	88 3/4	86 1/8
General Electric	108 1/4	107 1/4
General Motors	84 3/8	83 3/8
Goodyear	59 1/2	59 3/8
I.B.M.	147 3/8	143 1/2
I.T.T.	62	60 7/8
Mobil Oil	48 5/8	48 1/8
Pfizer	73 1/4	71 3/4
Schlumberger	42 7/8	41 5/8
Texaco	33 3/4	32 1/4
U.A.L. Inc.	71 3/4	73
Union Carbide	29 1/2	28
U.S.X. Corp.	28 1/2	28 1/2
Westinghouse	65 5/8	64 1/8
Xerox Corp.	76 1/2	75 5/8

CHANGES

Dollar : 6,0235 F ↓

L'événement de la veille du week-end a été la nouvelle chute du dollar à Tokyo, sous la pression des ventes japonaises, qui ont fait monter le yen à un nouveau sommet : 142,75 yens seulement pour 1 dollar. Par contagion, le dollar a fléchi en Europe. Il s'est inscrit à 6,0235 F vendredi 10 avril, contre 6,0865 F.

FRANCFORT	9 avril	10 avril
Dollar (en DM)	1,83	1,8158

TOKYO	9 avril	10 avril
Dollar (en yens)	145	142,75

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (10 avril)	7 13/16 %
New-York (8 avril)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	8 avril	9 avril
Valeurs françaises	111,1	111,8
Valeurs étrangères	114,6	112,8

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	449,7	452,9

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	8 avril	9 avril
Industrielles	2372,16	2339,20

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	8 avril	9 avril
Industrielles	1 558,6	1 546,2
Mines d'or	436,2	441,2
Fonds d'Etat	90,61	90,55

TOKYO

	9 avril
Nikkei (Dow Jones)	22 922,2
Indice général	1 981,44

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 avril
Nombre de contrats : 22 372

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	108	108,05	108	107,85
Précédent	107,85	108	107,95	107,75

AUTOUR DE LA CORBEILLE

RHONE-POULENC : 2 MILLIARDS DE BÉNÉFICES. – Comme prévu, le numéro un français de la chimie a dégagé pour 1986 un bénéfice net consolidé d'un peu plus de 2 milliards de francs (2 008 millions très exactement). Ce résultat est comparable au précédent (1 940 millions). Le chiffre d'affaires (diminue de 6,4 % à structure constante dont le montant revient à 52,69 milliards de francs en raison essentiellement de la baisse du dollar. Les ventes en volume ont, elles, augmenté de 1,4 %. Le résultat avant impôts du groupe s'établit à 2 760 millions de francs contre 3 133 millions.

BANQUE STERN : RÉSULTAT EN FORTE PROGRESSION. – La Banque Stern a enregistré en 1986 un exercice nettement bénéficiaire. Le résultat net s'est élevé à 72,225 millions de francs, contre 18,188 millions de francs en 1985. Le secteur de placement et de la trésorerie (obligations et MATIF) a représenté 121,656 millions de francs.

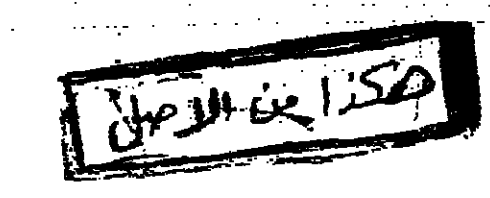
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

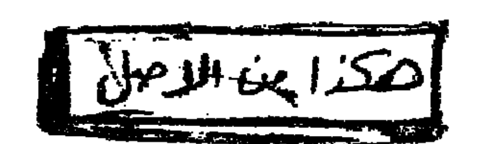
	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0390	6,0420	+ 60	+ 75	+ 128	+ 145	+ 278	+ 360
$ can.	4,6411	4,6466	+ 18	+ 36	+ 35	+ 65	+ 54	+ 141
Yen (100)	4,2334	4,2385	+ 131	+ 154	+ 275	+ 308	+ 779	+ 875
DM	3,3273	3,3302	+ 99	+ 117	+ 216	+ 239	+ 625	+ 695
Florin	2,9495	2,9524	+ 55	+ 66	+ 116	+ 133	+ 343	+ 403
F.B. (100)	16,0826	16,0991	+ 53	+ 125	+ 127	+ 247	+ 290	+ 647
F.S.	4,0185	3,4023	+ 147	+ 166	+ 309	+ 337	+ 807	+ 891
L (1 000)	4,6651	4,6710	– 71	– 32	– 141	– 86	– 487	– 349
£	9,8031	9,8140	– 193	– 150	– 356	– 291	– 896	– 692

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/4	6 1/2	6 7/16	6 9/16	6 1/2	6 5/8	6 11/16	6 13/16
DM	3 5/8	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 1/8	7 3/8	7 1/16	7 15/16	7 1/8	7 3/8
F.S.	1	1 1/2	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 5/8	3 3/4
L (1 000)	8	9	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 5/8	9 1/2	9 7/8
£	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10	9 9/16	9 11/16
F. franç.	7 5/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

10 AVRIL

Cours relevés à 15 h 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1525	4,5 % 1973	1618	1650	1660	+ 2 72
....	C.N.E. 3%	4210	4210	4212	+ 0 05
1209	B.N.P. T.P.	1218	1221	1221	+ 0 25
1210	C.C.F. T.P.	1243	1238	1237	− 0 47
1117	Créd. Lyon. T.P.	1170	1170	1170	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2135	2146	2147	+ 0 56
2330	Rhone-Poul. T.P.	2345	2348	2348	+ 0 13
1365	St-Gobain T.P.	1400	1398	1398	− 0 13
1320	Thomson T.P.	1320	1324	1324	+ 0 30
560	Accor	559	553	555	− 0 72
2180	Agence Havas	2280	2220	2230	− 2 19
2090	Ag. Havas C. I.	2260	2220	2220	− 1 77
740	Air Liquide	740	736	736	− 0 54
2850	Alcatel	2865	2865	2900	+ 1 22
2340	Als. Superm.	2208	....	....	....
530	A.L.S.P.I.	528	534	531	+ 0 57
440	Alsthom ★	435	430	442 90	+ 1 81
2550	Arjom. Prioux	2930	2930	2930	....
620	Ausjedat-Rey	655	655	655	....
1630	Aux. Entrepr. ★	1642	1649	1631	− 0 66
1250	Avions Dassault	1250	1240	1245	− 0 40
800	BAFIP	799	799	798	− 0 13
490	Bail-Equipem. ★	465	465	450	− 3 22
980	Bail-Investiss.	960	999	999	+ 4 06
1050	Cie Bancaire	765	762	761	− 0 52
615	Bazar H.-V.	640	631	630	− 1 56
735	Béghin-Say ★	630	610	610	− 3 17
730	Berger (Ma)	825	800	800	− 3 03

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	Darty ★	505	504	493	− 2 37
355	Dév. P.d.C. (Li)	395	....	....	....
715	D.M.C.	679	680	680	+ 0 14
3040	Docks France ★	2887	2885	2886	− 0 03
2290	Dumez ★	2399	2390	2384	− 0 62
1500	Eaux (Gén.)	1512	1505	1506	− 0 40
2890	Ecco ★	2820	2818	2820	....
1370	Electro-Finan.	1377	1301	1315	− 4 50
340	Elf-Aquitaine	340	335	337	− 0 88
320	— (certific.)	324	321	321	− 0 93
3250	Epeda-B-Faure	3150	3152	3152	+ 0 06
3600	Essilor	3270	3235	3230	− 1 22
520	Esso S.A.F. ★	513	504	501	− 2 33
3160	Eurafrance	3199	3181	3171	− 0 87
1470	Eurocom ★	1620	1620	1623	+ 0 18
3500	Euromarché	3580	3450	3450	− 3 09
930	Europe n° 1 ★	880	880	864	− 1 81
1970	Facom	1895	1895	1895	....
1230	Fichet-bauche	1105	1150	1150	+ 4 07
235	Financial	231	238 50	228 50	− 1 08
250	Fives-Lille	252	257	258	+ 2 38
345	Francarep	332	340	345	+ 3 92
1550	Fromageries Bel	1465	1433	1435	− 2 05
1250	Gal. Lafayette	1182	1200	1198	+ 1 35

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 9/4

Droits et bons

Attribution

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL — COURS préc. — COURS 10/4 — COURS DES BILLETS Achat Vente

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES — COURS préc. — COURS 10/4

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

c : coupon détaché
o : offert
■ : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

A Lyon

M. Le Pen dénonce les « reculades » du gouvernement

LYON
de notre correspondant régional

Après Paris et Marseille, M. Jean-Marie Le Pen était, le jeudi 9 avril, à Lyon pour un meeting organisé par le Front national au Palais des sports de Gerland. Devant environ cinq mille personnes, dont plus de la moitié de moins de trente ans, M. Le Pen n'a guère varié ses thèmes et ses cibles : les immigrés, les socialistes, le gouvernement, les drogués. Les questions de « *nationalité* » ont occupé une bonne moitié de son intervention.

La fermeture des frontières étant « *superficielle* », M. Le Pen a affirmé que notre pays et l'Europe connaissent une « *marée qui monte inlassablement* ». D'où le risque d'être « *submergés avec nos libertés* ». Les solutions ? « *Il faut reconduire dans leur pays les chômeurs de longue durée, appliquer le principe de la « préférence » pour l'emploi – les emplois doivent être réservés aux Français en France et aux Européens en Europe, – diminuer les dépenses de la Sécurité sociale en réservant les prestations à ceux qui payent, c'est-à-dire les Français.* »

M. Le Pen s'est encore prononcé pour la transformation de tous les sanatoriums de l'Hexagone en « *sidatoriums* », seuls capables selon lui d'éviter le développement d'un « *problème terrifiant* » puisqu'il y aurait « *deux cent cinquante mille sidaïques contagieux en France* ». La famille reste aussi un des thèmes privilégiés du Front national. Tout en admettant la liberté de choix d'un travail pour les femmes, M. Le Pen a exalté le rôle des mères : « *Rien n'est plus beau et plus utile à la nation tout entière et à leur bonheur personnel que la construction d'une famille saine.* » Une vision d'esthète qui semble limitée aux Françaises, puisque, peu après – et ce fut le dérapage majeur de la soirée, – l'orateur devait évoquer les « *femmes arabes* » enceintes qui peuvent, à l'hôpital, « *taper sur leur abdomen rebondi en disant : C'est grâce à vous que nous pourrons vaincre les Français...* »

Sévère avec le gouvernement, le président du Front national a fustigé les « *reculades* » du pouvoir face aux « *menaces d'une minorité active et violente* », avant de décocher une de ses flèches les plus virulentes au ministre du commerce extérieur, le très Lyonnais M. Michel Noir, qui avait dénoncé le comportement de « haine » de M. Le Pen le dimanche 5 avril au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 » : « *C'est Gnafron, le Brummell de banlieue (...) Je peux rassurer cet éphèbe politique. Je n'ai pas de haine au cœur. Pas de haine pour les immigrés. Si je devais en avoir, ce serait pour les politiciens qui n'ont pas fait leur métier, c'est-à-dire défendre la France.* »

CLAUDE RÉGENT.

URSS

Trois cents personnes seraient autorisées à rejoindre leur famille à l'Ouest

L'URSS va permettre à environ trois cents Soviétiques de rejoindre leur famille vivant dans les pays occidentaux, a annoncé jeudi 9 avril, à Washington, M. Steny Hoyer, président d'une commission parlementaire américaine de surveillance des accords d'Helsinki.

Le départ d'URSS de ces trois cents personnes résoudra cent trente-sept des quatre cent quarante-deux cas humanitaires qui figuraient sur une liste présentée en novembre dernier, par cette commission aux autorités soviétiques.

Qualifiant le geste de Moscou de « *pas en avant positif* », M. Hoyer a souligné qu'il intervenait à la veille d'une visite que doit effectuer en Union soviétique une délégation de vingt membres de la Chambre des représentants conduit par le *speaker* (président) de cette assemblée, M. Jim Wright (démocrate, Texas). – *(AFP)*.

Pour la RDA

La voie suivie par l'URSS n'est pas « un modèle »

Berlin-Est *(AFP)*. – Berlin-Est a souligné ses divergences sur la politique de réformes de M. Gorbatchev en publiant, vendredi 10 avril, dans le *Neues Deutschland*, organe du SED (PC est-allemand), une interview accordée par un important dirigeant de la RDA au magazine ouest-allemand *Stern*.

Dans cette interview, M. Kurt Hager, *membre du bureau politique* du SED et responsable au comité central pour l'idéologie et la culture, fait ressortir l'« *autonomie* » de la RDA en affirmant que la voie suivie par le PC soviétique n'est pas « *un modèle pour les autres pays socialistes* ».

● **Paris et l'« affaire Albertini ».** – Un « émissaire du gouvernement » français, M. Jean-François Deniau, effectue actuellement un séjour en Afrique du Sud pour tenter d'obtenir la libération de Pierre-André Albertini, a annoncé, mercredi 8 avril, le ministre des affaires étrangères, M. Raimond.

● **PACIFIQUE SUD : répartie libyenne.** – L'agence de presse officielle libyenne, JANA, a dénoncé, mercredi 8 avril, « *la campagne hystérique* » déclenchée selon elle par « *les agents des Etats-Unis et du sionisme dans la zone du Pacifique sud* » contre l'établissement de relations diplomatiques entre Tripoli et certains pays de la région. Répondant sans le nommer au premier ministre australien, M. Bob Hawke, qui avait la veille mis en garde ces pays contre l'établissement de telles relations, JANA l'a accusé de « *créer les conditions propices à une intensification de la présence militaire impérialiste* » dans le Pacifique sud. De son côté, le ministre des affaires étrangères de Vanuatu, M. Sela Molisa, a démenti auprès de l'agence australienne de presse, AAP, des informations évoquées par M. Hawke selon lesquelles Tripoli aurait fourni à Port-Vila, où doit s'ouvrir prochainement une ambassade libyenne, un encadrement paramilitaire destiné à favoriser un projet de déstabilisation *régionale*. – *(AFP, Reuter)*.

Sur le vif

Ambiance

Vous savez que le métro, j'y passe ma vie. Non, sérieux, je pars de chez moi à 6 heures du matin et il m'arrive souvent de rester sortie jusqu'à des 11 heures-minuit. Alors je trimbale, bien obligée, ma maison sur mon dos ou plutôt dans mon sac de gym. On y trouve de tout : collants de rechange, trousse de toilette, dossiers, survêt et en plus, depuis quelques temps, devinez quoi ? un torchon. Des fois que je réussirais à dégotter, sous la menace de mon parapluie, une place assise. Elles sont tellement dégueulasses, ces banquettes éventrées, maculées et tout, que je leur donne un coup de chiffon avant d'y poser mes fesses.

Je prends mes précautions, quoi ! Les clodos alcolos, les petits dealers à bout de nerf qui jouent du cran d'arrêt à Réaumur-Sébastopol, à Saint-Michel ou au Châtelet – je vous parle des stations que je connais, quand j'en vois, je me planque derrière mon sac pour pas prendre une lame de couteau ou un tesson de bouteille dans la gueule. Et surtout, ça je vous le recommande, dès que je débarque sur un quai bondé, je m'écrase contre le mur pour pas être précipitée sous une rame par un voyageur en goguette ou en cavale. Grâce à quoi, ça va, je me plains pas !

Si je vous parle de ça aujourd'hui, c'est parce que j'ai lu hier, dans *le Monde*, entre Chaussée-d'Antin et Pont-Marie, un article sur les déboires de la RATP. Paraît que plus personne veut descendre là-dedans. Ça pue, c'est cracra et, question facteur de risque, c'est quinze fois pire que le SIDA. Les gens préfèrent prendre leur bagnole ou même leurs jambes à leur cou, non, c'est vrai, ils aiment encore mieux aller à pied !

Alors que faire pour redresser la situation ? Vous ne devinerez jamais... Mettre de l'ambiance ! Je vous jure ! C'était marqué page 32.

CLAUDE SARRAUTE.

Horst Dassler PDG d'Adidas est mort

Horst Dassler, PDG de la firme franco-allemande d'équipement sportif Adidas, est mort dans la nuit de jeudi 9 à vendredi 10 avril, dans un hôpital d'Herzogenaurach, près de Nuremberg. Agé de cinquante et un ans, *l'industriel ouest-allemand* s'était retiré des affaires depuis quatre semaines en raison d'une grave maladie.

Fondée en 1948 par Adolph Dassler, la société Adidas doit beaucoup au fils du fondateur. En 1959, à l'âge de vingt-deux ans, Horst Dassler choisit l'exil et créé Adidas-France, qui s'installe à Landersheim (Bas-Rhin). L'ancien hockeyeur, *l'ex-champion de javelot*, *implante* alors dans des entrepôts artisanaux ses propres ateliers qui vont produire chaussures et équipements de sports.

Artisan du lancement de la marque aux « trois bandes » sur le marché mondial, le fils prodigue avait rejoint le siège du groupe, il y a cinq ans, pour y prendre la présidence du directoire. Il avait lancé Adidas dans le ballon, les vêtements sportifs, les raquettes, les sacs, grâce à des marques qu'il avait rachetées comme Arena, le Coq sportif, Façonable ou Pony, faisant de son groupe le premier fabricant mondial d'articles de sport. Mais Horst Dassler avait aussi créé, en 1982, ISL Marketing en association avec l'agence de publicité japonaise Dentsu, une agence de sponsoring chargée de commercialiser de grands événements *sportifs* de caractère international.

S. B.

Le numéro du « Monde » daté 10 avril 1987 a été tiré à 481 765 exemplaires

Diffusé sur huit départements du Sud-Est

Lancement de « l'Hebdomadaire »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le premier numéro de *l'Hebdomadaire*, magazine interrégional lancé à l'initiative de M. Michel Pezet, député (PS) des Bouches-du-Rhône, paraît le vendredi 10 avril. Diffusé sur huit départements du Sud-Est avec trois éditions distinctes – Languedoc, Provence, Côte-d'Azur – et un tirage initial de 150 000 exemplaires, il comprend une centaine de pages en quadrichromie dans un format grand tabloïd. Il sera également diffusé à Paris.

Justifié, au départ, par des raisons de politique locale – M. Pezet souhaite ainsi faire échec à la discrimination dont il s'estime victime de la part du quotidien *le Provençal* – le projet de *l'Hebdomadaire* s'annonce pluraliste. Le nouveau magazine a la forme de quatre cahiers séparés : le premier est consacré à l'actualité régionale mais aussi nationale et internationale ; le deuxième, à la vie économique ; le troisième, aux loisirs, aux sports et à la culture ; le dernier, à l'air du temps et à la télévision.

Son équipe rédactionnelle se compose de vingt-cinq journalistes venus, pour la plupart, de divers titres de la presse régionale. L'ancien rédacteur en chef du quotidien communiste, *la Marseillaise*, M. Jean-Noël Tassez, trente et un ans, est le directeur de la rédaction et M. Dominique Pons, ancien du quotidien toulonnais *Var-Matin-République*, le rédacteur en chef. Dans l'éditorial du premier numéro, Jean-Noël Tassez explique que *l'Hebdomadaire* sera « *un journal libre et engagé. Libre, oui, à l'égard des partis, des hommes de pouvoir, des groupes de pression d'où qu'ils viennent. Engagé, oui, par les événements, les faits, la nécessité absolue de raconter la vie telle qu'on la voit* ».

Le nouveau magazine est édité par la Société de presse et d'édition du Sud (SPES) que préside M. Michel Kester, quarante-trois ans, ancien directeur général des services de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le capital de la SPES (5 750 000 F) est détenu, à plus de 99 % par une société financière, la Société de participation, de presse et d'édition (SOPAPE) et six personnes physiques, dont M. Michel Pezet. Le capital de la SOPAPE, qui doit être porté à dix millions de francs, est, lui-même, détenu à 60 % par une cinquantaine d'entreprises régionales (dont la société d'ingénierie pétrolière, IGET international et la chaîne Sud-Hôtels) et à 40 % par des personnes physiques.

Une deuxième société de financement, la Société de participation de *l'Hebdomadaire* (SOPHEBDO) est en cours de constitution et doit lancer, dès le 10 avril, une souscription publique auprès de ses lecteurs, destinée à recueillir 2 millions de francs supplémentaires. L'objectif de vente de *l'Hebdomadaire* – 15 F le numéro – est compris entre 50 000 et 80 000 exemplaires.

GUY PORTE.

● **Christine Ockrent quitte RTL.** – Après avoir animé une émission quotidienne sur RTL, « *Le choix de Christine* », où elle a reçu des personnalités de l'actualité pendant un an et demi, Christine Ockrent a décidé de ne pas renouveler un contrat arrivé à expiration. Elle a pris congé de ses auditeurs, vendredi 10 avril, et sera remplacée, dès lundi matin, par Philippe Caloni, venu de France-Inter. En attendant de faire un choix de carrière, à long terme, dans l'audiovisuel français, Mme Ockrent aurait décidé de collaborer pendant un certain temps avec la chaîne japonaise NHK.

Peugeot renonce à la formule 1

Peugeot renonce à s'investir dans la formule 1. Le constructeur automobile a fait connaître sa décision « *après une étude approfondie* », dans un communiqué publié le vendredi 10 avril. *Au siège de la société*, on laisse entendre que cette décision ne serait pas motivée par des problèmes financiers ou techniques, mais parce que la formule 1 ne correspond pas à l'image de la firme.

Les incertitudes qui ont pesé sur le Grand Prix du Brésil, à cause du conflit entre les pilotes et la Fédération internationale du sport automobile au sujet de la super-licence, n'ont fait que conforter la décision de la direction de Peugeot société anonyme.

Le constructeur français ne renonce pas pour autant au sport automobile. Jean Todt, directeur de Peugeot-Talbot Sport, est chargé de proposer de « *nouvelles orientations* » afin de permettre à son équipe « *d'exprimer l'intégralité de son potentiel et de poursuivre le développement de son activité au bénéfice de l'image de l'entreprise* ».

A court terme, la firme sochalienne devrait développer son programme de rallyes de « *type africain* » en 1988 en participant au Paris-Dakar, gagné en 1987, au Paris-Pékin et, éventuellement, aux rallyes de l'Atlas et de Tunisie. L'espoir de Peugeot demeure toutefois de revenir au plus haut niveau dans le championnat du monde des rallyes, remporté en 1985 et 1986. Les difficultés suscitées par le nouveau groupe A, où toutes les voitures et toutes les pièces utilisées doivent être produites à cinq mille exemplaires au moins pour être homologuées, laissent espérer au constructeur français un prochain changement de réglementation.

● **FOOTBALL : Coupe de France.** – Le tirage au sort des huitièmes de finale, effectué le 9 avril, a donné les rencontres suivantes : Alès (D 2)-Tours ((D 2), Bordeaux (D 1) ou Gueugnon (D 2)-Monaco (D 1), Laval (D 1)-Brest (D 1), Lille (D 1)-Auxerre (D 1), Martigues (D 2)-Reims (D 2), Strasbourg (D 2)-Toulouse (D 1), Marseille (D 1)-Lyon (D 2), Lens (D 1)-Périgueux (D 4). Les matches aller se joueront le 15 avril sur les terrains des clubs nommés en premier. Les matches retour sont fixés au 24 avril.

● **HOCKEY SUR GLACE : qualification olympique.** – La France a battu le Japon 7 à 4, jeudi 9 avril à Ratingen (RFA), en match de barrage pour la qualification aux Jeux olympiques de Calgary. La deuxième manche se dispute ce vendredi 10 avril.

A C D E F G H

